DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13561 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1988

Nouvelles idées pour la dette

Annuler 30 % de la dette des principaux débiteurs du tiers-monde : la proposition de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) dans son rapport annuel peut paraître provocatrice ou utopique. On ne peut lui dénier une certaine logique et, de la part de l'organisation, une bonne dose de pragmatisme. Logique, elle l'est de toute évidence : le piège de la dette dans lequel nombre de gouvernements se débattent depuis six ans se traduit par une croissance moindre pour la communauté internationale et par des exportations en baisse pour les pays industriels. On l'oublie parfois en ne s'intéressant qu'à l'aspect financier du lourd et complexe dossier de l'endettement.

Les retombées d'une action concertée pour renouer avec un cercle vertueux d'expansion et de saine gestion sont difficiles à évaluer. Mais il est certain qu'un allègement de la dette, bien orchestré, permettrait aux débiteurs d'acheter plus à l'étranger. Comme il est sûr qu'un tel processus bénéficierait en premier lieu aux Etats-Unis, fournisseur privilégié de l'Amérique latine, la région la plus endettée. C'est un argument de poids, habilement utilisé par la CNUCED, alors que le déficit commercial américain constitue l'un des facteurs des grands déséquilibres économiques mondiaux.

Les dirigeants de la Conférence ont veillé à donner une dimension réaliste à leur proposition. Ils font miroiter aux banques une revalorisation de leurs créances alors que la fiction du recouvrement de la totalité de la dette a volé en éclats. Aux pouvoirs publics, ils demandent d'accompagner l'effort bancaire par des mesures d'incitations fiscales ; aux organisations multilatérales, de consentir une bonification des taux d'intérêt.

Ce partage des sacrifices n'exclut nullement les débiteurs. En ce domaine, la CNUCED rompt avec une vieille tradition. Favorable à l'étude au cas par cas du problème de la dette, elle s'est longtemps montrée critique à l'égard de la « conditionnalité », ce terme barbare utilisé pour désigner les conditions préalables à l'octroi de prêts du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale. Elle s'y rallie ouvertement aujourd'hui et appelle les pays endettés à poursuivre leur assainissement sous la surveillance du FMI ou de la BIRD.

Reste à savoir si ce pragmatisme, cohérent avec la réflexion des spécialistes de la dette, portera ses fruits. Délicate mais possible entre pays industriels lorsqu'il s'agit d'accompagner le redressement de la première puissance mondiale, les Etats-Unis, la coopération reste laborieuse entre le Nord et le Sud. La CNUCED en est parfaitement consciente. Au moins prend-elle date dans l'espoir d'avoir eu raison trop tôt dans la lente évolution de la stratégie de la dette.

(Lire nos informations page 20.)

Revalorisation des carrières et développement des formations

M. Lionel Jospin annonce un « contrat social » entre l'Etat, les régions et les syndicats d'enseignants

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a annoncé, au cours de sa conférence de presse de rentrée, le vendredi 2 septembre, que la priorité accordée par le gouvernement à l'éducation devra faire l'objet d'un « contrat social » entre l'Etat et l'ensemble de ses partenaires. Ce contrat, qui devrait prendre la forme d'une loi de programmation, aura deux volets : le développement des formations, en collaboration avec les collectivités locales, et la revalorisation de la condition enseignante, en concertation avec les organisations syndicales.

A quatre jours de la rentrée scolaire, qui touchera douze millions quatre cent mille élèves, le mardi 6 septembre, M. Jospin a donné quelques indications sur la façon dont pourrait se traduire dans les faits ce qui n'était encore qu'une intention : la priorité accordée à l'éducation nationale par le président de la République et le gouvernement. Le voyage qu'il avait fait, la veille, dans le département du Nord était à cet égard symbolique. En visitant une région particulièrement défavorisée sur le plan scolaire, mais qui a pris très à cœur les responsabilités nouvelles que lui accordait la décentralisation, il a voulu marquer ce que seraient les objectifs du gouvernement : associer directement les collectivités locales à l'effort national pour la formation et revaloriser la condition enseignante, ce qui paraît particulièrement nécessaire dans une région qui souffre plus que d'autres de la difficulté d'attirer des professeurs.

Mais si ce dossier est pour M. Jospin *« une des conditions de la réussite de ce contrat entre la nation et son école »*, il est aussi d'une telle complexité et a de telles implications financières que le ministre ne l'aborde encore qu'avec la plus grande prudence.

(Lire nos informations page 8 et l'article de Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, page 10.)



M. Barre s'attire les foudres du RPR et de l'UDF

Lire page 6 les articles de JEAN-MARIE COLOMBANI et de DANIEL CARTON.

Le blocage des négociations irano-irakiennes
M. Perez de Cuellar passe le relais à un diplomate suédois
PAGE 4

L'aéroport de Kaboul bombardé
Violente attaque de la résistance
PAGE 5

Assouplissement au Chili
Les exilés autorisés à rentrer
PAGE 4

L'avion fantôme
Recherches tous azimuts
PAGE 9

Chronique de 1789
L'année sans pareille
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 24

La recherche d'un règlement de la crise en Pologne

Solidarité veut participer à la formulation de la politique économique

nous déclare le professeur Geremek, conseiller de M. Walesa

Une certaine détente sociale s'est amorcée en Pologne, où la plupart des grévistes ont cessé leur mouvement à l'appel de M. Lech Walesa. Depuis Varsovie, l'historien Bronislaw Geremek, l'un des principaux conseillers du président de Solidarité, a bien voulu répondre aux questions du « Monde » sur la situation après la rencontre de M. Walesa et du ministre de l'intérieur. Il confirme que M. Walesa n'a obtenu aucune garantie du pouvoir et révèle que Solidarité accepterait de fonctionner dans le cadre de la législation syndicale existante si l'opposition obtenait le droit de créer des associations indépendantes et des « clubs de pensée politique ». Si le pouvoir ne prend pas les décisions qui s'imposent, « il le paiera très cher et nous avec lui », ajoute le professeur Geremek.

« Après la rencontre de M. Walesa et du ministre de l'intérieur, que sait-on des conditions dans lesquelles se réunira la table ronde proposée par le pouvoir ?

– La proposition de la table ronde reste tout à fait obscure. On n'en sait que ce qui a été dit dans quelques déclarations du général Jaruzelski et du général Kiszczak, et qui ne contiennent aucun détail sur la composition, le nombre de participants, les institutions, mouvements ou organisations concernés, ni sur l'ordre du jour. On a l'impression que la conception de la table ronde est inspirée du conseil consultatif auprès du chef de l'Etat. Si c'est cela, je dois dire que l'expérience du conseil consultatif est plutôt négative, parce que cette institution donnait une liberté de parole assez large mais n'avait aucun pouvoir de décision, aucune possibilité de dialogue entre les différents groupes et opinions.

» J'irai plus loin. Il y a une contradiction entre le concept même de la table ronde et les nécessités du moment. Actuellement, après ce premier entretien Kiszczak-Walesa et l'arrêt de presque toutes les grèves, nous avons besoin de négociations concrètes, donc d'une table où il y ait de chaque côté les représentants du pouvoir et ceux des grévistes.

– Ce n'est pas une table ronde ?

– Plutôt une table carrée que ronde. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourra imaginer un débat général sur les perspectives d'évolution politique, économique et sociale du régime. Mais il y a d'abord un paquet concret de problèmes à négocier.

– Quels sont les problèmes prioritaires à négocier ?

– Il y a trois points-clés : un, le pluralisme syndical et la légalisation de Solidarité. Deux, l'élargissement du pluralisme au domaine social, dans la vie publique, ce qui ne signifie pas le pluralisme politique, mais la liberté de créer des associations, des clubs de pensée politique. Trois, l'établissement d'un pacte anti-crise.

» Il y a un lien direct entre ces trois points : la nécessité de donner tout d'abord aux travailleurs polonais une véritable représentation. Un syndicat. C'est Solidarité. Si ce problème-là n'est pas résolu, les questions nationales polonaises resteront conflictuelles, parce que le véritable conflit en Pologne se situe dans le milieu ouvrier. Donc, si on veut résoudre ce conflit, il ne suffit pas de donner des libertés aux intellectuels.

(Lire la suite page 3.)

POINT DE VUE : la succession à la CFDT

L'après-Maire

L'annonce de l'abandon, en novembre, par M. Maire de son poste de secrétaire général amène à s'interroger sur l'avenir de la CFDT. C'est à cette réflexion que se livre M. Raymond Soubie, directeur de « Liaisons sociales », et ancien conseiller pour les affaires sociales et culturelles successivement aux cabinets de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre. Il est également administrateur général délégué de l'Opéra de Paris.

par Raymond Soubie

Edmond Maire aura pendant tant d'années incarné si bien et si fidèlement la CFDT qu'on peut légitimement se demander ce que celle-ci va devenir après son départ. Générosité, désir passionné de comprendre les évolutions de son temps, volonté de trouver des solutions neuves et hardies avec un penchant certain pour la morale et un goût fréquent de l'abstraction : ses grandes qualités et ses quelques défauts furent à la fois ceux de l'organisation et de son secrétaire général. Tous deux se ressemblaient si bien qu'on ne savait pas lequel des deux influençait l'autre.

Des trois moments forts de l'histoire de la CFDT – la rupture avec la CFTC, l'apogée du syndicalisme révolutionnaire et enfin la « resyndicalisation » – Edmond Maire a dominé profondément et durablement les deux derniers.

Succéder à une personnalité qui a objectivement occupé, comme d'autres leaders syndicaux, une place d'importance dans l'histoire de son pays n'est évidemment pas facile. Jean Kaspar a l'étoffe de la fonction. Son regard aigu sur l'évolution des comportements, son talent de négociateur, son réalisme et sa foi l'y portaient naturellement. Le relais va être assuré sans heurts et sans querelles intestines, et sans doute bien assuré.

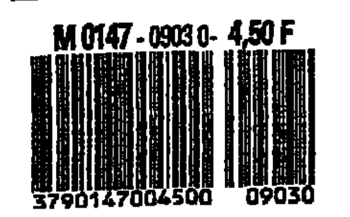
(Lire la suite page 21.)

Les mesures de désarmement

Premier retrait de Pershing-II de RFA

Page 5

Le Monde SANS VISA
En Australie, sur les traces de D.H. Lawrence
■ Escales. ■ La table. ■ Jeux.
Pages 11 à 14



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

CHRONIQUE DE

1789

40. L'année sans pareille

1789 s'achève. Année de violences, mais aussi de la naissance d'un régime libéral et parlementaire, et surtout de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette déclaration trace désormais la ligne de partage entre les Etats de droit et les autres. Et pourtant la Révolution, sous le coup d'un double conflit avec le roi et avec l'Eglise, va se trouver entraînée vers les heures les plus sombres... après cette « année sans pareille dans notre histoire ».

par MICHEL WINOCK

ARRIVÉS au terme de 1789, on ne peut éviter de tenter un bilan, quand bien même la Révolution n'est encore qu'à ses débuts. Tout au long de ce récit, je me suis efforcé d'éviter deux écueils : le lyrisme commémoratif et le dénigrement sceptique. Ce sont les deux styles de notre *guerre intestine*. Les uns ne veulent voir que la grandeur de l'événement sans considérer ses manques, ses défauts et, disons-le, ses horreurs. Les autres, insensibles à l'extraordinaire explosion de liberté qui a préparé la France moderne, ne veulent prendre en compte que ce qui annonce la dictature jacobine et les massacres de Vendée.

L'historien n'a pas à jouer les Salomon du haut du juchoir que le temps lui a offert. Du moins peut-il, mieux que les contemporains des faits qu'il relate, dégager leur portée et comprendre leur mouvement. La difficulté pour lui est de se libérer des passions de sa propre époque afin de ne pas projeter dans le passé les obsessions du jour. Néanmoins, il n'aura jamais le point de vue de Sirius : l'historien lui-même est dans l'Histoire. Et s'il peut aujourd'hui parler de la Révolution avec plus de sérénité qu'autrefois, c'est que l'héritage de 1789 est *commun à l'immense majorité des Français*. Au lieu que jadis la Révolution appartenait à la gauche et que la droite était antirépublicaine et contre-révolutionnaire, désormais l'une et l'autre se réclament des droits de l'homme, comme les noms des sociétés qui s'opposent en font foi : Espace 89 et Club 89.

Pour m'être plongé pendant des mois dans les textes qui ont précédé la convocation des Etats généraux, puis dans les discours, les journaux, les brochures qui ont exprimé la naissance de l'Assemblée constituante et ses décisions, j'ai ressenti d'abord, qu'on m'en excuse, un sentiment de fierté. Je me trouvais devant des hommes, nos ancêtres, peut-être naïfs, mais vraiment pénétrés du bien commun, et entraînés dans une volonté d'émancipation qui ne se bornait pas à leur patrie mais qu'ils revendiquaient pour l'humanité. Je ne crois pas céder ici à une propagande de gauche. J'en prends pour témoins deux écrivains qui sont plutôt dans le répertoire de la droite.

Voici d'abord Tocqueville :

« J'ai beaucoup étudié l'histoire, écrit-il, *et j'ose affirmer que je n'y ai jamais rencontré de révolution où l'on ait pu voir au début, dans un aussi grand nombre d'hommes, un patriotisme plus sincère, plus de désintéressement, plus de vraie grandeur. La nation y montra le principal défaut, mais aussi la principale qualité qu'a la jeunesse, l'inexpérience et la générosité. »*

Voici maintenant Chateaubriand :

« L'Assemblée constituante, malgré ce qui peut lui être reproché, n'en reste pas moins la plus illustre congrégation populaire qui jamais ait paru chez les nations, tant par la grandeur de ses transactions que par l'immensité de leurs résultats. Il n'y a si haute question politique qu'elle n'ait touchée et convenablement résolue. »

Ne dissimulons pas, néanmoins, ce qui a pu nous choquer dans l'inventaire partiel auquel nous nous sommes livrés. D'abord, la violence. Celle-ci, voilà une trentaine d'années, heurtait moins les esprits rompus à la dialectique. La Résistance et les guerres de décolonisation avaient accoutumé à la violence – cette « accoucheuse de l'Histoire ». Un Albert Camus se sentait parfois très isolé en dénonçant le culte qui lui était rendu : on le traitait de *« belle âme »*. Aujourd'hui, les actes du terrorisme nous révulsent, et nous sommes devenus plus sensibles aux excès meurtriers du passé. Comment pourrions-nous nous extasier au souvenir de ces têtes brandies au bout des piques et de ce cri de la rue répété : *« A la lanterne ! »* Et si, dans quelques manuels, on peut encore lire le récit des journées d'octobre comme un des hauts faits du génie populaire, il faut avouer qu'en prenant connaissance de ces événements, heure après heure, nous comprenons la répulsion d'un Lolly-Tollendal, député populaire pourtant, qui donnera sa démission de l'Assemblée sur le coup de l'indignation.



ENTENDONS-NOUS bien : cette violence, *ce goût du meurtre, cette fascination du sang*, ils ne sont pas propres au peuple révolutionnaire. Ils sont aussi un legs du passé ; ils appartiennent à une société et ils composent une mentalité, qui, toutes deux, ne sont pas les nôtres. Il reste que, tout en se gardant de l'anachronisme, on ne saurait tenir pour admirables la justice expéditive et les autres fruits mortels de la psychologie des foules. *Mais ce sera justement* à l'État de droit, issu de 1789, de pacifier les mœurs. *Longue marche !* On sait qu'aujourd'hui encore une majorité de nos concitoyens, selon les sondages, souhaite le rétablissement de la peine de mort : n'est-ce pas, sur un mode plus feutré et plus sélectif, une autre manière de clamer : *« A la lanterne »*

Autre chose nous a souvent alerté dans les travaux de l'Assemblée nationale : que celle-ci fût si souvent l'objet de pressions, de manipulations. Elle a dû s'imposer d'abord contre la volonté royale, s'affirmer en dépit d'une lourde présence militaire. *L'insurrection des faubourgs l'a sauvée de la dissolution*. Mais aussi bien les députés se *sont-ils sentis dépendants d'une force extérieure* : les menaces proférées des galeries, les listes de proscription issues du Palais-Royal, les injures et les coups qui ont été parfois distribués au seuil de la salle des séances, les attaques des journaux qui se sont multipliées... On ne peut passer sous silence ces essais de contrôle de la représentation nationale par une minorité active. De *même*, la *genèse du Club des jacobins*, à partir du Club breton, nous a montré la mise en condition interne de l'Assemblée : comment les séances pouvaient être préparées et les votes décidés par une faction qui entend parler au nom du peuple français.

On ne doit pas, cependant, perdre de vue que nous assistons en 1789 à la naissance d'un régime libéral et parlementaire. Tout reste à inventer. Il n'existe point de partis politiques. On se rend compte combien ceux-ci *sont indispensables non seulement* à la vie de la démocratie, mais à la protection même de l'élu. Celui-ci, isolé dans une immense assemblée, communiquant difficilement avec ses mandataires, peut-il braver aisément une opinion majoritaire ? Le parti organisé du XX[e] siècle lui donnera ce courage ou cette fermeté de conviction. Reste que les constituants recherchent le plus souvent l'unanimité ; que les « factions » *sont* à leurs yeux une anomalie, voire un scandale ; que l'opposition est coupable : le dogme rousseauiste de la volonté générale ne fait pas toujours bon ménage avec la liberté de conscience et d'expression. Il faut en convenir : le pluralisme, une de nos valeurs modernes, n'était pas dans la *conception* révolutionnaire.

Malgré ces ombres au tableau, 1789 force notre admiration et notre reconnaissance. Allons au principal : la France a déclaré au monde les droits de l'homme et du citoyen. Les Américains, sans doute, avaient aussi, et avant les Français, proclamé leurs droits, mais les articles votés par la Constituante qui *ne font aucune référence* à la situation nationale sont d'une portée universelle. Cette Déclaration reste le fondement de notre vie politique ; elle est notre charte commune ; elle demeure l'instrument d'appréciation des régimes politiques ; elle trace la ligne de partage entre les Etats de droit et les autres. Elle est notre propre boussole, à nous Français, dans les cas où nous serions tentés d'oublier ses impératifs catégoriques. C'est l'acte de naissance d'un peuple libre. La loi ne venait plus d'en haut ; tous les citoyens étaient appelés à y concourir.



Malgré des ombres au tableau, 1789 force notre admiration et notre reconnaissance. Allons au principal : la France a déclaré au monde les droits de l'homme et du citoyen. La « Déclaration », c'est l'acte de naissance d'un peuple libre.

LA *critique marxiste a dénoncé* dans cette Déclaration ses limites bourgeoises, parce qu'il est question de la propriété comme d'un *« droit inviolable et sacré »*. Mais deux cents ans après nous pouvons juger du reste : le sort de la liberté et même de l'égalité quand l'Etat a cessé de respecter la propriété. Rousseau lui-même en avait défendu le principe, mais la gauche socialiste a dû faire du chemin pour en convenir : l'abolition de la propriété privée n'est qu'un préalable à la suppression des libertés. Evidemment, les abus de la propriété sont aussi à redouter : le monopole est liberticide. *Mais les abus* d'un droit, qui sont réformables, ne peuvent être prétextés pour supprimer le principe.

Cela dit, un problème demeure : pourquoi la Constituante va-t-elle politiquement échouer ? Nul ne le prévoit encore à la fin de l'*année 1789*, *mais le recul nous permet* de saisir deux engrenages qui se mettent en marche et qui vont entraîner la Révolution vers la catastrophe. Rien n'est encore joué ; l'issue paisible d'un changement de régime *fait encore* partie des probabilités. Pourtant, deux contradictions majeures sont déjà à l'œuvre.

La première oppose le roi au projet révolutionnaire. Louis XVI, Marie-Antoinette et la Cour n'ont accepté les décrets de la Constituante qu'à leur corps défendant. *Formés dans l'esprit de l'absolutisme*, le souverain et la reine se trouvent dans l'incapacité psychologique d'admettre l'abaissement qu'on leur fait subir. Contre les fauteurs du sacrilège dont ils sont victimes, ils mettent tout naturellement leur espoir dans la force contre-révolutionnaire, fût-ce les armées étrangères. Cette notion d'« étranger » leur est, du reste, peu familière : Marie-Antoinette, « l'Autrichienne », s'entretient *régulièrement avec sa famille* impériale. L'idée de « trahison » n'est encore appliquée, dans les aristocraties, qu'à des personnes : en misant sur les troupes des autres dynasties, le roi et la reine n'ont jamais le sentiment de manquer à leur patrie. La défense du trône, la défense de l'autorité monarchique, voilà leur devoir.

Or, précisément, l'élan révolutionnaire de 1789 consacre la solidarité patriotique. En abolissant les ordres et les privilèges, les Français ont décidé de former une nation, dont la volonté prévalait sur celle du monarque. Un compromis constitutionnel a néanmoins été passé entre lui et le peuple. La bataille du veto peut être considérée comme une défaite royaliste, dans la mesure où ce veto était seulement suspensif. Il n'en demeure pas moins que les droits du souverain étaient reconnus : c'était une concession aux préjugés, comme aurait dit Mirabeau, un arrangement entre les principes et les réalités. *Bref*, un régime de monarchie limitée était le but des constituants. Ce *n'était pas celui de Louis XVI*.

De ce conflit ont résulté les premières grandes violences. A la *menace de contre-révolution*, l'insurrection populaire de la mi-juillet a mis fin. Les causes proprement alimentaires de la révolte ont secondé les desseins politiques de l'Assemblée. En ce sens, les cruautés de juillet et d'octobre ont trouvé leur justification : elles étaient haïssables, mais elles sauvaient la *Révolution*. Néanmoins, la contradiction demeurait : la *fuite du couple royal à Varennes, en* juin 1791, en sera l'éclatante révélation. Certains esprits ont senti l'impossibilité de faire admettre par l'ancien roi absolu sa « relativisation ». Mirabeau a été de ceux-là. Quitte à changer de régime, il fallait, puisqu'on gardait la monarchie, changer de roi. *Les Anglais* avaient donné l'exemple en 1688 : une fois Jacques II chassé, il était *facile de faire admettre par son successeur*, Guillaume d'Orange, la Déclaration des droits. Edgar Quinet en a tiré la leçon :

« NOUS savons aujourd'hui [il écrit en 1865] *que, pour passer d'un ancien ordre de choses à un nouveau, il faut changer l'ancienne dynastie, ou au moins la personne du prince, surtout lorsqu'il a été trop offensé. Cette vérité d'expérience était poussée en 1789 par tout le parti constitutionnel : Mounier, Necker, Malouet, Lally. Ils s'obstinèrent à laisser le vieux fer dans la plaie ; elle s'envenima. Rien n'a plus contribué à ensanglanter la Révolution. »*

N'examinons point ici les raisons de cette inconséquence : elle eut lieu, elle devait entraîner la *confusion de la cause* monarchiste avec la passion contre-révolutionnaire. Le roi des Français était resté roi de France, pour lui et pour ses fidèles, c'est-à-dire un souverain qui ne tirait pas sa souveraineté du peuple mais de Dieu.

Car Dieu était aussi au *centre du débat*. Et voici le second nœud d'un durable conflit qui se noue à l'automne 1789. Au départ, le clergé ne représente pas le frein majeur à la « régénération » du pays. Le premier ordre du royaume, mieux que le deuxième, a su être attentif à la poussée révolutionnaire, à *la demande de réformes. En son sein*, il était divisé aussi bien par les conditions que par les idées. Les plus nombreux de ses représentants élus appartenaient à un bas clergé qui, en mainte circonstance, s'est senti très proche du Tiers Etat. Les Lumières avaient aussi pénétré les rangs du haut clergé, qui se montra, à l'occasion, très ouvert aux *propositions* libérales. Bref, l'Eglise de France, en tant que telle, n'était pas encore en porte à faux dans une société restée profondément catholique et qui tentait de concilier l'esprit nouveau avec la tradition de croyance majoritaire. Le divorce, pourtant, se révéla inéluctable.

On peut bien, à ce propos, évoquer les circonstances. Tout viendrait de la décision de la confiscation des biens du clergé, à la suite de la ruine des finances publiques. La *nationalisation des propriétés conduisait* à la réforme globale de l'institution ; la réforme, décidée unilatéralement, entraînerait les protestations ; les protestations conduiraient à l'imposition du serment de fidélité ; et le serment, au schisme. L'engrenage fut bien celui-là. Mais pour expliquer le schisme on ne doit pas s'aveugler sur les chances d'entente possibles entre la doctrine *romaine* et la pensée *des Lumières*. Pie VI ne se contentera pas de dénoncer la rupture d'un concordat décidée sans son avis ; il prendra parti contre la Déclaration des droits de l'homme. Il n'était pas tolérable pour le magistère romain que la Vérité – à ses yeux indivisible – pût être soumise à une liberté de conscience, que sa critique pût être diffusée par la liberté d'expression.

Or la France était catholique quasi sans partage. La monarchie absolue en avait ainsi décidé. L'édit de tolérance était anglais. Le pluralisme, dont nous parlions plus haut, n'était pas acceptable par la papauté, non plus que par une bonne partie du clergé, comme en témoignent des cahiers de doléances. Ainsi, entre la France *catholique et la Révolution, l'antagonisme*, encore naissant en 1789, allait *s'aggraver*. *L'anti-libéralisme* de l'Eglise allait entretenir le foyer de la contre-révolution, dans un pays où la Réforme protestante avait été interdite par le pouvoir séculier.

CES deux sources de résistance à l'œuvre constitutionnelle allaient alimenter les grandes eaux *de la contre-révolution, faciliter* les interventions extérieures, et du même coup radicaliser le *mouvement* : devenue impossible, la monarchie constitutionnelle fera place à la République ; celle-ci, acculée à la défensive par ses ennemis intérieurs et extérieurs, devra laisser libre cours à son mauvais génie : la Terreur jacobine.

Tocqueville : « J'ai beaucoup *étudié l'Histoire et j'ose* affirmer que je n'y ai jamais rencontré de révolution où l'on eût pu voir, au début, dans un aussi grand nombre d'hommes, un patriotisme plus sincère, plus de désintéressement, plus de vraie grandeur. La nation y montre le principal défaut, mais aussi la principale qualité qu'a la jeunesse, l'inexpérience et la générosité. »

Dans cette interprétation, qui est largement celle des libéraux et des républicains du XIX[e] siècle, 1793 apparaît comme un dérapage ou comme une parenthèse, produite par les circonstances. L'important restait 1789 ; la *suite était accidentelle*. Cependant, dans l'exercice de comparaison entre notre Révolution et celles de l'Angleterre et des Etats-Unis – exercice généralement conclu en notre défaveur, puisque les Français n'ont pas su « finir » leur révolution, au lieu qu'Anglais et Américains ont pu transformer peu à peu leur régime politique vers la démocratie libérale sans troubles inutiles, – il faut noter que les deux obstacles qui ont emballé le moteur révolutionnaire français, la contre-révolution politique et la contre-révolution religieuse, étaient ou absents ou sensiblement affaiblis *dans* l'Angleterre de 1688 et dans l'Amérique de 1776.

Pour finir, laissons les comparaisons. Restons dans l'enthousiasme des grands commencements. Louis-Sébastien Mercier l'a exprimé, dans les *Annales patriotiques*, d'une façon certes candide, mais cette fraîcheur de sentiment fut aussi un des traits de l'époque, parfois pour le pire, souvent pour le meilleur :

« Adieu, mémorable Année, et la plus illustre de ce siècle ! Année unique où les augustes Français ramenèrent dans les Gaules l'égalité, la justice, la liberté que le despotisme aristocratique tenait captives !

» [...] Merveilleuse Année ! Le patriotisme est sorti tout armé de vos flancs généreux ; et c'est lui qui a mis tout à coup à leur place une foule de citoyens éclairés, qui a fait éclore des talents inconnus, et qui a donné enfin à l'Europe attentive et étonnée de grandes leçons dont elle profitera sans doute [...].

» Adieu, Année sans pareille dans notre histoire ! »

— FIN —

Sur France-Culture, à 19 h 30,
du lundi au vendredi,
MICHEL WINOCK commente
avec un historien chaque épisode
de cette chronique de 1789.
Vendredi 2 septembre :
« L'année sans pareille »
avec Maurice Agulhon.

Etranger

POLOGNE

La majorité des grévistes ont mis fin à leur mouvement

Après avoir accepté l'appel de Lech Walesa à cesser leur mouvement, les grévistes de Gdansk sont sortis, le jeudi 1er septembre en début d'après-midi, des chantiers navals Lénine en faisant le « V » de la victoire et en chantant des hymnes à la gloire de Solidarité.

Aux aciéries de Stalowa-Wola (sud-est du pays), où le comité de grève a décidé de mettre fin au mouvement jeudi soir, un policier a trouvé la mort, alors que, selon les grévistes, il *se trouvait en état* d'ébriété. Il se serait tiré une balle dans la tête. De source officielle, on fait état de *« pressions psychologiques »* dont la victime aurait été l'objet de la part des grévistes, et l'on ignore si ce décès résulte *« d'un assassinat ou d'un suicide »*.

Les ouvriers de la mine de Jasztrebie, les premiers à s'être mis en grève, le 15 août dernier, semblaient prêts, jeudi soir, à cesser leur mouvement, selon un porte-parole de Solidarité. Lech Walesa devait se rendre sur les lieux, en Haute-Silésie, vendredi, afin d'expliquer de vive voix le résultat de son entrevue avec le ministre de l'intérieur.

Cependant, le président de Solidarité n'avait toujours pas convaincu jeudi soir les dockers et les chauffeurs du port de Szczecin de reprendre le travail, les négociations achoppant sur les questions salariales, le paiement des jours de grève et les garanties d'impunité aux grévistes, question mise en avant sur tous les lieux de grève.

L'Eglise catholique s'est portée garante de la *« sécurité »* personnelle et de l'emploi des grévistes, a déclaré jeudi l'évêque de Gdansk, Mgr Tadeusz Goclowski. L'épiscopat a fait parvenir jeudi aux directions de toutes les entreprises touchées par les grèves un message spécifiant que, *« au cas où ce principe* [la sécurité] *ne serait pas respecté, l'Eglise prendrait ses responsabilités vis-à-vis des autorités polonaises »*. – *(AFP, UPI, AP.)*



« Frankfurter Allgemeine Zeitung » du 2 septembre

Un entretien avec le professeur Geremek

(Suite de la première page.)

» Il faut d'abord répondre aux aspirations ouvrières. La jeune génération aussi, qui n'a pas connu 1980-1981, voit dans Solidarité la réalisation de ses aspirations.

» Le fait que nous cherchions à poser le problème de la liberté d'association, de la liberté des clubs politiques, reste lié à la question syndicale, car nous sommes conscients du fait que Solidarité légalisé ne serait pas le même mouvement, le même syndicat que celui de 1981. Nous déclarons que nous acceptons, bon gré mal gré, la loi syndicale élaborée et votée sous la loi martiale en 1982 comme point de départ de la légalisation de Solidarité. Nous cherchons aussi à décharger Solidarité d'une certaine pression politique. En 1980-1981, ce syndicat était seul porteur de tous les espoirs et de toutes les aspirations. Mais si le pluralisme d'association se développe, ce sera une garantie que Solidarité ne redeviendra pas une source de conflits politiques.

» Quant au pacte anti-crise, nous pensons que Solidarité légalisé, accepté comme partenaire indépendant, pourrait prendre des engagements non pas sur le soutien d'une politique gouvernementale, mais sur le sentiment de coresponsabilité de l'avenir du pays. La Pologne vit un drame épouvantable. La situation de l'économie nationale devient maintenant difficilement descriptible dans un langage simple.

« Un modèle post-stalinien »

Quand nous disons « la crise », cela ne correspond pas à la gravité de la situation économique polonaise. Dans de telles conditions, il faut prendre la responsabilité de la situation. Ce nouveau syndicat demande une participation dans la formulation de la politique économique et dans sa réalisation.

– De quelle manière ?

– Le premier problème est de dépolitiser l'économie. L'économie polonaise est arrivée à l'état de quasi morte à cause du rôle dirigeant du parti. Il faut la libérer de ce rôle, bien qu'il soit prévu par la Constitution. Il faut être conscient qu'il ne suffit pas de réparer cette économie, il faut la transformer. Cette façon de penser en termes de responsabilité pose aussi les questions liées au processus de démocratisation. La libéralisation pratiquée par les régimes communistes depuis toujours voulait dire que, de temps en temps, il y avait une politique du bon père qui tout d'un coup devenait assez gentil, mais cela ne dépendait que de sa volonté et de sa bonne humeur. Eh bien, ce qu'il faut maintenant c'est l'institution du jeu démocratique non pas par le biais de libertés octroyées, mais par celui d'institutions construites. Il s'agit d'un débat sur le modèle du pouvoir post-stalinien.

» Tout le monde sait maintenant, aussi bien la société que le parti, que le modèle stalinien, sous lequel nous vivons, à visage plus ou moins humain, non seulement n'est pas efficace, mais n'est plus supporté. Que le changement de ce modèle est devenu la condition *sine qua non* de l'évolution de tout le bloc communiste. Bien sûr, je vois l'obstination de la classe politique dominante qui défend à tout prix ses privilèges, et ce luxe mental que lui a donné le modèle stalinien quand il n'avait pas besoin de légitimité. Maintenant, il faut obtenir *[cette légitimité]* sinon par des élections libres, qui restent le meilleur moyen, du moins par l'efficacité de l'exercice du pouvoir. Dans les deux cas, c'est un échec complet pour le Parti communiste. Pour s'en sortir, il faut maintenant qu'il accepte des changements allant très loin.

– Pensez-vous que le pouvoir est prêt à accepter le pluralisme tel que vous l'entendez ?

– Je n'ai pas la réponse à cette question. Le dernier plénum du comité central était un événement plutôt négatif. En fait, il réduisait des ouvertures politiques qui semblaient se dessiner ces dernières semaines. J'ai l'impression que, si le problème du pluralisme syndical est devenu pour l'opinion publique polonaise une des questions-clés, sinon la question-clé, pour le pouvoir et pour l'équipe de Jaruzelski, c'est la chose la plus difficilement acceptable. Parce que accepter maintenant la légalisation de Solidarité, dans la mentalité du général, c'est accepter un échec, la défaite de l'opération entreprise le 13 décembre 1981. Mais j'espère que cette équipe sera capable de dépasser les sentiments personnels. Je ne peux pas tout de même, dans la situation actuelle, après le premier contact Walesa-Kiszczak, avoir la certitude que le gouvernement de Jaruzelski est prêt à accepter le pluralisme syndical et qu'il ne veut pas simplement enfermer ce problème dans un jeu d'apparences et dans le verbiage auquel ce régime a souvent recours.

– Les grévistes qui ont dit leur amertume ont donc des raisons d'être méfiants ?

– C'est une réaction que je trouve normale, et j'ajouterai que je la partage. Il faut comprendre que la décision qui vient d'être prise est une décision hasardeuse et très hardie. Le raisonnement des dirigeants de Solidarité, c'est qu'il y a maintenant une situation explosive et que le pouvoir veut chercher à éviter son aggravation. Il y a donc une possibilité de contrat, et il est très important pour Walesa de montrer qu'il est maître des lieux, qu'il domine la stratégie et la situation. Qu'il est donc capable d'arrêter les grèves, qu'il est aussi capable d'entamer des négociations qu'un conflit.

– Lech Walesa court un risque...

– Un risque immense, et depuis un certain temps. C'est le risque qu'un écart ne se creuse entre lui, sa politique de non-violence et de compromis, et la jeune génération des ouvriers. Si l'équipe au pouvoir ne répond pas pour des faits réels aux intentions de Walesa, elle agrandira cet écart et rendra la situation beaucoup plus dangereuse.

– Le pouvoir en est-il conscient ?

– C'est une des bases de la décision de Walesa. Sa conversation avec Kiszczak, sa façon d'exposer la situation a été pour lui une preuve supplémentaire que le pouvoir se rendait compte de la situation. Mais cette prise de conscience ne signifie pas une action, ou une pensée opérationnelle. Les dirigeants sont bloqués par de multiples obstacles, mentaux, psychologiques, politiques. Le problème est donc : le pouvoir aura-t-il assez de courage et d'imagination pour faire une politique neuve, rompant avec la stratégie de destruction de la loi martiale ?

« Une leçon pour tous »

» La Pologne se trouve maintenant à un tournant. Si le pouvoir ne prend pas des décisions une fois pour toutes, il va payer le prix, mais nous aussi avec lui. Sept ans après la loi martiale, si Jaruzelski était réellement incapable de changer sa politique, ce serait vraiment la fin de sa carrière.

– En quoi ces grèves d'août étaient-elles différentes de celles d'avril-mai ?

– Les grèves d'avril-mai, c'était le réveil. Pour la première fois depuis des années, des ouvriers découvraient qu'on pouvait faire grève sans payer un prix exorbitant. C'était une leçon pour tous. Au début, il y avait le facteur peur et une certaine timidité politique. La revendication de la légalisation de Solidarité n'est apparue que sur le tard. Dans les grèves du mois d'août, dès le début, on a revendiqué Solidarité. D'autre part, en avril-mai, c'était la jeune génération, y compris les étudiants. Cette fois-ci, l'image sociologique est plus nuancée, beaucoup plus complexe, il y avait toutes les générations. La génération de l'âge moyen donnait une certaine gravité à ce mouvement. Enfin, au mois d'août, il y a eu la conscience de la force du mouvement de grève. Les grèves ont été arrêtées non pas au moment de plus grande faiblesse, mais à un moment où la courbe ne se présentait pas si mal. Aussi bien aux chantiers navals que dans le port de Gdansk ou à Stalowa-Wola, elles concernaient des milliers d'ouvriers, bien organisés et pouvant résister encore plusieurs semaines. C'est essentiel pour l'avenir.

» Le dernier trait important, c'est que ces grèves d'août ont éclaté dans des entreprises où il n'y en avait pas eu en avril-mai. Il y a donc une sorte de grève tournante qui traverse le pays et à laquelle s'associe ce lieu symbolique que sont les chantiers navals Lénine.

» Mais la puissance de ce mouvement ne vient pas de son organisation, mais de sa spontanéité. C'est aussi un danger. Si rien ne change, si le désespoir augmente, alors la vague suivante sera non seulement plus puissante mais aussi plus spontanée et beaucoup plus déterminée. Je vois dans les grèves d'août un indice insurrectionnel. C'est dire toute la profondeur du drame polonais actuel.

RFA : le congrès du SPD

Les sociaux-démocrates pour des « gestes unilatéraux » des Occidentaux dans le domaine du désarmement

BONN
de notre correspondant

Si le président du Parti social-démocrate ouest-allemand, M. Hans Jochen Vogel, a triomphalement été réélu au congrès de Münster, le jeudi 1er septembre, à la tête de son parti avec plus de 99 % des suffrages des délégués, il n'en a pas été de même pour M. Oskar Lafontaine, qui n'a retrouvé son poste de vice-président qu'avec difficulté. Le ministre – président de Sarre n'a, *en effet, réuni que 68,5 % des suffrages*, alors que, l'an passé, plus de 80 % de ses camarades lui avaient accordé leur confiance. M. Lafontaine paye ainsi les propos hérétiques tenus devant le congrès sur les problèmes économiques et sociaux, qui ont fortement déplu aux dirigeants syndicaux (*le Monde* du 1er septembre).

Les autres dirigeants du SPD ont été réélus facilement. M. Johannes Rau retrouve son poste de vice-président, M. Hans Ulrich Klose celui de trésorier et Mme Anke Fuchs celui de secrétaire générale. Le troisième poste de vice-président, dont le congrès avait décidé la création, et qui est réservé à une femme, revient, comme prévu, à Mme Herta Däubler-Gmelin, une juriste souabe de quarante-cinq ans. Pour la première fois, les élections au comité directeur devaient obéir au système des quotas réservés aux femmes, ce qui a rendu le scrutin compliqué. Après une longue soirée de votes, les femmes se retrouvaient quatorze dans le nouveau comité directeur de quarante membres au lieu de dix ans dans le précédent. (Le quota de 40 % ne sera applicable dans le parti qu'en 1994 et dans les mandats électifs en 1998.) Deux dirigeants « historiques » du SPD ont fait les frais de cette irruption féminine : MM. Hans Apel, ancien ministre de la défense du gouvernement de M. Helmut Schmidt, et Peter Glotz, ancien secrétaire général du SPD, n'ont pas été réélus au comité directeur.

Jeudi matin, le congrès avait écouté un discours de son président d'honneur, M. Willy Brandt, sur les problèmes de la paix et du désarmement. M. Brandt a mis en garde contre une attitude consistant, pour les Occidentaux, à prévoir l'échec de M. Gorbatchev pour laisser passer l'occasion de faire des progrès dans la voie du désarmement. Dans la discussion qui a suivi, le congrès s'est prononcé en faveur de gestes de désarmement unilatéraux des Occidentaux, pour l'interdiction des vols d'exercice à basse altitude, et contre une éventuelle participation de la Bundeswehr aux « casques bleus » de l'ONU. Les délégués n'ont pas suivi M. Willy Brandt sur cette question. Celui-ci s'était déclaré favorable à la participation de l'armée ouest-allemande *« aux activités de préservation de la paix des Nations unies »*.

LUC ROSENZWEIG.

« Séminaires » féminins dans le quartier chaud de Hambourg

L'art de manier le chat à neuf queues

BONN
de notre correspondant

En République fédérale d'Allemagne, le plus vieux métier du monde est en crise : les prestigieuses maisons closes de la Reeperbahn à Hambourg ferment les unes après les autres, et sont remplacées par des centres de loisirs – fort honnêtes, ceux-là, pour jeunes cadres dynamiques. La peur du mal du siècle, le SIDA, a fait bien plus pour la moralité publique que des milliers de sermons en chaire.

Pour tenter de survivre en ces temps de vaches maigres, des prostituées de Hambourg spécialisées dans la clientèle masochiste ont eu l'idée de vendre non plus seulement leur corps, mais leur savoir-faire et leur expérience. Elles organisent des *« séminaires d'introduction aux techniques de domination »*. Cette formation continue très spéciale est proposée par petites annonces dans les journaux de la ville. Pour l'équivalent de 3 500 F, Mme Tout-le-Monde peut troquer sa blouse de ménage ou son tailleur Chanel contre le bustier en cuir noir, les hautes bottines à talons aiguilles, et le rouleau à pâtisserie contre le chat à neuf queues. Le « séminaire » dure trois jours.

Si l'on en croit le magazine *Tempo*, qui a envoyé une de ses journalistes suivre une de ces sessions, l'affaire est un succès. Nombreuses sont les femmes honnêtes qui viennent apprendre ici à satisfaire les fantasmes les plus secrets de leurs époux. C'est tout bénéfice finalement pour le ménage : une fois le premier investissement amorti, monsieur n'ira plus jeter l'argent du ménage par les fenêtres pour se faire fouetter hors du domicile conjugal.

L. R.

SUÈDE

Trois minutes de silence pour la défense de la culture

STOCKHOLM
de notre correspondante

« Je suis fauché. » C'est sur cette réplique tout à fait de circonstance que la représentation du *Long voyage vers la nuit* d'Eugène O'Neill, dans une mise en scène d'Ingmar Bergman, s'est brusquement arrêtée jeudi soir à 20 h 15 au Théâtre royal d'art dramatique de Stockholm. Les lumières se sont rallumées, les acteurs sont restés sur scène, mais durant trois minutes ils n'ont plus rien dit.

Par ce silence, les comédiens voulaient protester contre le « désarmement culturel » en Suède, dénoncé au printemps dernier par Hans Alfredsson, l'un des plus célèbres chansonniers, écrivains et cinéastes du pays. Dans un discours incendiaire, il avait attaqué tous les représentants de la classe politique, leur demandant s'ils avaient l'intention d'aborder les questions culturelles au cours de la campagne électorale avant les législatives du 18 septembre. Au public, il annonçait ensuite une grève, trois minutes de silence, le 1er septembre, pour lui donner une idée de ce que serait l'existence si la culture, faute de moyens, se taisait. Il y a en Suède cinq fois plus de chômeurs chez les artistes que dans les autres catégories professionnelles.

A 20 h 15 précises, jeudi soir, le mot d'ordre lancé par Hans Alfredsson a donc été suivi dans la majeure partie du pays par acteurs, chanteurs, danseurs, musiciens, techniciens, gens de cirque. Même la télévision et la radio ont en partie interrompu leurs programmes. Dans les cinémas, les images ont disparu des écrans, pendant cent quatre-vingts secondes.

A Göteborg, quatre cents « travailleurs culturels » avaient formé une chaîne sur l'une des grandes avenues de la ville. Dans l'immense salle du Scandinavium, à 20 h 15, le maestro Leone Magiera a baissé les bras en pleine ouverture du *Nabuchodonosor* de Verdi. Luciano Pavarotti n'aura pas eu besoin de s'interrompre en pleine envolée. A 20 h 18, les chanteurs ont repris leurs rôles et la représentation a continué. Le message sera-t-il passé ?

FRANÇOISE NIÉTO.

GRÈCE : explosion dans une centrale

La moitié du pays plongée dans l'obscurité pendant une soirée

ATHÈNES
de notre correspondant

La moitié du territoire et environ les deux tiers de la population grecque ont été privés d'électricité, jeudi soir 1er septembre, de 20 h 50 à minuit, à la suite d'une explosion survenue dans une centrale. La panne a surtout affecté l'ouest et le sud du pays, en particulier Athènes. Les transports en commun de la capitale ont été interrompus et la circulation automobile a été très perturbée. Plus de mille personnes ont été bloquées dans des ascenseurs. De jeunes détenus se sont révoltés dans la prison de Korydallos.

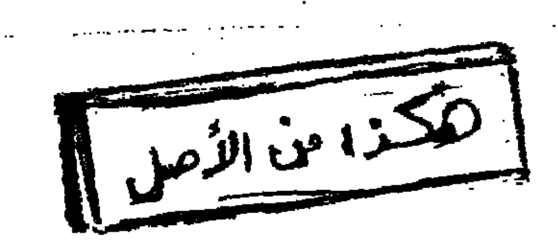
Les rumeurs les plus folles ont circulé : attentats, acte de guerre, coup d'Etat... avant que les autorités réussissent à rassurer la population. Les chaînes de radio et de télévision n'ont pas pour autant interrompu leurs programmes, et ce n'est que grâce aux stations locales et privées que la population a pu recevoir une information continue, des appels au calme, à l'humour et à la solidarité.

Vendredi matin, aucune explication officielle n'avait été donnée sur l'origine de l'explosion, probablement accidentelle. Par une curieuse coïncidence, le syndicat des techniciens de l'entreprise publique d'électricité (DEI) avait, plus tôt dans la journée, dénoncé la vétusté des équipements de la DEI et le mauvais entretien des installations.

Ces événements, qui ont mis à rude épreuve les nerfs des Athéniens, viennent s'ajouter aux problèmes de pollution. Pendant deux jours, mercredi et jeudi, la pollution atmosphérique de la capitale, et surtout celle provoquée par le bioxyde d'azote, a dépassé le seuil officiel d'alarme, et plusieurs centaines de personnes ont dû être hospitalisées.

THÉODORE MARANGOS.

● **M. Andréas Papandréou sera prochainement opéré à Londres.** – Le premier ministre, M. Andréas Papandréou, sera bientôt opéré à Londres d'une sténose aortique (rétrécissement de l'aorte) a indiqué l'ambassage de Grèce en Grande-Bretagne. La date de l'opération n'a pas encore été fixée. M. Andréas Papandréou, qui est âgé de soixante-neuf ans, est hospitalisé depuis le jeudi 1er septembre à l'hôpital Saint-Thomas. – *(Reuter.)*



Amériques

MEXIQUE : le traditionnel discours du chef de l'Etat

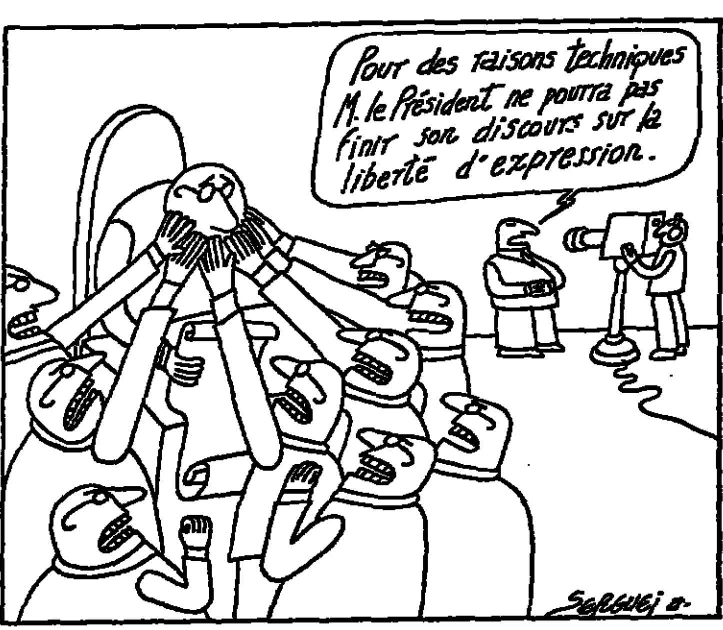
Le président Miguel de La Madrid a été hué au Congrès par l'opposition

MEXICO
de notre envoyé spécial

De mémoire de Mexicain, on n'avait jamais vu ça. Le traditionnel discours du chef de l'Etat devant le Congrès, le 1er septembre de chaque année, est d'ordinaire – et depuis cinquante-neuf ans – un rendez-vous courtois où les responsables politiques, économiques et militaires écoutent la lecture d'un long texte, en forme de bilan et perspectives du président en exercice. Pour son sixième et dernier « informe », quelques semaines avant la fin de son mandat, Miguel de La Madrid a dû affronter une bonne dizaine d'interruptions dans un chahut qui semblerait certes fort modeste à des députés européens, mais qui a fait ici l'effet d'un petit séisme.

Tout commence pourtant très bien lorsque le cortège présidentiel se rend en minibus décapotable le long de l'avenue qui mène au Congrès. Fleurs, orchestres et confettis sont au rendez-vous, comme l'assistance nombreuse qui se presse dans les couloirs du palais législatif. Tout juste sait-on que les résultats médiocres (50,35%) – et contestés – du candidat du parti au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel, à l'élection présidentielle du 6 juillet dernier (1) donneront une tonalité modérée au discours attendu. A peine lit-on sur les visages de certains officiels une légère nervosité due à l'annonce par l'opposition de son désir d'intervenir.

Dès l'arrivée de Miguel de La Madrid au perchoir de l'Assemblée, la tension monte pourtant. Les députés de l'opposition de gauche du Front démocratique national (FDN) ne lui laissent même pas dire le premier mot, et le président de l'Assemblée, M. Miguel Montes, a le plus grand mal à rétablir le silence en appelant les parlementaires à *« ne pas rompre un protocole établi depuis si longtemps »*. Après une dizaine de minutes, le chef de l'Etat commence à lire son discours comme si de rien n'était. Avec ostentation, l'opposition se plonge dans la lecture des journaux ; le calme ne durera qu'un court moment. A l'évocation des élections, le chahut reprend de plus belle et les députés du Parti d'action nationale (opposition de droite) se joignent à ceux du FDN en brandissant des



bulletins de vote aux cris de *« Fraude ! Fraude ! Fraude ! »*. Les interventions de la gauche se multiplieront ensuite lorsque le président abordera le thème des privatisations, de la crise économique, ou encore de la dette extérieure du pays. Non loin de là, dans la salle de presse, l'émotion est à son comble. Un journaliste mexicain confie sa *« perplexité »* devant une telle situation *« après avoir pourtant suivi dix-huit informes »*.

« Traîtres ! »

Les députés du PRI et les invités présents tentent de se mobiliser en applaudissant ou en scandant : *« Mexico ! Mexico ! »*, ajoutant à la confusion. Le président de l'Assemblée, qui avait adressé à l'assistance, dans le dossier d'invitation, un *« avis »* demandant que *« les manifestations de solidarité, d'adhésion et d'appui aient lieu à la fin de la lecture du document »*, multiplie en vain les rappels à l'ordre. Imperturbablement, Miguel de la Madrid poursuit sa lecture, profitant tout de même au long des trois heures de son discours de longues périodes de calme relatif. Il lui faudra pourtant affronter une ultime épreuve au début de sa conclusion, lorsque le sénateur FDN, Porfirio Munoz Ledo, l'un des fondateurs du courant dissident du PRI avec Cuauhtemoc Cardenas – le perdant « officiel » de l'élection présidentielle – se lève et tente à son tour de prendre la parole. Une nuée de photographes l'entoure et, dans le brouhaha, il décide, avec les députés de gauche, de quitter la salle, la majorité et l'opposition se qualifiant alors, réciproquement, de *« chiens »* et de *« traîtres »*. Miguel de La Madrid terminera peu après son discours devant une salle où ne restent pratiquement de l'opposition que les députés de droite, affichant ouvertement leur indifférence. Le chef de l'Etat ne fera qu'une brève allusion à ces événements en demandant *« la tolérance, y compris face aux insultes de nos adversaires »* et en insistant sur son refus de *« l'anarchie »*.

Après la fin de cette houleuse cérémonie, alors que quelques dizaines de manifestants réunis devant le palais législatif accentuent encore la confusion en scandant : *« Cardenas, président ! »*, les commentaires sont unanimes à souligner « la petite révolution » qui vient de se produire. Encore sous le choc, les officiels louent *« la démocratie »* ou vilipendent l'irresponsabilité de l'opposition. Dans un café, à l'autre bout de la ville, un serveur y va de son commentaire sur les événements qu'il n'a pas suivis mais dont la rumeur lui a déjà apporté les échos : *« C'est bien, non ? Il est temps que le PRI se réveille... »*

DENIS HAUTIN GUIRAUT.

(1) *M. Carlos Salinas de Gortari, qui succèdera en décembre prochain à M. de La Madrid, et qui, autre fait marquant, avait annoncé qu'il n'assisterait pas à « l'informe ». Les autres candidats à l'élection présidentielle n'avaient, eux, pas été invités.*

CHILI : l'autorisation de rentrer accordée aux exilés

Isabel Allende de retour à Santiago après quinze ans d'exil

C'est désormais officiel depuis le 1er septembre, en dépit des premières réticences exprimées par la junte chilienne : tous les exilés, y compris les membres du gouvernement socialiste renversé en 1973, vont pouvoir rentrer au Chili. Une mesure qui concernerait cinq cents personnes environ, selon les autorités, parmi lesquelles la famille du président Allende et Luis Corvalan, le chef du Parti communiste chilien, qui vit à Moscou depuis sa sortie des prisons chiliennes en 1976 (date à laquelle il avait été échangé contre l'écrivain soviétique Vladimir Boukovsky).

Officiellement, dix mille opposants militaires avaient été condamnés à l'exil après le putsch, mais le gouvernement avait commencé à autoriser certains d'entre eux à rentrer dès 1984. Enfin, en 1987, alors que trois mille cinq cents personnes figuraient encore sur la « liste noire », le général Pinochet avait annoncé que tous les exilés seraient autorisés à rentrer, sauf ceux qui présentaient un *« risque grave »*.

Isabel Allende, la fille du président assassiné, a appris la nouvelle alors qu'elle se rendait précisément de Buenos-Aires à Santiago pour solliciter l'autorisation de vivre au Chili. Accompagnée du sénateur radical argentin Hipolito Solari Yrigoyen et de deux avocats, la jeune femme s'est exclamée à son arrivée en début d'après-midi, jeudi, à l'aéroport international : *« Laissez-moi vivre l'émotion de ce retour... »* Se refusant à tout commentaire sur la situation politique, elle a affirmé qu'elle souhaitait, avant d'émettre une opinion, *« écouter ceux qui sont restés »* pendant ces quinze années de régime militaire.

Pour sa part, Mme Hortensia Bussi, veuve de Salvador Allende et mère d'Isabel, a donné jeudi une interview à la radio espagnole depuis Mexico, où elle réside, en expliquant qu'elle *« n'arrivait pas à y croire »*. Sans préciser la date exacte à laquelle elle envisage de partir pour le Chili, Mme Bussi a simplement dit que ce serait *« après le 11 septembre »*, date anniversaire de la mort de son mari. Avant de conclure : *« Seule une vaste fraude, à mon avis, pourrait empêcher la victoire du « non »* (au plébiscite).

La décision spectaculaire du gouvernement Pinochet, qui intervient à moins de cinq semaines d'un plébiscite qui, si l'on en croit l'ampleur des manifestations de l'opposition, n'est pas joué d'avance, n'a trompé personne. Pourtant l'Eglise et les principales formations politiques ont jugé la levée d'interdiction d'entrée pour les exilés comme *« un pas très positif vers la réconciliation nationale »*.

Toutefois le Parti socialiste salue le retour de la fille du président Salvador Allende ; il estime que la dernière mesure du gouvernement est *« une tentative de la junte militaire pour améliorer tardivement son image à trente-cinq jours du plébiscite »*. Une réserve partagée également par Mme Carmen Frei, du Parti démocrate-chrétien, qui estime : *« C'est une mesure excellente, mais trop tardive. »* – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE

Le président Barco présente une « initiative de paix » en trois phases

L'« initiative de paix » présentée le jeudi soir 1er septembre par le chef de l'Etat comporte trois phases, que M. Barco espère pouvoir réaliser *« avant le prochain processus électoral »*, à savoir la fin de son mandat, dans exactement deux ans.

La première phase a pour but d'établir un dialogue direct en vue de réincorporer dans la vie démocratique les guérilleros qui auront prouvé leur volonté de paix. Le gouvernement pourra alors présenter au Congrès un projet de loi de grâce *(indulto)* dont bénéficieraient les groupes armés en question.

La deuxième phase, dite de *« transition »*, doit servir à regrouper sous la protection de l'armée les guérilleros et à établir les conditions économiques de leur réincorporation.

Enfin, seulement, viendra la troisième phase, celle de la *« réincorporation définitive dans la vie démocratique »* : application de la loi de grâce, établissement de garanties pour la participation électorale des guérilleros repentis, levée de l'état de siège, etc. – *(AFP.)*

Proche-Orient

Impasse dans les négociations irano-irakiennes

M. Perez de Cuellar passe le relais à un diplomate suédois

Les négociations engagées le 25 août dernier à Genève sur la consolidation du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak ont provisoirement échoué, et le secrétaire général de l'ONU est parti jeudi 1er septembre pour Lisbonne, en passant le relais à son représentant spécial le diplomate suédois Jan Eliasson.

De fait, ces négociations n'ont pas dépassé le premier point de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies – cadre d'un règlement – et ont buté sur l'application du cessez-le-feu en mer, la liberté de navigation et le déblaiement du Chatt-Al-Arab, le fleuve qui sépare l'Iran et l'Irak. M. Perez de Cuellar s'est heurté, dit-on, à des positions de départ extrêmement rigides de part et d'autre.

M. Saadoun Hammadi, ministre d'Etat irakien aux affaires étrangères, a affirmé sans ambages, jeudi, que la formule avancée par M. Perez de Cuellar *« ne convenait pas »* et qu'à ces yeux *« elle n'existait plus »*. Les Irakiens mettaient en avant trois revendications essentielles : l'assurance que l'Iran respecterait le cessez-le-feu en mer, la garantie de pouvoir naviguer librement dans le détroit d'Ormuz et le lancement, sous la supervision de l'ONU, de l'opération de déblaiement du Chatt-Al-Arab, seule voie d'accès de l'Irak dans le golfe.

Les Iraniens demandaient l'évacuation préalable du territoire encore occupé par les troupes irakiennes, remettaient à plus tard la question du déblaiement du Chatt-Al-Arab et insistaient sur la reconnaissance de la validité des accords d'Alger de 1975, leur octroyant la souveraineté sur la moitié du fleuve.

M. Perez de Cuellar s'est efforcé de contourner ces difficultés en tentant, en particulier, de remettre à plus tard la question cruciale du tracé des frontières. A ses yeux, et il avait reçu en cela *« le soutien ferme et résolu »* des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la priorité consistait à sauver le cessez-le-feu, entré en vigueur le 20 août et encore précaire, en séparant les belligérants et en faisant disparaître les causes de friction potentielles, comme les tracasseries ou escarmouches en mer. *« Aplanir les divergences sur les points encore en suspens concernant le cessez-le-feu,* a-t-il dit jeudi, *est nécessaire pour commencer le retrait des troupes, procéder à l'échange des prisonniers et établir un mécanisme de négociation sur la substance, c'est-à-dire l'établissement d'une paix durable. »*

Lavage de cerveau

Face à un « problème qui remonte à des décennies, voire des siècles », selon ses propres mots, M. Perez de Cuellar s'est résigné à partir pour Lisbonne, après avoir présenté son représentant spécial, le diplomate suédois, à ses principaux interlocuteurs, les ministres des affaires étrangères d'Iran et d'Irak, MM. Ali Akhbar Velayati et Tarek Aziz.

Le scénario qui suivra est encore imprécis. Les deux ministres ont clairement signifié qu'ils étaient disposés à rester à Genève aussi longtemps que cela sera nécessaire, et l'on pense généralement qu'ils poursuivront, du moins pour un temps encore, leurs consultations avec M. Eliasson.

Le diplomate suédois connaît bien les deux pays, où il s'est rendu douze fois quand, de 1980 à 1986, il était le bras droit de l'ancien chef du gouvernement suédois Olof Palme, alors chargé par le secrétaire général de l'ONU du dossier Iran-Irak.

Par ailleurs, les prisonniers de guerre irakiens, détenus en Iran, ont été soumis à des *« pressions mentales »* semblables à des lavages de cerveau, selon un rapport de l'ONU rédigé par trois experts des Nations unies qui se sont rendus dans les camps de prisonniers des deux pays au cours de l'été. Ces experts affirment que dans chaque camp qu'ils ont visité en Iran, les prisonniers de guerre étaient dominés par des groupes de détenus irakiens ayant prêté serment d'allégeance à l'imam Khomeini. Ces détenus pro-iraniens, qui accusent désormais le président Saddam Hussein d'*« athéisme »*, *« exercent de fortes pressions sur les autres prisonniers »*, affirme le rapport.

Dans chaque camp, des *« comités culturels »* sont chargés de l'instruction religieuse et politique, qualifiée d'*« orientation spirituelle »*. *« Pour nous, cela équivaut à des pressions mentales »*, affirment les enquêteurs de l'ONU. *« Les prisonniers sont rassemblés pour des manifestations fanatiques, hystériques et parfois violentes »* au cours desquelles ils hurlent des slogans pro-khomeinistes et dénoncent tout à tour Saddam Hussein, Israël, les Etats-Unis et l'URSS. Des séances tellement brutales que les experts de l'ONU n'ont même pas pu pénétrer dans les deux camps d'Arak et de Davoudieh. – *(AFP, AP.)*

● PRÉCISION. – Dans l'article intitulé « Les énigmes de l'Airbus iranien » (*le Monde* du 6 juillet), nous avions indiqué que M. Massoud Razevi, commandant de bord à la compagnie Iran Air, avait déclaré : *« Il y a tellement de trafic aérien dans cette région* (Golfe), *que nous ne répondons jamais aux appels radio des navires de guerre américains. »* M. Razevi nous précise aujourd'hui que *« même si effectivement certains équipages ne tiennent aucun compte de ces appels, lui-même et l'ensemble de la flotte iranienne demeurent à l'écoute de tous les appels et répondent toujours à ceux qui paraissent leur être destinés, ce qui s'avère, dans la pratique, parfois extrêmement difficile compte tenu du caractère ambigu de ces appels et de l'incertitude qui en découle quant à leurs destinataires »*.

ISRAEL

Jérusalem s'inquiète du renforcement de l'armée syrienne

JERUSALEM
de notre correspondant

Israël observe avec inquiétude la montée en puissance de la machine de guerre syrienne, particulièrement dans les domaines des avions de combat, des missiles sol-sol et des armes chimiques. En présentant cette semaine la nouvelle édition du *Rapport sur l'équilibre des forces au Proche-Orient*, que publie chaque année le Centre d'études stratégiques de Jaffa, le général de réserve Aharon Levran ne cachait pas un certain pessimisme. Selon le général, qui est le responsable de la publication, *« l'avantage qualitatif »* dont dispose Israël dans le domaine des armements n'a sans doute pas été définitivement réduit mais il a perdu de son importance.

C'est notamment vrai en ce qui concerne les avions de combat. Les huit années de guerre entre l'Iran et l'Irak ont conduit les pays arabes riverains du Golfe – comme le Koweït ou l'Arabie saoudite – à considérablement moderniser leur aviation. En outre, le principal adversaire d'Israël, la Syrie, a consenti des efforts renouvelés pour muscler sa force aérienne. Elle dispose maintenant d'un escadron de *Mig-29* (une vingtaine d'appareils), qui est le chasseur le plus moderne produit par l'URSS ; elle a peut-être déjà acquis le bombardier stratégique soviétique Sukhoï Su-24, ce qui bouleversait l'équilibre régional des forces aériennes.

Le général Levran estime toutefois que les Syriens ne considèrent pas avoir encore atteint un de leurs objectifs prioritaires : la « parité » avec l'aviation israélienne. Ils compensent leur retard en renforçant leur défense antiaérienne (avec des fusées sol-air Sam-5, dont les batteries sont aujourd'hui exclusivement servies par des militaires syriens) et en développant un arsenal de missiles terre-terre capables de frapper l'« arrière » de l'ennemi, autrement dit les centres urbains de la côte israélienne.

Selon le général Levran, les forces de Damas possèdent au moins trois catégories de ces missiles terre-terre : des Frog, des Scud et des SS-21. La Syrie a réclamé en vain à l'URSS des SS-23, une arme d'une portée de 500 kilomètres (donc capable de frapper un peu partout en Israël) et d'une précision de 200 à 300 mètres. L'engin est prohibé par le traité américano-soviétique sur les FNI. C'est sans doute pour cela que la Syrie s'est tournée vers la Chine, afin d'obtenir le missile *M-9* (encore au stade du développement).

A en croire le général Levran, le danger représenté par ces armes est d'autant plus réel que les militaires syriens auraient développé des têtes chimiques. Or, dit-il, la guerre du Golfe a banalisé l'utilisation des armes chimiques et constitue, de ce point de vue, *« un précédent qui nous concerne directement »*.

Les forces conventionnelles se sont aussi accrues. De cinq divisions en 1973, la Syrie est passée à dix ; et de 1 700 chars à 4 000, dont 1 000 T-72. Dans ce domaine, cependant, Damas a dû dernièrement procéder à des coupes substantielles, tant l'effort militaire pesait sur le budget du pays. Des unités de chars ont été désarmées et d'autres transférées au corps de réserve.

Globalement, les militaires syriens estimeraient qu'ils n'ont pas atteint *« la parité stratégique »* avec Israël. Il est peu probable, conclut le rapport, que Damas prenne seul, à court terme, le risque d'une offensive contre l'Etat hébreu. En revanche, le général Levran ne veut pas exclure qu'un incident soudain entre les deux pays puisse dégénérer en conflit.

ALAIN FRACHON.

LIBYE

Kadhafi, le grand « destructeur »

Célèbre pour ses décisions à l'emporte-pièce, ses coups de tête, ses revirements spectaculaires, le colonel Kadhafi n'en a pas moins de la suite dans les idées. L'aventure tchadienne qui vit, défaites après défaites, s'enliser son armée plusieurs années durant avant qu'il ne consente à y mettre fin, avait déjà donné un aperçu de sa persévérance. Aujourd'hui, l'heure est à la destruction, la dissolution, l'abolition. Et là encore, le colonel-guide ne cesse de se surpasser.

Ce furent d'abord les prisons, que le chef de la révolution libyenne contribua lui-même, au printemps dernier, à détruire. Puis vint le tour du poste-frontière avec la Tunisie, dont il ne reste plus que les ruines. Entre-temps, le colonel Kadhafi avait personnellement liquidé toute la paperasserie de l'immigration pour illustrer sa décision de supprimer toute entrave à la liberté de circulation des Libyens.

Après quelques semaines d'un repos bien mérité, le colonel vient de s'attaquer à son armée et à sa police, dont il a annoncé, le mercredi 31 août, la prochaine dissolution pure et simple pour les remplacer par une sorte de milice populaire. Et ce, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire du coup d'Etat militaire qui le fit accéder au pouvoir. Sur sa lancée, il a également annoncé le démantèlement des agences commerciales d'Etat. Gageons qu'il aura un peu plus de mal à convaincre ses compatriotes de le suivre dans sa volonté de *« brûler le maudit dollar »*.

Y. H.

Afrique

ANGOLA

Les troupes cubaines seraient renforcées

Cuba serait en train de renforcer de façon significative ses troupes en Angola, ont déclaré jeudi 1er septembre à Washington des responsables américains qui ont tenu à garder l'anonymat. Ce renforcement pourrait donner à penser que les forces angolaises et cubaines s'apprêteraient à lancer une offensive contre les rebelles anticommunistes de l'UNITA. Selon ces sources, un navire par semaine a quitté un port cubain en août à destination de l'Angola.

Ces bateaux transporteraient des troupes, vingt-quatre avions de combat, des chars et d'autres équipements. Le nombre des soldats cubains pourrait dépasser maintenant soixante mille hommes, alors qu'on les évaluait jusqu'à présent à Washington à cinquante mille. Cet afflux de Cubains pourrait laisser croire non seulement à une offensive contre l'UNITA mais aussi contre la Namibie voisine, occupée par les Sud-Africains.

Pourtant, selon le *Washington Post*, des responsables cubains ont rencontré secrètement à Abidjan des représentants de l'UNITA à la suite de la libération par cette organisation de deux pilotes cubains dont l'avion avait été abattu en octobre en Angola.

Ces pourparlers entre les Cubains et l'UNITA permettront peut-être d'aplanir les divergences apparues lors des négociations quadripartites de Brazzaville entre les Etats-Unis, Cuba, l'Afrique du Sud et l'Angola concernant un calendrier de retrait des soldats cubains d'Angola. – *(AFP.)*

Diplomatie

La visite de M. Roland Dumas à Madrid

Français et Espagnols coordonnent leur politique européenne pour 1989

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne occupera la présidence de la Communauté européenne durant le premier semestre de 1989, la France durant le second. La coordination, dans la mesure du possible, de l'action de ces deux présidences était l'un des thèmes des entretiens que le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a eus à Madrid le jeudi 1er septembre.

M. Dumas s'est entretenu avec son homologue espagnol, M. Francisco Fernandez Ordonez, il a été reçu par le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, et a dîné avec le nouveau ministre de la culture, M. Jorge Semprun, dont il est ami de longue date. Il devait quitter Madrid vendredi, à destination de Lisbonne, où il poursuivra le *« tour du club communautaire »*, selon son expression, qu'il a entamé depuis son arrivée au Quai d'Orsay.

« Le temps d'une présidence est très court et il s'agit donc d'assurer une certaine continuité », a expliqué M. Dumas. L'entreprise semble d'autant plus aisée que les relations entre Paris et Madrid sont depuis plusieurs années au beau fixe, et que les positions diplomatiques des deux pays sont aujourd'hui assez proches.

C'est précisément au moment où l'Espagne cédera le relais communautaire à la France, en juin prochain, que le comité chargé de réfléchir aux étapes devant mener à l'union monétaire et formé lors du sommet européen de Hanovre fera connaître le résultat de ses travaux. En outre, les deux pays entendent mettre davantage l'accent, en 1989, sur les aspects sociaux de la construction européenne.

Dans le domaine de l'action diplomatique commune des Douze, l'Espagne entend accorder une importance particulière au conflit israélo-palestinien. Elle examine la possibilité de prendre une *« initiative diplomatique »* en vue de favoriser la réunion d'une conférence internationale. L'idée semble avoir été accueillie avec intérêt du côté français, où l'on fait toutefois valoir que la situation au Proche-Orient est en ce moment très fluctuante, et qu'il est encore prématuré de définir quelle pourrait être, l'an prochain, l'action des Douze dans cette région.

Sur le plan bilatéral, MM. Dumas et Fernandez Ordonez sont convenus de renforcer la collaboration politique directe entre leurs ministères, et de l'institutionnaliser. A cette fin, un *« mécanisme de consultation permanente »*, réunissant régulièrement sur des problèmes d'actualité des hauts fonctionnaires des deux pays, sera mis sur pied.

Enfin, outre la traditionnelle évocation de la collaboration entre les deux pays dans la lutte contre l'ETA (dont M. Dumas a assuré qu'elle se poursuivrait *« sans merci »*, indépendamment du récent changement de gouvernement à Paris), les deux ministres ont préparé le prochain « séminaire ministériel » bilatéral. Il aura lieu au début d'octobre dans la ville de Leon, dans le nord de la Castille, et devrait réunir huit ou neuf ministres de chaque gouvernement : un record depuis l'intauration, en 1983, de ces réunions périodiques.

THIERRY MALINIAK.

En Allemagne fédérale

Premier retrait de Pershing-II

Neuf missiles américains Pershing-II, sur les cent huit stationnés en RFA, ont été retirés, le jeudi 1er septembre, de la base de Waldheide, dans le sud-ouest du pays, conformément à l'accord américano-soviétique sur le démantèlement des missiles à portée intermédiaire (FNI) signé en décembre 1987 à Washington.

Le départ des neuf premières fusées a donné lieu à un incident avec des membres de la mission militaire soviétique qui observaient l'opération sur place. Alors que les rampes de lancement vides venaient d'être garées dans un hangar de la base, des militaires soviétiques se sont approchés des installations en voiture et ont pris des photos, malgré les injonctions des militaires américains. Aux termes du traité FNI, les membres des missions militaires n'ont pas le droit, en effet, de circuler à proximité des installations sans être accompagnés par des militaires de l'autre partie... Finalement, les Soviétiques acceptèrent de s'éloigner des hangars.

Des pacifistes ouest-allemands, présents devant la base de Waldheide, ont salué par des *« Bravo ! »* le retrait des missiles, mais ont vivement critiqué le silence des autorités américaines sur l'avenir des têtes nucléaires. Selon eux, les ogives qui ont été transportées par convoi militaire à Francfort, d'où elles doivent être expédiées vers les Etats-Unis, peuvent parfaitement être transformées et montées sur d'autres missiles non inclus dans le traité FNI. A Bonn, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand a déclaré que ce démantèlement était *« un événement important dans l'histoire de l'après-guerre »*.

Les corps des neuf fusées Pershing seront détruites dans une installation militaire aux Etats-Unis sous la surveillance d'inspecteurs soviétiques. — *(AFP.)*

M. Karpov répond aux accusations américaines sur les violations du traité ABM

Genève *(AFP)*. — En établissant un lien fondamental entre le démantèlement du radar de Krasnoïarsk et la conclusion d'un traité sur les armes stratégiques (START), les Américains ont implicitement reconnu qu'il existait un lien entre le traité sur les missiles balistiques (ABM) et les START, a déclaré jeudi 1er septembre à Genève M. Viktor Karpov. Moscou a toujours affirmé l'existence d'un tel lien pour dénoncer le programme IDS, jugé incompatible avec le traité ABM.

Le chef de la délégation soviétique aux négociations sur la révision du traité ABM n'a pas exclu que les exigences formulées la veille par les Américains (*le Monde* du 2 septembre) sur le démantèlement du radar de Krasnoïarsk ne soit qu'un *« prétexte »* pour se libérer des obligations du traité ABM et poursuivre leurs essais dans le cadre du programme de *« la guerre des étoiles »*.

M. Karpov n'a pas voulu pour autant donner dans le pessimisme à propos des négociations sur la réduction des armements stratégiques. Il a même estimé qu'un traité START *« reste possible dans les deux ou trois mois si les deux parties utilisent toutes les possibilités dont elles disposent »*, ce qui était aussi une façon de faire porter le chapeau aux Américains pour les lenteurs de cette négociation.

M. Karpov a répondu aux accusations formulées par les Américains contre Krasnoïarsk, les qualifiant d'*« appréciation non objective de l'état des choses »*. Il a rappelé les protestations de son pays contre le déploiement de stations de radars Pave Paws à antenne phasée sur le territoire américain et au-delà des frontières. Pour les Soviétiques, ces antennes ont des capacités suffisantes pour servir de base radar à la défense antimissiles, en relation avec celle de Grand Forx, et sont contraires au traité ABM.

La Cour de justice de La Haye pourrait être saisie du cas de l'expert roumain disparu

GENÈVE
de notre correspondante

La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU a continué d'exercer des pressions de plus en plus énergiques sur le gouvernement roumain pour reprendre contact avec l'un de ses membres, l'expert roumain, Dumitri Mazilu disparu depuis 1985 (*le Monde* du 16 et du 18 août). Elle a adopté le 1er septembre par seize voix contre quatre (1) et trois abstentions (2) et en l'absence des experts égyptien et algérien, une résolution priant M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, d'entreprendre de nouvelles démarches auprès du gouvernement roumain.

Ce texte insiste sur le fait que M. Mazilu, en sa qualité de rapporteur spécial de l'ONU, jouit des privilèges et immunités des Nations unies en vertu d'une convention que la Roumanie a ratifiée. Au cas où Bucarest camperait sur ses positions et où M. Mazilu ne réapparaîtrait pas, M. Perez de Cuellar est invité à porter l'affaire devant la commission des droits de l'homme, composée de délégués gouvernementaux puis devant le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) et enfin, si la *« divergence de vues »* devait continuer, devant la Cour internationale de justice de La Haye.

L. V.

(1) Les experts de Chine, Cuba, Roumanie et URSS.
(2) Les experts d'Ethiopie, Maroc et Philippines.

Le cabinet de M. Alain Decaux

Ont été nommés au cabinet de M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie, M. Jean Matthyssens, chargé de mission auprès du ministre, M. Yves Aubin de la Messuzière, directeur de cabinet, et M. Bernard Giulieri, directeur adjoint de cabinet. M. Jacques Blache est chef du cabinet, MM. Pierre Lunel et Claude Olivieri, ainsi que Mme Jeanne Modelin-Raynaud, sont conseillers techniques ; Mme Blot, chef du secrétariat particulier.

[Délégué général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, président de l'Association de gestion de la Sécurité sociale des auteurs, M. Matthyssens, né en 1920, fut notamment chargé de mission au commissariat régional de la République à Lille (1944-1946), puis expert économique d'Etat (1946-1947) avant d'être nommé secrétaire général (1947), puis délégué général (depuis 1951) de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.]

[M. Aubin de la Messuzière, né en janvier 1942, a été en poste à l'ambassade de Jordanie (1969-1970), à l'administration centrale (Afrique du Nord) (1971), au Yémen du Nord (1971-1974), à l'administration centrale (Afrique du Nord et Levant) (1975-1976), premier secrétaire en Syrie (1976-1979), au Maroc (1979-1980), détaché auprès de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad) (1981-1983), deuxième conseiller d'ambassade en Egypte (1983-1987), à l'administration centrale, chef du service des affaires francophones (depuis 1987), vice-président et représentant de la France au comité international du suivi de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de langue française.]

Asie

SINGAPOUR : les élections

M. Lee Kuan Yew prépare la relève

Des élections législatives auront lieu à Singapour, le dimanche 4 septembre. L'opposition, qui ne détient qu'un siège au Parlement, espère accroître sa représentation. Le premier ministre, M. Lee Kuan Yew, souhaite pour sa part assurer la relève de la génération au pouvoir depuis 1959.

SINGAPOUR
correspondance

Une véritable purge, voilà comment l'un des membres de la vieille garde du régime, prié par le premier ministre de faire place aux jeunes, considère la décision de M. Lee Kuan Yew de retirer des joutes électorales quatorze des pères fondateurs de la République. Après avoir ordonné, le 17 août, la dissolution du Parlement, M. Lee qualifia les prochaines élections de *« cruciales »*, *« cette fois*, ajouta-t-il, *nous allons nous battre pour faire entrer au Parlement un groupe de jeunes assez solides pour conduire Singapour au-delà de l'an 2000 »*.

Personne ne met en doute les qualifications intellectuelles de cette seconde génération de politiciens présentés par le Parti d'action populaire (PAP), au pouvoir depuis l'indépendance. Ils sont bardés de diplômes, incorruptibles et d'une moralité à toute épreuve.

Et pourtant, au cours de cette brève campagne, c'est l'opposition qui semble attirer les foules. *« Bien sûr que le vice-premier ministre Goh Chok Tong et ses amis sont les meilleurs et les plus intelligents*, nous disait un haut fonctionnaire. *Mais que savent-ils du citoyen moyen, pour qui Oxford ou Yale sont autant de lieux exotiques, mais dont les problèmes quotidiens sont d'une triste banalité. »*

Même le premier ministre, qui a fait de M. Goh Chok Tong son probable successeur, lui reproche une certaine raideur. *« Ce dont le PAP a grand besoin*, remarquait un autre officiel, *c'est d'un peu moins de cerveau et un peu plus de cœur. »*

L'opposition, aujourd'hui, c'est un homme bien seul, M. Chiam See Tong, un avocat de cinquante-trois ans. Fondateur du Parti démocrate de Singapour (SDP), il est élu député en 1984. L'autre membre de l'opposition, le secrétaire général du Parti ouvrier (WP), M. J.-B. Jeyaretnam, a perdu son siège en 1987 après avoir été condamné à un mois de prison et à une amende pour avoir fait de fausses déclarations concernant les fonds du parti.

Cette fois l'opposition, d'ordinaire fragmentée en une multitude de petites formations, a fait un effort. Le Parti ouvrier fait campagne avec le vieux Parti socialiste et le Front uni pour Singapour, et il s'est mis d'accord avec le SDP pour ne pas se faire de concurrence. On parle de cinq, voire de six sièges pour l'opposition, *« assez pour choquer profondément le PAP »*, estime l'un de nos interlocuteurs.

D'autant que l'un des candidats les plus populaires de l'opposition est l'ancien président de l'Association des avocats, M. Patrick Seow. Il avait plus d'une fois, comme juriste, critiqué les méthodes du PAP et des autorités, notamment en 1987 à l'occasion de ce qui fut baptisé le *« complot marxiste »*. En mai, vingt-deux personnes, travailleurs sociaux pour la plupart, avaient été détenues, sans procès, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure. La plupart ont été relâchées, mais l'affaire avait provoqué un réel malaise. Un an plus tard, c'est M. Patrick Seow lui-même qui a été interpellé. Il était accusé d'avoir eu des relations *« coupables »* avec un membre de l'ambassade des Etats-Unis, qui lui aurait suggéré de former une opposition crédible.

Le diplomate américain a été expulsé ; Washington, en retour, pria un diplomate singapourien de rentrer chez lui. M. Seow a été libéré en juillet, il se présente comme candidat du Parti ouvrier. Il pourrait être élu dans l'une de ces circonscriptions « restructurées » — treize en tout — qui regroupent chacune trois anciens districts électoraux. Les partis sont obligé d'y présenter une équipe de candidats dont un au moins doit appartenir à l'une des minorités, malaise ou indienne, actuellement sous-représentées au Parlement.

Un risque d'explosion

Le PAP s'était alarmé, après le scrutin de 1984, de n'avoir obtenu que 63 % des voix. Un autre glissement de quelques points serait considéré comme *« catastrophique »* par le parti au pouvoir. Sa première réaction, en 1984, avait été de faire un effort d'ouverture. Mais la crise économique de 1986 eut pour conséquence un nouveau raidissement. Toute une série de publications, de l'*Asian Wall Street Journal* à l'hebdomadaire *Time*, en passant par la *Far Easter, Economic Review* et *Asiaweek*, eurent maille à partir avec les autorités. Il y a quelques jours encore, deux journalistes étrangers se sont vu refuser l'entrée à Singapour : ils n'avaient pas ce permis de travail qu'exige la loi mais auquel personne n'avait dans le passé prêté grande attention.

La crise économique fut l'occasion pour la jeune génération de dirigeants, et parmi eux M. Goh Chok Tong et le fils de M. Lee Kwan Yen, le brigadier-général (de réserve) Lee Hsien Loong, ministre du commerce et de l'industrie, de faire la démonstration de leurs capacités. On s'attend cette année à un taux de croissance de 9 %. Tous les indicateurs économiques sont en hausse, le commerce extérieur est remonté en flèche. Raison de plus pour convoquer des élections anticipées.

Ni la majorité — parfois critiquée par ses anciens, comme l'ex-ministre Toh Chin Chye, membre fondateur du PAP, qui vient de mettre en garde contre *« une explosion si l'opposition n'est pas autorisée à représenter des vues divergentes »*, ni l'opposition ne songent à mettre en question les fondements du régime. Mais la frustration et l'agacement de la jeunesse, surtout de cette classe moyenne supérieure, souvent éduquée en Occident, se reflètent dans le succès des réunions électorales de l'opposition. On évoque le vent de libéralisation politique qui souffle sur Taïwan ou la Corée du Sud.

La grande crainte de M. Lee est d'assister un jour à la dilapidation du patrimoine prudemment accumulé au cours de vingt-cinq ans de prospérité. Il sait que, si riche soit-elle, l'île est fragile. Univers chinois dans une région malaise, pauvre en matières premières mais riche en matière grise, Singapour vit dans une aisance relativement bien partagée.

Pour le premier ministre, cette prospérité est la clé de l'unité nationale. Bientôt sans doute il se fera élire président, avec des pouvoirs étendus, surtout dans le domaine financier. Ce que doit être la fonction du président et comment l'élire sont l'un des points de conflit entre l'opposition et la majorité. L'opposition craint un président trop puissant, disposant d'un Parlement à sa dévotion. Le PAP insiste sur la nécessité de prévenir tout aventurisme financier. Le président seul aurait le droit de toucher aux réserves de l'Etat.

Entre-temps, même si la vieille garde a été priée de prendre sa retraite, le PAP *« ne laisse rien au hasard »*, comme l'a dit M. Lee, qui reste candidat à sa propre succession.

JACQUES BEKAERT.

AFGHANISTAN

L'aéroport de Kaboul violemment bombardé par la résistance

Les moudjahiddines afghans ont lancé jeudi 1er septembre une attaque massive à la roquette contre l'aéroport de Kaboul ; ce dernier avait déjà été la cible d'un bombardement samedi dernier. Une roquette est tombée sur un dépôt de munitions ; l'explosion a secoué toute la capitale, a-t-on appris de source diplomatique à Islamabad, tandis que l'aéroport aurait subi de très importants dommages. La radio officielle de Kaboul a fait état d'un incendie qui a été maîtrisé ; l'agence Tass a parlé d'un *« bombardement massif »* sur la zone où se trouvent des installations soviétiques, touchant des dépôts et causant *« des dommages à l'aviation de transport »*.

Les Etats-Unis ont d'autre part dénoncé jeudi pour la seconde fois en une semaine une *« violation »* de l'accord de Genève sur l'Afghanistan : le Pakistan accuse en effet des avions venus d'Afghanistan d'avoir bombardé un village proche de la frontière, causant la mort d'une personne et en blessant vingt-trois autres. *« C'est le cas le plus récent et le plus extrême d'intervention armée de l'Afghanistan contre l'intégrité territoriale du Pakistan »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

Enfin, le président afghan, M. Najibullah, a appelé jeudi à l'*« unité totale »* dans le camp gouvernemental. Il veut créer des détachements de *« partisans »* pour lutter contre les rebelles, transformer chaque province en *« forteresse »* et tirer les leçons de la *« tragédie »* de Kunduz, capitale provinciale occupée pendant quelques jours par les moudjahiddines et qui a été reprise avec l'aide de l'aviation soviétique. M. Najibullah a déploré que *« certains dirigeants politiques »* cherchent avant tout à *« s'emparer de postes administratifs et à acquérir des privilèges »* et *« s'efforcent de régler de vieux comptes »*. — *(Reuter, AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Birmanie

M. Maung Maung accepte la formation d'un syndicat estudiantin

Le président birman Maung Maung est intervenu jeudi 1er septembre à la radio pour accepter la formation du premier syndicat estudiantin après vingt-six ans d'interdiction. Mais il s'est refusé à toute autre concession en dépit de la poursuite des manifestations de l'opposition et de la grève générale qui a entraîné la fermeture de l'aéroport de Rangoun. Pour la première fois jeudi, des fonctionnaires du ministère de la défense ont été vus dans un cortège de manifestants.

« Je ne peux concéder plus, a dit M. Maung Maung. *Cet arrangement est la concession maximale que nous puissions faire (...). Mes collègues et moi, dont les responsabilités sont fixées par la loi, ne pouvons pas agir en violation de la Constitution. »* Le chef nominal du régime qui, selon certaines sources diplomatiques, aurait rencontré auparavant le général Ne Win, a refusé l'instauration d'un gouvernement provisoire et a appelé la population à respecter la procédure qu'il avait proposée pour des réformes : un référendum populaire pour ou contre le pluripartisme après un congrès extraordinaire du parti unique et une réunion du Parlement. — *(AFP, Reuter.)*

Burundi

Nouvelles accusations contre l'armée

« Les massacres continuent en s'étendent à tout le pays », a affirmé jeudi 1er septembre à Bruxelles M. Terence Nahimana, responsable des réfugiés hutus en Belgique. Selon lui, les affrontements du mois d'août auraient provoqué la mort d'environ 50 000 personnes.

Au terme de sa visite de deux jours en Belgique, le ministre burundais des affaires étrangères, M. Cyprien Mbonimpa a, quant à lui, accusé des *« organisations belges »* de récolter des fonds pour organiser la subversion au Burundi sous prétexte de venir en aide aux réfugiés hutus. Les autorités burundaises continuent à estimer à au moins cinq mille morts le nombre des victimes des massacres perpétrés par les hutus contre la minorité tutsi au pouvoir, mais n'ont encore donné aucun bilan de la « pacification » menée par l'armée burundaise, composée essentiellement de Tutsis.

Selon le témoignage d'un médecin ouest-allemand, les troupes de choc burundaises ont outrepassé leur rôle de rétablissement de l'ordre et tué un grand nombre de femmes et d'enfants. Le Dr Walter Schmidt, consigné à l'hôpital de Kiremba, estime que les opérations militaires ont cessé dans la région (AFP).

Ethiopie-Somalie

Rapatriement des prisonniers de guerre

Après onze ans de détention dans des conditions pour le moins pénibles, le rapatriement de la totalité des prisonniers de guerre et internés civils éthiopiens a pris fin le 1er septembre sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Un Boeing-707 avait été affrété par l'organisation humanitaire. Vingt-huit navettes entre Mogadiscio et la ville éthiopienne de Dire-Dawa ont permis de transporter deux cent quarante-cinq prisonniers somaliens dans un sens et trois mille cinq cent cinquante-trois éthiopiens et un cubain dans l'autre. Juste avant le début de ces opérations de rapatriement, tous les prisonniers avaient pu s'entretenir sans témoins avec les délégués du CICR et sont revenus par conséquent de leur plein gré dans leurs pays respectifs. — *(Corresp.)*

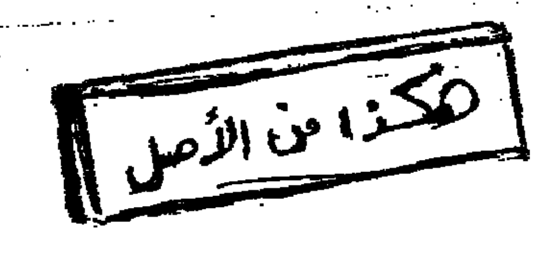
Vietnam

5 000 prisonniers libérés à l'occasion de la fête nationale

Hanoï a annoncé la libération, à l'occasion de la fête nationale du 2 septembre, de 5 083 prisonniers, dont 30 anciens officiers et fonctionnaires du régime de Saïgon. Une remise de peine a été accordée à 9 657 autres détenus. Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, il ne resterait plus qu'*« une centaine »* d'anciens collaborateurs du régime sudiste renversé en 1975 dans des camps de rééducation. Le porte-parole n'a toutefois fourni aucune précision sur le nom des personnes libérées ni sur celui des personnes encore détenues ou sur leur lieu de détention.

Il s'agit de la troisième amnistie en l'espace d'un an : en septembre 1987, 6 700 prisonniers avaient été libérés, dont 480 *« collaborateurs »* de l'ancien régime, puis, en février dernier, 6 406 (dont 1 014 politiques). Selon le ministre de l'intérieur de Hanoï, M. Mai Chi Tho, 500 000 personnes, dont 100 000 officiers, avaient été arrêtées en 1975 après la chute de Saïgon.

D'autre part, trois délégations américaines sont attendues prochainement à Hanoï : quatre membres du Congrès arriveront dans la capitale vietnamienne le 4 septembre, suivis d'experts des problèmes humanitaires, puis de responsables du dossier des soldats américains disparus pendant la guerre, ou MIA. — *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Politique

La difficile rentrée de l'opposition

« L'ouverture suppose que ceux qui la proposent aient en face d'eux une force qui soit homogène, autonome et responsable, et non pas une poussière de groupuscules, de ludions agités et de personnages hardis dans la parole, qui courent vers le Rubicon mais s'arrêtent au bord pour y pêcher », a déclaré M. Raymond Barre le jeudi 1er septembre à *Loctudy* (Finistère) devant les jeunes démocrates-sociaux. Cette force doit être considérée non pas comme un *« appoint »* ou une *« force charnière »*, mais comme une *« force de gouvernement »*. L'ouverture, remarque-t-il, c'est l'affaire du président de la République car *« c'est lui qui fixe les grandes orientations autour desquelles s'organise une majorité présidentielle qui trouve ensuite sa représentation parlementaire »*.

La veille, les déclarations de M. Barre à *Paris Match* dans lesquelles l'ancien premier ministre exprimait son accord avec les orientations de M. Mitterrand qui, selon lui, correspondent *« à ce qui est nécessaire à la France »* avaient provoqué une riposte très vive du RPR. M. Alain Juppé, secrétaire général de ce mouvement, avait affirmé que la *« conversion »* de M. Barre tient du *« retournement de veste »*. Il l'explique par un *« désir de revanche »*.

M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, proche de M. Charles Pasqua, affirme, pour le regretter, que *« l'installation dans les deux ans d'un tandem Mitterrand-Barre à la tête de l'État correspond à la logique profonde adoptée par les deux hommes »*. Dans une interview à *l'Express* daté du 2 septembre, M. Devedjian ajoute : *« M. François Mitterrand sait qu'il ne réussira pas l'ouverture en se contentant de l'appui de quelques transfuges. Il saura payer plus cher. »* Le 28 août, dans *le Journal du Dimanche*, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, avait lui aussi émis le pronostic selon lequel M. Barre pourrait succéder à M. Rocard à Matignon.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, remarque pour sa part que M. Barre *« est dans l'opposition »*, mais que ses propos traduisent une certaine *« rupture affective »* avec une partie de l'opposition. Il admet la *« démarche indépendante »* de l'ancien premier ministre, mais ne se rallie pas entièrement à lui, puisqu'il garde, pour sa part, sa *« capacité de jugement et d'autonomie »*.

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, s'est félicité des propos tenus par M. Barre qui, a-t-il dit à RTL, *« parle très bien de l'ouverture »*. *« Voilà quelqu'un qui s'exprime clairement, sans confusion »*, a-t-il ajouté en remarquant qu'il est possible de *« dialoguer »* avec lui.

Le remodelage de la droite

« Les lendemains de défaite sont toujours difficiles. » Appartenant à une génération qui a dû attendre un quart de siècle avant d'accéder aux responsabilités, Pierre Mauroy sait de quoi il parle. Le constat qu'il dresse de l'état de la droite justifie qu'on parle de *« confusion »*. Car si l'élection présidentielle a entraîné la réélection de François Mitterrand et le retour aux affaires des socialistes, le principal bouleversement qu'elle a introduit dans la vie politique française touche l'opposition, dont le nécessaire remodelage a peine à s'esquisser.

De tous les mouvements qui composent la droite, le RPR est certainement le plus touché. Les chiraquiens ont en effet enchaîné une impressionnante série de trois défaites : celle du premier tour, du fait de l'incapacité de leur candidat à franchir la barre des 20 % ; celle, plus attendue mais tout aussi nette, du second tour, face à M. Mitterrand ; celle enfin des législatives, qui ont vu le RPR devancé par l'ensemble de l'UDF. Voilà donc aujourd'hui un parti qui n'a plus grand-chose à dire, comme le soulignait dans nos colonnes le vice-président de son groupe parlementaire, Etienne Pinte, fermé sur lui-même, menacé de connaître le sort du PCF, selon Patrick Devedjian, et qui ne paraît être à l'écoute ni du pays ni de ceux des siens qui voudraient le « rénover ». Enfin se trouve à sa tête un homme sans avenir assuré : après l'élection présidentielle de 1981, il lui fut facile de faire marcher ses troupes en affirmant que la prochaine guerre serait la bonne ; cette fois, malgré les proclamations d'Alain Juppé, qui désigne dès maintenant M. Chirac comme *« le meilleur présidentiable »*, personne ne peut avoir le sentiment d'une marche en avant. Après avoir successivement dirigé *de facto* l'opposition et *de jure* le gouvernement, M. Chirac n'a jamais gagné que deux points en sept ans (1). Il va lui falloir désormais, et sans tarder, relégitimer son leadership sur son propre mouvement.

Ce dernier, même si cela est moins apparent, est toujours sous la menace de la concurrence d'un Front national désormais en lisière de la droite. Pour l'extrême droite, la déception est venue de son incapacité à tirer un profit législatif du succès de Jean-Marie Le Pen. En outre, la réélection de François Mitterrand n'a pas provoqué le mouvement espéré : il n'y a pas, pour l'heure, de réaction d'exaspération d'une partie de l'opinion susceptible de gonfler les voiles du FN, et de faire de celui-ci le premier parti de la droite. Tout au plus peut-il espérer, dans ces conditions, obtenir du RPR et de l'UDF que la porte des conseils municipaux lui soit entrouverte en mars 1989.

Du côté du PR, hormis les attaques de M. Madelin contre M. Barre, l'heure est plutôt à la discrétion : M. François Léotard, qui n'a qu'une idée en tête — l'élection présidentielle —, n'est pas sorti de son expérience gouvernementale avec une image d'homme d'Etat, pas plus qu'il n'a renforcé son profil de « présidentiable ». Enfin, une tactique désastreuse parce que ambiguë à l'égard de M. Barre pendant la campagne électorale le prive des moyens de peser, aujourd'hui, sur l'événement.

Restent le centre, qui est sans doute plus enclin à « pêcher » dans le Rubicon qu'à le « franchir », et son ex-chef de file, Raymond Barre. Superbe, certes, dans la défaite électorale, celui-ci est menacé, comme il le dit lui-même, de « marginalisation » et il paraît bien seul : n'est-ce pas Pierre Méhaignerie lui-même qui affirme : *« Lui c'est lui, nous c'est nous ! »* ?

Cette situation, à l'évidence, met fortement en valeur M. Giscard d'Estaing. Lui a su prendre le contrôle de l'UDF. Profitant de la faiblesse actuelle de Jacques Chirac et des hypothèques qui pèsent sur Raymond Barre, cherchant à occuper le plus large terrain possible, l'ancien président fait figure, aux yeux de ceux qui déjà, comme en 1981, spéculent sur une éventuelle interruption du septennat, de seul rassembleur possible pour toutes les droites.

L'obstacle du centre

Rien cependant n'est joué, et le nouveau président de l'UDF est loin d'avoir partie gagnée. Le premier obstacle qu'il rencontre se situe au centre : outre l'ingouvernabilité traditionnelle de l'UDF, il lui faut, en effet, compter avec la logique d'autonomie qui a présidé à la création d'un groupe centriste à l'Assemblée nationale et celle, d'indépendance, qui inspire le projet barriste de constitution d'une *« force de gouvernement »*, *« libérale, sociale et européenne »*. Celle-là porte en germe l'éclatement de l'UDF, aux dépens de M. Giscard d'Estaing, au profit de M. Barre. Le second obstacle tient toujours à l'opinion : celle-ci veut-elle vraiment d'un retour de Giscard ? Ne privilégie-t-elle pas plutôt le renouvellement, et ceux qui l'incarnent, comme en témoigne le récent baromètre de la SOFRES ? La chute qu'enregistre l'ancien président traduit sans doute le fait qu'il a imprudemment renoncé à peaufiner une image de *« sage de l'union »*, pour replonger dans la cuisine partisane.

Au-delà des problèmes de personnes, le principal facteur de la recomposition de la droite reste la présence d'un fort courant d'extrême droite. Le calcul le plus couramment entendu à droite est qu'il suffit de faire entrer en douceur et si possible sans bruit le Front national dans les majorités municipales. Ses représentants une fois élus, le FN serait alors banalisé, et Jean-Marie Le Pen placé dans l'impossibilité de faire respecter des mots d'ordre maximalistes. Ce raisonnement est peut-être à courte vue : le président du FN peut par tel ou tel dérapage rappeler à l'opinion que son mouvement est infréquentable ; les centristes peuvent avoir un jour le courage de dire non.

A première vue, le remodelage de la droite paraît s'ordonner autour du leadership retrouvé de M. Giscard d'Estaing sur une opposition qui irait du centre à l'extrême droite. Une telle prééminence — si tant est qu'elle se confirme — ne paraît guère durable, pas plus que de tels contours, ne semblent tenables. M. Chirac peut resurgir, comme le croit M. Mitterrand, et M. Barre réussir. Ce dernier voit peut-être plus juste lorsqu'il pense que l'alliance avec le Front national priverait la droite pour longtemps de toute perspective de pouvoir.

J.-M. COLOMBANI.

(1) Après avoir obtenu, le 26 avril 1981, au premier tour de scrutin, 17,99 %, M. Chirac a recueilli, le 24 avril 1988, 19,94 % des suffrages exprimés.

M. Barre veut constituer une « force de gouvernement » capable de réussir une coalition avec les socialistes

LOCTUDY
de notre envoyé spécial

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. A l'origine, depuis trois mois, de bien des controverses, dépassé par les vraies ou fausses confidences qu'on lui prête sans cesse, soupçonné de traîtrise par une bonne partie de l'opposition, observé à la jumelle par les socialistes aux petits soins avec lui, M. Raymond Barre se devait de profiter de cette rentrée politique pour tenter, pour la bonne compréhension de tous, de redéfinir sa position, il est vrai singulière, sur l'échiquier politique. Il l'a fait à sa façon, sans détour et sans excessives considérations partisanes. En deux temps, deux mouvements, dans un long entretien à *Paris-Match* (*le Monde* du 2 septembre) et par son intervention, le jeudi 2 septembre, devant les Jeunes démocrates-sociaux réunis en université d'été dans le Finistère, à Loctudy.

Devant ces jeunes centristes, qui tenaient, en le conviant — pour la dixième fois consécutive, — à lui exprimer, selon les mots de leur président, M. Eric Azières, *« leur fidélité, leur loyauté et leur amitié »*, l'ancien premier ministre a pu étayer utilement, voire compléter, les propos tenus dans *Paris-Match*. Ces jeunes, s'ils pouvaient encore en douter, auront eu d'abord la confirmation que leur invité n'avait nullement l'intention de se transformer en préretraité de la politique. *« Je compte sur vous »*, leur avait-il lancé l'an dernier, avant d'aborder les premiers mètres de sa campagne présidentielle. *« Vous pourrez toujours compter sur moi »*, leur a-t-il retourné cette fois.

Devant ces jeunes, M. Barre n'a pas manqué de tirer plus en détail les leçons de la campagne présidentielle de mai dernier, ne serait-ce que pour relever perfidement le *« contraste »* entre le comportement, selon lui en tous points exemplaires, du CDS *« et les prudences calculées, les jeux multiples sur divers tableaux, les organisations de l'ombre, les stratégies dans l'ombre de l'échec »*, entretenus par d'autres, qu'il n'a pas cités, ce qui — à en juger par les sourires entendus de son auditoire — aurait été parfaitement superflu.

L'analyse de M. Barre sur ce point n'a guère varié. A l'entendre, M. Valéry Giscard d'Estaing a tort. *« Il ne suffit pas de dire*, a-t-il objecté, *qu'un seul candidat aurait été mieux que deux candidats ; les conditions de la campagne menée en 1988 n'ont rien à voir avec ce qui s'était passé en 1981, notamment entre le premier et le second tour. »* Il le maintient ; la majorité sortante a commis deux erreurs. Celle *« de remettre en question la primauté de la fonction présidentielle »* en s'engageant dans l'expérience de la cohabitation ; celle aussi de n'avoir pas su donner *« une tonalité humaine »* à sa politique économique. Pour la première fois tout de même, M. Barre a admis qu'il avait, dans cet échec, *« une part de responsabilité »* et qu'il *« l'assumait »*. Un aveu public qu'apparemment les centristes ont eu plaisir à entendre.

Mais la leçon majeure que l'ancien premier ministre tire du double rendez-vous du printemps des élections présidentielle et législatives, c'est que la scène politique connaît, selon lui, *« une évolution en profondeur dans les comportements et les mentalités »*, que 1988 représente véritablement *« un tournant »*, qui impose d'échapper *« aux comportements de répétition du passé »*, ainsi qu'*« aux objectifs de restauration, quels qu'ils soient »*. Dès lors, il s'agit, selon lui, d'épouser ce mouvement, de répondre à l'attente profonde des Français, autrement dit, pour prendre les mots à la mode, il importe d'être « ouvert à l'ouverture ». Bien que fidèle à ses vieux réflexes, il a cru bon de plaisanter sur ce mot d'ouverture, *« qui agite les passions microcosmiques et donne des vapeurs aux médias »*.

« Groupuscules et ludions »

M. Barre a longuement disserté sur le sujet, pour rappeler d'abord que *« c'était une affaire à long terme »*. Ensuite, que *« cette ouverture ne pouvait se concevoir comme un ralliement, ni comme un reniement, mais comme une acceptation de travailler ensemble, sur des objectifs clairs et un programme précis »*. Que, sous la Ve République, c'était exclusivement *« l'affaire du président de la République »*. Et que, enfin, cette ouverture ne pouvait efficacement s'opérer que si les socialistes trouvaient devant eux une force centriste *« homogène, autonome et responsable »*. *« Et non pas*, a-t-il encore ironisé, *une poussière de groupuscules, des ludions agités et des personnes hardies dans la parole, qui courent vers le Rubicon mais qui s'arrêtent au bord du Rubicon pour y pêcher. »*

Croyant, sur le coup, être compris dans le lot, les centristes se sont gratté la tête. L'explication de texte, recueillie directement auprès de son auteur, permit, après moult interprétations, de conclure que, sous ce mot de *« ludion »*, employé naguère à l'endroit du général de Gaulle par l'ancêtre MRP, Georges Bidault, étaient rangés cette fois les giscardiens et leurs affidés. Les oreilles de ceux-ci purent encore siffler lorsque M. Barre exhorta avec force les centriste *« à se battre avec leur drapeau »* et *« non pas, selon une mode qui se répand de plus en plus, de chercher des sigles pour présenter des candidats qui sont politiquement asexués »*.

« Les affaires ne vont pas mal »

L'URC et l'UDF ainsi prestement rangées au grenier de l'histoire, l'ancien premier ministre — ce qui est nouveau — a abandonné son modèle de groupe charnière libéral allemand, pour parler cette fois de la constitution d'une véritable *« force de gouvernement »* placée au centre. On a cru comprendre, par son invite pressante aux centristes à aller de l'avant, qu'il souhaitait que l'affaire soit rondement menée. Il devrait être un peu plus précis encore dans quelques semaines. Les élections cantonales et le référendum sur la Nouvelle-Calédonie passés, M. Barre va s'employer à expliquer dans le détail ce qu'il entend faire avec la convention libérale, sociale et européenne que ses amis sont en train actuellement d'édifier en coulisse. Sur le modèle des clubs giscardiens Perspectives et réalités, cette nouvelle structure est destinée, selon ses promoteurs, à s'emboîter dans un grand mouvement centriste, qui pourrait avoir comme axe le CDS. Invité le 7 novembre de « L'heure de vérité », M. Barre pourrait, ce jour-là, lever définitivement le voile sur son projet.

Ses deux sorties médiatiques de cette semaine prouvent que l'ancien premier ministre entend, à la lettre, respecter les règles d'une opposition *« constructive et vigilante »* : apprécier, comme il se doit, ce que le gouvernement fait de bien ; relever sans concessions ce qu'il fait de moins bien. Bons points pour les accords de la Nouvelle-Calédonie. Aucune réticence sur le référendum. Mauvais point pour l'impôt sur les grandes fortunes. Avertissement sur le chapitre, qui lui tient tant à cœur, de l'Etat impartial. Les mouvements dans la haute magistrature l'inquiètent. Vigilance sur la politique économique. *« Les affaires ne vont pas mal »*, admet-il, mais les entreprises restent, selon lui, vulnérables. *« Le gel des privatisations »* est une erreur. A ce bilan, M. Barre a ajouté, jeudi, son point de vue sur les efforts en matière d'éducation de M. Lionel Jospin. *« On met de l'argent dans l'éducation nationale et les universités ; c'est très bien. On revalorise la fonction des enseignants ; c'était indispensable. Mais mettre de l'argent sans toucher aux structures, sans rechercher une plus grande autonomie des établissements, c'est peut-être gaspiller inutilement de l'argent. »*

« Libre et responsable », tel était le slogan barriste de la campagne présidentielle. Libre ? On peut convenir que, sur ce point, M. Barre affiche une belle constance. Responsable ? Ses deux interventions de cette semaine n'éloigneront sans doute pas les interprétations diverses. Redoutant, il faut bien le dire, cette prestation devant leurs jeunes, les dirigeants du CDS étaient quelque peu soulagés, jeudi soir. La sérénité de M. Barre faisait, selon eux, plaisir à voir et à entendre. Même si, en privé, leur président, M. Pierre Méhaignerie, jugeait que l'ancien candidat devrait désormais se dispenser de ressasser le passé, de répandre avec délectation cet insoutenable parfum de revanche. Cependant, le fait que M. Barre ait laissé entendre que ses projets n'interféreraient pas avec leur ambition de muscler leur mouvement les a, semble-t-il, grandement rasséréné. En revanche, si certains en doutaient encore, tout semble irrémédiablement consommé entre M. Barre et M. Giscard d'Estaing.

Les positions des deux hommes divergent radicalement. A Avoriaz, au début de la semaine, le président de l'UDF a plaidé fortement pour une opposition resserrée dans un seul mouvement libéral et centriste, susceptible de préparer l'alternance au socialisme. M. Barre est pour l'émergence d'une grande force centriste, délestée des conservateurs, prête à se coaliser avec les socialistes *sur un programme*. Deux hommes, deux analyses de la situation politique, deux paris : en fait, toutes les conditions du divorce sont réunies.

DANIEL CARTON.

M. Juppé reproche à M. Séguin d'être animé par «l'appétit individuel»

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, répond, dans une interview au *Nouvel Observateur* daté du 2 septembre, aux rénovateurs-contestataires de son mouvement et singulièrement à M. Philippe Séguin. *« Je l'ai vu voter avec tous les autres la motion du comité central du RPR de juillet qui se termine par un paragraphe de soutien et de confiance à Jacques Chirac non seulement pour le passé mais aussi pour l'avenir. Alors on ne peut pas empêcher tel ou tel de se dire qu'au prochain tour il ferait lui-même un très bon candidat à l'élection présidentielle. Mais cela relève de l'appétit individuel et ne m'intéresse pas beaucoup (...) Qu'il y ait diverses sensibilités cela ne me gêne pas du tout. Mais les organiser en courants ayant chacun son chef avec la même lutte pour le pouvoir que celle qui existe au Parti socialiste, ce serait un manque d'imagination désolant. »* M. Juppé estime d'autre part que M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, fait du *« Juppéisme »* lorqu'il obtient l'entrée de M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat de M. Fabius, dans son équipe pour les élections cantonales du 25 septembre et du 2 octobre.

M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, proche de M. Pasqua, déclare pour sa part, dans une interview à *l'Express* du 2 septembre que le parti auquel il appartient doit procéder à un *« véritable aggiornamento »* sinon, le destin du RPR *« pourrait ressembler à celui du PC »* car, ajoute-t-il, cette formation *« s'enfermerait dans un bunker et n'échapperait pas à la marginalisation »*.

Selon la SOFRES

Confiance élevée et stable pour MM. Mitterrand et Rocard

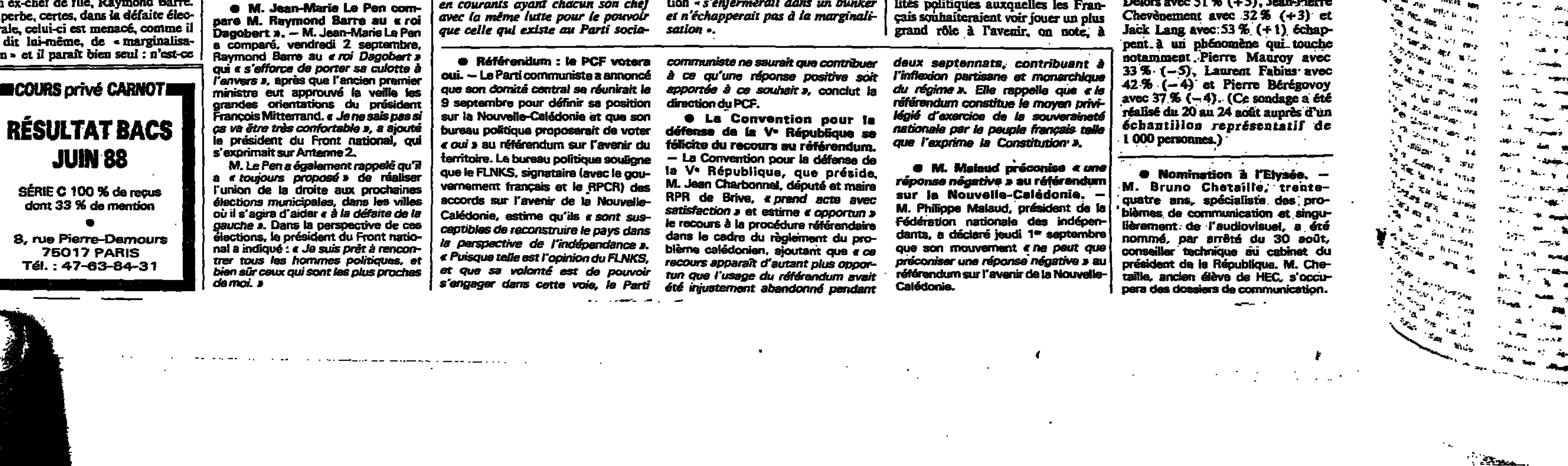
M. François Mitterrand bénéficie de la confiance de 62 % des Français, tandis que 60 % expriment la même opinion à l'égard du premier ministre Michel Rocard, selon le baromètre mensuel SOFRES publié par le *Figaro Magazine*.

Les cotes de confiance de MM. Mitterrand et Rocard restent pratiquement stables par rapport au mois précédent, où elles étaient respectivement de 63 % et 61 %. 34 % des personnes interrogées (+1) et 30 % (+2) n'accordent pas leur confiance au premier ministre.

En ce qui concerne les personnalités politiques auxquelles les Français souhaiteraient voir jouer un plus grand rôle à l'avenir, on note, à droite comme à gauche, une baisse quasi générale des cotes de popularité.

Dans l'opposition, Valéry Giscard d'Estaing avec 40 % chute de 6 points, Simone Veil avec 50 % (–4), Raymond Barre avec 49 % (–4) et François Léotard avec 41 % (–4), Jacques Chirac avec 35 % (–2). Seuls Philippe Séguin avec 33 % (+4) et Edouard Balladur avec 32 % (+2) progressent. Jean-Marie Le Pen reste stable.

Dans la majorité, seuls Jacques Delors avec 51 % (+5), Jean-Pierre Chevènement avec 32 % (+3) et Jack Lang avec 53 % (+1) échappent à un phénomène qui touche notamment Pierre Mauroy avec 33 % (–5), Laurent Fabius avec 42 % (–4) et Pierre Bérégovoy avec 37 % (–4). (Ce sondage a été réalisé du 20 au 24 août auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.)



● **M. Jean-Marie Le Pen compare M. Raymond Barre au « roi Dagobert ».** — M. Jean-Marie Le Pen a comparé, vendredi 2 septembre, Raymond Barre au *« roi Dagobert »* qui *« s'efforce de porter sa culotte à l'envers »*, après que l'ancien premier ministre eut approuvé la veille les grandes orientations du président François Mitterrand. *« Je ne sais pas si ça va être très confortable »*, a ajouté le président du Front national, qui s'exprimait sur Antenne 2.

M. Le Pen a également rappelé qu'il a *« toujours proposé »* de réaliser l'union de la droite aux prochaines *élections municipales*, dans les villes où il s'agira d'aider *« à la défaite de la gauche »*. Dans la perspective de ces élections, le président du Front national a indiqué : *« Je suis prêt à rencontrer tous les hommes politiques, et bien sûr ceux qui sont les plus proches de moi. »*

● **Référendum : le PCF votera oui.** — Le Parti communiste a annoncé *que son comité central se réunirait* le 9 septembre pour définir sa position sur la Nouvelle-Calédonie et que son bureau politique proposerait de voter *« oui »* au référendum sur l'avenir du territoire. Le bureau politique souligne que le FLNKS, signataire (avec le gouvernement français et le RPCR) des accords sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, estime qu'ils *« sont susceptibles de reconstruire le pays dans la perspective de l'indépendance »*. *« Puisque telle est l'opinion du FLNKS, et que sa volonté est de pouvoir s'engager dans cette voie, le Parti communiste ne saurait que contribuer à ce qu'une réponse positive soit apportée à ce souhait »*, conclut la direction du PCF.

● **La Convention pour la défense de la Ve République se félicite du recours au référendum.** — La Convention pour la défense de la Ve République, que préside M. Jean Charbonnel, député et maire RPR de Brive, *« prend acte avec satisfaction »* et estime *« opportun »* le recours à la procédure référendaire dans le cadre du règlement du problème calédonien, ajoutant que *« ce recours apparaît d'autant plus opportun que l'usage du référendum avait été injustement abandonné pendant deux septennats, contribuant à l'inflexion partisane et monarchique du régime »*. Elle rappelle que *« le référendum constitue le moyen privilégié d'exercice de la souveraineté nationale par le peuple français telle que l'exprime la Constitution »*.

● **M. Malaud préconise *« une réponse négative »* au référendum sur la Nouvelle-Calédonie.** — M. Philippe Malaud, président de la Fédération nationale des indépendants, a déclaré jeudi 1er septembre que son mouvement *« ne peut que préconiser une réponse négative »* au référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

● **Nomination à l'Elysée.** — M. Bruno Chetaille, trente-quatre ans, spécialiste des problèmes de communication et singulièrement de l'audiovisuel, a été nommé, par arrêté du 30 août, conseiller technique au cabinet du président de la République. M. Chetaille, ancien élève de HEC, s'occupera des dossiers de communication.

Politique

Devant les jeunes rocardiens réunis en université d'été

M. Fabius assure le premier ministre de son soutien

Les jeunes rocardiens regroupés au sein des clubs Forum réunissent leur quatrième université d'été du 1er au 4 septembre à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Les membres des clubs Forum qui étaient l'été dernier partisans inconditionnels de la candidature de M. Michel Rocard à l'élection présidentielle se sentent bien dans la gauche et le PS, a affirmé leur président, M. Manuel Valls. Les jeunes rocardiens ont reçu notamment jeudi MM. Jacques Delors, Laurent Fabius et Brice Lalonde.

VITROLLES
de notre envoyé spécial

« Je soutiens et je soutiendrai Michel Rocard et ceux qui espèrent qu'il en sera autrement en seront pour leurs frais ! » M. Laurent Fabius est allé droit à l'essentiel. Invité depuis longtemps à venir s'exprimer devant les jeunes rocardiens, il se savait particulièrement attendu depuis quelques semaines. Depuis que, dans un entretien avec *le Monde*, il avait, tout en portant un jugement *« positif »* sur l'action du gouvernement Rocard, regretté l'absence d'un *« grand dessein »*. Le président de l'Assemblée nationale savait probablement que, dûment chapitrés par leurs dirigeants, les jeunes rocardiens lui réserveraient, sans rancune apparente, un accueil *« chaleureux, cordial, sans arrière-pensées »* comme l'a dit leur président, M. Valls. Ce n'était pas une raison pour faire languir son auditoire. En quatre minutes et demie dont quarante secondes finales décisives, tout était dit.

L'ancien premier ministre a raconté sur un ton mi-plaisant mi-sérieux sa version d'une *« anecdote en quatre actes »*. Il a précisé que, après la parution de l'entretien incriminé, il a téléphoné à M. Michel Rocard qui a trouvé — dit M. Fabius — son article *« très bon »* et a assuré à son ancien adversaire du congrès de Metz de 1979 qu'il aurait pu signer ce texte *« des deux mains »*.

Quant aux conclusions de l'épisode, M. Fabius en tire trois. La première prend la forme d'une boutade : *« Il faut se méfier du mistralou politique du mois d'août »*. La deuxième prend la forme d'une explication de texte : *« Les pays qui gagnent sont ceux qui savent le mieux mobiliser leurs citoyens autour de quelque grandes orientations. Ce n'est pas simplement l'affaire d'un gouvernement. C'est l'affaire de la société dans son entier — société civile, société politique — et cette tâche, elle est devant nous »*. La troisième, déjà citée, aura probablement été appréciée à sa juste valeur par l'actuel premier ministre.

La *« guerre des prétendants »* en effet qui pourrait un jour opposer MM. Rocard, Fabius et Jospin, et compliquer, si elle s'ouvre tôt, la tâche de l'actuel premier ministre, n'est pas encore déclarée, au-delà de quelques escarmouches qui valent sans doute préparation de terrain. L'entourage de M. Rocard se plaît à souligner que le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, se fait remarquer dans le travail gouvernemental par sa loyauté et son comportement *« régulier »* à l'égard du premier ministre. Quant à l'entourage de M. Fabius, il précise que, du point de vue même de sa propre situation, ce dernier n'a pas intérêt à mettre M. Rocard en difficulté. En somme, auréolé du succès de sa *« méthode »* en Nouvelle-Calédonie, le premier ministre pourra s'attaquer aux difficultés de la rentrée, sans crainte pour le moment que ne sortent certains poignards dans son propre camp...

Trois risques majeurs

Une fois évacuée en douceur l'affaire du *« grand dessein »* M. Fabius a livré à ses jeunes auditeurs les réflexions que lui inspire la tâche qui attend le gouvernement. Le député de Seine-Maritime a distingué trois grandes orientations assorties chacune d'un risque majeur.

Première orientation : assurer *« le progrès économique, social et éducatif »*. Premier risque *« épouvantable »* : que le chômage, qui a été, pendant la décennie 80, un *« mal européen »*, devienne un *« mal français »*. M. Fabius a affirmé qu'à partir de 1990 *« si rien d'autre ne bouge »* la France — à l'inverse de ses partenaires européens — connaîtra, du seul fait de son évolution démographique, un taux de chômage *« au-delà de 15 % »* de la population active. C'est pourquoi *« l'obsession »* du gouvernement doit être *« d'inverser la tendance »* de la courbe d'emploi.

Deuxième orientation : *« L'approfondissement de la démocratie. »* La *« marche en avant »* doit reprendre après la pause forcée, selon M. Fabius, de 1986 à 1988. Risque : *« L'extrême droite et sa pression. »* Le président de l'Assemblée nationale ne croit pas que l'extrême droite soit en recul car les alliances conclues avec elle par la droite classique constituent *« une formidable et terrible victoire »* de M. Jean-Marie Le Pen. *« Le danger n'est donc pas du tout écarté »*, soutient M. Fabius qui juge que les socialistes n'ont pas été *« assez actifs »* contre M. Le Pen, et souhaite que le PS puisse devenir à la fois un *« parti gestionnaire »* et un *« parti tribunicien »*.

Troisième orientation : *« Le renforcement de la construction européenne. »* Troisième risque : que ce renforcement *« ne se retourne comme un boomerang et qu'on commence à faire de l'Europe le bouc émissaire de nos difficultés nationales »*. M. Fabius a peur de voir apparaître l'esquisse de cette dérive sur le terrain social et cite en particulier les écrits de MM. Edmond Maire et André Bergeron. Il convient donc, selon l'ancien premier ministre, de montrer que les difficultés de la France seraient pires sans l'Europe et non l'inverse, tout en poussant l'Europe à changer dans un sens favorable à la France. Et M. Fabius s'interroge : *« Nous demandons — affirme-t-il — à la RFA une croissance plus forte pour relancer son emploi. Mais, si elle n'a même pas besoin de cela, comment la convaincre ? »*.

Le matin même, M. Delors, président de la Commission des Communautés européennes, avait lui aussi expliqué la nécessité européenne — car le choix n'est plus qu'entre *« la survie et le déclin »* — sans pour autant attendre le 1er janvier 1993 comme un *« sapin de Noël »*. Si l'Europe ne réagit pas, a prévenu M. Delors, à terme *« tous les téléviseurs seront japonais, les programmes américains et les téléspectateurs européens »*. Le président de la Commission juge que *« la France n'a rien à craindre de l'Europe »* mais elle doit *« renforcer l'échelon régional »* de la décentralisation notamment face aux Allemands. M. Delors observe que, depuis la loi sur le cumul des mandats, les hommes politiques importants ont tous abandonné les conseils régionaux pour se replier sur les conseils généraux car *« le conseil général, c'est l'argent, c'est la puissance, mais c'est la France de papa »*. L'ancien ministre des finances pense que M. Rocard a *« la volonté »* de changer cela.

M. Michel Sapin, député rocardien des Hauts-de-Seine, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a introduit les débats des tables rondes de l'après-midi (« environnement et politique ; la démocratie dans l'entreprise ; les fonctionnaires : fonction publique, service public ; les exclus ») en se demandant *« pourquoi et comment investir dans l'intelligence politique »*. M. Sapin a jugé que le mot *« ouverture »*, — *« vicié »* et *« galvaudé »*, — a *« un sens aujourd'hui péjoratif, qui nous a fait critiquer, nous, aussi bien sur notre droite que sur notre gauche »*. Il propose de se saisir de ce mot qui est *« sur la tête, pour le remettre sur ses pieds »* et de l'appliquer à une attitude d'*« intelligence politique »*.

M. Sapin, qui s'exprimait avant l'arrivée de M. Fabius, a aussi fait allusion aux interrogations de l'ancien premier ministre sur le *« grand dessein »* du gouvernement pour juger que la gauche au pouvoir doit savoir surmonter la *« contradiction apparente entre la politique du quotidien et une nécessaire vision d'ensemble »*. Bref, montrer sa *« capacité de transformer la vie des gens tout en ayant un grand dessein »*. Les jeunes rocardiens, œcuméniques, ont applaudi aussi bien M. Sapin que M. Fabius, même si, sans doute, ils n'en pensent pas moins...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La lutte contre la fraude électorale

M. Joxe tente de limiter l'usage du vote par procuration en Corse

« J'ai la responsabilité d'organiser des élections sincères », avait affirmé, le 21 juillet à Ajaccio, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui s'adressait aux élus du conseil régional, s'interrogeant sur *« l'ampleur tout à fait exceptionnelle »* du vote par procuration en Corse. Aussi, le *Journal officiel* du 28 août a publié un décret *« fixant les justifications à produire pour les électeurs susceptibles d'être admis à voter par procuration au titre de l'article L-71 du code électoral »*.

Cet article concerne outre les électeurs qui sont empêchés pour raisons médicales ou professionnelles, ceux qui *« ont leur résidence et exercent leur activité professionnelle hors du département où se trouve leur commune d'inscription ainsi que leur conjoint »*. Le décret précise que ceux qui appartiennent à cette dernière catégorie devront produire non seulement les attestations justifiant de leur commune de résidence, mais également celles de *« leur non-inscription sur la liste électorale de cette commune ainsi que du lieu où s'exerce leur activité professionnelle »*. Les intéressés devront, de surcroît, montrer leur carte électorale et celle de leur mandataire.

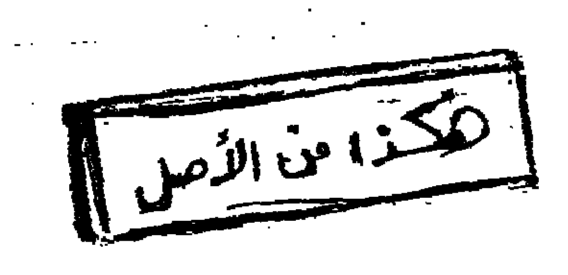
Cette décision s'accompagne, comme l'avait annoncé M. Joxe lors de son voyage dans l'île, d'une révision des listes électorales. En croisant celles, enfin informatisées, des deux départements corses avec celles de l'ensemble du territoire établies par l'INSEE, le ministère de l'intérieur compte bien mettre à jour quelque deux à trois mille doubles inscriptions. Enfin, d'autres mesures réglementaires, portant notamment sur un contrôle plus sévère des listes d'émargement, devraient être annoncées dans les semaines à venir.

Ce premier train de mesures répond à une préoccupation de plus en plus grande des Corses et notamment des nationalistes. En retournant place Beauvau, M. Joxe a d'ailleurs retrouvé sur son bureau un rapport de l'inspection générale de l'administration du ministère consacré au vote par procuration en Corse, qu'il avait commandé en 1986. Ce rapport fait apparaître que seuls les électeurs corses utilisent massivement cette procédure alors que ceux des autres départements (y compris de l'outre-mer) n'y ont que faiblement recours. Dans certains cantons de l'île, aux élections de 1985, plus de 50 % des votes ont été émis par procuration et cette proportion a même frisé les 60 % dans certains villages alors que la limite légale est fixée à... 66 %.

La Corse du Sud et la Haute-Corse sont les seuls départements où la participation électorale est plus forte aux élections locales (cantonales et municipales) qu'aux scrutins nationaux (présidentiel et législatifs).

Ces mesures sont-elles suffisamment efficaces pour combattre la fraude électorale ? M. François Chailley-Pompeï, avocat bastiais, président de l'Association pour le respect du suffrage universel, estime, pour sa part, que le décret du 28 août et globalement la réglementation du vote par procuration ne constituent qu'*« une toute petite goutte d'eau dans l'océan que posent les problèmes de la fraude électorale en Corse »*. Selon lui, il faudrait, en fait, en venir à une modification de l'article 11 du code électoral relatif aux conditions d'inscription sur les listes. Selon cet article, sont inscrits sur les listes d'une commune, non seulement les électeurs y résidant effectivement depuis six mois, mais aussi ceux qui sont assujettis depuis au moins cinq ans aux contributions directes communales et ceux qui, en qualité de fonctionnaires, y résident obligatoirement. M. Chailley-Pompeï regrette que ces listes soient aujourd'hui *« artificiellement gonflées »* en Corse, par des personnes n'ayant pas de rattachement direct avec les communes où elles votent et souhaitent que *« seuls les habitants permanents »* de l'île puissent s'inscrire.

V. D.



هكذا من الأصل

Société

La rentrée scolaire pour 12,4 millions d'élèves

M. Jospin préconise « un contrat social » pour l'éducation

Après trois mois de « mise en jambes » au ministère de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin a commencé à dégager les grands axes de sa politique et de son message. Il a indiqué, dans sa conférence de presse de rentrée, vendredi 2 septembre, que figuraient *« au cœur »* de son projet *« deux dossiers importants dont le gouvernement aura à se saisir : l'inscription dans le temps de l'effort éducatif de l'Etat et la revalorisation de la condition enseignante »*.

Le ministre souhaite qu'un véritable *« contrat social »* soit passé entre la nation et son école, afin que soit inscrite dans la durée *« la nouvelle priorité accordée à l'éducation nationale »*. D'où la relance de l'idée d'une *« loi de programmation »*, mise en veilleuse depuis les élections après avoir été lancée par le Parti socialiste. Défendue par M. René Monory, elle ne figurait pas explicitement dans les projets du candidat François Mitterrand.

L'une des conditions de la réussite du *« contrat social »* de M. Jospin réside, selon lui, dans la revalorisation de la condition enseignante. Ce dossier essentiel, qui n'avait pas encore été ouvert officiellement par le nouveau ministre, le sera bientôt, a-t-il annoncé. Des négociations entre le gouvernement et les syndicats vont commencer, la question justifiant *« un dialogue social approfondi »*.

L'éducation nationale devrait aussi chercher à nouer de nouveaux liens avec les régions. L'idée est d'accompagner leurs efforts pour les formations supérieures, mais aussi d'aider certaines régions à surmonter les difficultés qu'elles connaissent pour recruter des enseignants. Des bourses pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement seront attribuées en priorité dans les régions défavorisées et pour les disciplines déficitaires (maths, physique, technologie). La région Nord-Pas-de-Calais, dans laquelle, le 1er septembre, s'est rendu M. Jospin, devrait négocier le premier *« contrat global de formation »* prévoyant pour quatre ans le développement de l'ensemble des formations post-baccalauréat et une meilleure continuité entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur.

M. Jospin, qui souhaite que l'école se situe *« au cœur de la République »* et traduise l'aspiration à l'égalité surtout en ces années du bicentenaire de la Révolution, a cependant invité l'institution à *« prendre garde à l'immobilisme ou la répétition des habitudes »*. Le ministre voudrait que les professeurs *« préparent la sortie des élèves comme ils préparent la rentrée »*. Il souhaite aussi mettre fin à l'inflation des programmes, mais sans les appauvrir. La mission pour l'enseignement des mathématiques déjà créée sera complétée par une autre sur l'histoire. Le ministre vient en outre de demander à M. Jacques Pomonti, ancien président de l'Institut national de l'audio-visuel, de réfléchir aux relations de l'éducation nationale avec l'audio-visuel.

Autre chantier d'importance, celui de l'évaluation des établissements scolaires, *« cellule de base du système éducatif »*, qui pourra *« aboutir à une meilleure utilisation des moyens »*, mais aussi à l'octroi de moyens plus importants.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES LYCÉES

Les effectifs de jeunes scolarisés dans l'enseignement public et privé seront cette année en légère augmentation, passant de 12 343 100 à 12 395 200. Pour des raisons démographiques, ils continuent de baisser dans les écoles maternelles (- 17 700) où la quasi-totalité des enfants sont accueillis à partir de trois ans et 35 % à partir de deux ans. Mais ils augmentent dans l'enseignement élémentaire (+ 44 000).

Dans l'enseignement secondaire, il y a toujours une assez forte baisse dans les collèges (– 64 000) et, dans une moindre mesure, dans les lycées d'enseignement professionnel (– 11 600) ; mais une très forte hausse dans les lycées d'enseignement général et technologique (+ 88 000) où les effectifs par classe demeurent souvent élevés : 15 % ont plus de 31 élèves,

Dans l'enseignement privé, l'augmentation des effectifs est légèrement plus faible, notamment dans les lycées.

Les « mesures d'urgence »

L'alternance politique de 1988 n'a pas permis à l'éducation nationale de bénéficier d'un collectif budgétaire, comme en 1981. Mais le gouvernement a décidé, par un décret du 10 juin, une série de « mesures d'urgence » financées par des crédits d'avance, d'un montant de 1,2 milliard de francs. Cette procédure financière ne permet pas de créer des postes. Mais elles a été l'occasion pour le gouvernement d'affirmer la priorité accordée à l'éducation et, pour le nouveau ministre de l'éducation nationale, de fixer les premiers axes de sa politique.

● **LA RELANCE DES ZEP**

La politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP), lancée en 1981 par M. Alain Savary, consiste à attribuer des moyens supplémentaires aux établissements situés dans des quartiers défavorisés. Un crédit de 20 millions de francs, dont 7 pour le primaire et 13 pour les collèges, y a été affecté pour créer des heures supplémentaires d'enseignement et d'animation pédagogiques. La formation des enseignants, l'information des parents, la recherche d'une meilleure articulation avec le monde *socio-économique, doivent aussi être* encouragées.

● **UN NOUVEAU PLAN « INFORMATIQUE POUR TOUS »**

D'ici à Noël, 3 900 lycées et collèges recevront 13 000 ordinateurs. Cette opération, la plus importante depuis le plan Informatique pour tous lancé en janvier 1985 coûte 160 millions de francs, 104 milions s'ajoutant aux 56 déjà prévus au budbet 1988. Mille collèges vont être dotés pour la première fois en matériel informatique. Chacun recevra 4 micros professionnels et une imprimante. Les 2 400 collèges entrés en rénovation dès 1984, dont l'équipement avait déjà été complété, disposeront de 2 micros.

Pour faciliter l'enseignement de la technologie au collège, de petites machines-outils seront livrées. Les 52 lycées professionnels et technologiques concernés par le développement de la productique seront dotés de 3 machines-outils industrielles, de 3 micros professionnels adaptés à la conception et à la fabrication assistées par ordinateur (CFAO) et de 7 ordinateurs pour programmer des machines. Les 1 450 sections concernées par la bureautique seront dotées de matériels très performants de type AT.

L'équipement des classes préparatoires aux grandes écoles sera poursuivi et concernera en particulier les « prépa HEC ». Mais alors que le premier plan Informatique pour tous se voulait une rampe de lancement pour l'industrie informatique française, en particulier les matériels grand public de Thomson, 60 % des nouveaux ordinateurs achetés par l'éducation nationale sont d'origine étrangère. Ce choix a déclenché une polémique entre le ministre et les constructeurs français, dont la qualité des matériels a été indirectement mise en cause.

● **ENCOURAGEMENT A L'INNOVATION**

Un fonds d'aide à l'innovation, dont la création avait été annoncée par M. Monory, est doté de 100 millions de francs. Il permettra aux écoles, collèges et lycées de financer des projets *éducatifs définis localement* et sélectionnés par l'intermédiaire des recteurs pour leur nouveauté et leur ouverture sur l'extérieur.

● **FACILITER L'INSERTION DES JEUNES**

137 millions de francs sont venus compléter les 160 millions déjà prévus pour inciter les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification à poursuivre des études ou à entreprendre un cycle d'insertion professionnelle par alternance.

● **LA RÉNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS**

Le budget des constructions scolaires qui restent à la charge de l'Etat (ce qui n'est plus le cas des établissements ordinaires depuis la décentralisation), 109 millions, a été plus que doublé. Les lycées et collèges de métropole recevront 111,3 millions de francs destinés notamment à la restauration du lycée international de Saint-*Germain-en-Laye et l'extension* de celui de Ferney-Voltaire (Ain), le réaménagement du lycée sportif de Font-Romeu et la rénovation du lycée français de Bruxelles. Le financement des constructions en cours dans les TOM et de la rénovation des centres d'examen, notamment celui d'Arcueil, est aussi prévu.

● **MOINS DE COURS POUR LES PROFESSEURS DE COLLÈGE**

Le processus d'abaissement progressif des obligations de service des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) de vingt et une à dix-huit heures de cours hebdomadaires, qui avait été interrompu *par M. Monory, est repris* par son successeur. *L'horaire des* PEGC sera abaissé d'une demi-heure cette année, sauf pour ceux qui font déjà dix-huit heures. Le coût de cette mesure, qui satisfait le SNI-PEGC (FEN), est de 50 millions de francs.

● **ASSURER LES REMPLACEMENTS**

Pour assurer les remplacements des professeurs en stage ou en formation, 34 millions de francs supplémentaires ont été dégagés sous forme d'heures supplémentaires. Ainsi, 4 000 nouveaux professeurs de collège seront formés au nouvel *enseignement de la technologie*, et 4 000 autres enseignants scientifiques bénéficieront de décharges de service pour préparer le CAPES ou le CAPET internes.

● **DES STAGES POUR LES ÉLÈVES DU TECHNIQUE**

La préparation de la plupart des diplômes de l'enseignement professionnel et technologique s'accompagne de stages obligatoires en entreprises. 65 millions de francs ont été débloqués pour faciliter leur recherche et leur déroulement.

● **MOINS DE SUPPRESSIONS DE POSTES ADMINISTRATIFS**

300 des 584 emplois administratifs, techniciens, ouvriers et de service, qui devaient être supprimés à cette rentrée ont été rétablis.

● **L'AGRÉGATION INTERNE**

La mise en place d'un concours spécial d'agrégation réservé aux enseignants en activité, décidée par M. Chevènement, puis annulée par M. Monory, a été décidée. C'est une voie nouvelle de promotion pour les professeurs du second degré.

Le ministre de l'éducation à Lille

Priorité au Nord

LILLE
de notre correspondant

M. Lionel Jospin était, jeudi 1er septembre, en visite officielle dans le département du Nord, à l'invitation de M. Bernard Derosier, député socialiste et président du conseil général. Inauguration de deux nouveaux établissements et rencontre avec les deux cent cinq principaux de collèges du département figuraient à l'ordre du jour de ce déplacement.

En choisissant le Nord, le ministre d'Etat venait certes dans une région amie politiquement, mais également dans une région « à problèmes » pour un « patron » de l'éducation nationale : retards scolaires importants, manque de formation et de qualification... Les besoins se font de plus en plus pressants dans un contexte de mutation industrielle et économique et dans la perspective de l' Europe de 1993.

Déjà, depuis les lois de décentralisation, département et région se sont sérieusement emparés de leurs nouvelles compétences (collèges et lycées) : le département a accru de 15 % le budget de fonctionnement des collèges, les crédits pédagogiques ont été multiplié par trois, 125 collèges ont été dotés de centre de documentation et d'information, 24 collèges auront été mis en chantier en 1991 (5 sont déjà construits) ; la région a autant d'opérations en projet ou en cours...

Ces efforts ne peuvent être le fait des seules collectivités et ne peuvent rester sans accompagnement de la part de l'Etat. *« Nous vous aidons et nous vous aiderons »*, a promis M. Jospin. *« Je conduirai*, a poursuivi le ministre, *une politique qui tiendra compte des inégalités, non seulement sociales (avec les zones d'éducation prioritaire) mais aussi régionales. »* Cette politique sélective verra ses premières illustrations dans la campagne de publicité destinée à susciter des vocations d'enseignant et dans le système de bourses de pré-recrutement qui va être mis en place. M. Jospin espère ainsi *« développer le recrutement de professeurs à partir des régions elles-mêmes : on va enfin, dans les années qui viennent, pouvoir recruter dans le Nord les enseignants dont on a besoin, et mettre un terme aux difficultés liées au déracinement des gens du Sud »*.

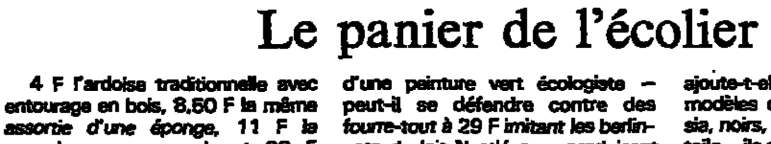
Les besoins sont importants : le recrutement d'élèves instituteurs dans la région doit passer de 420 en 1988 à 1 000 en l'an 2000. Dans cette perspective, M. Jospin a annoncé la création d'une quatrième école normale dans le Nord : l'antenne de l'école normale de Lille implantée sur le littoral deviendra un établissement de plein exercice...

Mais le ministre souhaite que cette politique sélective s'élabore et se poursuive de façon concertée voire contractuelle avec les collectivités concernées : *« Vous pouvez accompagner et renforcer cet effort »*, a-t-il dit devant les élus du Nord.

De même, cette démarche contractuelle *trouvera son prolongement au* niveau des universités et de l'enseignement supérieur. Pour assurer un *« développement coordonné de l'ensemble des formations post-baccalauréat »*, des *« contrats de formation globaux »* seront passés entre différents partenaires (universités, Etat, régions...) pour une durée de quatre ans, en priorité dans les régions où s'accroît fortement le nombre de bacheliers, l'objectif étant d'accueillir le plus grand nombre possible de lycéens dans le supérieur.

Le Nord-Pas-de-Calais devrait être parmi les premières régions concernées, lui dont la situation universitaire est particulièrement difficile, comme l'ont rappelé récemment, dans une déclaration commune très alarmiste, les présidents des trois universités de Lille et de celle de Valenciennes. Des assises sur le thème « Pour les universités régionales... demain » doivent se tenir à Lille les 30 septembre et 1er octobre, pour alerter les pouvoirs publics, les élus et l'opinion.

JEAN-RENÉ LORE.



Le panier de l'écolier

4 F l'ardoise traditionnelle avec entourage en bois, 8,50 F la même *assortie d'une éponge*, 11 F la « magique » sans craie et 20 F l'« effaçable à sec » vert fluo, vendue avec un lot de feutres et une mini-loupe de poche. Dans tous les magasins, la rentrée est placée sous le signe de la tentation. Comment garder les cordons de la bourse serrés, quand les étalages regorgent d'accessoires gadgets tous plus attrayants les uns que les autres ?

Dans le primaire, la rentrée ne se conçoit plus sans Mickey, la poupée Barbie, Snoopy et les autres. On retrouve les héros de Walt Disney sur des étiquettes scintillantes ; les Triplés s'exposent en écossais sur des cahiers BCBG ; Snoopy étale son vague à l'âme sur des règles, et les Popples — des boules de peluche criardes — se nichent sur des capuchons de stylo. Pour 98 F, Barbie, éternelle taille de guêpe et teint frais, transforme sa voiture en nécessaire de bureau. Les roues cachent des gommes, le coffre abrite du ruban adhésif et une paire de ciseaux sert d'appuie-tête. Comment un pauvre plumier de bois à 13 F — vendu 26 F par le miracle d'une peinture vert écologiste — peut-il se défendre contre des *fourre-tout à 29 F imitant les berlingots* de lait Nestlé ou reproduisant des boîtes de biscuits Pépito pour 39,50 F. Vendre des trousses-réclames, ou l'art de faire sa publicité dans les casiers des élèves.

Inutile de proposer *une gomme* ordinaire à votre fille, ou un banal aiguise-crayon à votre fils, quand *leurs regards s'attardent avec insistance* sur des pandas qui effacent ou des taille-crayons en forme de casque de moto.

« Il est très difficile de ne pas céder aux enfants, avoue une femme en pull angora bleu, poursuivant son Audrey dans les rayons d'un grand magasin parisien. *Ils retrouvent leurs héros de dessins animés sur les fournitures, donc ils sont continuellement tentés. Comme ils comparent leurs trouvailles en classe, dire non devient gênant. »* Dire non provoque parfois des crises de larmes. *« Acheter l'équipement de la rentrée est une véritable corvée »*, soupire une mère. *Choisir un cartable solide et pas trop cher est toute une épreuve, »* ajoute-t-elle en désignant tous les modèles disponibles. Violets, fuchsia, noirs, en plastique, en cuir ou en toile... ils suivent aussi la mode.

Pour les adolescents, pas question de sombrer dans le clinquant. On est sérieux quand on a treize ans. On ne porte pas un cartable — c'est d'un commun — mais un sac à dos, si possible noir avec un liseré de couleur. Le summum étant qu'il porte l'estampille d'un nom célèbre genre Naf-Naf, Kookaï ou autres créateurs de vêtements pour adolescents. *« Dès douze-treize ans, les jeunes sont attirés par le prestige d'une marque,* explique une démonstratrice. *Ils aiment ce qui fait chic comme les « organizers », des classeurs-agenda, qui laissent croire qu'on est débordé ! Je trouve dramatique ce besoin d'imitation. »*

« Pourquoi transformer la rentrée en moment gai et sophistiqué ? se demande la cliente d'un supermarché. *Avec toutes ces marques, ces personnages de BD, on peuple l'imagination des enfants de créations de marketing. Moi je regrette le temps où les crayons ressemblaient à des crayons. »*

THIERRY BILLARD.

● **NOUVEAUX PROGRAMMES DE PREMIÈRE.**

La rénovation des programmes, entamée l'an dernier en classe de seconde, se poursuit à la rentrée 1988 en première et concerne toutes les séries du second degré, ainsi que les disciplines d'enseignement général de certaines sections technologiques. L'enseignement du français est fondé sur le principe qu'on ne sépare pas l'étude des textes de la langue. Les textes étudiés en classe — soit des œuvres intégrales, soit des groupements de textes — sont analysés en fonction de leur contexte *historique, en liaison avec les arts* plastiques et la musique, et en référence aux formes et aux genres. Sont aussi modifiés les enseignements des langues anciennes, de la biologie-géologie, de la physique-chimie. Le programme d'histoire englobe dorénavant la seconde guerre mondiale.

● **LANGUES RÉGIONALES AU LYCÉE.**

Les nouveautés

Pour la première fois, des programmes de langues régionales seront créés en classe de seconde, première et terminale, en vue de la session 1989 du baccalauréat. Il s'agit de langues vivantes : alsacien, basque, breton, gallo (un dialecte parlé en Bretagne), catalan, corse, occitan et tahitien.

● **ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE.**

La loi du 6 janvier 1988 a insisté *sur l'importance des enseignements* artistiques dans la formation scolaire, primaire et secondaire. Elle veut augmenter et diversifier l'intérêt des jeunes dans ce domaine. La loi de finances pour 1988 a prévu la création de cent emplois d'instituteurs-maîtres-formateurs, placés auprès des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale.

● **CINÉMA ET THÉATRE AU BAC.**

Les options de cinéma-audiovisuel et de théâtre-expression dramatique, jusqu'ici pratiquées à titre expérimental, deviennent pour les élèves de terminale de la section A3 une épreuve du baccalauréat.

● ***INFORMATIQUE EN PRÉPARATOIRE.***

Les programmes de mathématiques *et de physique-chimie des* classes préparatoires scientifiques et technologiques aux grandes écoles vont être modifiés pour introduire un enseignement informatique.

● **QUATRIÈME ET TROISIÈME TECHNOLOGIQUES.**

De nouveaux programmes vont être publiés pour les classes de quatrième et troisième technologiques des lycées professionnels. Celles-ci remplacent progressivement les quatrième et troisième préparatoires. Elles permettent aux élèves motivés pour un enseignement fortement teinté de technologie et de diriger vers le BEP et le baccalauréat professionnel, au lieu de faire un CAP.

● **NOUVEAUX DIPLOMES TECHNIQUES.**

Pour prendre en compte les besoins de formation professionnelle, *de nouveaux diplômes* vont être créés ou transformés. Cinq BEP sont prévus : électronique ; travaux publics ; techniques du toit ; installateur conseil en équipement du foyer ; cuirs et matériaux. Les BEP et les CAP seront désormais attribués selon les résultats soit du contrôle continu qui était jusqu'ici expérimental, soit d'épreuves classiques.

Cinq nouveaux baccalauréats professionnels sont mis en place en maintenance et gestion; travaux publics, plastique et composites, outillage et mise en forme des matériaux et bio-industries de transformation.

Dans l'enseignement post-baccalauréat, un BTS « force de vente » est créé, et les BTS « action commerciale et professions technico-commerciales », « comptabilité », « gestion d'entreprise » et « chimiste » sont actualisés.

● **EXTENSION DE LA DÉSECTORISATION**

40 % des collèges et près de 20 % des lycées dans quatre-vingt-neuf départements sont maintenant touchés par l'assouplissement des procédures d'affectation des élèves. Cette désectorisation qui permet aux familles d'inscrire leur enfant dans un établissement autre que celui correspondant à leur domicile pourra être étendue après concertation avec les collectivités locales, les parents d'élèves et les établissements scolaires.

● **NOUVELLES SECTIONS INTERNATIONALES**

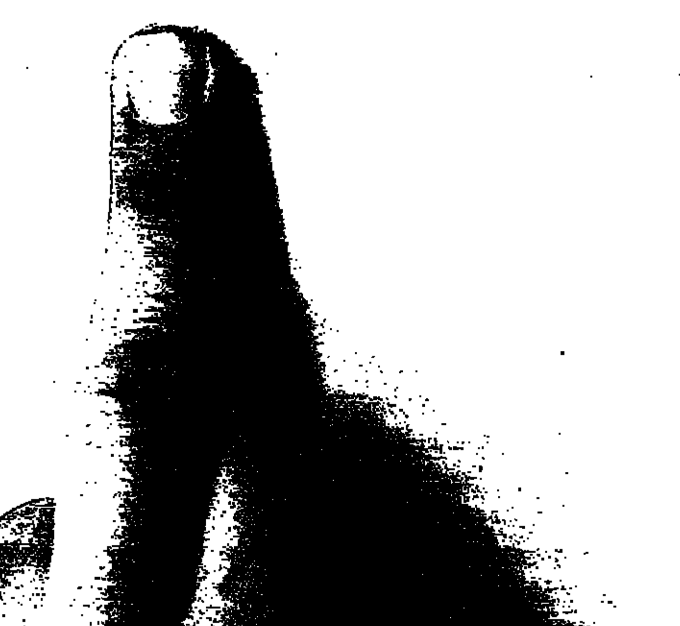
Deux nouvelles sections internationales sont créées au lycée Honoré-de-Balzac à Paris et au lycée international de Valbonne. Ces sections dispensent, dans une langue étrangère, des cours d'histoire, de littérature, de géographie en association avec un pays partenaire. Elles permettent d'accéder à l'option internationale du bac.

● **CHEFS D'ÉTABLISSEMENT**

Divers décrets réformant le statut des chefs d'établissement du second degré et de leurs adjoints entrent en application. Désormais ils seront recrutés par concours et bénéficieront d'une formation améliorée. Ces concours nationaux seront ouverts à l'ensemble des personnels du second degré. *La* première session de ce concours aura lieu au premier trimestre de l'année scolaire.

● ***INFORMATION PAR MINITEL***

Les messageries d'Edutel, le service télématique du ministère, vont être développées pour permettre une meilleure information des familles, des élèves et des personnels.



Société

DÉFENSE

Une confirmation de M. Chevènement

Huit mille emplois seront supprimés dans les armées en 1989

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a confirmé, jeudi 1er septembre, à Fréjus (Var), son projet de supprimer environ huit mille emplois, répartis pour moitié entre militaires et civils, à l'occasion du budget pour 1989, qu'il présentera le 15 septembre prochain, aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée.

A Fréjus, M. Chevènement célébrait le souvenir de la bataille de Bazeilles, en septembre 1870, où s'illustrèrent les troupes de marine françaises engagées contre la Prusse.

Devant la presse, le ministre de la défense a implicitement reconnu que son projet de budget militaire pour 1989 impliquait des suppressions d'emplois (*le Monde* des 9 et 19 août) et prévoyait que les dépenses d'équipement passeraient de 90,8 milliards de francs en 1988 à 98 milliards l'an prochain, soit une hausse inférieure à 8 %, pour un montant total de crédits militaires de 182,5 milliards en 1989.

Selon M. Chevènement, les suppressions d'emplois concerneraient un peu moins de 2 000 cadres d'active, 2 183 appelés et près de 4 000 personnels civils de son administration. Le ministre doit recevoir les 7, 8 et 12 septembre les représentants syndicaux de ces personnels civils. En 1988, les armées occupent 304 400 cadres d'active, 253 500 appelés et environ 130 600 personnels civils.

Le ministre de la défense du gouvernement Rocard renoue avec une politique de baisse des effectifs militaires établie en 1983, du temps de M. Charles Hernu, mais interrompue en 1986 par son prédécesseur, M. André Giraud.

Précisant que *« la réduction qui touche la marine est inférieure a cinq cents »*, M. Chevènement a admis que l'armée de terre, avec probablement le départ de 1 500 cadres d'active, serait la plus concernée. Il a récusé le terme de *« sacrifice »*, mais il a reconnu que cette politique de déflation des effectifs exigerait un effort supplémentaire.

Le ministre a ajouté que les crédits de fonctionnement comprendraient le financement de mesures pour la revalorisation de la condition militaire, en particulier les soldes et les retraites. Il a expliqué que la priorité, pour lui, était d'avoir *« une armée de terre efficace, mobile, par conséquent bien équipée »*. *« La priorité*, a-t-il dit, *c'est la révolution technologique, en se dotant de matériels modernes et performants. »* Quant au service national, il doit être diversifié sans devenir *« à deux ou trois vitesses »*.

Pour la première fois

Les Soviétiques exposent deux MIG-29 au Salon de Farnborough

Deux avions de combat soviétiques MIG-29 seront les vedettes incontestées du Salon international de l'aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne), qui aura lieu du 4 au 11 septembre. C'est leur première apparition publique dans une exposition organisée par un pays membre de l'OTAN.

Seuls, à ce jour, les Finlandais avaient accueilli, en 1986, des MIG-29, lors d'un échange amical entre unités aériennes des deux pays, et le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, avait eu l'occasion, au début d'août, lors d'une visite officielle en Union soviétique de se faire présenter ce nouveau modèle de la production Mikoyan. Les services de l'OTAN considèrent qu'il existerait actuellement quatre cent cinquante MIG-29 en service.

Baptisé « Fulcrum » à l'Ouest, le MIG-29 est un biréacteur (monoplace ou biplace) de supériorité aérienne, équipé de missiles air-air pour l'escorte de chasseurs-bombardiers, la police du ciel ou l'attaque de « plates formes sensibles » de la défense aérienne de l'OTAN, comme les avions-radars AWACS. Tous les MIG-29 actuellement opérationnels sont basés à l'ouest de l'Oural pour remplir ces missions.

A Farnborough, les Soviétiques exposent deux versions légèrement différentes du même avion et ils ont assuré les organisateurs du Salon que l'un de leurs deux « Fulcrum » fera, chaque jour, au moins un vol de démonstration. Comme s'ils entendaient concrétiser, de la sorte, l'intention qu'on leur prête à l'Ouest de vouloir exporter ce nouvel appareil.

Une autre vedette incontestée de l'exposition de Farnborough sera l'avion de démonstration MD-80 UDF de la société américaine McDonnell-Douglas. Ce démonstrateur, en vue de concevoir plus tard un bimoteur commercial à fuselage étroit, a la particularité d'être actuellement doté de deux moteurs différents : le moteur de droite est un réacteur classique de Pratt and Withney et le moteur de gauche est un « propfan » de General Electric, spécialement étudié pour diminuer le bruit, les consommations et, d'une manière générale, les coûts d'exploitation

● **Acrobaties aériennes suspendues en Italie.** — La patrouille de l'armée de l'air italienne a suspendu ses exhibitions mais poursuivra l'entraînement, a annoncé l'armée de l'air italienne, jeudi 1er septembre, à la suite de la catastrophe de Ramstein, qui a coûté la vie à 48 personnes, la semaine dernière, en Allemagne fédérale. L'armée de l'air dit avoir évalué la capacité des Frecce Tricolori (Flèches tricolores) à voler en formation, depuis leur retour à la base. *« Il est immédiatement devenu évident que, si l'activité opérationnelle standard (entraînement au tir et au vol) pouvait reprendre, l'activité acrobatique nécessitait une période de réorganisation »* — (Reuter.)

REPÈRES

Handicapés

Réintégration de jeunes adultes

Dix-huit des vingt-trois handicapés qui avaient dû quitter l'Institut médico-éducatif de Vallet, en Loire-Atlantique, parce qu'ils avaient atteint l'âge de vingt ans pourront être provisoirement réintégrés dans l'établissement. Les cinq autres seront accueillis dans un centre d'aide par le travail ou un foyer. Le problème des jeunes handicapés atteints par la « limite d'âge » concerne trente-deux mille enfants et leurs familles. A vingt ans, ceux-ci doivent trouver un autre établissement que les instituts habilités à recevoir les jeunes handicapés. Le plus souvent, les familles n'ont d'autre solution que le placement en asile psychiatrique. Cette anomalie, qui s'explique par le nombre limité des places dans les établissements spécialisés, ne peut être corrigée que par la loi. Le comédien Michel Créton a lancé une campagne en ce sens, et M. Jean-Paul Virapoullé, député UDF de la Réunion, a déposé une question écrite à l'Assemblée nationale sur *« cette situation douloureuse »*.

Inondations

Le Tchad demande du secours

L'ambassade du Tchad à Paris demande de toute urgence des tentes, des sacs de couchage, des moustiquaires, des médicaments et des vivres. En effet, des inondations catastrophiques ont ravagé plusieurs régions et notamment celle de Djamena, la capitale. On annonce la mort de quarante-cinq personnes et la destruction de milliers de cases. Plus de trois mille têtes de bétail ont été noyées ainsi que 12 000 hectares de culture.

Religions

Le cardinal Casaroli en France

Le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Agostino Casaroli, est en visite en France le vendredi 2 et le samedi 3 septembre. A Bordeaux, il devait ordonner évêque le père Francis Bacqué, nommé nonce apostolique à Sri-Lanka, et, à Paris, rencontrer le premier ministre, M. Michel Rocard, vendredi à 16 heures.

Sciences

Mort du physicien Luis Alvarez

Le physicien américain Luis Alvarez, qui avait obtenu le Prix Nobel en 1968, est mort, mercredi 31 août. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Expérimentateur remarquable, Luis Alvarez a permis à la recherche sur la physique des particules élémentaires de progresser dans deux domaines essentiels : celui des particules de résonnance qui illustrent certains états extrêmement instables de la matière révélés par les expériences menées sur les grands accélérateurs de particules et celui des chambres à bulles, vastes récipients d'hydrogène ou d'hydrocarbures liquides permettant de visualiser la trace des gerbes de particules produites et de les photographier.

Recherches tous azimuts pour un avion fantôme

Le clandestin du ciel

Le ciel avait fini par se dégager aussi sur la moitié nord du pays. Les Parisiens avaient déserté la capitale à la faveur d'une suspension de la grève à Air Inter. Un Lindbergh en herbe venait de traverser l'Atlantique à onze ans et Mathias Rust s'apprêtait à rentrer en RFA, par un vol régulier de la Lufthansa. En progression au Top 50, *« l'Aviateur »* que chante Véronique Jannot, s'annonçait comme un succès de l'été. Il ne restait plus au « baron noir » qu'à enfiler son *« Flying jacket »*, direction Paris.

L'avion fantôme a fait les beaux soirs de la capitale pendant trois semaines. Le Tout-Paris du mois d'août l'a entendu passer. Un journal britannique l'a démasqué, un quotidien français l'a interviewé et la Cinq l'a filmé. Si le gouvernement n'a pas évoqué l'affaire en conseil des ministres, selon son porte-parole, l'Elysée s'en est inquiété, selon l'*« International Herald Tribune* et Matignon, à qui rien de ce qui est quotidien n'est étranger, a demandé une riposte rapide. Le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, qui a entrepris de passer son brevet de pilote l'an dernier, a pris lui-même les commandes de la contre-attaque.

Une réunion interministérielle a été dédiée au « baron noir » (1) le 8 août et un « plan vipère » déclenché le 12 août. Des hélicoptères Gazelle de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) se sont embusqués tous feux éteints entre tour Eiffel et tour Montparnasse. Trois mille gendarmes de dix-sept départements de la région parisienne ont encerclé les aéroclubs, tâté les moteurs tièdes et verbalisé, à défaut du « Baron noir » quelques pilotes en contravention. Deux cent cinquante gardiens de la paix ont été réquisitionnés pour guetter sur huit des points les plus élevés de Paris l'avion fantôme derrière leurs jumelles à intensificateur de lumière, prêtées par l'armée.

Quinze jours ont passé depuis la dernière alerte, c'est la rentrée. Dans les cabinets ministériels, les responsables par intérim ont rendu leur tablier aux titulaires et personnes n'est plus sûr de rien. La préfecture de police de Paris renvoie pour les détails à l'armée, qui renvoie à l'intérieur, *« leadeur »* dans l'opération. Place Beauvau, on préférerait ne plus rien dire sur la question. Seule la direction générale de l'aviation civile (DGAC) se risque à ce pénible aveu : *« La matérialité des faits n'a pas été démontrée. »* Chassé, épié, interviewé, le « baron noir » ne semble pas avoir été vu, de manière irrécusable.

Nul ne va jusqu'à affirmer que le « baron noir » n'existe pas puisqu'il est toujours l'objet de la vigilance de deux cent cinquante gardiens de la paix et de quelques appelés qu'on ne peut malheureusement pas faire travailler après minuit. Mais nulle administration, non plus, n'avance de fortes certitudes et encore moins de preuves. *« S'il a survolé deux fois Paris, c'est le grand maximum »*, disent ceux qui parlaient après le 15 août de cinq ou six infractions constatées. A la défense, on ne retranche rien à la dépêche de l'AFP du 8 août qui fait état de trois passages selon le ministère, mais on se surprend, aujourd'hui, à distinguer le *« survol narquois »* apanage du « baron noir », du passage malencontreux de quelque chauffard égaré. Sceptique dès le départ, la DGAC s'excuse d'insister mais *« personne actuellement n'est capable de dire qui a fait quoi, combien de fois et quel jour »*.

Révisions déchirantes

Le ministre de l'intérieur aurait, de son côté, demandé une enquête pour savoir comment le « plan vipère » en est arrivé à cette succession de révisions déchirantes.

L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'*« aéronef non identifié »* se serait manifesté pour la première fois, le 27 juillet, auprès d'un commissariat des Hauts-de-Seine, peut-être, selon la police. A moins que ce ne soit le 28 juillet comme l'indique l'armée en faisant état d'informations *« concordantes »* recueillies auprès d'*« habitants »* qui tiennent à conserver l'anonymat.

L'aviateur serait passé le lendemain par Montrouge, selon le ministère de la défense, ou plutôt le surlendemain à 21 h 30 par la Concorde, selon la préfecture de police. Les gendarmes en faction devant l'ambassade des Etats-Unis pendant la nuit du 7 au 8 août l'auraient en tout cas aperçu dans un ULM phares allumés, d'après la préfecture, ou dans un avion tous feux éteints, selon le ministère, à moins qu'ils n'aient rien vu du tout, à en croire la gendarmerie.

Dès le 4 ou 5 août, l'armée a mis en place à la nuit tombée ce qu'un spécialiste de l'aéronautique appelle une *« fantasia »* d'hélicoptères. Les Parisiens, dont l'oreille n'était pas encore affûtée, ont appris qu'un « baron noir » survolait leur sommeil et ils ont téléphoné consciencieusement à leurs commissariats de quartier pour signaler son passage, ce qui n'a fait que renforcer la vigilance des policiers. La forêt de Meudon a subi une fouille en règle de même que l'aéroclub des Mureaux (Yvelines) où une Gazelle, qui avait égaré son aéronef non identifié avait aperçu un avion blanc en train de se garer.

Les épisodes suivants fourmillent de fantômes en trompe-l'œil. La Cinq a pris un hélicoptère du SAMU pour un « baron noir » mais l'ALAT, à qui la même méprise était arrivée, n'a pas fait de reproches. En levant le nez, chacun a fini par entendre le grondement de la rumeur et voir des points lumineux au-dessus du treizième arrondissement, vers 22 heures. Les guetteurs, issus du pavé parisien, ont alerté la salle de commandement de la préfecture pour de simples avions de ligne. Par temps clair, il est vrai, un appareil en phase d'atterrissage à Orly peut donner l'impression de frôler la tour Montparnasse, selon les spécialistes, et de nuit, la marge d'erreur sur la distance à laquelle se trouve l'appareil peut aller de un à dix...

Même la poursuite infernale de la nuit du 11 au 12 août, révélée par Pierre Joxe lors d'une conférence de presse à la veille du 15 août, ne fait plus l'unanimité. Ce soir-là, deux hélicoptères de l'ALAT ont poursuivi un aréonef non identifié au-dessus de l'université de Jussieu mais ont dû décrocher lorsque l'appareil s'est engouffré vers Orly. Pour l'aviation civile, non seulement aucun appareil n'a perturbé le trafic d'Orly mais il n'est pas acquis que l'avion signalé par Villacoublay à la tour de contrôle de l'aéroport soit un fantôme en promenade.

Aucune certitude

La DGAC, qui enregistre par photo toutes les images radar, a visionné les films et n'a trouvé qu'une interception de la tour Eiffel (2) à mettre à l'actif de ses services à l'heure signalée par le radar de Villacoublay. L'altitude de l'avion, que les contrôleurs aériens, sortis sur la vigie, ont vu passer au même moment en direction du sud, feux allumés, n'a pas non plus été établie avec certitude.

La dernière apparition fantomatique de l'aviateur date de la nuit du 15 au 16 août : un écho radar du côté de Chilly-Mazarin, selon le ministère de la défense. La préfecture de police, elle, a signalé, cette nuit-là, un appareil gris métallisé repéré par les gendarmes du Sénat, mais elle n'a pas obtenu d'éclaircissement. L'armée, qui n'appréciait pas les écoutes au scanner de la presse, a brouillé ses transmissions puis limité les messages. Le « baron noir » a disparu, comme il était venu sans le moindre signe de reconnaissance, le jour où l'on n'en a plus parlé.

Le « plan vipère » néanmoins est resté et nul ne sait pour combien de temps. Les policiers regardent le ciel avec angoisse. Ils se demandent s'il va falloir équiper de parkas les deux cent cinquante guetteurs qui surveillent un ennemi dont rien ne prouve qu'il existe ni qu'il n'existe pas. Et dont rien ne dit qu'il ne va pas se montrer dès que le dispositif sera levé.

CORINE LESNES.

(1) Du nom de la bande dessinée de Got et Pétillon. Croisement d'aigle, de loup et de vautour, le « Baron noir » est un grand amateur de moutons.

(2) La tour Eiffel, comme d'autres bâtiments, émet généralement un écho fixe, qui peut évoluer, dans certaines conditions atmosphériques.

Lors d'un collage d'affiches

Un conseiller municipal de Chambéry blesse deux personnes

CHAMBÉRY de notre correspondant

Dans la nuit du 30 au 31 août, à Chambéry, deux personnes d'origine maghrébine et portugaise, ont été légèrement blessées lors d'une altercation avec un conseiller municipal de la ville, M. Maurice Martinet, élu en 1983 sous l'étiquette RPR et qui, après un bref passage au Front national, a fondé le « Mouvement Savoie » à tendance régionaliste, proche de l'extrême droite.

Alors qu'il collait des affiches avec l'un de ses amis dans le quartier de Chambéry-le-Haut, il a été interpellé par trois personnes. Lors de l'altercation, et selon la version qu'il a donnée aux policiers, il s'est senti menacé avec un tournevis, qui n'a d'ailleurs pas été retrouvé : il n'a pas hésité à sortir un pistolet à grenaille, puis à tirer deux coups de feu qui ont légèrement atteint à la jambe deux de ses interpellateurs.

Durant toute la journée du 31 août, M. Martinet, qui ne possédait pas d'autorisation de port d'armes a été retenu par la police. Il a été remis en liberté après avoir été entendu par le procureur de la République de Chambéry, M. Eric de Montgolfier, devant qui il a invoqué la légitime défense, version contestée par les deux blessés, qui ont porté plainte.

M. D.

EN BREF

● **L'attentat du *City of Poros* : ouverture d'une information judiciaire à Paris.** — Une information judiciaire vient d'être ouverte contre X à Paris après la plainte avec constitution de partie civile qu'avait déposée la famille de Laurent Vigneron, l'une des victimes françaises de l'attentat contre le bateau grec *City-of-Poros*. Cette procédure est engagée en application de l'article 689-1 du code de procédure pénale selon lequel *« tout étranger qui, hors du territoire de la République, s'est rendu coupable d'un crime soit comme auteur, soit comme complice, peut-être poursuivi et jugé d'après les dispositions des lois françaises lorsque la victime de ce crime est de nationalité française »*.

● **Le Syndicat de la magistrature et la commission justice pénale et droits de l'homme.** — Dans un communiqué publié le 1er septembre, le Syndicat de la magistrature fait savoir qu'il *« approuve l'organisation rapide d'un débat approfondi sur la justice et les procédures pénales »*, objet des travaux de la commission « justice pénale et droits de l'homme » que vient de constituer le garde des sceaux (*le Monde* du 31 août). *« En revanche*, ajoute le texte, *le syndicat rappelle que les lois Chalandon et Pasqua sur la procédure pénale et l'immigration sont toujours en vigueur et il en demande toujours l'abrogation. »*

Après trente-quatre mois de détention

Simone Weber, inculpée de deux assassinats est confrontée au principal témoin de l'accusation

NANCY de notre correspondant

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction à Nancy, a confronté, jeudi matin 1er septembre, Simone Weber, cinquante-six ans, détenue depuis trente-quatre mois pour l'inculpation d'assassinats, avec un des principaux témoins de l'accusation, M. Nicolas Haag.

Simone Weber est inculpée de l'assassinat de Marcel Fixart, en mai 1981 et de Bernard Hettier, son compagnon, qui a disparu en juin 1985. Elle est soupçonnée d'avoir fait disparaître le corps de ce dernier en le découpant à la tronçonneuse à béton, avant de disperser ses restes dans des sacs poubelle.

M. Thiel, qui a été l'objet d'une requête en suspicion légitime récemment rejeté par la chambre criminelle de la Cour de cassation (*le Monde* du 27 août), a procédé à la confrontation de jeudi sur la demande insistante de la défense. A l'époque des faits, M. Nicolas Haag, quatre-vingt-six ans, était le voisin de Simone Weber, lorsque celle-ci habitait avenue de Strasbourg à Nancy. La confrontation qui a duré trois heures a été ponctuée par plusieurs incidents, les deux protagonistes s'injuriant mutuellement d'entrée de jeu.

L'empreinte génétique

En fin de matinée, les six avocats de Simone Weber se sont déclarés satisfaits *« d'une confrontation qui, selon eux, avait tourné à la confusion totale de l'accusation »*. Au début de l'affaire, M. Haag avait affirmé avoir vu Bernard Hettier, l'ancien compagnon de Simonne Weber, pénétrer dans l'appartement de cette dernière dans la journée du 22 juin 1985 et ne l'avoir jamais vu ressortir. Il avait également fait état d'un *« remue-ménage inhabituel »* tout au long de la nuit dans l'appartement de Simone Weber et avoir aperçu, le 25 juin, cette dernière transporter dix-sept sacs poubelle. Or, jeudi, M. Haag, trois ans après les faits, a situé ces événements un jour plus tôt. Une contradiction dont la défense a tiré parti en soulignant *« que le témoignage d'un monsieur de quatre-vingt-six ans, trois ans après les faits, n'avait plus de valeur probante, d'autant*, ont précisé Mes Vergès et Robinet, *que M. Haag a fait preuve, à l'égard de Simone Weber, d'une hostilité et d'une haine farouches qui lui enlèvent toute objectivité »*.

Une partialité que l'on réfute du côté de la partie civile. Bien que non convoqué à la confrontation, Me Lagrange, qui défend les intérêts des filles de Bernard Hettier, déclarait : *« Comme d'habitude, la défense n'a pas le triomphe modeste et a tôt fait de présenter chaque acte d'instruction comme un succès. Il est vrai que M. Haag, âgé de quatre-vingt-six ans, s'est trompé de vingt-quatre heures. Mais il a confirmé les déclarations précédemment faites. »*

A l'issue de cette confrontation, il a été indiqué que le juge Thiel allait prendre contact avec un laboratoire britannique spécialisé dans la recherche sur les empreintes génétiques, afin de déterminer à partir de fragments d'os et de poils si le tronc humain découvert dans la Marne à Poissy pourrait être celui de Bernard Hettier. Rien ne permet, cependant, d'affirmer qu'on pourra exploiter scientifiquement ces fragments et en tirer des conclusions irréfutables, car ceux-ci ont déjà subi diverses manipulations.

Vendredi 2 septembre, une nouvelle confrontation devait avoir lieu. Cette fois, Simone Weber — qui s'est adjoint les services d'un nouvel avocat, Me Gilbert Collard, — devrait être face à sa fille Brigitte et au mari de cette dernière.

(Intérim.)

Un gérant de station-service en garde à vue après le meurtre d'un cambrioleur

M. Patrick Jacquemin, âgé de quarante ans, gérant d'une station-service à Eragny (Val-d'Oise), a été placé en garde à vue après la mort d'un jeune homme de vingt ans, Didier Le Penven, sur lequel il a tiré au 22 long rifle dans la nuit du 31 août au 1er septembre. M. Jacquemin avait été réveillé cette nuit-là par le déclenchement de l'alarme qui protège sa station. Il constata alors que trois hommes tentaient de forcer la porte de sa boutique et s'empara de sa carabine 22 long rifle avec laquelle il fit feu en direction des inconnus. L'un d'eux, Didier Le Penven fut atteint mortellement à la poitrine. Les deux autres, Jésus Hernandez, vingt-deux ans, et Francisco Quiros ont été interpellés peu après.

M. Jacquemin, qui avait été victime d'une dizaine de vols au cours des dernières années, a invoqué son exaspération. Une reconstitution des faits ainsi que l'autopsie de la victime devraient permettre de connaître les circonstances exactes de ce drame.

Sports

SPORTS ÉQUESTRES : préparation olympique

De l'avoine française à Séoul

Les premiers athlètes français à rejoindre Séoul auront été les chevaux. Les montures de concours complet sont parties le mercredi 31 août. Les chevaux de dessage suivront le 5 septembre. Enfin, les chevaux de saut d'obstacles prendront l'avion le 7 septembre, avec huit jours d'avance sur leurs cavaliers.

PENDANT les trois semaines de leur quarantaine sanitaire, les chevaux ne sont pas restés sans exercice. Assignés à résidence, ils ont suivi un entraînement quotidien sous la direction de leur cavalier habituel. La Fédération française d'équitation a dépensé plus de 650 000 francs pour qu'ils puissent travailler *« comme à la maison »*. A Rodez, l'équipe de concours complet a certes connu quelques déboires. Les terrains d'entraînement, durçis par la sécheresse, étaient impraticables, et Jean-Paul Bardinet, l'entraîneur national, dut sonner une retraite prudente sur Fontainebleau, où la sélection de saut d'obstacles a suivi une préparation sans anicroche.

Pour Pierre Durand et *Jappeloup de Luze*, il s'agissait de peaufiner quelques réglages. Pour d'autres, il fallait pallier par un planning d'entraînement minutieusement étudié une absence de compétition particulièrement longue. *« Trois semaines d'arrêt, cela peut arriver en cours de saison »*, estime Michel Robert. Il est vrai que son cheval, *Lafayette-Péquignet*, s'accommode parfaitement du manque de compétition. Ce n'est pas le cas de tous, *« En fait, l'arrêt d'activité sera de plus de cinq semaines »*, fait remarquer Jean-Marc Dufosset, le directeur technique national (DTN). A leur arrivée en Corée du Sud, les chevaux devront subir un nouvel isolement de 72 heures, puis patienter encore une quizaine de jours avant la première épreuve.



Avant de concourir à Séoul, les chevaux français auront été inactifs pendant cinq semaines.

Pourquoi partir si tôt ? Ce temps d'adaptation n'a pas été choisi par hasard. Du fait de leur domestication, les chevaux sont sensibles, comme les hommes, au décalage horaire. Petit avantage, ils récupèrent plus facilement car, précise Jean-Marc Dufosset, vétérinaire de formation : *« Ils sont réglés sur le rythme alimentaire, pas sur le rythme jour-nuit. »* Les principaux obstacles sont liés à la longueur du voyage. Pendant près de 24 heures, les chevaux restent immobilisés dans une stalle au fond du Boeing 747 Combi. *« Imaginez* Caristan *ou* Quénéhervé *enfermés dans une boîte pendant si longtemps »*, explique Patrick Caron, l'entraîneur national du saut d'obstacles. Comme tous les athlètes de haut niveau, le cheval souffre de l'arrêt brutal d'activité physique. *« C'est la fameuse maladie du lundi de Pâques que connaissaient bien les paysans autrefois*, rappelle Jean-Marc Dufosset. *Après deux jours d'inactivité, les chevaux de trait avaient du mal à reprendre le collier. »*

On sait aujourd'hui que les troubles de régulation causés par l'immobilisation entraînent des perturbations qui ne sont pas immédiates. *« Elles se font sentir entre trois et huit jours après le voyage*, estime le DTN. *Ensuite, la période de remise en forme dure douze à quinze jours. »* Pour favoriser le retour des chevaux à leur meilleur niveau, le kinésithérapeute de l'équipe de France, Jean-Pierre Pailloux, va partager son temps entre les muscles des cavaliers et ceux des chevaux. *« Un massage de tendon réduit le risque de blessure de 30 % »*, affirme Jean-Marc Dufosset.

Neuf mois de tractations

Enfin, dernière précaution : une alimentation adaptée. A Séoul, les chevaux mangeront de l'avoine française. Les responsables de l'équitation française ont obtenu des Coréens une dérogation pour importer leurs propres produits. Ce ne fut pas sans mal. *« Les Coréens avaient prévu de fournir toute l'alimentation, en réalité de la nourriture d'origine anglaise. C'était favoriser les Anglais, donc antisportif »*, accuse Jean-Marc Dufosset. Il a fallu neuf mois de tractations et l'intervention du Quai d'Orsay pour obtenir gain de cause. A la Fédération française, on regrette que la Fédération équestre internationale n'ait *« pas levé le petit doigt »*, en faisant simplement remarquer que cet organisme est présidé par la princesse Anne. Certains ruminent déjà leur revanche.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

POINT DE VUE

Rythmes scolaires et rythmes de vie

par Roger Bambuck
secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports

DANS quelques jours, je serai à Séoul, au cœur du village olympique, avec les athlètes qui participeront aux Jeux de la vingt-quatrième olympiade.

Ce sera pour moi la façon de manifester le soutien du gouvernement à des femmes et des hommes qui représenteront leur pays au moment le plus fort de leur carrière sportive. Et, sur un plan tout à fait personnel, ce n'est pas sans émotion que je retrouverai, vingt ans après ma médaille de Mexico, l'ambiance de la plus grande des fêtes du sport.

Mais je conçois tout à fait que l'on puisse se demander à quoi sert le sport. Bien entendu, il est admis que sa pratique est un facteur de santé, de bien-être, de connaissance de soi, de son corps et de ses limites, cela est bien connu. Mais il faut souligner son rôle économique et social, et savoir que son développement depuis la Libération a engendré la création directe ou indirecte de dizaines de milliers d'emplois dans des secteurs aussi divers que l'enseignement, la recherche, l'animation, les collectivités locales, la gestion, l'industrie, le commerce, la presse, l'audio-visuel.

Il y a encore trois mois, j'étais le directeur des sports de Gilbert Bonnemaison, le maire d'Epinay-sur-Seine, dans la banlieue nord de Paris, et je peux témoigner du rôle irremplaçable du sport dans la prévention de la délinquance (y compris au sein même de l'administration pénitentiaire).

Une société « d'hommes-troncs »

Tout comme l'ensemble des activités de loisirs, c'est la nature même du sport, s'exerçant dans un cadre essentiellement associatif, qui peut permettre d'offrir une forte capacité d'intégration sociale. Ne serait-ce que pour répondre à ce défi d'une société en crise, sa place mérite d'être redéfinie.

Enfin, les aspects diplomatiques ne peuvent être passés sous silence : qui peut contester l'action de Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, en faveur de la reprise du dialogue entre les deux Corées ?

L'activité du mouvement sportif est donc multiple et on a tendance à lui demander beaucoup plus que ce que la loi de 1984 sur le sport a prévu. C'est pourquoi le rôle et les moyens de l'Etat me semblent fondamentaux pour impulser, soutenir, inciter, coordonner, harmoniser, arbitrer, proposer, mais aussi protéger, réglementer, garantir...

La mission de l'Etat est avant tout d'éduquer et de former. Et, en matière sportive, il est de coutume de séparer ce que l'on appelle le sport civil, dont je viens de parler, du sport scolaire. Par la volonté de M. Michel Rocard, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports est placé auprès de M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, qui, dès son arrivée rue de Grenelle, a pris en compte dans sa politique les valeurs éducatives de l'activité sportive.

Les hasards du calendrier font que ces Jeux de Séoul débuteront au moment où s'effectuera la rentrée scolaire. Or, force est de constater que les rythmes scolaires de nos enfants ne favorisent pas toujours leur pratique sportive, contrairement à ce qui se passe chez certains de nos voisins de la Communauté européenne.

Je déplore en particulier que dans notre pays le corps ne soit pas encore pleinement pris en compte dans la formation de l'individu. Les causes en sont complexes et tiennent autant à l'évolution de nos modes de vie qu'à des origines culturelles. J'emploie souvent l'image suivante : nous sommes une société d'adultes, d'« hommes-troncs » assis derrière un bureau. Faisons en sorte que, par la pratique d'une activité physique régulière, nos enfants puissent, devenus adultes, être en situation dee bien utiliser l'ensemble de leur corps : ce n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît.

J'ai la conviction qu'il s'agit là d'un défi d'ordre culturel qui ne peut être relevé que par un effort général d'éducation. Ainsi le gouvernement et en particulier le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ont la ferme volonté d'adapter les rythmes scolaires aux besoins de nos enfants.

Nous savons bien qu'il s'agit là d'un vieux serpent de mer et que ce n'est pas la première fois que l'on tente d'y remédier. De nombreuses actions et expériences ont été menées, en particulier en 1984 grâce à la détermination de mon ami le docteur Alain Calmat (1). Des premiers résultats ont été obtenus qui ont permis de mobiliser de nombreux concours et de sensibiliser l'opinion, sans oublier que tout n'était pas négatif dans les « contrats bleus » mis en place par mon prédécesseur.

Mais l'aménagement des rythmes scolaires ne peut avoir de sens que si l'on prend véritablement en compte les rythmes de vie de l'enfant. Sa vie ne peut être considérée comme une succession d'événements sans liens entre eux : la vie familiale, le transport scolaire, l'école, les temps de travail, de repos, les activités culturelles, musicales, sportives ou la télévision... Les scientifiques admettent maintenant que la vie de chaque enfant doit répondre à l'existence de rythmes, de cycles, qu'il convient de mieux respecter si l'on veut lutter contre la fatigue, facteur d'échec scolaire.

C'est le sens de la circulaire du 2 août 1988 que M. Lionel Jospin et moi-même avons adoptée afin que, dès la prochaine rentrée scolaire, des actions concrètes concernant les rythmes de vie des enfants des écoles maternelles et élémentaires soient mises en œuvre.

Les principes qui l'animent, simples et pragmatiques, ne remettent pas en cause, bien au contraire, le nécessaire enseignement de l'éducation physique, même si dans la réalité celui-ci ne correspond pas toujours avec les exigences des textes officiels. L'élaboration de la circulaire a fait l'objet d'une concertation approfondie ainsi que d'un accord très large avec les organisations de parents d'élèves, les syndicats d'instituteurs, le mouvement sportif, dont la Fédération nationale des offices municipaux des sports, ainsi que des organisations d'éducation populaire qui ont bien voulu s'associer au projet.

Un outil d'intégration sociale

Sans entrer dans le détail d'un texte très technique, je souhaite en souligner les cinq points essentiels :

— Cela ne peut être qu'une action volontaire et décentralisée de l'ensemble des partenaires concernés. Enseignants, parents d'élèves, collectivités locales, associations sportives ou culturelles respectueux doivent agir en qualité de co-éducateurs de leurs actions réciproques.

— Certaines communes ont déjà fourni un effort particulier dans ce domaine. Afin de développer ce mouvement, l'Etat est prêt à signer des « contrats de ville » intégrant le transport scolaire, la sécurité des enfants, les petits congés scolaires, la garde des enfants, et pourquoi pas la qualité de vie de la cité.

— Seul l'aménagement de la journée est envisagé cette première année, en s'inspirant largement des travaux du professeur Hubert Montagner. Toute initiative tendant à aménager l'espace scolaire sera fortement encouragée.

— L'administration devra permettre la mise en œuvre rapide des projets proposés par les écoles.

— Enfin, les instituteurs, dans le cadre des plans départementaux de formation continue, pourront bénéficier d'actions de formation adaptée.

A la lecture de ces lignes, certains pourront dire que je m'éloigne de mon propos intial sur le sport. Nous sommes justement au cœur du problème. Il ne peut, à mon sens, y avoir de politique sportive digne de ce nom dans ce pays sans, en parallèle, résoudre cette question des rythmes de vie de l'enfant.

En outre, le sport à l'école est à la fois sujet d'enseignement (connaître son corps, les techniques sportives, la sécurité) et objet d'enseignement, car il facilite l'apprentissage des autres disciplines et constitue un outil d'intégration sociale.

J'ai parfaitement conscience qu'une telle politique ne manquera pas d'inquiéter certains parents : n'y a-t-il pas un risque de transformer l'école en un lieu de détection des futurs champions ? Cette question m'a souvent été posée. Je répondrai simplement que, si l'école primaire permet aux enfants d'apprendre à lire et à écrire, est-ce que parce que l'instituteur a pour ambition qu'un jour ses élèves obtiennent le prix Goncourt ? Il en est de même pour le sport.

Suite à l'enquête de sociologues de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (2), les colonnes de ce journal ont récemment rendu compte de l'évolution en profondeur du comportement des Français en faveur de la pratique du sport.

Mon ambition est que ce mouvement se développe, et cela ne sera possible que par l'éducation. Le sport doit être pratiqué à tous les âges de la vie, librement choisi selon son goût, ses aspirations ou ses propres capacités physiques. Les valeurs positives du sport pourront alors trouver leur juste place dans notre société. C'est aussi le moyen le plus efficace de lutter contre tout ce dont le sport est l'otage : la tricherie, le mercantilisme, le dopage ou la violence qui le dévalorisent aux yeux de l'opinion et le vident du sens qui lui fut attribué par le baron Pierre de Coubertin.

Les réflexions contenues dans cet article serviront de base à la politique que j'entends annoncer et promouvoir pour les quatre années qui viennent, dès la fin des Jeux de Séoul, afin que le sport prenne sa juste place dans notre société.

(1) Ministre délégué chargé de la jeunesse et des sports de 1984 à 1986.

(2) *« Le consensus sportif »*, article d'Alain Girando, *le Monde* du 29 avril 1988.

TENNIS : Internationaux des Etats-Unis

La stratégie soviétique

Dure journée pour les vedettes, jeudi 1er septembre à Flushing Meadow, lors du deuxième tour de l'Open de tennis des Etats-Unis. L'Australien Darren Cahill a éliminé l'Allemand de l'Ouest Boris Becker et un autre Australien, Mark Woodforde, a sorti l'Américain John McEnroe. Le Suédois Mats Wilander a disputé cinq sets pour s'imposer face à l'Américain Kevin Curren. Enfin la Soviétique Leila Meshki a triomphé de l'Américaine Pam Shriver, quatrième joueuse mondiale.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

NATALIA ZVEREVA s'était incliné mardi 30 août au premier tour contre une obscure Américaine, Steinmetz. Les principaux joueurs soviétiques brillaient par leur absence. La victoire de Meshki a donc été un précieux remontant pour une fédération soviétique qui, au-delà de Flushing Meadow, lorgne vers le rendez-vous de Séoul.

Les Jeux olympiques seront d'une importance primordiale pour l'avenir du tennis en Union soviétique. La fédération, tributaire du ministère des sports, s'y trouve en concurrence directe avec le football, l'athlétisme et le hockey sur glace, de véritables mastodontes budgétaires au prestige pesant et à l'appétit féroce. Le tennis, ne l'oublions pas, ne compte dans ce pays que 100 000 licenciés.

« Que voulez-vous que l'on fasse, avec notre pauvre petit tennis pris entre des monstres pareils ? », nous a dit Victor Yanchuk, secrétaire de la fédération. *« Nous avons besoin de notre autonomie tout comme les fédérations occidentales. Et aussi, pour que l'on nous prenne au sérieux, nous avons besoin de médailles olympiques. Beaucoup de choses alors évolueront vite. »*

Les progrès déjà réalisés ont été rapides. Les Soviétiques avaient quitté le circuit en 1976 pour refaire une timide apparition sept ans plus tard. Olga Morosova, ancienne finaliste à Wimbledon et à Roland-Garros, nommée entraîneur national en 1982, amena alors cinq joueuses aux Etats-Unis.

Le tennis, il est vrai, avait déjà été déclaré sport exhibition pour les Jeux de Los Angeles. Promis à la réintégration olympique, il est devenu de ce fait une affaire d'Etat en URSS.

Cinq ans après le retour de Morosova et de son groupe de pionnières, Zvereva a atteint le septième rang de l'élite. Meshki et Parkhomenko font partie des cent premières mondiales. Chez les hommes, Andreï Chesnokov, premier Soviétique à remporter un titre sur le circuit depuis 1974, se trouve au dix-neuvième rang. Olhovski et Volkov font également partie des cent premiers mondiaux. La société américaine Proserv gère leurs intérêts.

Comment les Soviétiques prennent-ils leur semi-assimilation dans un sport individualiste, riche et itinérant ? Selon Victor Yanchuk, ils se prennent de plus en plus souvent pour des stars. Il le dit en riant. C'est un spécialiste de la blague douce. Mais comment expliquer la défaillance de Zvereva, finaliste à Roland-Garros, à trois semaines des Jeux ?

« Elle est fatiguée nerveusement, un peu lasse. Elle ne s'amuse plus tellement sur le court. La veille de sa défaite, elle fut consacrée « révélation de l'année ». Il y avait une belle soirée. Elle devient une star. Elle en était toute retournée. Après cela, allez donc jouer un simple premier tour... »

Si l'on s'étonne d'un apparent manque de coordination dans la préparation soviétique pour les Jeux, les hommes étant absents de Flushing Meadow, ce sont encore les pernicieux effets du vedettariat que met en cause Yanchuk.

« Tarpischev pour les hommes, Olga Morosova pour les femmes sont devenus aussi des stars chez nous. Chacun suit son idée. On verra à Séoul laquelle des deux est la bonne. Peut-être — il en rit — aucune des deux. »

MARC BALLADE.

RÉSULTATS
DU JEUDI 1er SEPTEMBRE
(deuxième tour)

SIMPLE MESSIEURS

S. Edberg (Suè., nº 3) b. G. Forget (Fr.), 7-5, 6-1, 6-3 ; D. Cahill (Aus., nº 35) b. B. Becker (RFA, nº 5), 6-3, 6-3, 6-2 ; A. Gomez (Eq., nº 14) b. S. Matsuoka (Ja.), 7-6, 2-6, 6-4, 2-6, 6-2 ; M. Wilander (Suè., nº 2) b. K. Curren (E-U), 3-6, 6-3, 6-2, 3-6, 6-3 ; H. Leconte (Fr., nº 10) b. B. Moir (Af.), 6-0, 6-4, 6-4 ; M. Mecir (Tch., nº 8) b. S. Giammalva (E-U), 6-4, 6-1, 7-6 ; M. Woodforde (Aus.) b. J. McEnroe (E-U, nº 16), 7-5, 4-6, 6-7, 6-3, 6-1.

SIMPLE DAMES

A. Sanchez (Esp.) b. K. Steinmetz (E-U), 6-2, 6-2 ; L. Meskhi (URSS) b. P. Shriver (E-U, nº 4), 4-6, 6-1, 6-4 ; C. Kohde (RFA, nº 10) b. R. Reggi (It.), 2-6, 6-2, 6-4 ; S. Sloane (E-U) b. C. Soise (Fr.), 6-2, 6-3 ; G. Sabatini (Arg. nº 5) b. B. Bowes (E-U), 6-2, 6-0 ; M. Navratilova (E-U, nº 2) b. E. Hakami (E-U), 6-2, 6-1 ; S. Graf (RFA, nº 1) b. M. Bollegraf (P-B), 6-1, 6-0 ; L. Savchenko (URSS, nº 16) b. E. Burgin (E-U), 5-7, 7-5, 6-4 ; Z. Garrison (E-U, nº 11) b. H. Kelesi (Can.), 3-6, 7-5, 6-0.

(Entre parenthèses, la nationalité et le numéro de tête de série.)

VOILE : Transat Québec-Saint-Malo

La disparition d'Olivier Moussy

Entamée sur les eaux calmes du Saint-Laurent, poursuivie dans le petit temps au large de Terre-Neuve, la deuxième édition de la Transat en équipage Québec-Saint-Malo, qui a été gagnée par *Jet-Services* dans l'indifférence, a basculé, jeudi 1er septembre, dans le drame.

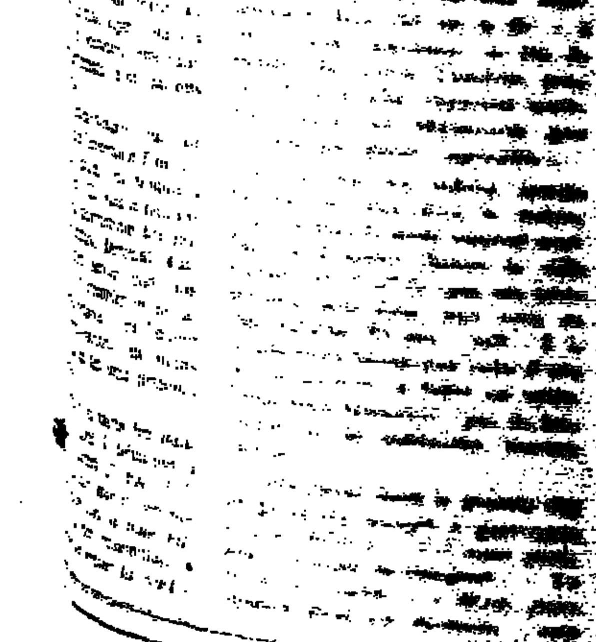
VERS 11 heures du matin, le skipper du trimaran *Laiterie Mont-Saint-Michel*, Olivier Moussy, a été emporté par un paquet de mer. Le voilier se trouvait à 150 milles à l'ouest des îles Scilly (sud-ouest de l'Angleterre). Dans une liaison radio avec le PC de la course, Philippe Pallu de la Barrière, équipier à bord du trimaran, a raconté les circonstances de l'accident : *« On avait une avarie sur le verrin de trinquette. Nous avons été obligés de mettre à sec de voile, le vent arrière, pour réparer. Nous avons alors démonté l'étai pour le fixer sur le flotteur. Olivier était sous le vent pour cette manœuvre. Il a été emporté par une vague. Il était vêtu d'un haut de combinaison sèche, d'un ciré complet, et de bottes. Cette combinaison possède un soufflet gonflable en caoutchouc. Nous avons parfaitement repéré notre position (...). Nous l'avons rapidement perdu de vue car il y avait au moins 2 mètres de creux. Il était à environ 300 mètres du bateau. »*

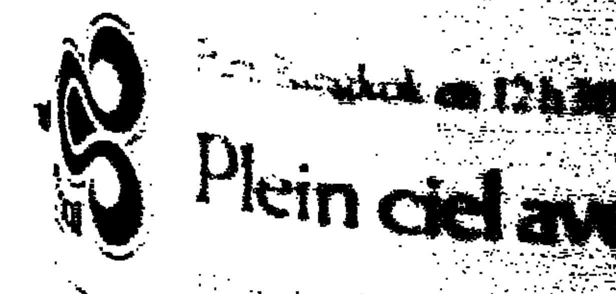
Alerte aussitôt donnée, les recherches ont commencé une heure et demie après l'accident. Elles ont été interrompues en fin de journée. Les gardes-côtes britanniques n'étaient pas optimistes sur l'issue de nouvelles recherches, les conditions météo devant se dégrader au cours de la journée de vendredi.

Cet accident va relancer le débat sur les conditions de course en haute mer. Après la disparition de Daniel Gilard, Olivier Moussy avait d'ailleurs été un des plus actifs dans la recherche de nouvelles mesures de sécurité pour les navigateurs. Il est vrai que celui qui avait été surnommé le « Saint-Bernard des mers » après les sauvetages de Pierre Follenfant, dans la course du *Figaro* 1979, et de Ian Johnson, dans la Route du rhum 1982, avait lui-même été recueilli dans des conditions périlleuses après l'éperonnage de son voilier par un cargo italien dans la Route du rhum 1986.

Pour Loïc Peyron, qui venait de terminer Québec-Saint-Malo en deuxième position sur *Lada-Poch*, *« l'accident survenu à Olivier Moussy nous apprend qu'il faut encore plus de discipline à bord. Une seule solution, le harnais ! »*. Après avoir fait ses classes en 420, puis barré *Coyote*, meilleur monocoque français dans l'Admiral's Cup, Olivier Moussy avait participé à treize courses transatlantiques. Il s'était imposé dans les classes II, III et IV, avant de tenter sa chance sur un trimaran de 18,28 m, dessiné par l'Anglais Nigel Irens, qu'il trouvait cependant trop bas sur l'eau et trop humide. Mais Olivier Moussy n'ignorait rien des dangers de la mer, dont trois autres voiliers de la Transat ont été victimes, jeudi 1er septembre. Le bateau de Florence Arthaud s'est retourné, celui de Phil Stegall a lancé un avis de détresse et celui de Nic Bailey s'est dérouté vers les Açores à la suite d'une collision avec une épave.

A. G.



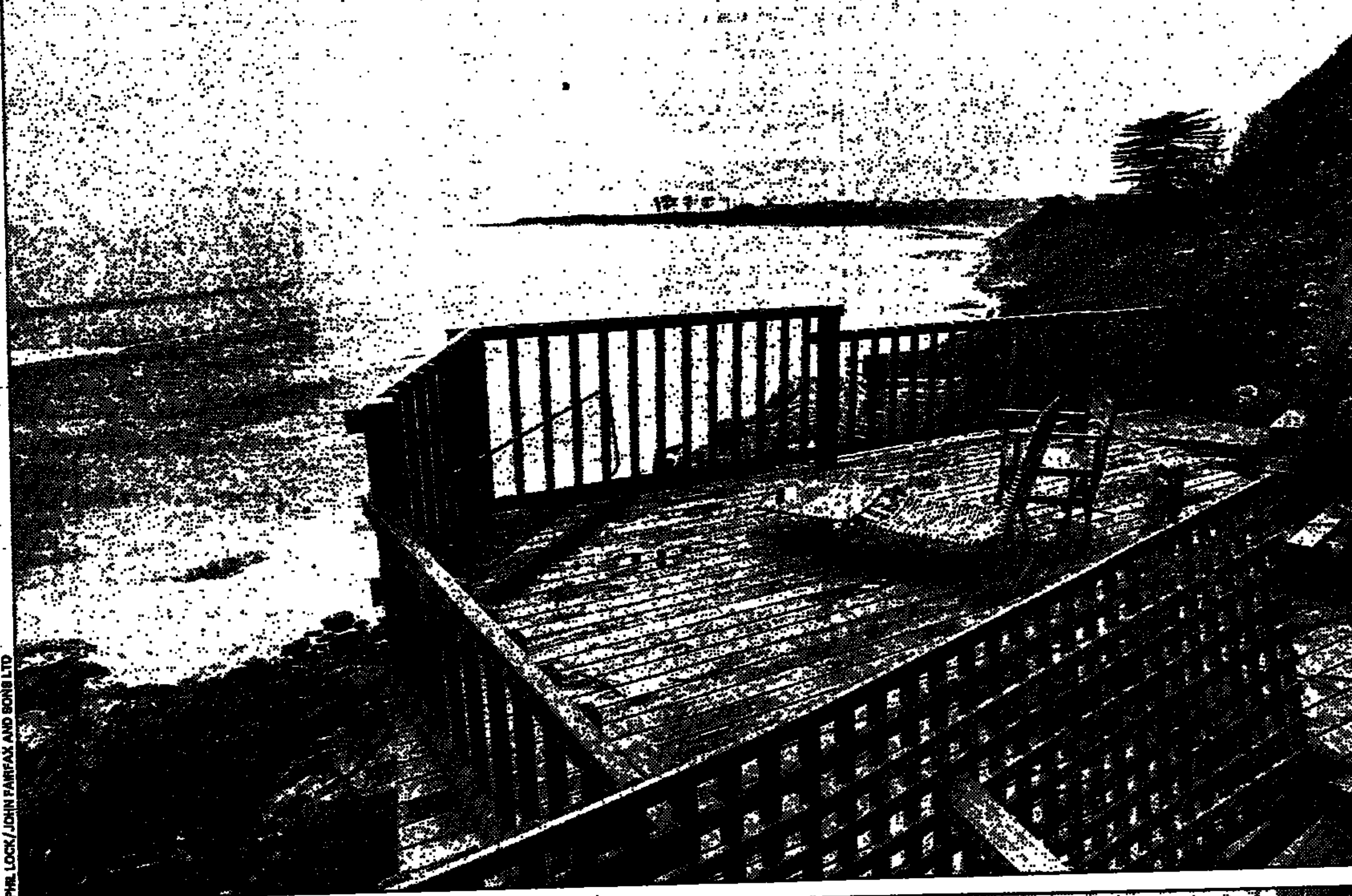




Le Monde
SANS VISA

David Herbert Lawrence écrit son « roman fou sur l'Australie », *Kangourou*, en mai 1922, à Thirroul, au sud de Sydney. Pouvait-on retrouver sa trace et quelle était l'origine de l'histoire que lui avait inspirée ce pays baigné par un « océan pâle comme le verre de couleur vert » ?

AUSTRALIE
BRISBANE
Nullarbor Plain
v. PERTH
Darling
SYDNEY
Thirroul
ADELAIDE
CANBERRA
Murray
Hobart
TASMANIE



« Wyewurk », la villa occupée par D.H. Lawrence lors de son séjour à Thirroul.

Lawrence d'Australie

par Jean-Pierre Barou

J'AVAIS tourné le dos à Surfers' Paradise et pris la direction du sud, décidé à faire le « pèlerinage de Thirroul ». Ils sont d'autant plus rares ceux qui le font qu'aucun guide sur l'Australie n'en parle. Thirroul ici n'est qu'un « trou ».

En Europe, c'est par nuées qu'ils arriveraient pour adorer la ville, la plage, l'endroit même où le grand David Herbert Lawrence cracha en un temps record *Kangourou*, son roman australien. A noter en passant que Stendhal, avec ses cinquante-deux jours pour écrire *la Chartreuse de Parme*, fait plutôt léger. Quant à Goethe et Michelet, pourtant assez performants, n'en parlons même plus !

« *An extraordinary tour de force* », selon l'expression d'un critique anglo-saxon, s'est produit à Thirroul en 1922. Mais si délirant que le plus incorruptible des philosophes anglais, Bertrand Russell, estimera devoir jeter une ombre sur ce triomphe en déclarant de *Kangourou* : c'est l'œuvre d'un « *proto-fascite* », du moins pour ce qui est des onze premiers chapitres !

Lawrence a sa barbe des mauvais jours quand il débarque à Sydney, le samedi 27 mai 1922. « *Tout était noir, noir et terriblement lugubre sous la pluie battante.* » La mer ressemblait à « *une mer des régions du Nord* ». Et Sydney à Londres comme « *la margarine au beurre* ». Tout ça est consigné dans le roman. Il est loin de rouler sur l'or et les loyers sont hors de prix.

Le lundi qui suit les voit sauter dans un train, lui et sa femme Frieda. « *Pour quitter la ville, il fallut aussi longtemps que pour laisser Londres derrière soi.* » C'était aussi mon avis. Ma Nissan avançait au pas dans des faubourgs interminables. Ils descendent à Thirroul.

Aujourd'hui, d'étranges carcasses métalliques relient la montagne voisine à la mer. A l'époque, c'est une région minière et on transporte le minerai par tapis roulant jusqu'aux navires charbonniers. Bien sûr, on se dit – à tort – que Lawrence, ce fils de mineur, dut aimer l'endroit pour cela. Frieda, elle, rapporte seulement dans ses Mémoires que Thirroul leur parut « *agréable* ».

J'y arrivai en même temps qu'eux, je veux dire, le même mois, en mai. L'hiver austral soufflait sa douceur. Sinon la ville n'avait rien à offrir, que ses lotissements sans âme, aux toits en tôle ondulée. Et son « pub » à la façade aussi haute que celle d'une mairie, mais ici la bière est reine. Triste mais rassurant : pas de brochures ni de médailles lawrenciennes.

J'interpellai dans la grande rue un garagiste occupé à guerroyer avec un moteur. « *S'il vous plaît, pourriez-vous m'indiquer...* » Le métallo coupe : « *Mon pote repasse dans un moment, j'suis absent !* » Ah ! l'humour à Thirroul n'avait pas changé. A Richard Somers – Lawrence, dans le roman – qui s'inquiète pour ses ordures, on répond : « *Vous pouvez en faire tout ce qu'il vous plaira.* »

Mes repères, je les tirai du roman toujours très, très, précis. A l'époque, Thirroul se cale entre la montagne et la gare. Il n'y a pas si longtemps les bains de mer n'étaient autorisés pour les hommes que très tôt le matin. Aux femmes, le soleil... seulement. Des conventions que le couple ignore puisqu'ils louent une villa meublée avec à ses pieds l'océan.

Arrêts de jeu

Les indications ne me manquaient pas : un toit en tuile et non en tôle, un bout de pelouse interrompu par une falaise basse, des rochers plats à gauche... Je sonnai. Le locataire n'était pas aimable. « *Oui, c'est ici. Non, vous n'entrerez pas !* » J'attaquai par la côte, grimpant la falaise sans me faire voir. Le nez sur la pelouse, je découvris toute la villa, avec sa grande loggia où Lawrence prenait son thé, où aujourd'hui séchait du linge. Il est ici pour attendre le prochain bateau en partance pour le Nouveau-Mexique, prévu le 6 juillet, et l'écrit à un ami.

Deux jours plus tard, ce n'est plus vrai. « *Soudain, je me suis mis à écrire un roman fou sur l'Australie* », annonce-t-il le 9 juin dans une lettre à sa belle-mère. Cinq grands cahiers sans ratures. Temps homologués : quarante-deux jours ! Et sont inclus les arrêts de jeu : les bains de mer quotidiens, la correspondance (trente-sept lettres partant de Thirroul), les visites à Sydney, les disputes avec Frieda, les tâches journalières qu'il s'impose : le bois, le charbon, le feu, car les nuits sont fraîches en mai.

D.H. Lawrence et sa femme à bord du *SS Resolute* en 1925.

UPI/BETTMANN NEWSPHOTOS

On n'explique pas cette sommation : on la ressent. Car, vers Thirroul, l'Australie commence de n'avoir plus rien de pareil. Le ciel ? « *Le bleu semble une couleur trop vulgaire pour le décrire* ». L'océan ? « *Pâle comme le verre de couleur vert.* » L'air ? Il paraît « *irrespiré* ». Somers lui-même se mue dans ses baignades : « *Se sentir avec ravissement froid comme la glace, sans une étincelle de cette misérable chair tiède, et posséder toute l'énergie terrible et glacée du poisson.* »

Des mots vrais, comme il est avéré qu'il a quitté l'Europe meurtri, en butte aux idéologies conquérantes, qui le fascinent et tout autant l'écœurent, révolté contre le monde industriel, inquiet de ses propres échecs d'écrivain. *Mister Noon*, par exemple, est resté inachevé ; Ceylan, visité avant l'Australie, n'a produit sur lui aucun effet. Enfin ses rapports avec Frieda passent désormais par des orages.

Le Pacifique a-t-il agi sur lui comme un fortifiant à prendre chaque jour ? Je m'y jetai, persuadé que l'océan avait gardé son souvenir ; l'eau, comme on le dit aujourd'hui, n'a-t-elle pas une mémoire ?

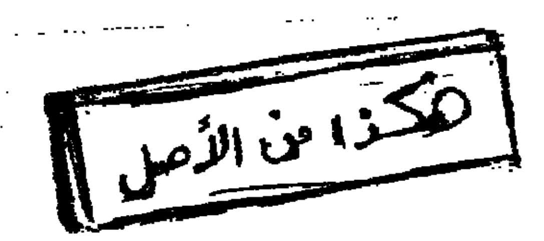
Kangourou, c'est l'histoire d'une armée secrète en Australie, dissimulée derrière des clubs sportifs, mais bras militaire d'un parti fasciste dirigé par un juif surnommé « Kangourou » ! Beaucoup diront : grotesque, impossible, inquiétant.

Récemment, pourtant, est paru à Melbourne un ouvrage qui est le résultat de quatre années d'enquête (1). L'auteur a retrouvé sur la liste des passagers du *Malwa*, le bâtiment par lequel les Lawrence arrivent à Sydney, le nom de l'officier avec qui ils sympathisent : le capitaine Scrivener. Celui-ci a un ami, Scott. Lawrence l'aurait rencontré : sa maison à Neutral Bay est décrite en détail dans le roman, comme sont évoqués nominalement les concerts de bienfaisance dits des « Feux du port », patronnés par la mère de Scrivener, et où, en mars 1922, Scott interpréta en duo *Ohé de la bordée de tribord*, le titre du troisième chapitre du roman. Scott, toute sa vie, conserva derrière une vitrine fermée des ouvrages de Lawrence.

Or ce Scott si omniprésent est cofondateur d'une organisation paramilitaire fasciste, à visée insurrectionnelle en cas d'arrivée au pouvoir des rouges, The King and Empire Alliance, dont le président est un juif : le major général Sir Charles Rosenthal !

• *(Lire la suite page 12.)*

(1) *D. H. Lawrence in Australia*, de Robert Darroch. Macmillan australian, 1981.



ESCALES

D.R.

L'automne en province

Relevée dans les propositions des Maisons régionales à Paris une sélection de séjours à prix... province.

Le Nord n'est pas encore froid. C'est le moment de filer dans le Boulonnais, à Wierre-Effroy, un arrière-pays verdoyant et vallonné. A partir d'une ancienne ferme transformée en luxueuse auberge, on pourra sillonner, à pied ou à bicyclette, un paysage de falaises et de petites stations balnéaires avec des plages de sable fin et de galets. Deux jours, une nuit, petit déjeuner, déjeuner et dîner gastronomique à Wimille : 733 F pour une personne, 1 465 F pour deux. Réservation auprès de la Maison de la Région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : 47-70-59-62.

Cap vers l'Est pour une randonnée de six jours en Alsace, à partir de Thann, le long de la route des vins : à vélo, c'est plus sûr. Visites de caves, de Colmar, du château du Haut Koenigsbourg, du Mont Sainte-Odile et de Strasbourg. Quatre heures de bicyclette par jour, un 4×4 suivant avec les bagages. Repas du soir, nuit et petit déjeuner en hôtel deux étoiles, pique-nique à midi : à partir de 2 380 F par personne plus 250 F de location de vélo. Maison de l'Alsace, 39, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-25-93-42.

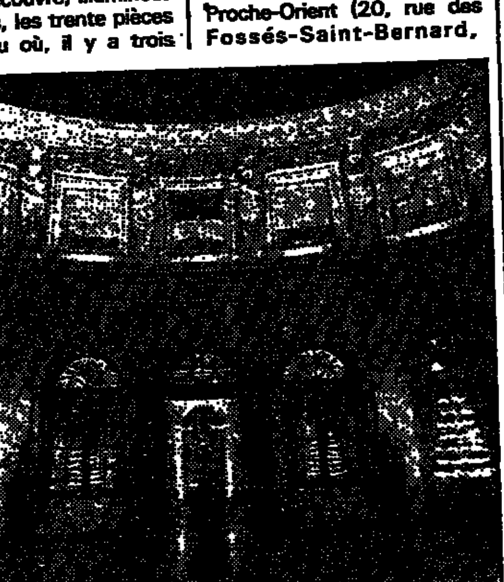
Plein sud vers la Lozère, en Margeride, pour un séjour à la carte au Relais Saint-Roch, une silencieuse maison de maître en granit rose située à Saint-Alban. Chacune des neuf chambres au mobilier ancien est à prendre (195 F par personne en demi-pension, 255 F en pension complète). Piscine privée, tennis au village et cueillette des myrtilles et des champignons. Maison de la Lozère, 4, rue Hautefeuille, 75006 Paris, tél. : 43-54-26-64.

Fouquet aux chandelles

Nicolas Fouquet a vingt ans lorsqu'il achète, en 1641, pour six mille livres, la terre et le petit château fortifié de Vaux-le-Vicomte. De 1656 à 1661, il confie à l'architecte Louis Le Vau le soin d'édifier un château, sur une motte artificielle cernée de douves. Au génie de Le Vau s'ajouteront ceux de Charles Le Brun pour la décoration intérieure et d'André Le Nôtre, pour les jardins. Le 17 août 1661, en présence du roi et de la cour, il donne une des fêtes les plus célèbres du dix-huitième siècle par sa somptuosité et son retentissement. Une fête qui devait lui coûter très cher. Trois semaines après, en effet, Fouquet était arrêté à Nantes et il devait mourir, dix-neuf ans plus tard, à la forteresse de Pignerol, dans les Alpes savoyardes, avec pour voisin de cellule le Masque de fer.

Comme chaque année à la même époque, il est possible, chaque samedi jusqu'au 1er octobre, de 20 h 30 à 23 heures, de visiter les petits et les grands appartements de Vaux-le-Vicomte, éclairés par plus de mille deux cents chandelles. Un spectacle magique qui permet de mieux saisir l'atmosphère de ces lieux où flotte encore le fantôme de Fouquet. Après avoir parcouru les jardins, à la tombée du jour, on découvre, illuminées de bougies, les trente pièces du château où, il y a trois siècles, retentissaient les voix du maître des lieux, de Louis XIV, de Molière et de La Fontaine. Une promenade qui coûte 50 F et que l'on peut conclure en soupant dans le restaurant aménagé dans les communs du château.

Rappelons que Vaux est à 55 kilomètres de Paris et qu'on y accède soit par l'autoroute A 4 ou A 6 (sortie Melun-Sénart), soit par la RN 6 et la RN 36 vers Meaux.



PASCAL HINOUS/TOP

Art copte

L'histoire des coptes — les chrétiens d'Egypte, 9 % de la population — se confond dans ce pays avec celle du christianisme, dont les origines remontent à l'an 40, lorsque saint Marc arriva à Alexandrie. L'art copte dans ses multiples expressions est l'axe autour duquel s'organise un voyage du Monde de l'Egypte et du Proche-Orient (20, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 43-26-76-37).

RENÉ BURRI/MAGNUM

Il permettra de voir tour à tour Kasr-El-Chama, le quartier copte du Vieux Caire, avec les églises Saint-Serge, Sainte-Barbara, la Moallaqa, une église suspendue, et les collections du musée copte (frises et fresques). Journée libre au Caire (Musée des antiquités égyptiennes, nécropole de Saqqarah ou tout autre site). Dans les environs de Minieh, visite des tombeaux et nécropoles de Meïdoun, Beni-Hassan et Tell-El-Amarna et, dans la région d'Assiout et de Sohag, des monastères coptes de moyenne Egypte. Etapes à Assiout pour ses villas rococo, Louxor, Hurgada, sur la mer Rouge (magnifiques fonds sous-marins) et Suez.

A travers le désert du Sinaï on gagne le monastère Sainte-Catherine, de rite grec-orthodoxe : visite de la basilique justinienne et de la précieuse bibliothèque. Ascension du mont Sinaï à l'aube pour voir le soleil se lever sur la péninsule et départ pour Alexandrie par la route agricole à travers le delta du Nil. Logement à l'hôtel Cecil, le plus ancien établissement de la ville, immortalisé par Lawrence Durrell. Retour au Caire par la route du désert.

Seize jours, 11 660 F par personne en chambre double pour douze participants en pension complète (hôtels de 1re catégorie), vols compris. Départs les 15 octobre, 5 novembre, 3 et 17 décembre, puis deux départs par mois à partir de 1989.

L'Orient à Paris

Pour ceux qui ont envie de faire une petite virée en Orient et de remonter le temps... sans quitter la région parisienne, il suffit de se rendre au Musée Albert-Kahn, à Boulogne (Hauts-de-Seine). Si le jardin japonais reconstitué par ce mécène orientalisant, qui vécut de 1860 à 1940, est actuellement en réfection, on peut en revanche visiter (jusqu'au 9 octobre) dans sa maison une exposition fort bien agencée sur « Les arts du paysage au Japon ».

La partie du parc non japonaise reste ouverte au public avec notamment ses cèdres bleus de l'Atlas plus que centenaires comptant parmi les plus hauts d'Europe. Mais, surtout, jusqu'au 16 octobre, chaque jour à 16 heures, sont projetés durant une heure des diaporamas et des films de la collection Kahn tournés au début du siècle en Chine, en Mongolie, aux Indes, dans l'Empire ottoman, en Afrique du Nord et, naturellement, au Japon. Mais aussi dans les provinces françaises, chez les pêcheurs de Terre-Neuve ou parmi les sportifs européens des Années folles. Une superbe remontée dans le temps et dans l'espace.

Musée Albert-Kahn, 10, quai du 4-Septembre, 92100 Boulogne. Renseignements tél. : 46-04-52-80.

Lawrence d'Australie

(Suite de la page 11.)

C'est en réalité un pan entier de l'histoire de l'Australie que Lawrence aurait mis au jour. Son imagination n'aurait donc pas été si débridée ni si « proto-fasciste ». A Sydney ou à Thirroul — Scrivener et Scott viennent parfois y passer leurs week-ends, — il aurait reçu des confidences, saisi à chaud cette chance alors de régler ses comptes avec les idéologies (2). Car Somers-Lawrence refuse de se soumettre à l'autorité de « Kangourou » : « *Je connais*, lui dit-il dédaigneusement, *un autre Dieu* (...), *le Dieu obscur du seuil inférieur*. » Il rompt mais s'enfonce plus loin dans l'Australie cachée, invisible.

La suite m'attendait à plusieurs jours de route de Thirroul. Aux portes du Nullarbor, une plaine sans arbres, infinie, longeant l'océan. Bien après Adélaïde, et bien avant Perth. Avant de m'y lancer, je marquai une halte à proximité d'un campement d'aborigènes. J'avais entrevu leurs corps las, habillés de chiffons, sur un fond de poussière. Quelques arbustes, les derniers avant le Nullarbor, leur servaient de parasols.

« Une lueur antique... »

Les Pitjitjantjaras avaient fait parler d'eux récemment pour avoir entrepris une action en justice contre les Britanniques et leurs essais nucléaires des années 50, dont les retombées en avaient mutilé plus d'un — leur leader est aveugle. Mais la tribu des Pitjitjantjaras ne recevait pas. Elle cuvait son désespoir. Le Blanc qui m'avait servi d'interprète m'ouvrit cependant un cagibi qui cachait, m'avait-il dit, « *leur Bible* », des totems patinés par le sang des initiations et que leur propriétaire dissimulait là en attendant de retrouver leur terre.

Lawrence sut distinguer cette spiritualité toujours à l'affût. Dans *Kangourou*, il évoque « *un de ces aborigènes difformes, au visage laid, mais aux yeux noirs merveilleux qui ont en eux une lueur antique si incompréhensible, à travers des siècles infranchis. Et pourtant, quand vous n'éprouvez pas la sensation de laideur ou de monotonie, dans le paysage ou le nègre qui l'habite, vous avez une sensation de beauté subtile, lointaine, impalpable, plus poignante qu'aucune de celles que vous avez éprouvées auparavant* ».

Ni Scott ni Rosenthal n'auraient souscrit à cette vision. Ni eux ni beaucoup d'autres. La première Constitution australienne stipule noir sur blanc que les aborigènes ne seront pas pris en compte dans les recensements. On connaît, par contre, l'importance des troupeaux...

Puis ce fut le Nullarbor, 692 kilomètres. Une terre, une mer de taillis gris rasant le sol, parfois des excavations affleurent, révélant tout un monde de galeries souterraines ; sur des parois, on découvre le ballet laissé par les empreintes de mains préhistoriques. Et tandis que la nuit australe bombarde ses millions d'étoiles, on se sent tiré en arrière, très en arrière.

Mais ma route était devant, vers Perth, où j'achevai ma traversée d'Est en Ouest de l'Australie. Un prof de français, passionné de Lawrence, m'avait promis une surprise. Je la reçus comme un trophée au terme d'une épreuve : un exemplaire des Mémoires de Mollie Skinner !

C'est chez elle que Lawrence avait trouvé à se loger en arrivant à Perth, sa première escale en terre australienne après Ceylan. Miss Skinner est l'auteur d'un livre de souvenirs sur la première guerre mondiale ; elle était infirmière. On l'oublie mais tous les villages australiens ont leur monument aux morts de la guerre de 14-18. Lawrence pousse Mollie à écrire un livre sur l'époque de défrichage des terres, alors qu'elle était adolescente (3). Elle se souvient des conseils de Lawrence : « *N'inventez rien, décrivez, témoignez* », un pacte avec la vérité. A Thirroul, il allait porter jusqu'à son terme cette façon d'écrire amorcée à Capri, avec *Mister Noon*.

PHIL LOCK/JOHN FAIRFAX AND SONS LTD

La villa de Thirroul.

Un soir, à Perth, Lawrence s'enfonce pour la première fois dans la brousse. Le choc est terrible, et Somers en témoigne : « *Pas un signe de vie, pas un vestige. Quelque chose cependant. Quelque chose d'énorme* (...). *Ses cheveux commençaient à se dresser d'horreur sur sa tête. Il y avait là une présence.* »

Depuis Thirroul, Lawrence écrira à la romancière Catherine Carswell : « *C'est comme si l'on remontait jusqu'au règne végétal, avant l'éveil de l'âme, de l'esprit ou de l'intelligence* », donnant à ce vide que chacun se plaît à évoquer en parlant de l'Australie une profondeur qui hante les plus belles pages de *Kangourou*.

Ainsi l'Australie cachée, insondée (dans son histoire, ses origines, sa nature), n'a cessé d'agir comme un détonateur et un révélateur. Car ce « *continent indompté* », « *en dehors de tout* », comme il est encore dit dans le roman, l'aspire, le vide, le rend à « *sa propre sincérité* », au « *Dieu sombre* » d'une religion irrévélée sans qu'il devienne pour autant un ennemi de la civilisation.

L'initiation australienne fut courte mais ses conséquences immenses. Tandis que le 10 août 1922, il embarque pour le Nouveau-Mexique à bord d'« *un petit bateau commandé par un gros et joyeux capitaine* », dit Frieda dans ses Mémoires, sait-il que son prochain roman, *le Serpent à plumes*, sera son premier grand chef-d'œuvre ? Mais pour l'écrire, il lui faudra deux ans.

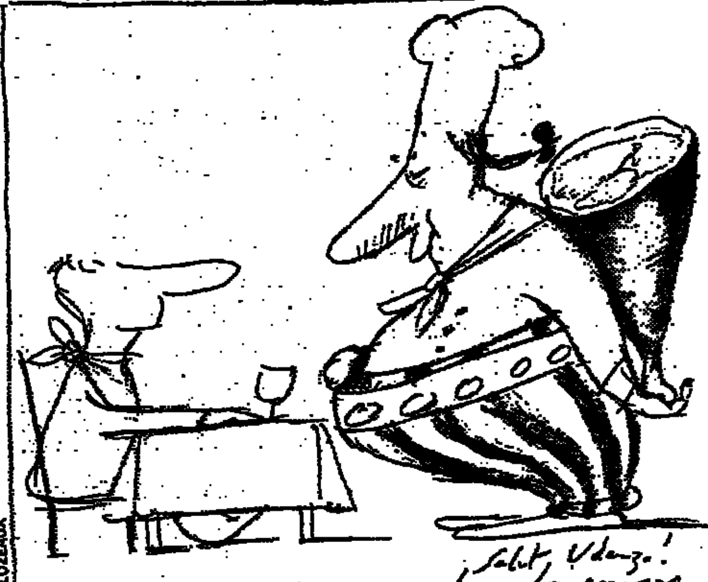
JEAN-PIERRE BAROU.

(2) Bizarrement, Lawrence se montrera toujours énigmatique sur les sources du roman, mais n'a-t-il pas, pour les besoins de sa cause, trahi un secret ? Ajoutons que l'historien australien Geoffrey Searle, en 1965, note que Lawrence ne s'est pas écarté de la vérité (cité par R. Darroch).

(3) Ce sera *Jack dans la brousse*, que Lawrence réécrira et cosignera avec Mollie Skinner. En France, l'ouvrage a paru sous son seul nom.

Le gigot gaulois

EXISTE-T-ELLE encore, à Riom, chaque 11 juin et pour la Saint-Aimable (qui fut curé du village au quatrième siècle), la procession dite des brayauds ? Autrefois, les paysans d'alentour, culotte, guêtres enrubannées, veste blanche de flanelle, gants de fil et cravate de dentelle, y participaient. Après quoi ils se régalaient d'une robuste omelette dite omelette brayaude : pommes de terre en petits dés cuites avec moitié saindoux, moitié lard demi-maigre en dés, ajoutées à l'omelette. Celle-ci agrémentée d'une louche de crème fraîche avant sa pliure et, quelquefois, de fromage de Cantal râpé.


DESCLOZEAUX

Pourquoi brayaud ? Le surnom qui ne figure, curieusement, ni dans le *Larousse* ni dans le *Petit Robert*, viendrait des braies, le large pantalon de « nos ancêtres les Gaulois ».

Mais l'omelette n'est pas la seule à remémorer l'ancestralité, et le gigot brayaude est aussi un grand plat auvergnat. Bien oublié hélas ! M. Roger Lallemand écrit quelque part : « *Saint-Flour, avec ses remparts, est une ville bien « plantée », solide, comme l'est la cuisine cantalienne qui se symbolise ici par le gigot brayaude...* » Il dit aussi qu'ailleurs on l'appelle « *gigot de sept heures* ».

Sans doute. Mais avec ce quelque chose de plus qui est, qui « fait » l'Auvergne et réjouit les brayauds !

En bref, il s'agit d'un gigot de mouton (de mouton, surtout, pas d'agneau !) dont on a raccourci l'os avant de le piquer largement d'ail et de lardons et de le frotter de sel et de poivre. Revenu d'abord au saindoux, en daubière, avec quelques oignons et carottes en rouelles — j'oubliais ! il est aussi, avant, bardé de lard ! — on le mouille alors de bouillon à mi-hauteur, on ajoute toutes les herbes possibles et, après ébullition, on laisse cuire, à feu doux, un couple d'heures et plus. Sept pour ceux qui entendent le déguster « à la cuillère ». Il n'est plus qu'à dégraisser la sauce et servir. Avec des choux, bien sûr, et des pommes de terre. Et pourquoi pas alors des pommes carladèses ?

Un barde local qui a rimé les cordons-bleus de là-bas :

Vestales qui gardiez chez nous
L'autel, le four et la Souillarde
A l'humeur revêche et gaillarde
Plus souvent debout qu'à genoux... »

disait aussi : « *Il y a deux sortes de soupes aux choux : la bonne et la meilleure. La nôtre est la meilleure !* » Et M. Delouvrier, en son *Petit Colombier* (42, rue des Acacias, Paris-17e, tél. 43-80-28-54), servait des pommes carladèses — comme les sarladaises, sautées à cru, au saindoux, avec ail et herbes — qui iront parfaitement avec le gigot brayaude.

Difficilement trouvable sur place (pour ne pas dépayser le touriste, ces messieurs les chefs préfèrent lui proposer la petite nage de grenouilles aux algues et le magret aux kiwis !), on aimerait bien le trouver à *l'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e, tél. 42-72-31-22), entre le mourtayrol et la falette, deux autres merveilles de la cuisine brayaude. Il est vrai qu'il y a le gigot de Brioude sauce au loup en cet excellent restaurant. On en voudrait beaucoup comme ça entre Saint-Flour et Clermont-Ferrand, Le Puy et... Moulins, qui n'est pas en Auvergne mais où le gigot brayaude figure à la carte remarquable de *l'Hôtel de Paris* (21, rue de Paris, tél. 70-44-00-58).

Une bonne halte sur le chemin de vos vacances.

LA REYNIÈRE.

N.B. — L'Auvergne nous propose une cuisine « lourde », nous dit-on ! Point forcément. Et notons en ce cas qu'elle offre, en contre-partie, les remèdes les plus simples : l'eau ! L'eau la plus pure du monde à Volvic, et surtout l'eau de cure, la fameuse Hydroxydase (Le Breuil-sur-Couze, 63340 Saint-Germain-Lembron). Mise en flacon à l'abri de l'air, elle permet des cures à domicile de détoxication de l'organisme. C'est la plus riche de France en magnésium.

SEMAINE GOURMANDE

Le Mas Tourteron à Gordes

Elisabeth Bourgeois, grande dame d'ARC, est enfin ici chez elle. Un endroit « magique » où, entourée de deux jeunes cuisinières, elle propose trois menus (170, 185 et 280 F). Ce dernier est absolument enthousiasmant avec la petite soupe de melon apéritive, une terrine d'asperges et poireaux aux foies de canard, rougets à l'huile d'olive, granité au beaume de venise, volaille fermière, en deux services, fromages, desserts, petits fours et chocolats avec le café. Des autres cartes, notez le soufflé glacé à l'aubergine, une charlotte d'agneau aux épices, etc. Vins du pays et de toute la vallée du Rhône, entre autres.

● *LE MAS TOURTERON,*
84220 Gordes.
Tél. : 90-72-00-16.

La Chicorée à Beaulieu-sur-Mer

Elle s'annonce comme une brasserie. Pourquoi pas ? La terrasse estivale est agréable, la salle ornée de toiles signées Joëlle Ladislas D. (faux naïfs, avec le clin d'œil de l'humour) qui sont de la patronne. Le patron, Gérard et son chef Luc Mané savent que leur clientèle aime le bon enfant.

La carte, avec ses pasticciatas diverses (35 à 52 F), ses nombreuses salades (17 à 58 F), ses poissons (amenés par les pêcheurs du petit port voisin) et ses viandes (tartare, carpaccio, hamburger, etc.) permet des additions de 250 F, avec des menus à 88 F et 148 F, ce dernier : choix de deux plats, fromage et dessert du moment. Bonne petite cave débutant par un côte-de-Provence en pichet (30 F).

● *LA CHICORÉE,*
5, rue du Lt-Colonelli,
06310 Beaulieu.
Tél. : 93-01-01-27.

Le Duc à Genève

Le seul Français qui a réussi à « tenir » ici. Chapeau ! Il est vrai que Paul Minchelli (qui n'utilise ni congelé ni surgelé) et reçoit quotidiennement son poisson par avion et des meilleures sources) propose une carte toute d'invention et de « certitudes ». Il faudrait tout citer de la soixantaine de propositions ! Je noterais simplement le homard au miel de lavande, la blanquette aux trois poissons, le filet de loup au gingembre et navets...

Bien sûr, le décor n'est pas « in » et les prix sont un peu là ! Mais chez tant d'autres aussi où le beurre n'est pas comme ici du demi-sel d'Echiré, où la cave n'est pas si choisie. Alors comptez 150 FS, mais régalez-vous.

● *LE DUC,*
7, quai du Mont-Blanc,
Genève (Suisse).
Tél. : 31-73-30.
Fermé dimanche et lundi.
AE-Visa

Parc des eaux vives

Le plus bel établissement peut-être de toute la Suisse, ce parc : la vue sur le lac, la terrasse (où l'on peut goûtillonner au milieu des oiseaux et des écureuils)...

Et puis, si l'addition est lourde du moins peut-on profiter des menus « Amis du Parc » à 75 FS et « Gourmets » à 125 FS. Et avec la certitude de trouver dans l'illustre carte des vins (notamment de bordeaux) des bouteilles admirables. Service impeccable.

● *PARC DES EAUX VIVES,*
Quai Gustave-Ador,
Genève.
Tél. : 35-41-40.
Fermé dimanche soir et lundi.
DC-Visa

Hostellerie de la Vendée

Un classique, au décor cossu, à la cuisine sagement parfaite, à l'accueil souriant de M. Righetto, qui, membre des Châteaux et demeures de tradition, ne voudrait pour rien au monde servir conserve ou surgelé. Que l'on ne s'étonne pas alors d'un livre d'or aux signatures célèbres.

Ils se sont régalés du tartare de saumon sauce aigrelette, du turbotin vapeur au sabayon estragoné, de l'éventail de filet et cuisse de lapin à la moutarde de Meaux, avant un chaud-froid de framboises glace vanille succulent. Belle cave de vins suisses et français (bordeaux notamment). Menus 68 FS et 90 FS. A la carte, compter 150 FS.

● *HOSTELLERIE DE LA VENDÉE,*
Chemin de la Vendée,
Le Petit-Lancy
(1 km à l'ouest de Genève).
Fermé samedi midi et dimanche.
Tél. : 92-04-11.
AE-DC-Visa

Auberge de Saviese

L'envie vous prendra peut-être de manger — enfin — suisse ! Entouré d'autochtones heureux de vivre un moment valaisan en plein Genève.

Bernard d'Allèves alors vous recevra ici pour la raclette (3,80 FS, ou, à gogo, 22 FS) et les fondues : maison, aux herbes, aux bolets, au cognac, à la tomate, au poivre vert (de 14 FS à 16 FS). Belle collection de pasticciatas avec aussi les croûtes au fromage, à l'œuf fromage, trois étages anniviarde au lard du Valais (13 FS à 16 FS), et les vins de la maison : Fendant, Johannisberg, Dôle...

● *AUBERGE DE SAVIESE,*
20, rue des Pâquis,
Genève.
Tél. : 32-83-30.
Fermé le dimanche.

La Cassolette à Carouge

A quelques tours de roues de Genève, une gentille petite salle fleurie, amusée de gadgets. Cuisine de René Fracheboud, très « élégantisée », mais à partir de bons produits (le foie gras cuit sous vide est aux poires, le filet d'agneau en spirale d'épinards aux anchois, la crème au café accompagnée d'un « mikado » aux deux chocolats).

Un menu à 55 FS. (trois plats, fromages ET dessert), d'autres à 70 et 90 FS et la carte.

● *LA CASSOLETTE,*
31, rue Jacques-Dalphin,
Carouge.
Tél. : 42-03-18.

L. R.

MIETTES

● **Changements.** — Jacques Maximin, le roitelet de la Côte gourmande, va donc se mettre à son compte à Nice, dans un théâtre désaffecté de la rue Sacha-Guitry. Tout à la fois restaurant de luxe, traiteur, bistrot, salon pour banquets. C'est l'industrialisation d'une renommée. Passons.

Après travaux de remise en beauté, la salle du *Chantecler* (le restaurant du *Négresco*) ouvrira donc au printemps prochain avec un nouveau chef, Dominique Le Stanc, à peine installé au « piano » du *Château Eza* (Eze-Villages).

En attendant d'autres changements, sans doute !

● **Satisfait.** — Un lecteur a été satisfait des *Roches noires* (16, bd Louis-Bréguet à Trouville. Tél. : 31-88-12-19). Accueil aimable et bonne cuisine de femme. Prix honnêtes. C'est aussi l'avis du *Bottin gourmand*.

● **Mécontent.** — Ce lecteur qui s'est arrêté à Chantilly, au *Relais Condé*. Il est vrai que la maison a changé de propriétaire... et de chef ! Peut-être ce dernier va-t-il surveiller un peu mieux la sauce de ses goujonnettes de sole et surtout augmenter les portions !

● **Innommable.** — Faut-il le nommer ce vin qui s'annonce comme le « vin des gastronomes » et qui, sur ses bouteilles, conseille : « Servir chambré » ? Non ! Simplement le... brocarder !

● **Venise.** — *La Fontana* (26, avenue des Champs-Elysées, tél. : 42-25-14-72), avec sa terrasse devant la cascade, est, aux beaux jours, le plus attachant des italiens de Paris. S'y ajoute maintenant un piano-bar, vert et noir, aux couleurs de Venise, ensoleillé d'aquarelles signées Hedva Ser, avec un pianiste-chanteur ajoutant, *bellissimo*, du soleil dans les verres.

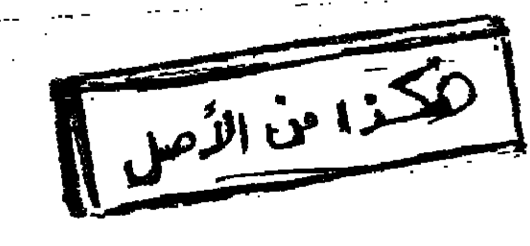
● **Anecdote.** — Les cailles en sarcophage ? C'était, paraît-il, une recette du *Café anglais* dont un lecteur me demande l'anecdote. Je n'en trouve trace nulle part. Mais si de hasard... Lecteurs gourmands et lettrés, à vous la parole !

● **Déménagement.** — *Le Logis de Trencavel*, ce bon restaurant régionaliste de Carcassonne, déménage. Jean-Claude Rodriguez s'installe à Montredon, dans le château Saint-Martin, magnifique construction du seizième siècle au milieu d'un parc, cadre parfait pour sa cuisine, du foie de canard au cassoulet en passant par le millefeuille du Lauragais.

● **Médailles.** — Le volnay-taillepieds 1985 du domaine du Château de Beaune, de la maison Bouchard père et fils, a obtenu pour cette bouteille et quelques autres six médailles au dernier Concours général agricole de Paris. Mais n'a pas été présenté un bourgogne aligoté bouzeron 1987 (il n'était pas encore en bouteille), tout à la fois « gras » et « soyeux » (comme disent les spécialistes) et qu'ayant eu le privilège de « taster » je trouve pour ma part robustement allègre.

● **Parutions.** — Le *Michelin Europe 88* (n'y figurent que les villes ayant un aéroport international, ce qui permet à ces messieurs de ne pas citer Girardet — on aurait pu le rattacher à Genève, aussi bien !). Le *Guide des croqueurs de chocolat* (Orban éditeur). Lorsque l'on voit que ces « croqueurs » donnent aux chocolats de Lenôtre la même note qu'à ceux de Christian Constant et plus qu'au cher Bernachon, on juge du sérieux de l'affaire !

L. R.



JEUX

échecs

N° 1296

MÉFIONS-NOUS DES SICILIENNES

(Mémorial Barcza, juillet 1988.)

Blancs : SZALANCZY (Hongrie).
Noirs : GAVRIKOV (URSS).
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	9. b4	Fé7
2. Cf3	d6	10. Dh5! (é)	0-0 (f)
3. d4	çxd4	11. 0-0-0	Cxd4 (g)
4. Cxd4	Cf6	12. Fxd4	b5
5. Cç3	é6 (a)	13. Fd3 (h)	b4 (i)
6. Fé3 (b)	a6	14. Cd5! (j)	éxd5 (k)
7. g4 (ç)	Cç6 (d)	15. Fxg7 (l)	Dé8 (m)
8. g5	Cd7	16. Ff6!	abandon. (n)

(Tournoi open, Budapest, 1988.)
Blancs : ROTCHAGOV (URSS).
Noirs : DAVID (Allemagne de l'Est).
Défense sicilienne.

Même début.

6. Fé3	Cç6	15. Dh5! (p)	b4 (q)
7. Fç4	Fé7	16. g6! (r)	fxg6 (s)
8. Dé2 (o)	Dç7	17. Txg6!	Cf6 (t)
9. Fb3	a6	18. Fxé6+	Rh8
10. 0-0-0	0-0	19. Txg7!!	Rxg7 (u)
11. Th-g1	b5	20. Tg1+	Rh8
12. g4	Cxd4	21. Dh6	Tg8
13. Fxd4	Cd7	22. Fxg8	Txg8
14. g5	Fb7	23. Fxf6+	Abandon. (v)

NOTES

a) Adoptant le centre retenu caractéristique de la « défense Scheveningen ».

b) Le développement du F-D en é3 est à la mode. D'autres possibilités sont 6. Fç4 ; 6. Fg5 ; 6. Fé2 ; 6. Fg3.

ç) Dans le style de l'« attaque Keres », la chasse du C-R noir donne souvent aux Blancs de belles perspectives sur l'aile -R.

d) Ou 7..., h6 ; 8. h4 ou Tg1.

é) Le C-R étant parti, la D blanche peut s'infiltrer spectaculairement sur l'aile-R, menaçant naïvement 11. Cxé6, avec l'idée de provoquer l'affaiblissement 10..., g6, après quoi la D se retirera en g4, permettant la très dangereuse avance 12. h5. On remarquera, en outre, que le passage de la D en h5 rend possible le grand roque.

f) La meilleure réponse, mais maintenant s'engage un combat classique avec roques opposés, course de vitesse dans laquelle les Blancs ont plus facilement l'avantage.

g) Echange usuel qui autorise l'avance b7-b5.

h) La D plus la paire de F sont braqués sur le R noir.

i) Les Noirs passent les premiers à l'attaque, alors qu'ils n'ont pas terminé leur développement, contrairement à leur adversaire, et sous-estiment visiblement la puissance de la concentration de forces ennemies et s'attendent à la suite 14. Cé2, Da5.

j) Ce sacrifice, bien connu dans certaines positions de la « défense sicilienne », intervient souvent quand le R noir est encore sur sa case initiale.

k) Que faire d'autre ? De toute façon, après 14..., éxd5 ; 15. éxd5, g6 ; 16. Dh6, Cé5 ; 17. f4, les Noirs peuvent rendre la pièce et se défendre par 17..., f6 ; 18. fxé5 (et non 18. h5 ?, Cg4 gagnant la D), fxé5 ; les Blancs peuvent obtenir la nullité par 19. Fxg6, hxg6 ; 20. Dxg6+, Rh8 ; 21. Dh6+ ou poursuivre par 19. Fé3, Ff5 ; 20. h5, é4 suivi de Tf7-Dé8 et les Noirs peuvent résister.

l) Une surprise. Ce second sacrifice élimine toutes les défenses issues de l'avance g7-g6.

m) Si 15..., Rxg7 ; 16. Dh6+, Rg8 ; 17. é5!. Si 15..., f5 ; 16. gxf6, Fxf6 ; 17. Fxf6 et 18. Th-g1+. si 15..., f6 ; 16. g6!

n) Si 16..., Cxf6 ; 17. gxf6, Fxf6 ; 18. Th-g1+, Rh8 ; 19. Dxf6 mat.

o) L'inquiétante « attaque Velimirovic ».

p) A nouveau, l'arrivée intempestive de la D blanche.

q) Toujours la même sous estimations du danger et l'idée qu'après 16. Cé2, Fxé4 tout va bien.

r) Menace mat.

s) Ou 16..., hxg6 ; 17. Txg6, fxg6 ; 18. Fxé6+, Tf7 ; 19. Dxg6. Mais la reprise avec le pion h ou le pion f ne change rien.

t) 17..., Ff6 était un peu plus résistant.

u) Si 19..., Cxh5? ; 20. Tg8 mat.

v) Si 23..., Fxf6+ ; 24. Dxf6+, Tg7 ; 25. Df8+, Tg8 ; 26. Dxg8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1295

G. KASPARIAN, 1969.

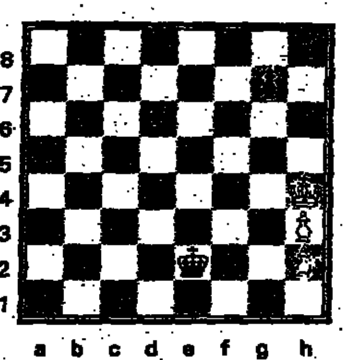
(Blancs : Rg8, Ta6, Pé6 et h6. Noirs : Rf6, Té5, Fb2 et f1.) Nulle.

1. h7!, Tg5+ ; 2. Rf8, Rg6! (si 2..., Th5 ; 3. Tç6!, Fg2 ; Ta6, Ff1 ; 5. Tç6!) ; 3. h8=D! On aurait pu croire que le pion h était la seule chance pour les Blancs de se sauver mais ils le sacrifient, Fxh8 ; 4. é7+, Rh7 ; 5. é8=D, Tg8+ ; 6. Rf7, Txé8 ; 7. Ta4!, Rh6 ; 8. Tf4!, Fb5 ; 9. Th4+, Rg5 ; 10. Th5+!, Rxh5. Pat!

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1296

N. GRIGORIEN (1932)



BLANCS (3) : Rh4, Ph3 et h2.
NOIRS (2) : Ré2, Pg7.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1294

PARENTES PAUVRES

Il est rare *en tournoi par paires* de renoncer à 3 SA pour jouer une manche dans les mineures. Ce fut cependant le cas dans cette donne d'un championnat de France.

Nord : ♠ R 6 3 2 ♡ A 7 3 2 ◇ R 8 ♣ R 4 3
Ouest : ♠ A 10 8 7 ♡ D V 8 4 ◇ 7 5 2 ♣ V 7
Est : ♠ V 5 4 ♡ R 10 9 6 5 ◇ A ♣ D 10 9 5
Sud : ♠ D 9 ♡ — ◇ D V 10 9 6 4 3 ♣ A 8 6 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
3 ◇	passe	3 SA	passe
4 ♣	passe	4 ◇	passe
5 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, *comment Blain, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant a évité de prendre avec l'As de Cœur. Il a coupé de sa main et *a joué aussitôt le 9 de Pique* en espérant que Ouest aurait l'As, ce qui était le cas. Dès lors, la défense était condamnée ! En effet, si Ouest laisse passer, le déclarant fera le Roi de *Pique et défaussera ensuite* la Dame de Pique sur l'As de Cœur. Si Ouest préfère mettre l'As de Pique, Sud *ne perdra plus de Trèfle, car,* après avoir fait la Dame de Pique au deuxième tour de la couleur, il *défaussera un Trèfle sur le Roi de* Pique et un autre sur l'As de Cœur.

Ce contrat de 5 Carreaux a rapporté un top, car, sur l'entame à Cœur qui était normale, le contrat de 3 SA était infaisable puisque la défense, après avoir libéré les Cœurs, avait la reprise de l'As de Carreau.

Pour les techniciens, précisons *que le coup utilisé par Blain* est la manœuvre de Milton Work, une sorte de contretemps.

Contre-attaque éclairante

Il est indispensable d'éclairer le partenaire quand on contre-attaque une couleur, mais attention de ne pas trop éclairer le déclarant. Ce fut *le cas dans cette donne* où le déclarant, le regretté Eichel, alors âgé de quatre-vingt-trois ans, a réussi le *contrat grâce à sa technique parfaite.*

Nord : ♠ D 10 7 ♡ R 6 4 ◇ R 10 5 3 ♣ 7 6 4
Ouest : ♠ V 6 5 4 3 2 ♡ D 10 5 ◇ 9 7 ♣ V 9
Est : ♠ A R 9 ♡ 9 8 3 2 ◇ 4 ♣ A R D 10 2
Sud : ♠ 8 ♡ A V 7 ◇ A D V 8 6 2 ♣ 8 5 3

Ann : O. donn. Tous vuln.

Ouest a entamé le Valet de Trèfle second et Est, après avoir réalisé trois Trèfles et le Roi de Pique, a contre-attaqué le 9 de Cœur. *Comment Eichel, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT *contre toute défense les atouts* étant 2-1 ?

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Espaillat	Lawrence	Aubry	Eichel
passe	passe	1 ♣	2 ◇
passe	passe	3 ♣	passe
passe	3 ◇	passe	passe

Note sur les enchères :

Est a *une main assez forte pour* réveiller les enchères et, avec un soutien dans chaque majeure, il aurait mieux valu contrer. Ce contre aurait garanti une belle ouverture et aurait permis à Ouest de déclarer ses Piques, mais peut-être Est a-t-il craint que ce contre ne soit mal interprété.

Courrier des lecteurs :

L'impasse à neuf (n° 1287). – *C'était inévitable ! L'impasse à neuf* a provoqué des réactions chez plusieurs mathématiciens qui ont cru bon d'invoquer le livre de Borel et Chéron (*Théorie mathématique du bridge*), dont la première édition date de... 1939, et qui précise que les probabilités restent les mêmes quelle que soit la manière dont les cartes sont réparties entre les mains de Nord (le mort) et de Sud (le déclarant). Les calculs et les tableaux à l'appui sont évidemment exacts, mais leur application n'est valable que si le battage des cartes est parfait, ce qui n'est pas très souvent le cas.

Un demi-siècle d'expériences par de nombreux champions font que les principes énoncés dans ma chronique (pas d'impasse à neuf avec 5-4, mais impasse avec 7-2) sont préférables aux règles mathématiques tant que les cartes ne sont pas systématiquement battues par des machines.

Bref, l'« erreur courante » est d'appliquer automatiquement les règles mathématiques, et c'est pourquoi certains « contestataires » comme Jacques Raimond viennent adroitement clore le débat par cette conclusion : « *Heureusement, comme vous l'indiquez, d'autres indices relevant du véritable bridge viennent souvent à notre secours pour trouver la bonne solution. C'est le cas dans votre chronique intitulée « L'impasse à neuf. »* Espérons que MM. Lacroix et Sirieys, et tous ceux qui nous ont écrit, seront d'accord sur ce que doit être le « *véritable* » bridge.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 301

INEXPUGNABLE

Sous vos yeux, des fortifications avec chemins de ronde, renforcées de fossés et de demi-lunes. Au-delà, un balcon de plus d'un demi-kilomètre de long, bordé de kiosques à musique style 1900, dominant un long fleuve pas tranquille du tout. Au-dessus de cette terrasse, un château Renaissance orné de tourelles médiévales, de mâchicoulis et *d'échauguettes, écrasé par un* colossal beffroi triangulaire coiffé de cuivre vert. Avignon ? Cordoue ? Namur ? Les studios Universal de Hollywood ? Nullement : vous êtes à Québec, cadre des Championnats francophones 1988.

Contrairement à la citadelle de la ville, qui n'a jamais été attaquée, le *tenant du titre, Michel Duguet,* a subi les assauts des meilleurs représentants de cinq pays francophones. En vain : notre collaborateur a remporté son sixième titre après avoir joué 89 coups consécutifs au top, devant le Niçois Jean-Louis Pallavi*cini et le Belge Guy De Bruyne.* Les Québécois ont été des hôtes d'une discrétion exemplaire : leur meilleur joueur, Mario Buteau, finit 28e, derrière son compatriote François *Bédard, 18e. C'est le Sénégalais* Ousmane Ly qui est la révélation du tournoi : il était 13e à l'issue de la 4e manche, mais une 5e manche à – 200 *l'a précipité dans les profondeurs* du classement. L'Irlando-Tourangelle Kay Momal, 32e, est première et seule femme de la première moitié du tableau.

Chez les cadets, Antonin Michel, dix ans, *réalise* 90 % et l'emporte avec 430 points d'avance sur le deuxième. Mais jouent-ils au même jeu ? Le junior bordelais Vicheth Sim, seize ans, gagne dans sa catégorie en réalisant un excellent 97 %. L'Open a été gagné par le Parisien Jean-François Bescond (99,24 %). Avec ce pourcentage, il aurait été *deuxième s'il avait joué dans la cour* des grands.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain à Namur.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ABCDEIO			
2	DI+ALOUU	COBÉA	H 4	24
3	LU+EEFUV	ADOUCI	4 D	18
4	U+DEILNO	FLEUVE	3 I	41
5	E+AEEFIM	LUDION	5 A	24
6	AE+GHIJP	FILMÉE	A 3	33
7	HIP+ARU?	JAUGE	L 1	42
8	AEHLRST	RUPIAH (S) (a)	K 5	98
9	EIOQRUY	THALERS	B 8	76
10	EIOQ+ETV	JURY	1 L	60
11	EOV+ANNX	BIQUET	6 H	45
12	AEV+AITU	XÉNON	12 A	48
13	AIT+KNRS	AVEU	J 8	24
14	R+AEENNR	SKIANT	O 3	88
15	BCEEIMT	REDONNERA	E 2	60
16	BM+DEGIM	RÉCITE	13 B	28
17	–EGPSSTZ	DEMI	H 12	33
18	–AMPRST?	GAZES	10 D	35
19	BLLOSSW	IMPART (I) S	15 H	83
20	BSW+OT	FOLLES	3 A	24
21		WONS	7 C	23
			Total	907

(a) Unité monétaire de l'Indonésie.

1. E. Chauwaert (Belg.) et M. Duguet (Fr.) 907. 3. A. Houle (Québ.) 906.

Résultats finals : 1. Duguet, 2. Pallavicini, 3. De Bruyne (Belg.), 4. Vigroux, 5. Clerc, 6. Bellosta, 7. Pluven, 8. Maes (Belg.), 9. Dives (Belg.), 10. Durand, 11. Treiber, 12. *Maniquant*, 13. Caro, 14. *Chauwaert* (Belg.), 15. Ricour (Belg.), 16. Delol, 17. Del, 18. Bedard (Québ.), 19. Bloch, 20. Duguet Alain.

MICHEL CHARLEMAGNE.

XVIIe CHAMPIONNATS FRANCOPHONES
(Québec)
4 août 1988
(2e manche)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. *Le* tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

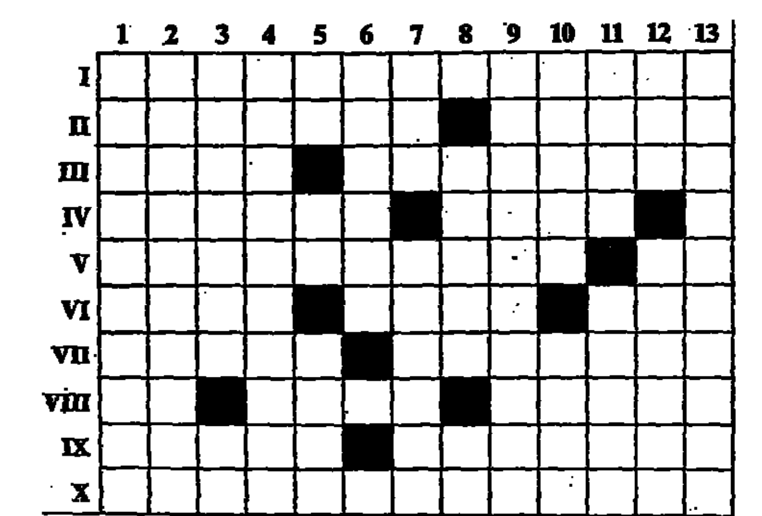
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 524

Horizontalement

I. Devrait vous convaincre. – II. Forme une ligne continue. Utilisa celle du dessus. – III. On n'a pas eu sa voix. Crustacés. – IV. Elles ne font que se consumer. Si la I est convaincante, c'est ce qu'elle devient. – V. Remise à sa place. Ça sent mauvais. – VI. Font-ils des sages ? Surviens de droite à gauche. Canton. – VII. Près de l'arène. Nombreuses autour de l'arène. – VIII. Dans le verbe. A sa plage. Fait comme tout le monde. – IX. Un rouge absolument bouleversé. Etait de la congrégation. X. Reprennent possession.



Verticalement

1. Si vous êtes le mien, j'en suis confus. – 2. Passe l'hiver avec nous. – 3. Il se fait rare à la ville. On vous souhaite de ne pas tomber dessus. – 4. En cuisine. – 5. Possessif. Conjonction. Se renseignera. – 6. Votes. – 7. Viennent d'arriver. On en fait tout un plat. – 8. Colorai. Un peu d'hier. – 9. Elles ne le resteront pas toute leur vie. – 10. Il en manque un morceau. Il y a là au moins la quantité. – 11. En teinture. Tout s'y est bien fondu. – 12. Un tout seul et d'ailleurs. Demeuré. – 13. Donnent une intonation déplaisante.

SOLUTION DU N° 523

Horizontalement

I. Deng Xiaoping. – II. Emérite. Aléa. – III. Môme. Oracles. – IV. Ota. Crochu. – V. Cilié. Bramai. – VI. Rois. Pie. Ivi. – VII. Anoblie. Anal. – VIII. Nain. Cuira. – IX. If. Smala. Sig. – X. Eon. Ereintée. – XI. Subordonnées.

Verticalement

1. Démocraties. – 2. Emotion. Fou. – 3. Némafion. NB. – 4. Gré. Isbas. – 5. Xi. Ce. Limer. – 6. Itor. Pinard. – 7. Aérobie. Léo. – 8. Acre. Caïn. – 9. Pacha. Au. Nn. – 10. Illuministe. – 11. Née. Avariée. – 12. Gaspillages.

FRANÇOIS DORLET.

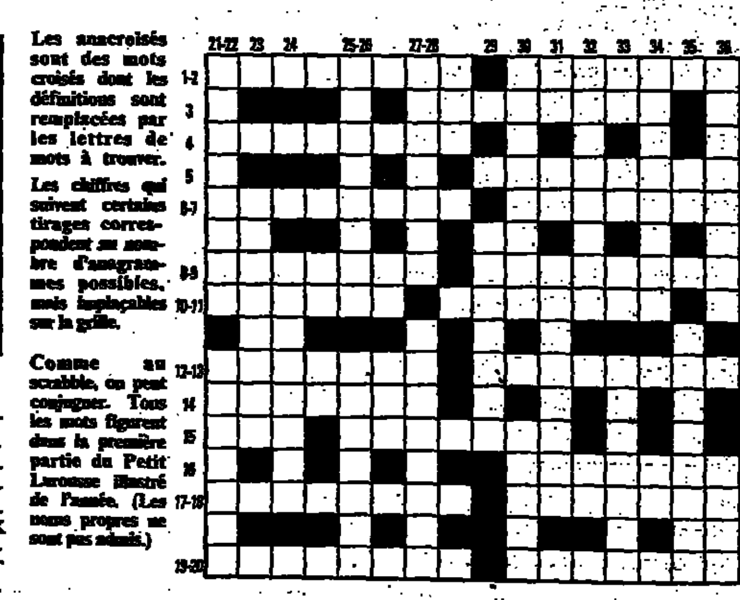
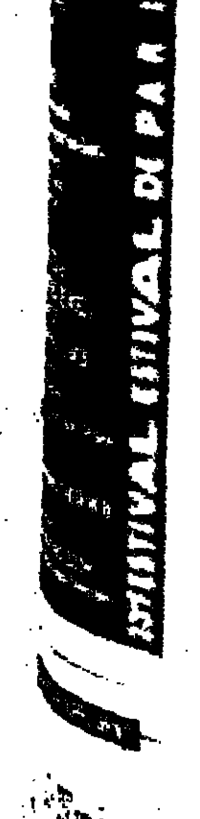
anacroisés ®

N° 525

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CDEIIILN. – 2. EMNORST (+ 3). – 3. AEMRTTUU. – 4. ADDEMNSY. – 5. EEIJNPRV. – 6. EEGLORVY. – 7. ACESTUV. – 8. AENNNOT (+ 2). – 9. AEEELSSU. – 10. EEORTU (+ 2). – 11. ACEETUX (+ 1). – 12. AEINOPT (+ 1). – 13. EEEIMNTY. – 14. AEEGIST (+ 3). – 15. EGINOOS. – 16. AALOSUV. – 17. AAEGGLNS (+ 1). – 18. GIOPRRU. – 19. AEEELRTX. – 20. EELNORU (+ 1).

Verticalement

21. DEILNNOT. – 22. ACELPTU (+ 3). – 23. EEIMNORT. – 24. AINNOOSU. – 25. CEEGNORY. – 26. AGIOUVX. – 27. EEEMMRU. – 28. BDEEIORS (+ 2). – 29. ACDLOTY. – 30. ACDEILMO. – 31. AEEMPRTU. – 32. EEEILSTV. – 33. AAINNRV (+ 1). – 34. ABIORTUX. – 35. AAEEGLRT (+ 1). – 36. AEEILNSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 524

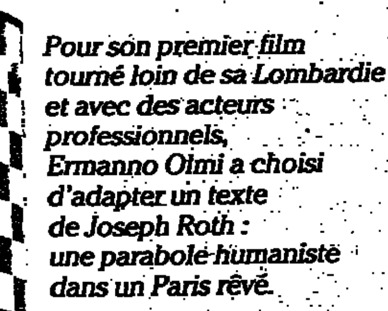
1. DOSSIER. – 2. OCEANIEN. – 3. EBRECHES. – 4. REGALADE. – 5. NIVELEUR. – 6. ELECTIF. – 7. NOPALS, cactus (LAPONS). – 8. ULTRASON (ROULANTS). – 9. ONUSIENS. – 10. ERIGENT (INTEGRE). – 11. FLEURERA (ERAFLURE REFLUERA). – 12. JOURNADE. – 13. ERGOTEUR. – 14. OISEAUX. – 15. VELOCITE. – 16. IGNOMINIE. – 17. NUITEES (ENSUITE). – 18. ULULERAI. – 19. PLIEUR (PLIURE PUERIL). – 20. DORMEUSE. – 21. REPRINT (PRIRENT). – 22. OREILLER. – 23. IRRIGUE. – 24. ETRIPAGE. – 25. ANCRAGE (CARNAGE GARANCE). – 26. ERYTHEME. – 27. AVISONS (SAVIONS). – 28. EOLIEN (OLEINE). – 29. REDEFONT (DEFERONT). – 30. JUPONS. – 31. LIMERONT. – 32. ECORNEE. – 33. UNISEXUE. – 34. ORNERAS. – 35. POSSEDEE (DEPOSEES). – 36. ISOLAT. – 37. CREATEUR (CREATURE ECARTEUR ERUCTERA REACTEUR). – 38. NODOSITE. – 39. EXPEDIE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

CINÉMA

« La Légende du saint buveur », de Ermanno Olmi à la Mostra de Venise

Le coup de l'étrier



Pour son premier film tourné loin de sa Lombardie et avec des acteurs professionnels, Ermanno Olmi a choisi d'adapter un texte de Joseph Roth : une parabole humaniste dans un Paris rêvé.

C'est un film qui devrait rendre meilleur, tant il s'en dégage de compassion et de sérénité. Pourtant, le sujet n'est pas gai. Il s'agit d'une agonie. Dans une bulle de temps expansé – la durée du récit – un clochard revoit les fragments épars de sa vie, puis meurt, comme il aura vécu ses dernières années, *« en homme d'honneur, mais sans adresse »*.

Andreas habite sous les ponts de Paris. L'automne lui est peu miséricordieux. Un passant âgé, bien vêtu, l'aborde un matin et insiste pour lui prêter 200 francs. D'accord, Andreas le remboursera, puisqu'il y tient. Que les 200 francs soient déposés le dimanche après la messe, au pied de la statue de sainte Thérèse, à Sainte-Marie des Batignolles...

Dès lors, de menus miracles émaillent les jours et les nuits du buveur, comme pour lui faire éprouver encore une fois les petites joies, les bouffées de bonheur qui ensoleillent le passage de chaque homme sur la terre. Andreas croise des amis d'enfance, depuis longtemps disparus, la femme qu'il aima autrefois, lorsqu'il était mineur en Silésie et pour qui il commit un crime ; même ses parents, fugitivement. A tous, il offre ce qu'il a ; à une jolie danseuse de cabaret aussi, qui l'entraîne dans une escapade sous la pluie, à Fontainebleau, puis le dépouille.

Ces rencontres surnaturelles lui paraissent normales, belles. Néanmoins, Andreas boit, beaucoup, puisqu'il est buveur. Et lorsque le dimanche arrive, c'est douloureux, il ne lui reste rien pour payer sa dette.

La troisième semaine, il va y parvenir, dans le café en face de l'église, il tombe, tenant dans sa main deux billets froissés. On le transporte à la sacristie, on l'assoit dans un bon fauteuil. Par la porte entrouverte, il voit, à l'ultime seconde, une petite fille lui faire signe ; elle dit s'appeler Thérèse...



Rutger Hauer dans le rôle d'Andreas, « homme d'honneur sans adresse »

Allégresse mélancolique

A cet instant, aucune tristesse, mais une mélancolique allégresse. Car douce est la mort de ce pauvre pécheur devenu saint parce qu'il a tenu parole, parce que l'argent reçu par charité, cet argent rédempteur et non pas corrupteur, il l'aura jusqu'au bout dépensé avec générosité. De cette parabole humaniste, qui ne pouvait que le toucher, Ermanno Olmi a fait un film presque muet, qui a la lente beauté des rêves. Certes, les incessantes stations d'Andreas devant d'incessants ballons de rouge provoquent à la fin une légère lassitude, une sensation de déjà-vu, de déjà-bu. Mais on ne peut qu'admirer le fond et la forme de cette légende du saint Olmi. Ne lui a-t-il pas fallu, en effet, beaucoup de foi et de courage pour se remettre ainsi en question ? Pour la première fois s'inspirer d'un texte littéraire (la longue nouvelle de Joseph Roth), pour la première fois tourner loin de sa Lombardie natale et pour la première fois choisir des acteurs professionnels et non plus, comme toujours, des amis ou des voisins. Cette somme d'exils volontaires confère à *la Légende du saint buveur* richesse et étrangeté. Le Paris hors du temps que réinvente Olmi est, curieusement, celui de nos fantasmes et nos nostalgies : maisons étroites, boutiques ombreuses, cafés au zinc hospitalier et aux boiseries cirées. Olmi ne montre aucun monument mais l'âme de la ville et des enfants de chœur comme on n'en fait plus, robe rouge et aube blanche, jouant comme des diablotins sur les marches de l'église.

Un comédien néerlandais, Rutger Hauer (qui fut le chef des « répliquants » dans *Blade Runner*), est Andreas. Il a la déchéance un peu trop gracieuse mais, après tout, il s'agit d'une légende... dont Ermanno Olmi a envoyé deux versions à Venise – une anglo-française, sous-titrée en italien ; une autre doublée en italien et sous-titrée en français. Symbole du malaise linguistique qui pèse sur le cinéma européen. Mais, en l'occurrence, sans conséquence pour un beau film, dont les mots pèsent moins que les images et les idées.

DANIÈLE HEYMANN.

« Big », de Benny Marshall ; « Good Morning Vietnam », de Barry Levinson

Faut-il en rire ?

Sur le thème : « Les Américains sont de grands enfants », deux films venus des Etats-Unis sont projetés à Venise. Ils sont présentés, au même moment, au Festival de Deauville, qui ouvre aujourd'hui et qui est exclusivement consacré au cinéma d'outre-Atlantique. Les deux comédies sortiront la semaine prochaine sur les écrans français.

On sait le désir qu'ont certains enfants, nombreux apparemment, d'être vite grands. On oublie tous les adultes qui aimeraient bien faire machine en arrière, même pour l'âge ingrat. Anne Spielberg a réparé cette injustice en produisant le film de Benny Marshall, *Big*, une comédie légère, classique, sans folie, tout à fait charmante.

A douze ans, le jeune Joshua Baskin a presque tout pour être heureux, de bons parents, un excellent ami, Billy, tout sauf quelques centimètres qui lui manquent pour séduire la blonde Cynthia, à peine plus âgée que lui mais qui ne sort qu'avec des grands d'au moins seize ans. Baskin tombe sur un magicien automate, le grand Zoltar, qui, pour 25 cents et à condition d'être débranché, promet d'exaucer les vœux de ceux qui croient en lui.

Le lendemain, il se réveille avec un corps de trente ans, incapable d'enfiler son petit blue jean de la veille. Sa mère ne le reconnaît pas et le prend pour un détraqué, ravisseur de son Joshua, disparu et pour cause. Seul Billy, après échange de signes de reconnaissance complexes et connus d'eux seuls, veut bien admettre l'énorme changement de dernière minute survenu à son copain. Il l'aide à gagner New-York où Baskin (Tom Hanks), grâce à sa passion pour les jeux vidéo, les robots et sa profonde maîtrise de la pacotille dont les enfants sont copieusement gavés, devient conseiller d'un grand fabricant de jouets et bientôt vice-président de la compagnie avec les avantages liés au poste, limousine de 10 mètres et collaboratrice amoureuse.

On imagine sans peine les quiproquos et les rebondissements que l'on peut tirer de ces données de départ. Le scénario en fait pratiquement le tour, pour ne décevoir personne. Il y a des effets plutôt attendus et d'autres mieux réussis, comme cette longue promenade chez Schwarz, sur la Vᵉ Avenue, l'un des plus beaux magasins de jouets du monde. La découverte par deux gamins des hôtels de la 42ᵉ Rue n'est pas triste, non plus que la lettre que Baskin écrit à ses parents éplorés, comme s'il était vraiment enlevé.

Il est également sympathique que Joshua Baskin puisse retrouver Zoltar, le robot fellinien et du coup la porte du retour vers ses douze ans. On l'envie, et Anne Spielberg a dû penser à son fameux grand frère spécialiste du moutard attendri et propret, qui, dans son cœur, est resté lui-même un petit... Etc. Soit. C'est bien fait et un peu douceâtre. Il y avait beaucoup à inventer sur les rapports d'une jeune femme amoureuse de son patron, jeune aussi, la trentaine, mais avec douze ans de psychologie et d'expérience sexuelle. Elle lui fait toutes les avances, il ne lui répond que par gloussements niais, des yeux égarés, lui propose une séance de trampolino et quand on devine qu'il est passé à la casserole, ne sait ce qui lui est arrivé. Sans vouloir choquer le public enfantin ni souhaiter des torrents de perversion, un peu d'alacrité aurait été plus convenable à cet âge. Et on est en droit de rêver à ce que Jerry Lewis, avec son mauvais goût furieux, aurait comploté là.

Le moral des troupes

Sur le thème, à la fois juste et exaspérant « les Américains sont de grands enfants » (mais ils ne sont pas les seuls), le film de Barry Levinson, *Good morning Vietnam*, apporte un autre éclairage. A Saïgon, en 1965, les troupes américaines ne sont pas au mieux de leur forme et un nouvel animateur de radio est chargé de redonner du moral aux troupes par la voie des ondes. Adrian Cronauer (fabuleux Robin Williams) a fait ses preuves en Crète, paraît-il. Il a l'air blagueur et brave quand Edward Garlick (Forest Whitaker, plus ours en peluche que dans *Bird* encore) l'accueille. C'est derrière le micro que Cronauer se révèle un démon verbal, un imitateur déchaîné, un impertinent absolu qui se paie la tête de tout le monde, à toute allure, entre deux rock n' roll. Ça requinque des bataillons entiers, mais dans la hiérarchie certains voient rouge. Pas tant les grands chefs que les petits, les obscurs sans humour dont il froisse les oreilles et la vanité.

L'insolence de Cronauer est réjouissante, communicative et il y a là de vrais morceaux d'anthologie sur la férocité radiophonique. L'ennui est qu'entre ces moments intenses le fil de l'intrigue est faible. Cronauer tombe amoureux d'une jolie Vietnamienne dont le joli frère est un vietcong ; les supérieurs de Cronauer sont d'une bêtise sans faille, médiocres, tout d'une pièce. Il n'y a pas de migraine à se faire pour départager les bons et les mauvais. Quant au sens du film, ou à son sentiment caché, c'est plus trouble. A peine met-on les raisons de cette guerre en question, sinon par une chanson ironiquement intitulée *Wonderful World* qui accompagne des images de bombardement, mais ce n'est pas le plus important, le meilleur de l'affaire, à savoir la drôlerie de Cronauer, comme si ce dernier ne s'interrogeait jamais sur ce qu'il est venu faire à Saïgon. Remonter le moral des masses ? Mais pour quelle guerre, quelle justice ? Croit-il qu'ils sont tous là pour le bien des Vietnamiens ; est-il encore assez aveugle ou trompeur ? On ne peut pas dire que sa cause soit des plus claires.

Peut-être cet amuseur jovial, avec sa verve et sa santé, mais aussi sa courte vue sur le chemin des choses, n'est-il pas si merveilleusement « humain ». Ni, après tout, un type très humain.

MICHEL BRAUDEAU.

Le dit de Robin

« Gooood morning, Vietnaaam. » Tous les matins et pendant les treize mois qui suivirent le printemps 1965, les troufions yankees levèrent le pouce et les gradés grincèrent des dents en entendant Adrian Cronauer, disc-jockey des armées, jouer les Mourousi sur la radio des forces armées.

« Gooood morning, dollars », s'est joyeusement écriée la Disney-Touchstone devant la fortune que lui a rapportée en un seul week-end le film de Barry Levinson.

« Gooood morning, Robin », a été le cri de la critique et du public américains lorsqu'au bout de sept films – du *Monde selon Garp*, de George Roy Hill, au *Moscou sur Hudson*, de Paul Mazursky, en passant par le *Popeye*, de Robert Altman – Robin Williams trouva enfin véhicule cinématographique à sa mesure.

Le véritable Adrian Cronauer ne ressemble physiquement en rien à Robin Williams. Leurs carrières respectives diffèrent radicalement. A quarante-neuf ans, Cronauer est un « ex » de la radio et de la télé, jeune étudiant en droit à l'université de Pennsylvanie. Né à Chicago il y a trente-six ans, Robin Williams, lui, réalise le rêve secret de sa mère et verse dans le show-business après des études avancées à la prestigieuse Juilliard School de Manhattan. Son personnage d'extraterrestre dans le feuilleton *Mork et Mindy* le catapulte dans la clique des grands dingues. Mais ça fait longtemps qu'il se propulse dans les cabarets et les clubs d'improvisation, prenant dans une certaine mesure le légendaire Lenny Bruce pour modèle : génie de l'improvisation, sens aigu de l'absurde frénétique, exceptionnelle agilité vocale. Il bascule de Jack Nicholson à Tina Turner le temps d'une syllabe.

Un moteur qui vrombit à cette vitesse-là a constamment besoin de fuel. Pendant longtemps, l'alcool et la cocaïne ont figuré à son menu quotidien. La mort de son ami John Belushi, survenue une demi-heure après qu'il l'eut quitté, lui remet la tête en place. Il se lance dans une psychothérapie : *« quelque chose comme une opération à cœur ouvert, par segments et paiements échelonnés »*, dit-il. Enfin, le succès de *Good Morning Vietnam* le rassure : *« C'est la première fois*, a-t-il déclaré, *où l'on me demande de faire ce que je fais de mieux : moi. »* La caméra ne peut que suivre et filmer comme s'il s'agissait d'un document d'actualité.

Son moi, Robin Williams ne demande néanmoins qu'à l'élargir. Après avoir fait, à la télévision, une première incursion vers le drame (*Saize The Day*, de Paul Bellow), il jouera bientôt *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, au Lincoln Center.

H. B.

Hanks l'improbable

La nouvelle aux Etats-Unis a fait l'effet d'une bombe. Non seulement *Rambo 3* se faisait doubler par *Crocodile Dundee* au box office, mais encore se faisait-il souffler la deuxième place par une petite comédie sans prétention, la quatrième de l'année où un enfant de treize ans se retrouve dans le corps d'un adulte. Le coup, cette fois-ci, a réussi, et grâce à *Big*, de Penny Marshall, Stallone-le-muscle s'est bel et bien fait supplanter par Hanks-la-bonne-bouille.

Tom Hanks est du genre à prendre 500 grammes rien qu'à regarder un gâteau en vitrine. Un nez en pied de marmite, des yeux d'une couleur bizarre, une chevelure à vous faire croire qu'il vient de plonger dans une prise de courant. A trente et un ans, il est devenu la vedette surprise du nouvel Hollywood, de *Splash* à *Big* en passant par le remake du *Grand Blond avec une chaussure noire*, (devenue rouge aux Etats-Unis, allez savoir pourquoi), on l'a vite comparé à Jack Lemmon, à James Stewart ou – ce qui surprend, vu son allure – à Cary Grant...

Ses débuts se déroulent sous le signe de Shakespeare. Dans un feuilleton télé, il est ensuite déguisé en femme (comme Tony Curtis dans *Certains l'aiment chaud*). Sa manière ? Malin, malicieux, maladroit, mais s'en sortant toujours avec une bonne dose de charme, sachant se casser la figure avec humour et sans vulgarité. La prouesse est physique et subtile.

Incarner, comme dans *Big*, un gamin de treize ans qui se retrouve dans le corps d'un homme de trente (et devient vice-PDG d'une entreprise de jouets) est un joli défi à relever et à soutenir : père de famille, Tom Hanks a observé ses deux enfants plus attentivement que de coutume. Car il s'agit de retomber littéralement en enfance, mais de faire en sorte que la chute soit contrôlée. Le moindre de ses gestes, de ses mimiques, jusqu'à son incursion chez FAO Schwartz (célèbre magasin de jouets de la Vᵉ Avenue) et sa danse sur un clavier géant sont une épreuve éclatante et de ce contrôle et de cette virtuosité.

Tout n'est cependant pas rose vif ou bleu ciel dans la carrière de Tom Hanks. Comme la plupart des comiques, il rêve de rôles qui aient plus de corps : les grands romantiques ou les tragédiens. La romance ne lui a guère réussi : tournée en Israël, *Love is ever young*, de Moshe Mizrahi, a fini dans le purgatoire du câble. En revanche, *Punchline*, dont il vient de terminer le tournage avec Sally Field, est une comédie noire où, dit-on, il ajouterait un nouveau parfum à sa galerie des glaces : l'acidité.

H. B.

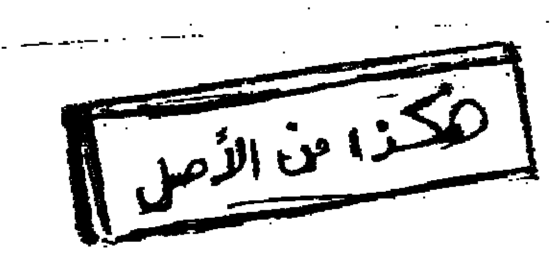
« A gauche en sortant de l'ascenseur » d'Edouard Molinaro

Panne d'inspiration

Pierre Richard, artiste-peintre à la mode sous le nom de Yan, est épris – ce qui n'a rien d'étonnant puisque c'est Fanny Cottençon, très jolie, très séduisante – de Florence Arnaud, bourgeoise mal mariée à Pierre Vernier, qui a des airs de Tartuffe. Florence accepte, un jour, de visiter l'atelier de Yan, ce qui promet un tendre cinq à sept. Les voisins de palier, Boris (Richard Bohringer) et Eva (Emmannuelle Béart), perpétuellement en bisbille, provoquent une suite d'incidents et le rendez-vous dégénère en catastrophe.

Réalisateur doué mais versatile, Molinaro compte à son actif quelques réussites de vaudevilles habilement transposés en « cinéma de Boulevard » : *Oscar*, *Hibernatus*, *l'Emmerdeur* et, côté café-théâtre, *Pour cent briques t'as plus rien*. Ici, son inspiration légère, burlesque, est en panne. Est-ce à cause de la pièce de Gérard Lauzier, *l'Amuse-gueule*, dont la méchanceté sous-jacente l'aurait gêné ? Le film est encombré de gags qui ont traîné partout, d'allusions salaces, de situations monotones, de hurlements. Molinaro s'était mieux tiré de ses deux *Cages aux folles* qui ne brillaient pourtant pas par la finesse. Ici, il n'a même pas Michel Serrault. Mais un Pierre Richard fatigue en hurluberlu vieillissant. Bohringer fonce dans le tas sans se soucier de la casse. On rage enfin de voir les actrices aussi mal employées.

JACQUES SICLIER.



هكذا من الأصل

Culture

MODE

Haute-couture à Séoul

L'espoir d'une médaille d'or

Le développement des classes moyennes s'accompagne toujours de l'explosion de la mode. La Corée du Sud ne fait pas exception et compte le faire savoir à l'occasion des Jeux olympiques.

La Corée du Sud compte prendre *une place sur* la *marché* international de la mode. M. Kim Woo Chong, président de la fédération des industriels du textile, proclame : *« Séoul sera une des capitales de la mode en Asie avant la fin de ce siècle. »* Ambition excessive ? Les stylistes coréens entendent en tout cas tirer parti des Jeux olympiques de Séoul, qui commencent le 17 septembre, pour se faire connaître à l'étranger.

La mode en Corée en est à ses débuts et les stylistes – une quinzaine dont cinq ou six comptent *vraiment – marchent* sur les brisées des Japonais. A grands pas. Icinoo, qui vend sous la marque Original Lee et Young Girl, installée sur la Septième Avenue à New-*York, réalisant* déjà la moitié de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis ; Jin Tae Ok, sous la marque Françoise, se fait une place à New-York et à Londres, et Lee Yong Yul (sous la marque 20 Ans) s'implante au Canada. Quant à la doyenne Nora Noh, la première à présenter une collection à la fin des années 50, elle travaille essentiellement aux Etats-Unis (l'un de ses modèles a fait récemment la couverture de *Vogue*) et doit ouvrir prochainement à Paris un bureau de représentation chargé du marché *européen*.

Dans les années 60, les premiers stylistes coréens travaillaient pour une élite. Bénéficiant d'une industrie textile (dont la production *représente* 20 % *des exportations*, soit 10 milliards de dollars) sous-traitante des grands noms de la mode internationale, les stylistes ont profité ces dernières années d'un marché porteur, en pleine expansion avec l'apparition d'une classe moyenne aisée : les vête*ments féminins* viennent en tête des ventes des grands magasins dans lesquels, comme au Japon, prolifèrent les stands de mode. *les* jeunes Coréennes dépensent, souvent à crédit, la plus grande partie de leur salaire pour s'habiller.

Dans un pays où pendant des siècles la forme du vêtement féminin traditionnel *(hanbok)* n'a prati*quement pas varié,* jouant simplement sur les harmonies de couleurs, les matériaux et les accessoires, l'introduction de *la* mode occidentale a constitué une sorte de révolution, rappelle Mme Choi Kyung Ja, présidente et fondatrice de l'Institut international de la mode, auteur d'une volumineuse histoire du costume en *Corée.*

Partie pour le Japon au début des années 30 dans le but d'y apprendre le piano, Mme Choi y découvrit la mode occidentale et en *revint. pour ouvrir dans une* petite ville non loin de Pyongyang. une école de couture et y créer les premiers modèles de style moderne. *« L'époque de la copie s'achève »*, souligne *Mme Choi qui* forme chaque année quelque deux cents stylistes. *« Nous devons tirer parti de notre patrimoine culturel et acquérir aussi une vision plus panoramique »*, ajoute cette délicieuse vieille dame de soixante-dix-sept ans.

Le sens des lignes

Pour Nora Noh, très *internationale* dans ses conceptions mais aussi très classique *(« Le chic, pour moi, c'est une élégance contenue »*, dit-elle), les stylistes coréens ont le sens des lignes. *« Dans le cas du vêtement traditionnel, on juge la classe aux lignes alors que le jeu des couleurs est limité. Le blanc reste pour nous « la » grande couleur. »*

Mme Lee Sinoo (qui a occidentalisé son nom en Icinoo) est unanimement *considérée comme* l'une des plus talentueuses stylistes coréens. Diplômée de la faculté des beaux-arts de l'université Ewha, Mme Lee joue sur deux registres : le *style traditionnel* et les formes abstraites, géométriques : *« Je trouve que ces dernières stimulent l'imagination et qu'elles donnent à mon travail une dimension expérimentale,* nous dit-elle, *mais je me sens d'abord coréenne. »* Elle excelle dans les formes amples, inspirées du style traditionnel, jouant *sur les* matières (comme un lin sauvage particulier à la Corée ou les tissus capitonnés et surpiqués).

C'est directement à un travail sur le style traditionnel que se livre une autre styliste, Mme Shin Nam *Sook, notamment* chargée de concevoir les robes présentées au cours de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Cette jeune femme, qui enseigne l'histoire de l'art à l'université Yonsei, a commencé à dessiner il y a une quinzaine d'années.

« Du flair »

Affectionnant le lin ou la soie, elle travaille sur une gamme de *couleurs naturelles restreinte* (cinq) qui en Extrême-Orient renvoient aux éléments (arbre, terre, eau, feu), le blanc étant le symbole de la pureté. *« Il est certes nécessaire de moderniser une silhouette qui n'avait pas changé pendant cinq siècles mais le style traditionnel est finalement très flexible. »* Il se dégage en fait des formes du *chima* (la robe volumineuse *et longue*) et du *chogori* (une courte veste ajustée) une grande grâce des lignes.

D'autres stylistes, comme Mme An Yoon Jung ou Mme Lee Young Hee, travaillent le style tra*ditionnel d'une manière* plus classique.

Personnalité du monde de la couture coréen, André Kim s'est lancé dans cette profession il y a *une vingtaine d'années sans être* passé par une quelconque école. Il est sans doute, grâce à une habile politique de *relations publiques, le* styliste le plus connu. Il affectionne *une fantaisie* sophistiquée et une élégance un peu flamboyante qui plaît aux Etats-Unis. Il aime particulièrement les robes habillées et les vêtements du soir. Trônant dans un magasin d'un romantisme capiteux (les fleurs comme le télé*phone, son chien ou sa voiture sont* blancs), André Kim insiste sur l'aspect cosmopolite de la mode et *nous* dit chercher moins à s'inspirer du style traditionnel qu'à créer ce qu'il nomme un *« univers de rêves et de mystère ». « Sans doute est-ce en cela que je suis oriental ».*

S'il se développe en Corée un marché de la mode encore étroit pour les créateurs, la « mode dans la rue » reste fortement influencée par l'étranger (notamment les Etats-Unis et le Japon) et procède surtout par vagues : une ligne de vêtements en balaie une autre en quelques jours et monopolise le *marché, donnant* souvent une impression d'uniformité. La plupart des stylistes sont présents sur le marché du *prêt-à-porter*. D'une manière générale, ils dominent tout le processus de production (de la création à la distribution en passant par la fabrication) ; aussi n'éprouvent-ils pas le besoin de fabriquer régulièrement des collections – *sinon pour des questions* de prestige. Les grossistes et les boutiques ne sont pas assez forts pour imposer des choix et diffusent ce qui leur est fourni par les *stylistes.*

En raison des restrictions imposées aux voyages à l'étranger, la mode en Corée a longtemps été à la traîne, « provinciale » : une fascination pour la griffe en vogue dans le petit cercle des femmes riches, *un prolifique* marché noir du vêtement de luxe. Cette situation est en train de changer radicalement. Et, à côté des grands noms de la mode, arrivent des stylistes qui *répondent* à la demande croissante d'une classe *moyenne* aisée venant d'horizons les plus divers : ainsi Kim Jung Ja qui vient du monde de l'enseignement. Elle a commencé *sa carrière comme* couturière de quartier et présente désormais chaque année des collections de style occidental classique.

Les Japonais ont mis vingt ans pour se faire leur place sur le marché international de la mode. Sans doute les stylistes coréens ont-ils encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir là où les Japonais étaient il y a dix ans. Les brusques mutations que connaît *actuellement la* Corée, l'ouverture de son *marché* et la confrontation directe avec les créateurs étrangers devraient cependant donner un coup de fouet à la créativité des *Coréens. « Les stylistes coréens ont du flair*, conclut Mme Nora Noh. *Il faudra peut-être bientôt que les Occidentaux aient un œil sur eux. »*

PHILIPPE PONS.



Un modèle de Lee, vu par Jean-Louis Wolff.

Communication

Le remplacement de la CNCL et le budget de l'audiovisuel

Le sénateur Cluzel en éclaireur du centre

L'élaboration du projet de loi visant au remplacement de la CNCL connaît ces jours-ci une brusque accélération. Les sept experts qui travaillent depuis deux mois sur le sujet viennent chacun de rendre leur copie. Et la synthèse élaborée au cabinet du ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca, a été présentée mercredi 31 août par les sept « sages » au premier ministre Michel Rocard (1). Le texte, d'une vingtaine d'articles, prévoit l'instauration d'un organisme juridictionnel (et non plus administratif comme la Haute Autorité ou la CNCL) baptisé – c'est une surprise – Haut Conseil de la communication. Et c'est au Sénat, avant le débat budgétaire, qu'il reviendrait d'examiner le texte après constitution d'une commission spéciale à la demande du gouvernement.

Barriste, spécialiste incontesté de l'audiovisuel, le sénateur centriste Jean Cluzel, pourfendeur inlassable des revanches politiques dans l'audiovisuel, se dit prêt à jeter tout son poids dans la balance pour que le projet de loi sur le Haut Conseil de la communication ainsi que le prochain vote du budget de l'audiovisuel ne déclenchent pas automatiquement des tentatives d'obstruction au Parlement. Le bruit ne circule-t-il pas que les proches de l'ancien ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, préparent trois mille amendements pour retarder l'adoption de la réforme ?

Mais encore faut-il que les conditions soient réunies. Et que le projet gouvernemental aboutisse à cet *« irrévocable édit de Nantes de la télévision »*, qu'il appelle de ses vœux. Or, si le rapporteur du budget de l'audiovisuel au Sénat *« enregistre avec intérêt l'évolution de la préparation du projet de loi »* telle qu'elle lui a été décrite au cours d'un entretien avec Mme Tasca le 23 août dernier ; s'il apprécie que le gouvernement ait repoussé la tentation d'élaborer une septième réforme globale de l'audiovisuel, cel[ne lui suffit pas.

« La stabilité de la nouvelle instance, explique M. Cluzel, *ne résultera que du consensus qui présidera à sa naissance et préviendra les risques de rupture en son sein. »* En juin dernier, déjà, le sénateur avait suggéré que les membres de la future instance (cinq, sept ou neuf) soient nommés d'un commun accord par le président de la République et les présidents des Assemblées parlementaires (*le Monde* du 15 juin). Une idée qui, semble-t-il, n'a accompli qu'une moitié du chemin. En l'état des réflexions des sept experts *et du gouvernement,* le chef de l'Etat désignerait souverainement des membres ; les présidents des Assemblées *devant, eux, « agréer »* leurs choix réciproques. Impossible, dit-on dans les milieux gouvernementaux, qu'un président de la Ve République se soumette à un tel droit de regard.

« Raisonnement monarchique, s'insurge le sénateur Cluzel. *Cela s'apparente presque à un droit de véto. Le mode de désignation fractionnée n'a-t-il pas suffisamment donné la preuve de son inefficacité pour la Haute Autorité et la CNCL ? »*

Deuxième dossier test : le débat budgétaire. Tout en estimant *« judicieuse »* l'augmentation prévue de 6,9 % de la redevance, M. Cluzel estime indispensable que des crédits supplémentaires soient effectivement consacrés à la création audiovisuelle. *« Disons-le nettement : le service public doit bénéficier l'an prochain d'un milliard de francs de recettes supplémentaires nettes, c'est-à-dire en sus de l'inflation »*, estime-t-il, faute de bénéficier de ressources exceptionnelles (produit de la privatisation de TF1, excédents de redevance et de publicité) comme cette année. Un milliard impossible à réunir sans un certain déplafonnement de la publicité sur les chaînes publiques et des financements *provenant du budget de l'Etat* (comme le remboursement des exonérations de redevance, par exemple). M. Cluzel a d'ores et déjà *écrit, sur ce* point, à M. Rocard et à l'ensemble des ministres concernés.

Reste à savoir, bien sûr, comment seront reçues l'ensemble des suggestions. M. Cluzel, lui, les soumettra à l'adoption de ses collègues de l'Union centriste le 14 septembre au Sénat, *puis à ceux du groupe* de l'Union du centre au Palais-Bourbon, le lendemain. L'audiovisuel deviendrait-il le test de l'ouverture ?

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Les « sages » sont : Mmes Danielle Delorme et Françoise Giroud, MM. Pierre Avril, Pierre Desgraupes, Jean Gicquel, Jean Rivero et Claude Santelli.

Après la mise en garde de la CNCL

La Cinq diffusera deux films par semaine au lieu de quatre

« La Cinq aime le cinéma et le respecte » : c'est par ce serment proféré la main sur le cœur que M. Philippe Ramond, *directeur délégué* de la chaîne, a répondu aux critiques de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Cette dernière a demandé solennel*lement à la Cinq de modifier* sa programmation de films. Sa grille de rentrée prévoyait la diffusion de quatre films par semaine en début de soirée alors que les autres chaînes se limitaient à deux. La CNCL rappelait en outre que la Cinq ne respectait pas ses quotas de films d'expression française.

Trois plaintes ont en outre été déposées contre la Cinq pour diffusion de films hors des jours et des heures prévus par décret. L'admonestation semble avoir eu de l'effet. M. Ramon a déclaré : *« Nous sommes d'accord avec la profession pour nous limiter à deux films par semaine ; nous commencerons dès octobre. »* La Cinq annonce en outre la diffusion, le 19 septembre, de son *télé-roman de 385 épisodes*, « Voisin-voisine », coproduit par la chaîne et par Espace-Image.

● *Médias* change de format. – L'hebdomadaire spécialisé *Médias* est passé du format cahier au format grand tabloïd pour son numéro de rentrée du 2 septembre. Il s'aligne ainsi sur ses concurrents français *(Stratégies, Communication et B.)* et ses aînés américains *(Advertising Age, Variety)*. Spécialisé dans l'audiovisuel, la publicité et la presse, *Médias a vendu 11 740 exemplaires* en 1987, selon l'OJD, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Le journal, fondé en 1980 par M. Eudes Dela*fon, va éditer un hebdomadaire sur le* marketing baptisé du nom de code Cash, en janvier 1989. Il prépare d'autres produits qui adopteront ce grand format et réfléchit toujours à *un quotidien spécialisé dans les médias.*

Deux ministres demandent un rapport

Les pouvoirs publics s'inquiètent de la chute des émissions scientifiques

Les ministres de la recherche et de la communication, M. Hubert Curien et Mme Catherine Tasca, ont confié à deux personnalités une mission qui doit aboutir, d'ici au 30 novembre, à un rapport décrivant les moyens susceptibles de remédier à la faiblesse des émissions scientifiques et technologiques à la télévision.

MM. Jean Audouze, directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris, et Jean-Claude Carrière, scénariste et directeur de la Fondation européenne des métiers de l'image et du son (FEMIS), seront assistés pour cette mission par Mme Pascale Breugnot, responsable de la création à TF 1.

Le constat qui motive cette mission est en effet décourageant. Le volume horaire des émissions à caractère scientifique est en baisse sur l'ensemble des trois premières chaînes françaises. Entre 1984 et 1987, il est passé de cent cinquante à quarante-neuf heures sur TF 1, de cinquante-cinq à trente-cinq heures sur A 2, seule FR 3 augmente le volume de ces émissions, de six à dix-neuf heures. Triste bilan, qui ne supporte guère la comparaison avec les exemples étrangers : la BBC, par exemple, programme des émissions scientifiques régulières à des heures de grande écoute. Or, constate M. Curien, *« la technologie ne peut progresser dans un pays que si elle est socialement acceptée »*, tâche pour laquelle la télévision semble un outil essentiel. Cette préoccupation fait écho au souci de Mme Tasca de rehausser le niveau des programmes. Quels qu'ils soient, puisque, comme le note M. Jean-Claude Carrière, *« la baisse des émissions scientifiques est parallèle à celle de la fiction française, et ce n'est pas une coïncidence »*.

M.C.I.

La neuvième université d'été de la communication

M. Quilès souhaite « réorienter » la politique de câblage

CARCANS-MAUBUISSON
de notre envoyé spécial

A peine a-t-il obtenu le feu vert du gouvernement pour reprendre en main le dossier du satellite, (*le Monde* du 2 septembre) voici que M. Paul Quilès s'attaque à un nouveau dossier. Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace veut cette fois *« réorienter »* le câblage de la France. Il est vrai qu'il y a là aussi, comme pour le satellite, péril en la demeure. Lancé par un conseil des ministres en novembre 1982, le plan câble a buté successivement sur des choix technologiques sans doute prématurés, des difficultés réglementaires, puis des arbitrages économiques malencontreux. – France Télécom (ex-direction générale des télécommunications) (DGT) doit investir 25 milliards de francs au rythme de 3 milliards par an sans perspective de rentabilité, même à long terme. Les opérateurs des réseaux (Lyonnaise des eaux, Générale des eaux, Caisse des dépôts) ont eux-mêmes beaucoup investi. Sans séduire plus de quelques dizaines de milliers d'abonnés. Câblage trop lent, tarifs trop élevés, programmes peu attractifs : tout concourt à plonger ce marché dans un évident marasme.

Abonnement trop cher

Le précédent gouvernement avait *« gelé »* le plan câble, le limitant aux *cinquante-deux villes déjà engagées* (5,5 millions de foyers), pour limiter les dégâts. Parallèlement, il avait ouvert le marché à la concurrence d'opérateurs privés. Mais les résultats notables se font toujours attendre. M. Quilès n'a pas de solution miracle. Il n'entend pas relancer l'effort de financement public qui grève déjà les caisses de France Télécom. Il tente simplement de sortir de l'impasse économique en assouplissant les procédures.

Pour les cinquante-deux villes déjà engagées dans le câblage, le ministre souhaite *« réduire le coût de l'opération en adoptant des techniques plus simples, une ingénierie moins lourde et mieux adaptée aux sites »*. Autant d'initiatives qui seront précisées d'ici un mois et qui devraient permettre d'accélérer la mise en place des réseaux, si les exploitants privés acceptent de faire un effort de cofinancement.

Mais le fait d'avoir plus de prises à vendre n'entraînera pas, mécaniquement, une augmentation du nombre des abonnés. M. Quilès a déploré le *« manque de dynamisme commercial de certains exploitants qui devraient faire d'autant plus d'efforts que le câble est aujourd'hui en concurrence avec de nombreuses chaînes hertziennes. »* Le ministre estime notamment que les tarifs d'abonnement (140 F par mois en moyenne) sont trop élevés, que le financement d'un canal local hypothèque la rentabilité pour une audience médiocre et que le prix d'achat des programmes est insuffisamment négocié.

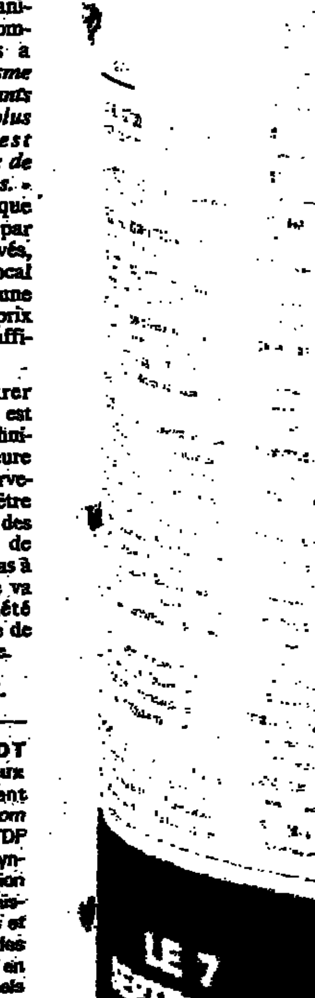
M. Quilès entend démontrer qu'une autre économie du câble est possible qui associerait des techniques moins lourdes et une meilleure action commerciale. Pour y parvenir, France Télécom pourrait être associé à des constructeurs et des exploitants privés pour câbler de nouvelles villes tests. Ce sera le cas à Roanne où l'entreprise publique va prendre 10 % dans la société Réseau câblé de France chargée de construire et d'y exploiter le câble.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

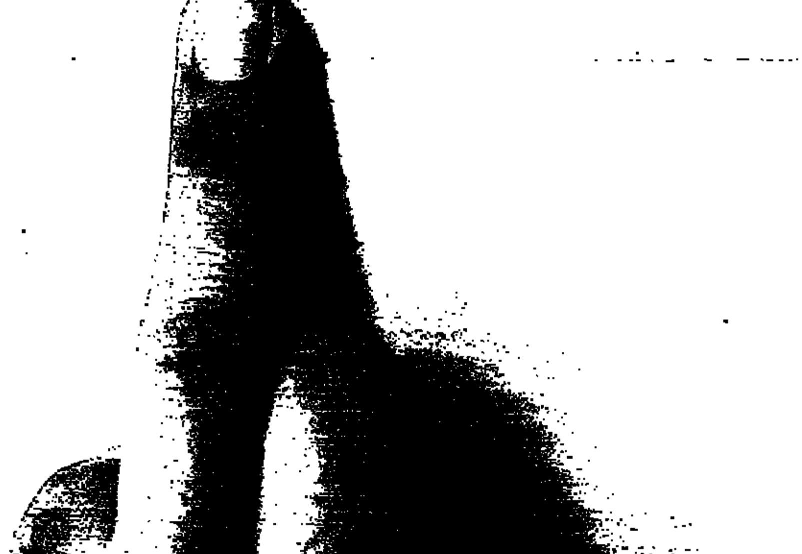
● **Satellites : la CFDT demande des explications aux ministres.** – Le gouvernement ayant décidé que France Télécom serait l'actionnaire majoritaire de TDF (*le Monde* du 1er septembre), le syndicat CFDT de la radio-télévision demande à rencontrer les deux ministres chargés du dossier, M. Quilès et Mme Tasca. Ils souhaitent obtenir des précisions sur cette décision, et en particulier sur le sort des personnels de TDF.

théâtre

cinéma







Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELSY : SON UNIVERS IMPITOYABLE. Grenier (43-80-68-01), 22 h.

TOKYO BAR. *Roseau Théâtre* (42-71-30-20), 21 h.

PARADISEURS ; VA DONC METTRE AU LIT TES RATURES. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 20 h 30.

CRUEL LOVE. Théâtre de verdure du jardin Shakespeare (42-52-16-38), 17 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Punch du frappeur d'azur : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Si jamais je te pince : 21 h (Jeu., ven., sam.), sam. 18 h et 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

EDGAR (43-20-85-11). *Les Babas-Cadres* : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir. Le* Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. ◇ La Ronde : 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). ◇ Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : *18 h 30* (Jeu., ven., sam. dernière). Tokyo Bar : 21 h. Rel. dim.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ▷ Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : ven., sam., lun., mar. 20 h 30. Rel. *dim.*

THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ▷ Cruel Love : ven., sam., dim. 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h *15*. Rel. dim. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Rel. dim. Barthélémy : 22 h 30. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Concerto Armonico Ensemble, 19 h. Clavecin. Concert rencontre. Œuvres de Haydn, Bach, Martinu, Ligeti. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h, Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Trio Romano. 21 h, M. Delisi (fl.), F. Filomeno (fl.), N. Le Touze (cello). Œuvres de Haydn, Bach, Haendel, Stamitz. Dans le cadre du festival Musique en l'île.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20). Christian Legall (contre-alto). Jusqu'au *17 septembre*, 20 h. Dans « la Voce », accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck.

SAINTE-CHAPELLE, Arts Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, *21 h 15*. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). Loc. 43-40-55-17.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre. 19 h 30. Piano, Œuvres de Satie, Bartok.

Jérôme Benezet. Jusqu'au 29 septembre. *21 h*. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La Route impériale (1935), de Marcel L'Herbier, 16 h ; The Girl on the Boat (1960-1961, v.o.), d'Henry Kaplan, 19 h ; *les Premières Vacances (1967)*, de Paul Vecchiali, Femmes, Femmes (1974), de Paul Vecchiali, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Si vous avez manqué le début : la Troisième République : 36, le Grand Tournant (1970), de H. de Turenne, La vie est à nous (1936), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Paris du coq à l'âne : la Combine de la girafe (1983), de T. Gilou, Gibier de potence (1951), de Roger Richebé, 16 h 30 ; Paris Mondial : le Pianiste Memphis Slim à Paris (1982), le Jazz à Paris (1965), de Leonard Keigel, Autour de minuit (1985-1986, v.o.), de Bertrand *Tavernier*, 18 h 30 ; Paris qui danse : la Voix des légumes (1972), de E. Grattery, Leurs trucs en plumes (1973), de R. Olivier, la Vie parisienne (1977), de Christian-Jaque, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAD TASTE (*) (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC* Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : *Forum Orient Express*, 1er (43-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Vendredi 2 septembre

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Champs-Elysées*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e *(47-05-12-15)* ; *Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR. Film *français* d'Edouard Molinaro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANGER HAUTE TENSION. (*) Film américain de Paul Golding, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ENCORE. (*) Film français de Paul Vecchiali : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART. Film français de Francis Girod : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Les Trois Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HEROS. Film américain de William Tannen, v.o. : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OEUF. Film hollandais de Danniel Danniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les *Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Saint-Michel*, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la *Harpe*, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : *Utopia Champollion*, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : *Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Fauvette Bis*, 13e (43-31-60-74) ; *Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet *Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., *v.o.*) : Accatone *(ex Studio Cujas)*, 5e (46-33-86-86).

ALADDIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : *Accatone (ex Studio Cujas)*, 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : *Reflet Médicis Logos*, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AVANTI ! *(A., v.o.)* : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15e* (45-32-91-68).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : *Le Champo*, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FLAMMES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HOLD-UP (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC *Rotonde*, 6e (45-74-94-94).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38)*.

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e *(47-70-10-41)*.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., *v.o.*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action *Christine*, 6e *(43-29-11-30)*.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

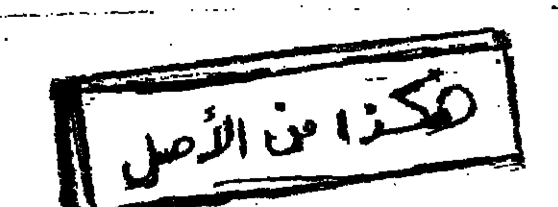
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 50.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 septembre

TF1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. 22.30 Magazine : Ushuaia. Sommaire : L'appontage sur le Foch ; Daedalus ; Rudy Kisshazy ; Pneu Dunlop ; Séquence action : le ciel leur appartient ; Balovie fun. 23.25 Journal. 23.55 Téléfilm : Tenue de soirée de rigueur. De Daniel Colas et Patrick Jamain. 1.00 Magazine : Minuit sport. De 2.00 à 6.55 Rediffusions. 2.00 Feuilleton : les Moineau et les Pinson. 2.25 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 3.25 Musique : L'impromptu à Versailles. 3.40 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A2

20.35 Téléfilm : Duo, un parfum d'Odyssée. De Gérard Poitou, avec Christopher Gazenove, Valérie Allain, Consuelo de Haviland. 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Françoise Chandernagor, ou la première de la classe », sont invités Françoise Chandernagor (La sans pareille), Serge Bramly (Léonard de Vinci), Marguerite Gentzbittel (Madame le proviseur), Alexandre Jardin (Le zèbre) et une personnalité politique. 22.50 Journal. 23.05 Cinéma : La chasse à l'homme. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Claude Brialy, Catherine Deneuve.

FR3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. Réal. Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (9e épisode). 21.20 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Nom de code : E 407. Reportage de Lise Blanchet. 22.05 Journal et météo. ▶ 22.30 Documentaire : La retraite de Jean. Après La clé des champs et La première paye, Yves Laumet regarde vivre Jean Belay. 23.25 Mini-films. La forêt noire, de Béatrice Jalbert. 23.40 Musiques, musique. Nocturnes : Schumann. VIIIe Novelette, par Catherine Collard.

CANAL PLUS

20.30 Football. Matra Racing-Monaco (Championnat de France). 22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits no 1. 23.00 Cinéma : Mad Max. □ Film australien de George Miller (1980). Avec Mel Gibson, Joanne Samuel, Hugh Keays-Byrne. 0.25 Cinéma : Spartacus ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1960). Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Tony Curtis (v.o.). 3.25 Cinéma : Sirocco. □ Film italien d'Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin, Enzo Decaro, Yves Collignon. 4.50 Cinéma : Quai des brumes. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Michel Simon. 6.20 Documentaire : Les allumés du sport. En ULM au bout du monde.

LA 5

20.30 Téléfilm : L'héritage fatal. De Rod Holcomb. 22.25 Tennis : Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). (Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis.) 1.00 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.55 Anne, jour après jour (rediff.). 2.20 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.10 Vive la vie ! (rediff.). 3.50 Le clan Beaulieu (rediff.). 4.40 Top Nuggets (rediff.).

M6

20.30 Série : Le Saint. Les faux-monnayeurs. 21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma : Les compagnons de la Marguerite. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1967). Avec Claude Rich, Michel Serrault, Francis Blanche. 23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Magazine : Charmes (rediff.). 0.35 Série : Messieurs les jurés. 3. L'affaire Hamblain. 2.35 Sexy clip. 3.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 29 novembre 1987 à Sarrebruck) : Don Giovanni, ouverture en ré mineur, K 527 ; Concerto pour piano et orchestre, no 19, en fa majeur, K 459, de Mozart ; Symphonie no 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Kurt Sanderling, sol. Radu Lupu, piano. 22.30 Correspondance. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé. Sérénade no 13 en sol majeur, K 525, Une petite musique de nuit, de Mozart ; Ma Vlast : Par les prés et les bois, de Smetana ; Concerto pour violon et orchestre, op. 36, de Schoenberg ; Symphonie no 101 en ré majeur L'horloge, de Haydn.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Charles Ronsac, journaliste, directeur de la collection « Vécu ». 21.00 Dramatique : Le vif du sujet, de Catherine Ardent. 22.15 Fred Deux et son double. Le camp des maquisards. 22.40 Euphonia. La route de la soie. 0.05 Du jour au lendemain. Elisabeth Barille. 0.05 Musique : Coda. Stephan Eicher.

Samedi 3 septembre

TF 1

13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Matt Houston. 14.40 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Vincennes. 15.50 La Une est à vous (suite). 18.10 Trente millions d'amis. Les moutons au secours des crabes ; Jeu : Télétatou ; Les rubriques de l'été... 18.40 Série : Tonnerre mécanique. 19.30 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.45 Variétés : Lahaye d'honneur. 22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.05 Série : L'Heure Simenon. Les volets verts, de Milan Dor. Un acteur tyrannique, parvenu au faîte de la gloire, apprend par son médecin que ses jours sont comptés. 0.00 Journal et météo. 0.20 Série : Les incorruptibles. De 1.10 à 6.55 Rediffusions. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 2.25 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.50 Documentaire : Histoires naturelles. 3.40 Documentaire : Les ateliers du rêve. 4.35 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

14.05 Festival du cirque de Monte-Carlo. 15.00 Sports été. Omnisports : festival du film sportif à Arcachon ; Hippisme : Attelage, championnat du monde à Appeldorn ; Ski nautique : Championnat d'Europe, Slalom et saut dames. 17.40 Série : Les Deux font la paire. 18.30 Magazine : Entre chien et loup. Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Orphelinat pour animaux. Orphelinat pour kangourous ; Eléphants sans défense ; Stéphanie Powers : pour l'amour des animaux ; A leur service. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Lamy du soir. Emission présentée par Michel Drucker. André Lamy imitera de nombreuses personnalités et sera entouré de Véronique Jannot, Liane Foly, Claudia Philips, Diane Tell, Poppy. 22.15 Feuilleton : L'affaire Caillaux. De Yannick Andréi, scénario de Pierre Moustiers. Avec Marcel Bozzuffi, Brigitte Fossey, Nicole Jamet, Suzanne Grey (1re partie). Fresque historique en même temps que chronique intimiste autour d'un scandale politique qui a secoué la France au début du siècle. 23.40 Les enfants du rock. Happy birthday, Motown. 0.40 Journal.

FR 3

14.30 Magazine : Sports loisirs. En direct des arènes de Nîmes ; Route du vin et de stock fish ; Grand prix Ecco ; Vol à voile : championnat de France classe standard, etc. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney channel. Les aventures de Winnie l'ourson ; dessins animés : Le rival de Mickey ; Les traces de Donald ; Morris le petit élan ; Les ours et les abeilles ; Donald amoureux. 18.00 Feuilleton : Diligence Express. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, Vendredi 13, Papa Pluto, et à 21.00, un épisode de la série Super-Flics. 21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Arielle Dombasle. 22.30 Le clavier bien tempéré, de Bach. Prélude et fugue no 15 et 13, par Pascal Rogé, au piano. 22.35 Musicales : Boulez, XXe siècle. De Pierre Boulez et Nat Lilenstein. Le matériau. (Diffusion simultanée sur France-Culture.) Nous sommes actuellement dans une situation comparable à celle des architectes, lorsque aux matériaux traditionnels sont venus s'ajouter des matériaux plus récents. Situation neuve, d'après Boulez. 23.35 Magazine : Sports 3. Spécial Séoul. En prélude à la retransmission des Jeux olympiques d'été, série de portraits.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La gouvernante diabolique. D'Igor Auzins. Une garde-malade dans une situation infernale. 15.15 Court métrage : Merlin ou le cours de l'or. D'Arthur Joffe. ▶ 15.40 Documentaire : Les allumés du sport. Tayarra, la reine des champs de courses d'Arabie. 16.05 Série : Paire d'as. 17.00 Série : O'Hara. 17.50 Série : La malédiction du loup garou. 18.10 Cabou cadin. Moi renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. En clair jusqu'à 20.30. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Au nom de la race. De Joe Sargent. Une Américaine apprend brutalement que son fils a été tué dans des circonstances obscures en Allemagne. 21.55 Flash d'informations. 22.05 Les super samedis soirs. 23.15 Concert : James Brown et ses copains. 0.05 Cinéma : Marylin mon amour. Film français classé X de Michel Leblanc (1985). Avec Klaus Bini. 2.15 Cinéma : Sécurité publique. □ Film français de Gabriel Benattar (1987). Avec Sophie Duez. 3.00 Cinéma : Bloody bird □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon, Barbara Cupisti. 5.00 Téléfilm : Opération Julie. De Bob Mahoney.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.55 Dessin animé : Sandy Jonquille. 17.20 Les Schtroumpfs (rediff). 17.45 Le monde enchanté de Lalabel. 18.10 Série : Automan. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Timide et sans complexes. De E.-L. Swackhamer. Un escroc de petite envergure et un « yuppie » montent ensemble une petite agence de détectives. Embrouilles inextricables. 22.20 Magazine : Télé-matches. Résultats du champ. de football. 22.25 Tennis. Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite).

Les horaires des émissions suivantes ne sont pas communiqués, compte tenu de la retransmission en direct du tennis.

Capitaine Furillo (rediff.). Anne, jour après jour (rediff.). Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). Vive la vie ! (rediff.). Le clan Beaulieu. Top Nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Feuilleton : Nans le berger. 14.00 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Hamblain (rediff.). 16.05 Jeu : Zap 6. 16.15 Hit, hit, hit, hourra ! 16.25 Téléfilm : La capture du grizzly Adams : Vampirisme, fantômes, au menu de la soirée. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Téléfilm : Le naufragé des étoiles. Une irradiation mortelle est en train de tuer la planète Anténus. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.30 Téléfilm : Flynn agent double. De Richard Lang. Pour écrire un roman, Terri se retrouve en Jamaïque en plein complot d'ex-vétérans du Vietnam. 22.05 Téléfilm : Mister Horn. De Jack Starrett. (2e partie). Un coin d'Arizona en 1886. Sieber cherche à capturer Geronimo. 23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Sexy clip. 0.15 Magazine : Turbo. Le magazine de tous les moteurs. 0.45 Feuilleton : Le comte de Monte-Cristo. 3e épisode : les scélérats. 2.15 Magazine : Charmes (rediff.). 2.45 Musique : Boulevard des clips. 3.30 Feuilleton : Nans le berger. 4.00 Magazine : Carabine FM. 4.30 Feuilleton : Le comte de Monte-Cristo (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Multipiste. 20.30 Photo-portrait. Côme Mosta Heirt, sculpteur. 20.45 Dramatique : La ville blanche, de Serge Ganzl. 22.35 Musique : Opus, Boulez XXe siècle (en simultané avec FR 3). 5. Le matériau : Tema, de Donatoni ; Ionisation, de Varese ; Mortuos plango vivos voco, de Harvey. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné le 15 août 1988 au Festival de Salzbourg) : La Cenerentola, opéra-comique en deux actes, de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Staatsoper de Vienne, dir. Riccardo Chailly. 23.05 La terrasse des audiences au clair de lune. 0.00 Chefs-d'œuvre français négligés. Boulanger, Roussel, Jolivet, Ibert.

Dimanche 4 Septembre

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 8.00 Météo. De 8.02 à 11.00 Dorothée dimanche. 8.05 Dessins animés. Candy ; Maskman ; Bioman 2 ; Les chevaliers du zodiaque. 9.15 Variétés : Jacky show. 9.40 Série : Tarzan. 10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde. De Marlyse de la Grange et Antoine Reille. Les oiseaux qui dansent. 11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.25 Série : La croisière s'amuse. 15.25 Tiercé à Longchamp. 15.30 Série : Mannix. 16.15 Jeu : Le juste prix. 16.50 Série : Mac Millan. 18.05 Série : Pour l'amour du risque. 19.50 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Raymond Devos. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Cours après moi shériff. ■ Film américain de Hal Needham (1977). Avec Burt Reynolds, Jakie Gleason, Sally Field. 22.20 Magazine : Sport dimanche. 23.05 Journal et météo. 23.20 Documentaire : Le journal de voyage d'André Malraux. A la recherche des arts du monde entier. Le dernier voyage : Saint-Soleil en Haïti. 0.15 Musique : Debussy et ses héritiers. Réalisation : Maurice Frydland. De 0.45 à 6.25 Rediffusions. 0.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.10 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 2.05 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.30 Documentaire : Les ateliers du rêve. 3.25 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

9.00 Connaître l'islam. Le rôle de la femme. 9.15 Emissions israélites. Trois fêtes à Safed. 10.00 Présence protestante. Protestants et Bretons. 10.30 Le jour du Seigneur. Dossier : Le Gué, maison d'accueil pour toxicomanes, alcooliques, délinquants, dépressifs. 11.00 Messe célébrée à l'église Saint-François-de-Sales à Paris 17e. Préd. Père Robert Jorens. 12.05 Jeu : La spirale fantastique. 13.00 Journal et météo. 13.20 Série : Starman. 14.10 Variétés : Juste pour rire. Emission présentée par Michel Leeb et Dominique Michel. 15.00 Profession comique : Francis Perrin. 15.55 Série Cimarron strip. 17.10 Téléfilm : Les frères corses. D'après le roman d'Alexandre Dumas père. Avec Trévor Eve, Géraldine Chaplin, Olivia Hussey. Une sanglante vendetta oppose depuis un siècle deux familles corses. Mais Lucien da Franchi aime... Anna Maria de Guidice... mais Lucien a un frère jumeau, Louis. Années 1830, tragédie. 18.45 Magazine : Stade 2. Hippisme : championnat du monde d'attelage ; Tennis : tournoi de Flushing Meadow ; Football : championnat de France ; Sports aériens : vol à voile à Luchon ; Boules : championnat de France lyonnaise ; Ski nautique : championnat d'Europe hommes ; Golf : Open Ford à La Boulie. 19.20 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. Finale : Les Saisies (France), Profond-Ville (Belgique), Aoste (Italie), Madère (Portugal), Séville (Espagne). 21.55 Cérémonie du souvenir. En hommage aux victimes juives de la deuxième guerre mondiale, cérémonie célébrée à la synagogue de la rue de la Victoire à Paris. 22.25 Documentaire : Le génie de la terre. Par Georges Duby et Maurizio Cascavilla. Hier et aujourd'hui. Le point sur le monde agricole d'aujourd'hui. 23.20 Journal.

FR 3

9.30 Amuse 3. Les recettes de Gil et Julie ; Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Mes amis les ours. 10.30 Magazine : Sports 3 (rediff.). 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales. Robert et Clara Schumann. 12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Expression directe. PS - FNSEA. ▶ 14.50 Magazine : Sports loisirs. Avec une nouvelle rubrique : Sports en scène. Enduro party, de Jean-Pierre Mocky ; Automobile : championnat de france de formule 3 à Albi ; Tir : un but à atteindre ; La gymnastique en France ; Magazine : Golfimages ; Escalade : Grand Prix Ecco à Nîmes. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. 17.30 Amuse 3. Lolek et Bolek aux Jeux olympiques ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. 19.05 Série : Mission casse-cou. Un homme dangereux (2e partie). 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Variétés : Discos d'or sous le soleil de Strasbourg. Emission présentée par Caroline Tresca. Gala public dans le cadre du bimillénaire de la ville de Strasbourg, capitale européenne. Avec Sandy, Desireless, Glenn Medeiros, Elsa, Phil Barney, Wet Wet Wet, Kim Wilde, Véronique Jannot, Michel Bose et Début de soirée. 21.50 Journal et météo. Avec, à 22 h 10, un reportage spécial sur la Corée. 22.30 Cinéma : La main du diable. ■■ Film français de Maurice Tourneur (1943). Avec Pierre Fresnay, Palau, Noël Roquevert. 23.50 Court métrage : Obsession. De Maurice Tourneur. 0.30 Musiques, musique. Nocturnes : Liszt.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.50. 7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 7.50 Cabou cadin. Moi Renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. 9.00 Série : T.N.T. 9.35 Cinéma : Guerre et amour. ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak. 11.00 Cinéma : Mad Max. □ Film australien de George Miller (1980). Avec Mel Gibson. En clair jusqu'à 14.00. 12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon Zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. 14.00 Téléfilm : Le secret de la vie. De Mick Jackson, avec Tim Pigott-Smith, Jeff Goldblum. 15.45 Magazine : Exploits. 16.10 Documentaire : Eléphants, seigneurs de la jungle. 17.00 Football américain. 18.00 Cinéma : La loi de Murphy. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Charles Bronson, Kathleen Wilhoite. En clair jusqu'à 20.30. 19.35 Flash d'informations. 19.40 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 20.30 Cinéma : La famille. ■■. Film italien d'Ettore Scola (1986). Avec Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli, Fanny Ardant. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Le Trou. ■■ Film français de Jacques Becker (1959). Avec Michel Constantin, Philippe Leroy, Mark Michel. 0.50 Cinéma : Bloody Bird. □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon, Robert Gugorov, Martin Philip. 2.20 Série : Bergerac.

LA 5

5.00 Le journal permanent. De 8.00 à 10.30 Dessins animés. 8.00 Vanessa et la magie des rêves. 8.25 Sandy Jonquille (rediff.). 8.50 Le magicien d'Oz. 9.15 Le monde enchanté de Lalabel (rediff.). 9.40 Robotech. 10.30 Série : L'homme qui valait trois milliards (rediff.). 11.20 Série : Matthew star. 12.10 Série : Automan. 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : A la poursuite de Claude Dallas. De Jerry London, avec Matt Salinger, Claude Akins. Le 30 mars 1986, un criminel s'échappe de prison. Adapté du livre « Outlaw » de Jeff Long, ce film est basé sur des faits véridiques, sur l'histoire d'un montagnard qui vivait selon les lois de la nature et non celles de la société. 15.00 Téléfilm : Six mois pour tout apprendre. Un charmant avocat s'éprend d'une belle juriste. Il a vingt-neuf ans, elle en avoue quarante-trois. 17.00 Magazine : Télé-matches. 18.00 Série : Amicalement vôtre. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : Le piège. ■ Film britannique de John Huston (1973). Avec Paul Newman, Dominique Sanda, James Mason. 22.25 Tennis : Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite).

Les horaires des émissions suivantes ne sont pas communiqués, compte tenu de la retransmission en direct du tennis.

A la poursuite de Claude Dallas. (rediff.) Six mois pour apprendre. (rediff.). Le clan Beaulieu (rediff.). Top Nuggets (rediff.).

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. 8.00 Magazine : Carabine FM (rediff.). 8.30 Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.). 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo (rediff.). 10.55 Dessins animés : Graffi'6. 11.30 Paul et Virginie. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6. 12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Nans le berger (rediff.). 14.00 Le comte de Monte-Cristo (rediff.). 15.30 Variétés : Hexagone 60-80. 16.15 Hit, hit, hit, hourra ! 16.25 Téléfilm : Mister Horn. 2e partie (rediff.). 18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : La revanche d'un innocent. Tandis que la petite ville de Mastead dans le Kansas se prépare pour son défilé annuel, une famille attend Mash Kirby qui sort de prison après sept ans. Angoisse, amour, scepticisme... 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.30 Cinéma : Mon nom est personne. ■ Film italien de Tonino Valerii (1974). Avec Henry Fonda, Terence Hill, Geoffrey Lewis. 22.05 Magazine : Ciné 6. 22.15 Téléfilm : L'homme qui criait au loup. Personne ne veut croire Emile quand il dit que son vieil ami a été tué. 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Magazine : Charmes. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.50 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. 22.35 Musique. Le concert. Les feuillets d'Orphée. Les idées heureuses. Hommage à François Couperin. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Lucerne). Symphonie no 91 en mi bémol majeur, de Haydn ; Sérénade pour ténor, cor et cordes, op. 31, de Britten ; Der tod und das Mädchen, de Schubert, par l'English Chamber Orchestra, dir. Jeffrey Tate. 23.05 Climats. Musiques traditionnelles : Mohamed Abdel Wahab. 0.30 Archives dans la nuit. Prokofiev, Khatchaturian, Tchaïkovski.

Audience TV du 1er septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.7	Santa-Barbara 22.7	Actual. régio. 5.5	Actual. régio. 4.9	Top 50 3.6	3 milliards 2.1	Têtes brûlées 2.0
19 h 45	47.1	Roue fortune 29.1	Petit déj. 5.1	Actual. régio. 3.3	Nulle part 2.8	3 milliards 2.1	Têtes brûlées 2.6
20 h 16	66.1	Journal 32.5	Journal 14.8	La classe 10.4	Nulle part 3.8	Journal 1.8	Cosby Show 3.3
20 h 55	68.7	Vent moissons 29.3	Scorpio 21.4	Jeux de glaces 3.6	Guerre amour 0.7	De la part... 7.3	Malabar 5.4
22 h 8	67.6	Salut l'artiste 30.2	Scorpio 19.5	Journal 7.5	Mon bel amour 0.4	De la part... 6.7	Cagney et Lacey 6.1
22 h 44	30.9	Salut l'artiste 13.6	Variétés 7.6	Documentaire 0.9	Mon bel amour 1.6	Tennis 1.8	Cagney et Lacey 3.0

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 3 septembre

Joigny, 14 heures : mobilier, objets d'art.

Dimanche 4 septembre

Chartres, 14 heures : objets d'art, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Moret-sur-Loing, Saint-Tropez, Bar-le-Duc, Avignon, Lectoure, Bourgoin-Jallieu et Parly-II (samedi seulement).

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Jean-Benoît HENRIET,
Claire et Camille,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Christophe,

le 11 août 1988.

38, avenue Hoche,
75008 Paris.

Mariages

– **Nicole KRAMER**
et
Antoine d'ORNANO

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 2 septembre 1988.

64, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort de

Mlle Marthe ALEXANDER,

décédée le 23 août, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu le 26 août, dans l'intimité familiale.

De la part de
Sa famille
Et de ses amis.

8, rue Maurice-Berteaux,
95120 Ermont.

– Les amis
Et proches collaborateurs, de

Claude BASCHIERA,
inspectrice départementale
de l'Education nationale,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 29 août 1988.

Ils garderont tous en mémoire ses qualités exceptionnelles et s'associent au deuil de ses parents.

– Le recteur de l'académie de Besançon,
chancelier de l'Université,
Le président de l'université de Franche-Comté,
Le directeur de l'unité de formation et de recherches Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion,
Les enseignants
Et l'ensemble du personnel de l'Université,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Anne-Laure GUILLAUBEZ,
assistante de l'UFR
des sciences juridiques, économiques,
politiques et de gestion.

– La présidente de l'université Paris-VIII,
La vice-présidente du conseil d'administration
Et les vice-présidents des conseils de la recherche et des études,
Les enseignants,
Les personnels administratif et technique,
ont le regret de faire part du décès de

Guy HOCQUENGHEM,
enseignant à Paris-VIII,

survenu le 28 août 1988.

(*Le Monde* du 30 août.)

– Samuel et Christine Margolinas,
Claire Margolinas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marc MARGOLINAS,
née Eta Luria,

survenu à Nice, dans sa quatre-vingt-huitième année.

15, rue de la Planche,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Annie Mörch,
sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
font part du rappel à Dieu de,

Ernest MORCH,

survenu le 28 août 1988, dans sa quatre-vingt-seizième année.

« L'Eternel est mon berger. »
Ps. 23.

Résidence Gratiolet,
Pineuilh,
33220 Sainte-Foy-la-Grande.

– Mme Jean Savey,
Frère Jean-Marie Savey,
dominicain,
M. et Mme André Hedde
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Savey,
leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Bernadette Savey,
franciscaine,
M. et Mme Gabriel Savey,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Savey,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Savey
et leurs enfants,
Sœur Catherine Savey,
clarisse,
M. et Mme Michel Savey
et leurs enfants,
font part du retour à Dieu le dimanche 28 août 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Jean SAVEY,
ingénieur des Arts et manufactures,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

47, avenue Jean-Racine,
92330 Sceaux.

Remerciements

– Le docteur Claude Broyelle,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et la famille,
en réponse aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme le docteur
Jeanne BROYELLE,

expriment leurs sincères remerciements.

– Très émus par les innombrables marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de son décès,
Les enfants
Et la famille de

Françoise DOLTO,

remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont manifestés à eux, par écrit, par téléphone ou par leur présence à la cérémonie, regrettant de ne pas avoir pu les saluer personnellement.

Anniversaires

– **Roby GUTMANN,**

le 2 septembre 1983.

Cinq ans déjà, nous n'avons pas oublié.

– Le 2 septembre 1978, à Marest-sur-Matz (Oise),

Isaac LAUFER,

nous quittait.

Aucun de ceux qui l'ont connu ne l'a oublié, et chacun peut se retrouver aujourd'hui dans un souvenir commun, dix ans après.

60490 Marest-sur-Matz.

Informations « services »

PHILATÉLIE

Pérouges, village et monument historique

La Poste mettra en vente générale, le lundi 12 septembre, un timbre-poste à 2,20 F consacré à la ville de Pérouges (Ain). Cette vignette a été remarquablement dessinée et gravée par Jacques Jubert, dans un style qui évoque les impressions xylographiques en noir et blanc.

Pérouges est située à une quarantaine de kilomètres de Lyon, à proximité de Meximieux, et conserve l'aspect qu'elle pouvait avoir au XVe siècle. Ce petit village médiéval fut menacé de disparition au 19e siècle. Il échappa finalement à la ruine grâce à l'action du maire de Lyon, Édouard Herriot, qui, en tant que ministre des beaux-arts, fit classer monument historique le village tout entier.

La seigneurie de Pérouges a longtemps fait partie du patrimoine des anciens comtes du Forez et de Lyon. Elle devint en 1319 la propriété des dauphins du Viennois qui la donnèrent à la maison de France le 23 avril 1343. Elle fut cédée, en 1460, à Philippe de Savoie. Ce transfert de propriété déplut aux Dauphinois qui, en 1468, tentèrent en vain de reprendre Pérouges par les armes.



L'église fortifiée (XIIIe-XVe siècles), ses vitraux et ses écussons sculptés ainsi que la centaine de maisons qui l'entourent présentent un intérêt archéologique de premier ordre.

Le timbre, d'un format horizontal 40 × 26 mm (no PTT 1988-34) est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Pérouges (Ain), les 10 et 11 septembre, de 9 heures à 18 heures au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans la salle du Bel-Oiseau, rue du Prince.

★ Vente anticipée à Meximieux (Ain), le 10 septembre, de 8 heures à 12 heures au bureau de poste.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Bilan 1987.** – La Poste vient d'éditer son rapport d'activité pour 1987. Les philatélistes retiendront plus particulièrement quelques chiffres : + 5 % en volume pour l'activité courrier avec près de 17,284 milliards d'objets confiés à la Poste dans l'année ; un chiffre d'affaires pour la philatélie qui passe de 270 millions en 1986 à 290 millions de francs en 1987 (201 millions en 1985) ; l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux a commercialisé 4,437 milliards de timbres dont 99,4 millions de carnets, 15 millions de timbres en « roulettes » et 60 millions de timbres pour les offices postaux étrangers.

● **Du nouveau à Monaco.** – Mise en vente le 8 septembre de nouvelles valeurs commémoratives à Monaco : un bloc-feuillet de quatre timbres (2, 3, 5 et 7 F) sur les nouvelles disciplines féminines récemment inscrites au programme olympique (tennis, ping-pong, voile-470 et cyclisme) ; deux timbres à 6 et 7 F sur le Monte-Carlo de la Belle Epoque et deux vignettes se tenant, à 2 et 3 F, pour le dixième anniversaire du centre-auditorium de Monte-Carlo.

● **Deux artistes français à l'honneur.** – Le Luxembourg a fait appel à des artistes français pour le dessin de deux timbres dont l'émission est prévue le 12 septembre : Odette Baillais (12 F, Jeux olympiques de Séoul) et Marie-Noëlle Goffin (12 F, Jean Monnet).





● **Académie européenne d'études philatéliques et postales.** – Du 9 au 11 septembre, le casino de Vichy accueille les journées de l'Académie européenne d'études philatéliques et postales. Au programme : une exposition philatélique, des conférences et un bureau de poste temporaire (renseignements : Robert Françon, centre culturel Valéry-Larbaud, 15, rue du Maréchal-Foch, 03200 Vichy).

● **Cartes postales au George-V.** – Le vingt-troisième Salon international de la carte postale se déroulera du 8 au 10 septembre dans les salons de l'hôtel George-V à Paris (31, avenue George-V). Ce Salon est placé sous le thème de la chanson : les organisateurs ont, en effet, choisi de rendre hommage à Maurice Chevalier et à Edith Piaf. Un bureau temporaire disposant de deux cachets illustrés reproduisant les traits des deux célèbres vedettes fonctionnera tout au long du Salon (renseignements : (1) 42-67-51-52).

● ***Le Monde des philatélistes* de septembre.** – *Le Monde des philatélistes* de septembre vient de paraître. A son sommaire : vingt pages sur les nouveaux timbres émis dans le monde entier ; un témoignage philatélique pour le trentième anniversaire de la conquête du pôle Nord en sous-marin par les Américains ; la rubrique cartes postales consacrée aux clichés réalisés par Fortier au Dahomey en 1908-1909 ; ainsi que les nombreuses rubriques habituelles (*Le Monde des philatélistes*, 104 pages, en vente en kiosque, 15 F).

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique le dimanche vers 7 h 40. Au programme du dimanche 4 septembre : Pitcairn.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 septembre à 0 heure et le dimanche 4 septembre à 24 heures UTC.

La vigoureuse dépression qui a occasionné pluie, averses et vent au cours de ces deux derniers jours se comble lentement. La remontée du baromètre ne sera cependant pas suffisante pour empêcher la perturbation atlantique suivante de traverser une bonne partie de notre pays au cours du week-end.

Samedi : amélioration à l'est et au sud, dégradation à l'ouest.

Près des frontières de l'Est et du Nord-Est, le temps instable avec éclaircies et courtes averses persistera jusqu'à la mi-journée. L'après-midi, le soleil prendra le dessus.

Sur les pays de Loire et la Basse-Normandie, les éclaircies accompagnant le début de journée ne seront que de courte durée. Les nuages s'épaissiront rapidement, et la pluie débutera vers la mi-journée.

Sur Nord-Picardie, l'ensemble du Bassin Parisien, poitou-Charentes et le Nord du Massif central, le soleil arrivera à se maintenir jusqu'en début d'après-midi. Ensuite il cèdera la place aux nuages, qui apporteront la pluie pour la fin d'après-midi.

Sur tout le Sud-Ouest, le sud du Massif central, Rhône-Alpes, et Bourgogne Franche-Comté, la dominante du ciel sera le bleu, malgré quelques nuages.

Sur les régions méditerranéennes, le soleil règnera à nouveau sans partage.

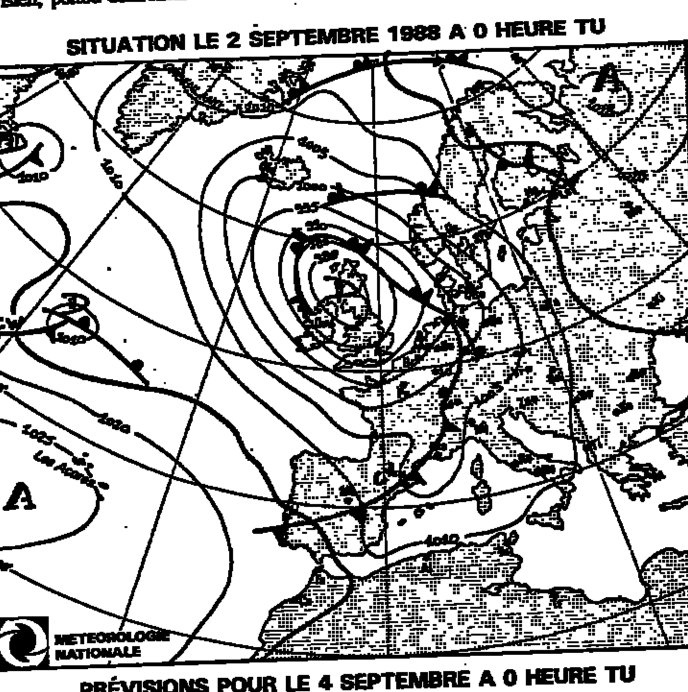
Dimanche : la majorité aux nuages.

Ce sont malheureusement les nuages qui prédomineront pour cette journée : de la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, les nuages consentiront à partager le ciel avec le soleil.

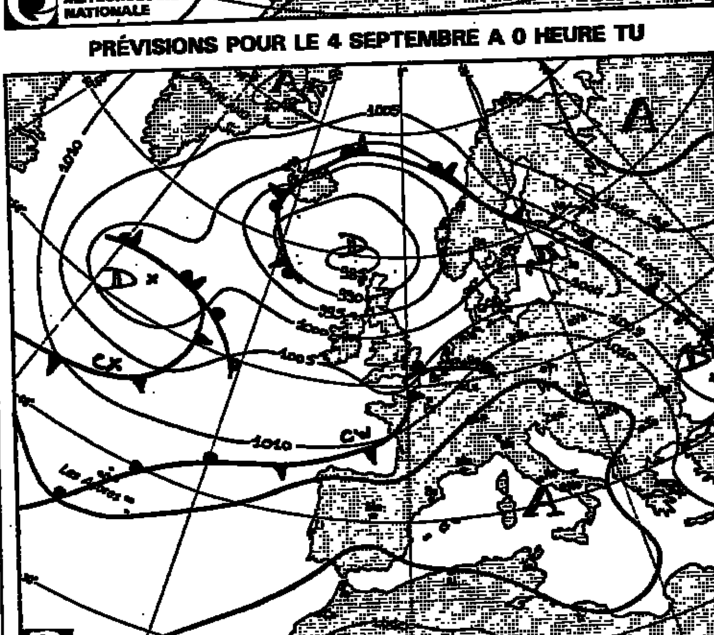
Sur les Pays de Loire, le Poitou-Charente, le Centre, l'Ile-de-France et Champagne-Ardennes, le ciel du début de journée sera couvert, puis les éclaircies arriveront par l'Ouest.

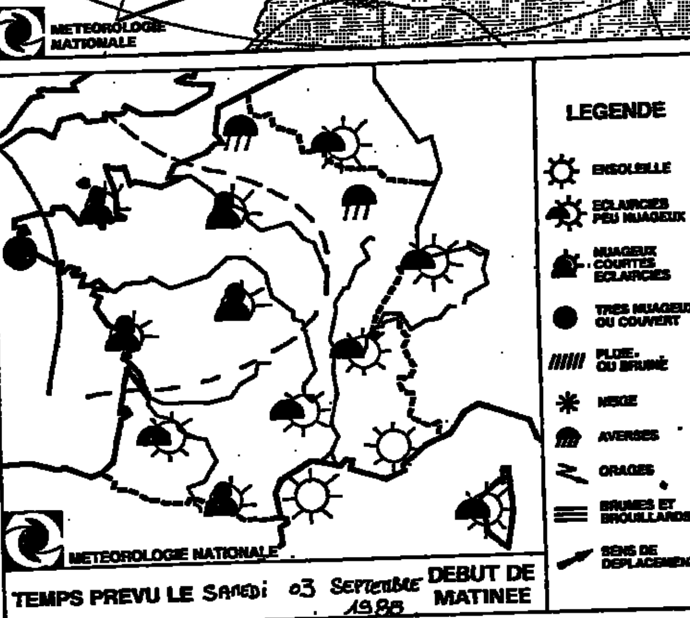
Sur tout le Sud-Ouest, le Massif Central, Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Lorraine-Alsace, le temps sera gris avec de petites pluies intermitentes.

SITUATION LE 2 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





LEGENDE: ENSOLEILLÉ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPS PREVU LE SAMEDI 03 SEPTEMBRE 1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 02-09-1988
Valeurs extrêmes relevées entre le 01-09-1988 à 6 heures TU et le 02-09-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	18	N
BIARRITZ	26	14	O
BORDEAUX	26	13	A
BOURGES	22	12	D
BREST	17	11	A
CAEN	20	11	A
CHERBOURG	17	12	A
CLERMONT-FERR.	25	13	A
DIJON	25	12	A
GRENOBLE St-M-H	28	13	P
LILLE	18	12	D
LIMOGES	19	12	A
LYON	25	14	P
MARSEILLE-MAR.	28	16	N
NANCY	24	13	C
NANTES	17	12	A
NICE	26	18	O
PARIS-MONTS.	18	12	D
PAU	26	13	A
PERPIGNAN	32	18	N
RENNES	20	12	C
ST-ETIENNE	24	13	A
STRASBOURG	27	14	A
TOURS	18	11	N
TOULOUSE	27	14	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	32	20	N
AMSTERDAM	19	14	A
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	28	19	N
BELGRADE	30	20	N
BERLIN	25	16	P
BRUXELLES	19	13	A
LE CAIRE	35	21	C
COPENHAGUE	21	16	P
DAKAR	30	22	P
DELHI	36	27	D
DJERBA	40	24	D
GENÈVE	25	12	P
HONGKONG	30	28	A
ISTANBUL	29	20	D
JÉRUSALEM	28	18	D
LISBONNE	24	16	A
LONDRES	19	12	P
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	22	12	A
MADRID	28	9	N
MARRAKECH	32	18	D
MEXICO	20	12	B
MILAN	26	19	P
MONTRÉAL	24	11	D
MOSCOU	19	14	C
NAIROBI	28	16	P
NEW-YORK	27	18	D
OSLO	16	12	C
PALMA-DE-MAL.	30	23	D
PÉKIN	27	21	B
RIO-DE-JANEIRO	30	19	B
ROME	30	24	D
SINGAPOUR	31	24	O
STOCKHOLM	20	8	N
SYDNEY	20	17	C
TOKYO	30	22	A
TUNIS	44	25	D
VARSOVIE	24	12	D
VENISE	26	20	C
VIENNE	27	19	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(*Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.*)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ Le départ de M. Edmond Maire ne devrait pas modifier la *nature profonde* de la CFDT, estime M. Raymond Soubie, directeur de *Laisons sociales* *(lire page 21)*. ■ Sans abandonner sa politique de profit, Renault va développer une stratégie de reconquête du marché *(lire page ci-contre)*. ■ Le prix *du baril du pétrole poursuit* sa baisse. Il s'approche de son *plus bas niveau historique (lire page ci-dessous)*. ■ Après les grèves du *printemps*, la direction de Michelin invite les syndicats à la table des négociations *(lire page 21)*. ■ La CNUCED propose aux quinze plus grands débiteurs du tiers-monde une réduction concertée de 30 % de leur dette envers les banques *commerciales (lire ci-dessous)*.

Le rapport annuel de la CNUCED

Plaidoyer pour l'annulation de 30 % de la dette des plus importants débiteurs du tiers-monde

Dans le chapitre consacré à la dette des pays en développement, le rapport annuel de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) lance un pavé dans la mare. Tirant les leçons des limites de la gestion de la dette des dernières années, les auteurs du rapport ne voient qu'une solution pour rompre *« le cercle vicieux du surendettement et de la stagnation »* des quinze plus importants débiteurs du tiers-monde (1) : parvenir, de façon concertée, à réduire de 30 % leur dette envers les banques *commerciales*, une *dette* « privée » qui représente 300 *milliards de dollars*. Ce *type* de créances pour l'ensemble du tiers-monde totalise 500 milliards sur un endettement global de 1 200 milliards.

Une telle option est justifiée par trois scénarios. Dans le scénario de base, le processus actuel de rééchelonnements successifs accompagnés de prêts *« involontaires »* des banques laisse place à une amélioration qualitative mais non quantitative de l'investissement, en chute libre dans les pays débiteurs depuis le début des années 80. L'endettement ne s'amenuise pas, le revenu par habitant stagne, et les exportations ne progressent *que de 0,8 % au cours* de chacune des cinq années à venir. Plaider pour une reprise des crédits envers ces pays, comme l'avait fait depuis 1985 le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, assure un meilleur taux d'investissement et une hausse de 3,1 % par an du revenu par habitant. L'accélération des capacités d'exportation ne permet pourtant pas de réduire le surendettement, même dans le cas, peu crédible, d'une multiplication par 2,5 du volume des prêts actuels.

Reste l'opération chirurgicale, l'annulation délibérée de 30 % de la dette de ces quinze pays. Un pourcentage qui n'a rien de *« magique »* comme l'a souligné, en présentant le *rapport*, le *secrétaire général* adjoint de la CNUCED, M. Jean-Yves Berthelot. Dans ce cadre, l'investissement, au bout de cinq ans, est de 34 % supérieur au scénario de base, *le revenu par habitant de 24 % et le* poids de la dette dans le produit intérieur brut régresse de 17 points. Plus que ces estimations, c'est le *« message »* qui importe. Encore *mal admise, même si elle est pratiquée* discrètement dans certains cas, l'annulation de dette est incontournable.

Intérêt mutuel

La CNUCED souligne qu'il y va de l'intérêt bien compris de chacun. Les pays débiteurs peuvent espérer renouer avec une solide croissance *contre la promesse de poursuivre* une politique d'assainissement et de promotion des investissements, centrés sur l'exportation. Les banques, pour leur part, ont le choix entre une *diversification* et *une revalorisation* de leurs engagements dans ces pays. Une diversification grâce à la création d'un mécanisme financé ou garanti par les gouvernements créanciers. *Une revalorisation* en réduisant dans un premier temps les taux d'intérêt ou le volume de leurs créances pour assurer une meilleure solvabilité, une plus forte croissance et, au bout du chemin, une nouvelle crédibilité des débiteurs.

Le rapport reconnaît la difficulté de ce montage. Jusqu'à présent, les gouvernements ont repoussé l'idée d'intervenir ouvertement pour aider les banques à sortir du guêpier de la dette, et seul un *« changement de mentalité »* des instituts de crédits, plus accoutumés au court terme qu'au long terme, leur ferait opter pour un gain lointain contre l'assurance de voir abandonnées les pressions actuelles en faveur de *« prêts involontaires »*.

Pour les nations les plus démunies, généralement *africaines*, le rapport se félicite des décisions prises par les dirigeants des sept principales puissances industrielles lors du sommet de Toronto, en juin dernier, mais demande qu'elles constituent véritablement une aide supplémentaire. Cette nouvelle stratégie de la dette a l'avantage de faire une synthèse des propositions qui se sont multipliées ces derniers mois. Devenu un élément-clef du déblocage du développement, l'endettement ne saurait faire oublier deux autres dossiers d'importance pour le tiers-monde, largement couverts par le rapport : le commerce international, toujours entaché de protectionnisme, et les services – ce chapitre des négociations commerciales multilatérales du GATT (2) qui inquiète le tiers-monde mais dont la CNUCED rappelle l'importance. *« Il ne s'agit pas d'une alternative à l'industrialisation mais bel et bien d'un passage obligé »*, comme l'a souligné M. Berthelot.

F. Cr.

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Côte-d'Ivoire, Equateur, Mexique, Maroc, Nigéria, Pérou, Philippines, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

(2) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

BILLET

Renault à l'offensive

Le discours tenu le jeudi 1er septembre par le PDG de Renault, Raymond Lévy, lors d'une convention de ses vendeurs, a surpris par son agressivité. Il s'agit d'abord de remobiliser tout le réseau commercial à l'occasion du lancement de la Renault 19 mais, au-delà, *il* marque un changement de ton de la Régie.

Les préoccupations de parts de marché redeviennent prioritaires, la rentabilité étant désormais retrouvée. Il était temps.

Les résultats de la première moitié de 1988, à défaut d'être *mauvais*, ne permettent pas pour l'heure d'atteindre l'objectif global de 30 % de pénétration fixé par M. Lévy pour l'ensemble de l'année. Pour le *premier semestre*, la *Régie* ne représente que 29,3 % des ventes de voitures neuves dans l'Hexagone.

La fin des R9-R11, remplacées par la Renault 19, et la concurrence faite à la *Renault 21 par la Peugeot 405* (qui lui a pris environ un point de part de marché) y sont pour beaucoup. Mais un certain relâchement du réseau, qui a renoué avec *la profitabilité*, n'est pas à exclure. Les ventes de juin et juillet, notamment, ont été décevantes. D'où le coup de semonce de Raymond Lévy à ses troupes pour qu'elles réalisent sur le dernier trimestre *des taux de pénétration de* 32 % à 34 %, afin de tenir le cap final des 30 %.

Le lancement de la Renault 19 devrait y aider. Mais la reconquête sera difficile.

Car, paradoxalement, malgré ses performances commerciales insuffisantes, Renault est « en *manque de voitures* ». Cette carence, dont a souffert avant elle son concurrent national Peugeot SA, est due à une série de goulets d'étranglement *ponctuels (au niveau des ateliers de peinture, par exemple)*. La réduction drastique des capacités de production et l'obsession de l'abaissement du *« point mort » (niveau de production* à partir duquel un contructeur gagne de l'argent), communes à tous les groupes automobiles qui ont eu à *surmonter des difficultés financières* en mettant en œuvre des plans de redressement sévères, en sont en partie les responsables. Tout comme les prévisions *de ventes automobiles pour* l'année 1988 trop prudentes parce qu'établies dans le contexte financier et monétaire perturbé de la fin de 1987. *Renault travaille à « faire sauter »* ces goulets d'étranglement.

Leur existence, si elle n'est pas dramatique, amène quand même à s'interroger *sur ce qu'il* adviendra si les performances *commerciales se redressent sur* la fin de l'année, comme l'espère M. Lévy. Les clients de la firme au losange, séduits par sa campagne de crédit attractive *« zéro franc pendant un an »*, lancée au cours de *l'été, ou conquis par la nouveauté* de la Renault 19, seront-ils assez patients pour attendre plus longtemps la livraison de leur véhicule flambant neuf ?

CLAIRE BLANDIN.

ÉNERGIE

Shell renonce à l'exploitation d'un gisement de gaz au Pérou

LIMA
de notre correspondante

Le protocole d'accord entre la Shell et le gouvernement péruvien, mis au point en mars dernier, pour l'*exploitation du gisement* de gaz de Camisea (représentant une réserve de 3 milliards de barils), n'a pu être entériné le 31 août. La compagnie anglo-néerlandaise Shell a fait savoir qu'il lui a été impossible de réunir les *1 300 millions de dollars* pour en financer l'étape initiale.

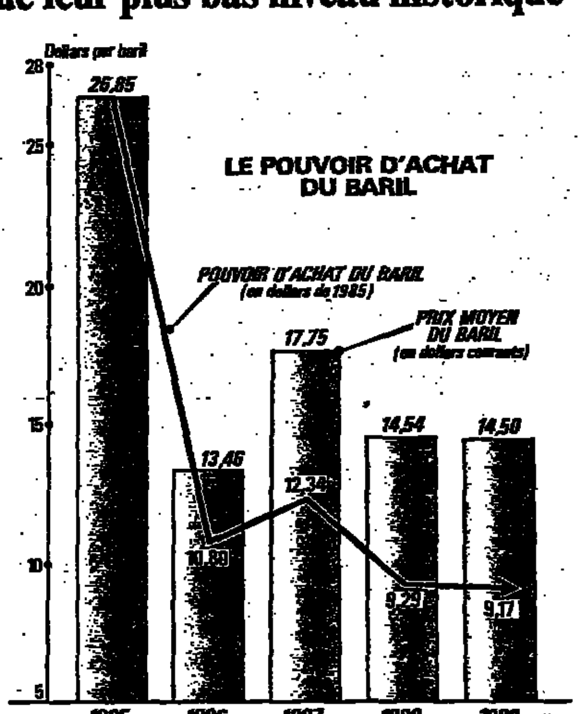
Un prétexte : la Shell aurait bien voulu maintenir sa présence au Pérou, puisqu'elle a perdu près de 200 millions de dollars en huit ans dans une infructueuse recherche de pétrole, et elle souhaitait amortir cet investissement avec l'exploitation du gaz. Mais elle n'a pas voulu courir le risque d'un *brusque changement de politique* énergétique. Or si l'on s'en tient aux sondages, la coalition de la gauche unie a de grandes chances de prendre le pouvoir en 1990, et ses dirigeants ont fait savoir qu'ils jugeaient *« inacceptable »* le projet du groupe pétrolier, car il ne tient pas assez compte du développement régional du sud du pays.

Le régime social-démocrate au pouvoir a pourtant tout mis en œuvre pour que le protocole d'accord Shell-Petroperu soit ratifié, espérant ainsi corriger le déficit énergétique. En 1988, le Pérou a dû dépenser près de 100 millions *de dollars en importation de* pétrole, somme qui devrait quintupler en 1993.

L'abandon de Shell obligera le gouvernement à trouver un financement extérieur, une tâche qui ne sera pas facile, puisque le Pérou est isolé de la communauté financière internationale depuis que le président Garcia a limité le remboursement de la dette à 10 % des exportations. La nationalisation de la Belco-Petroleum, et la tentative d'étatisation du système financier, sont aussi des facteurs qui peuvent effrayer d'éventuels investisseurs. Néanmoins, Pemex et Petrobras, entreprises publiques du Mexique et du Brésil, ont annoncé qu'elles étaient prêtes à collaborer avec Petroperu pour exploiter ces ressources.

NICOLE BONNET.

Les prix du pétrole approchent de leur plus bas niveau historique



Source : *Petroleum Intelligence Weekly*

Les cours du pétrole brut continuent de s'effriter sur les marchés internationaux, à mesure que l'OPEP devenue incontrôlable, gonfle sa production. Jeudi 1er septembre, les bruts du Golfe étaient tombés à 12,70 dollars par baril, soit 27 % de moins que leurs tarifs officiels et 22 % de moins que l'an passé à même époque, tandis que les bruts américains traditionnellement plus chers frôlaient la barre des 15 dollars.

***« On se demande pourquoi ils ne sont pas encore tombés plus bas »*, notaient les opérateurs, découragés par l'état des stocks et les premières indications données sur les « nominations » (les commandes) de septembre, lesquelles laissent prévoir un nouveau gonflement de la production et des stocks.**

En valeur réelle, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation et de la parité du dollar, le prix moyen du baril a déjà glissé depuis le début de l'année en dessous du niveau de 1986, l'année terrible du « contre-choc » pétrolier. Pour les pays producteurs, le pouvoir d'achat du pétrole est inférieur de 25 % à celui de l'an dernier, de 15 % à celui de 1986, et de 66 % à celui de 1985...

Seule consolation : les cours ne sont pas encore retombés au plus bas niveau historique de juillet 1986, lorsque, sous l'effet de la guerre des prix, les bruts du Golfe étaient brièvement passés en dessous de 8 dollars par baril. *« Comme disait Calachie, c'est moins mal que pire »*, ironisait un négociant, jeudi 1er septembre, notant toutefois que les prix s'approchent dangereusement du seuil critique.

AGRICULTURE

Selon la FNSEA

Les stocks mondiaux sont un impératif absolu

M. Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a réclamé, le mercredi 31 août, *« une réaction organisée au niveau européen contre le trade bill américain »*, le projet de loi sur le commerce, que le gouvernement français avait jugé *« inacceptable »* et *« protectionniste »*. *« Les Américains garderont leur leadership sur l'alimentation »* et l'Europe sera *« laminée »* si *« elle continue à être aussi timide »*, a déclaré M. Lacombe.

Il a également rappelé que *« les stocks sont un impératif absolu dans le domaine alimentaire »*, car la sécheresse américaine comme les inondations au Soudan prouvent que *« les équilibres peuvent être rapidement rompus »*. Selon M. Lacombe, les stocks mondiaux de blé ont déjà baissé de 50 %, ceux de maïs de 67 % et ceux de soja de 100 %. Cette situation doit amener à une révision de la politique de restriction de la production agricole prônée par l'ensemble des responsables dans le monde.

De même, sur le plan européen, le *président* de la FNSEA a souhaité une rediscussion des stabilisateurs, ces quantités minimales garanties (QMG) qui imposent une baisse des prix si les plafonds de production sont dépassés.

D'autre part, la « pénurie » de lait constatée dans certaines régions françaises s'expliquerait par la conjonction d'une baisse traditionnelle au début de l'automne et par une modification du comportement des producteurs à l'approche du paiement des 600 millions de francs de pénalités pour le dépassement de la production. *« Il n'y a pas de flambée des prix »*, a cependant souligné la FNSEA. Elle a rappelé la nécessité de transparence et d'équité entre producteurs pour le système des quotas laitiers.

Le président de la FNSEA a, par ailleurs, qualifié le projet de budget de l'agriculture de *« budget d'accompagnement destiné à éviter les difficultés plutôt qu'à donner des orientations »*. Il a regretté que l'accent n'ait pas été mis sur les aides à la formation et s'est étonné de la baisse de 40 % des crédits attribués à l'aménagement rural.

MONNAIE

Le franc gaullien

Une nouvelle pièce de 1 franc sera lancée le 15 octobre prochain pour célébrer le trentième anniversaire de la Ve République, a indiqué, le jeudi 1er septembre, la direction des monnaies et médailles du ministère de l'économie. Le côté face de cette pièce sera à l'effigie du général de Gaulle et le côté pile portera la mention 1 franc placé au centre d'un hexagone. Tirée à cinquante millions d'exemplaires, cette nouvelle pièce aura les *mêmes caractéristiques* que la pièce actuelle.

Pour l'anniversaire du bicentenaire de la Révolution en 1989, la direction des monnaies *et médailles frappera au mois de* février une pièce de 100 francs sur le thème des droits de l'homme et au mois de mars une pièce de 5 francs sur la tour Eiffel. Par ailleurs, à l'approche des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992, la direc*tion des monnaies frappera* toute une série de pièces sur le thème du sport, qui devrait également sortir à la fin de 1989.

BUDGET

Progression de 6,3 % pour le secrétariat d'Etat à la consommation

Le budget du secrétariat d'Etat à la consommation devrait atteindre 238 millions de francs en 1989, en progression de 6,3 % sur celui de 1988. Dans ce total n'est pas prise en compte la rémunération du per*sonnel, assurée par le budget général* du ministère de l'économie et des finances.

Les subventions aux associations de consommateurs progressent de *25 %, passant de 32 à 41 millions de* francs, avec pour objectif le renforcement du mouvement consommateur en encourageant les associations à se lancer dans des actions concrètes et concertées. Le montant des subventions, qui avait diminué de 17 % en 1987 et stagné en 1988, retrouve ainsi à peu près son niveau de 1986.

Une dotation de un million de francs est destinée aux moyens du Conseil de la concurrence, dont *l'activité devrait être développée*. Enfin, une augmentation de 15,2 % des autorisations de programmes, dans le chapitre « moyens des services » devrait permettre entre autre aux laboratoires de renouveler et de moderniser leur matériel.

1 milliard de francs pour le crédit-formation en 1989

Le crédit-formation, destiné aux jeunes de moins de vingt-cinq ans ayant terminé leurs études sans atteindre le niveau du CAP (*le Monde* du *29* juillet) pourrait toucher cent mille jeunes l'an prochain, grâce à plus de 1 milliard de francs de crédits.

Dans une interview au quotidien *les Echos* du 2 septembre, M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, indique que *« le ministre du travail dispose pour 1989 d'une réserve de 3,6 milliards de francs pour les mesures conjoncturelles ou nouvelles que le gouvernement juge nécessaires. Dans cette réserve, le crédit-formation représentera de 1 à 2 milliards, ce qui est considérable. Près de cent mille jeunes devraient en bénéficier l'an prochain »*.

D'autre part, M. Laignel estime que pour lutter contre les abus constatés sur les stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) (*le Monde* du 17 juin), il faut qu'*« il y ait un quota par entreprise... soit en fonction du nombre de salariés dans l'entreprise, soit en limitant le nombre de stagiaires par tuteur »*.

TRANSPORTS

Un concurrent soviétique pour l'Aeroflot

Non contentes de critiquer vertement le *mauvais* fonctionnement de la compagnie nationale Aeroflot, les autorités soviétiques ont décidé de lui donner un concurrent. L'agence Tass vient d'annoncer la naissance d'Avialat, fruit d'un accord conclu entre l'administration de l'aviation civile de Lettonie, l'une des trois *républiques baltes*, et la *coopérative* Ingénieur. On ignore encore les types d'avions utilisés, le statut des pilotes et la date du premier vol d'Avialat, mais il semble acquis que l'administration louera à Ingénieur des avions et des locaux. Celle-ci ouvrira une agence de voyages et se chargera du fonctionnement de la compagnie et du remplissage des avions. Il est prévu que l'administration reçoive sa part des bénéfices, s'il y en a. – *(AFP.)*

Économie

à l'offensive

SOCIAL

L'après-Maire

(Suite de la première page.)

Mais la vraie question est de savoir si une nouvelle période de l'histoire de la Confédération ne va pas s'ouvrir avec cette succession. Certes, il ne faut pas imaginer un changement brutal et profond. La vie des organisations a un rythme qui est lent. Les marges de manœuvre sont limitées. Les militants ont leurs habitudes et leurs convictions, qu'ils ne sont pas près de changer. Pourtant les évolutions sont inéluctables. Les deux hommes n'ont pas exactement le même style, et le départ d'un secrétaire général resté en place si longtemps entraînera sans doute en chaîne d'autres mutations. Et surtout, la place du syndicalisme n'est plus durablement consolidée dans nos pays industrialisés.

On peut analyser assez aisément ce qui, vraisemblablement dans les années à venir, restera stable et ce qui est susceptible de bouger.

La stabilité concernera d'abord la nature profonde de l'organisation. La CFDT est animée par un désir réel de comprendre, d'expliquer et de préparer la transformation de son époque. Elle est plus volontiers portée à regarder devant elle qu'autour d'elle. Elle pense qu'il est de son devoir d'éclairer ses contemporains, et pas seulement les salariés, sur ce qu'ils ne veulent pas toujours voir. Elle dérange et quelquefois moralise. Elle a la foi des découvreurs mais paraît céder, de temps à autre, au vertige du verbe et de l'abstraction. Toutes ces qualités sont et seront remarquables en ces temps prosaïques dans lesquels beaucoup de nos concitoyens aspirent à vivre la France comme une petite Suisse. Elles séduisent ou intéressent, en tout cas ne laissent jamais indifférent, mais en définitive, sont peu de nature à mobiliser comme naguère beaucoup de militants.

La défense des marginaux

A côté de ce penchant intellectuel qu'elle a toujours eu, la CFDT a compris avec le recentrage, depuis maintenant dix ans, qu'un monde meilleur peut être construit ici-bas, patiemment et concrètement. Tout en restant en esprit fidèle à l'autogestion, elle s'est éloignée, et continuera de le faire, des idéologies de transformation et de rédemption du monde. Elle ne quittera pas les voies qu'elle a retrouvées de la négociation collective, aux différents niveaux où celle-ci peut se tisser. Elle restera sans doute fermement ancrée dans le camp des interlocuteurs sociaux responsables au point d'accepter des compromis.

Bref, elle continuera à balancer entre la tentation de l'analyse et de la contemplation, qui fait quelquefois penser à l'observation de Péguy sur les disciples de Kant – *« les kantiens ont les mains pures mais ils n'ont pas de mains »* – et le désir tenace et concret d'améliorer la vie quotidienne des salariés. Autre trait profond de l'organisation qui devrait encore se renforcer : sa générosité, au détriment quelquefois des intérêts de ses militants et de ses salariés. Elle défend et défendra les marginaux et les exclus et proposera des mesures de renforcement de la solidarité qui ne seront pas toujours appréciées par des salariés appelés à partager et à faire des sacrifices.

La stabilité de l'organisation se manifestera aussi sans doute par son éloignement sinon, du politique, du moins de la politique. Ses dirigeants ont des sympathies naturelles, mais la CFDT, à l'inverse de ce qui s'était produit au début du programme commun, n'aura plus un comportement lié directement à un ou des partis. Non qu'elle ne souhaite pas jouer un rôle dans la démocratie. Plus qu'aucune organisation, elle prendra bien souvent position sur des sujets de société, mais comme un syndicat et non comme l'annexe d'un parti. Cette petite musique souvent passionnante, quelquefois irritante, qu'elle fait entendre, elle continuera à la jouer.

Les contraintes de l'environnement

La continuité, donc, sera forte. Les principaux changements, s'ils surviennent, proviendront sans doute des contraintes de l'environnement. Depuis un peu plus de dix ans, la place du syndicalisme diminue dans la société française comme dans les autres pays industrialisés. De nombreuses preuves peuvent être données : chute des effectifs, augmentation du taux d'abstention dans les récentes consultations syndicales, perte de confiance dans l'efficacité des organisations, comme de nombreuses enquêtes d'opinion en témoignent.

Les raisons de cette situation ont été analysées suffisamment souvent pour qu'il ne soit pas besoin d'y revenir. Constatons simplement que les facteurs qui jouent contre le syndicalisme risquent de l'emporter durablement sur le sentiment naturel que devraient avoir les salariés de se regrouper pour mieux défendre leurs intérêts. Les industries traditionnelles, bastion du syndicalisme, vont continuer à décliner, et le secteur public, autre bastion, à ne pas croître. Les médias seront tentés d'accorder de moins en moins de place aux leaders syndicaux, réel problème pour les futurs dirigeants des organisations.

Dans ce contexte, le seul vrai problème pour la CFDT, comme pour les autres organisations, est de relever ce défi. Son enjeu est loin d'être facile, même si des résultats partiels laissent de temps à autre espérer que le mouvement de baisse s'enraye. FO et, dans un style différent, la CGT, font le pari qu'un soutien systématique à des revendications de tous ordres est le moyen le plus sûr. Elles espèrent que le désir naturel de défense de leurs intérêts propres qui existe chez les salariés assurera une survie durable à leurs organisations.

La CFDT ne refuse pas cette voie, mais privilégie la réflexion sur le changement, la prise en compte des pulsions de la société, et paraît vouloir donner au syndicalisme une fonction générale de progrès que d'autres souhaitent réserver à l'Etat. Longtemps elle a donné l'analyse la plus franche et la plus juste des problèmes du syndicalisme. Elle n'a pas, à ce jour, reçu les fruits de sa sincérité, comme si de plus en plus de Français reconnaissaient ses mérites, mais soit ne se syndiquaient plus, soit le faisaient ailleurs.

Jean Kaspar et ses amis sauront maintenir et étendre ce rôle de réflexion et d'éclaireur. Ils en ont la volonté et le talent. Ils sauront aussi faire preuve d'innovation et d'imagination. Cette démarche sera certes bénéfique pour la société française, mais le sera-t-elle aussi pour le syndicat qu'ils dirigent ? Jean Kaspar, qui a un passé et une expérience reconnue de négociateur, plus encore que son prédécesseur, fera sans doute de son mieux pour inscrire dans l'action le mouvement d'idées qu'il incarne.

Mais nul ne peut garantir que ce soit la bonne voie pour préserver l'avenir du syndicalisme, pourtant si nécessaire à des relations sociales équilibrées. La défense attentive et exclusive des intérêts professionnels de salariés est peut-être une solution moins glorieuse mais plus efficace. Mais l'honneur de la CFDT n'est-il pas d'abord de témoigner, haut et fort, pour les problèmes et les exclus de son temps ?

RAYMOND SOUBIE.

Après les grèves du printemps

La direction de Michelin invite les syndicats à négocier

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Après le printemps chaud des usines Michelin de France, et plus particulièrement des établissements phares de Clermont-Ferrand, la direction – fait rarissime, – dans une lettre adressée aux syndicats, propose à ces derniers de s'asseoir autour d'une table de négociation. De surcroît, elle leur annonce que, à compter du 1er septembre 1988, interviendra pour le personnel une augmentation qui représentera, par rapport au salaire moyen, au 31 décembre 1987, 1,3 % (soit 0,50 F de l'heure) s'ajoutant aux 3,8 % d'augmentation de la masse salariale déjà prévus pour l'année 1988.

D'autre part, en vertu d'un accord intervenu le 31 janvier 1985 (et que seules avaient signé la CFDT, la CGC et la CFTC), la direction souhaite *« ouvrir, pour les agents de fabrication – comme elles existent pour d'autres – des discussions afin de créer des catégories tenant compte de leur qualification »*, cela *« pour permettre à chacun d'avoir un déroulement de carrière plus motivant »*.

Pour la CGT, la CFDT et FO, ce sont les débrayages massifs du printemps dernier qui sont à l'origine de cette décision. Mais les mouvements de grève d'avril et de mai avaient pour seule origine une revendication salariale, les syndicats estimant que les agents de fabrication avaient perdu 10 % de leur pouvoir d'achat depuis 1982 et ne pouvaient se satisfaire de l'augmentation de 20 centimes accordée le 1er avril. D'ailleurs la CGT a fait savoir, jeudi, qu'elle réclamait toujours 1 500 F de plus par mois, et FO demande, quant à elle, un alignement sur les meilleurs salaires, soit 30 % de plus. De même, CGT et FO se montrent circonspectes sur la proposition relative aux classifications.

La CFDT, qui en avait fait un cheval de bataille, a fait savoir que la mise en place d'une grille de classifications ne peut être dissociée d'une grille salariale, laquelle n'existe pas pour les agents de fabrication.

Quoi qu'il en soit, en les convoquant à une réunion sur les bases d'une proposition qui offre, qu'on le veuille ou non, de nouvelles perspectives salariales, la direction de Michelin conforte les organisations syndicales.

JEAN-PIERRE ROUGER.

EN BREF

● **La commission de réflexion sur le logement sera présidée par M. Bloch-Lainé.** – M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, a confié à M. Jean-Michel Bloch-Lainé, président de la Banque Worms et ancien directeur de la construction, la présidence d'une commission de réflexion sur les aides publiques au logement, qui devra remettre un rapport le 31 janvier 1989. M. Bloch-Lainé sera en outre chargé d'une mission à titre personnel par M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et par M. Maurice Faure, sur les orientations et les modalités possibles d'une réforme à court terme de l'accession sociale à la propriété, dont il devra rendre compte autour du 15 octobre.

● **Journée d'action des fonctionnaires CGT le 27 septembre.** – L'union générale des fédérations de fonctionnaires CGT appelle dans un communiqué à une journée d'action dans toute la fonction publique le 27 septembre, comportant notamment des arrêts de travail, pour obtenir un salaire minimum de 6 000 francs par mois, 1 500 francs d'augmentation mensuelle des salaires et retraites et des créations d'emploi.

REPÈRES

Agriculture

M. Nallet veut que la romanée-conti reste française

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a exprimé, le 1er septembre, son souhait que *« soit trouvée une solution française »* afin de conserver le célèbre cru de Bourgogne romanée-conti dans le patrimoine national. Selon lui, l'achat envisagé par le groupe japonais Takashimaya (qui importe des vins français au Japon) d'une partie de la société Leroy, chargée de la commercialisation de la romanée-conti et autres crus prestigieux, ne peut être pris en considération. *« Le capital de la Société civile du domaine de romanée-conti appartient intégralement et à égalité à deux groupes familiaux, de Villaine et Leroy »*, précisait un communiqué de la société le 27 août. Parmi les acheteurs potentiels pourraient figurer la banque La Hénin ou le groupe Louis-Vuitton-Moët-Hennessy.

La CEE va baisser les prix du colza

Les prix officiels du colza dans la CEE, qui avaient été fixés en juin par les ministres de l'agriculture des Douze, vont être diminués de 7,6 %. L'objectif est d'exercer une pression sur les agriculteurs pour que, à l'avenir, ils limitent leur production. Celle-ci est évaluée pour cette campagne à 5,3 millions de tonnes, alors que la quantité maximale garantie (QMG) avait été fixée, en février, à 4,5 millions de tonnes. Le dépassement atteint donc 800 000 tonnes, soit 17 % de la QMG. Pour les oléagineux, le mécanisme stabilisateur prévoit une baisse des prix de 0,45 % pour chaque point de dépassement, soit dans le cas présent 7,6 %.

Commerce extérieur

Réduction de l'excédent japonais en juillet

L'excédent de la balance des paiements courants japonais (en données non corrigées des variations saisonnières) est tombé à 6,48 milliards de dollars en juillet contre 7,28 milliards un an plus tôt, mais est cependant supérieur à celui de juin dernier (6,43 milliards de dollars) a indiqué vendredi 2 septembre à Tokyo le ministère des Finances. L'excédent commercial (non CVS) s'est élevé à 8,76 milliards en juillet contre 7,38 milliards en juin et 8,38 milliards en juillet 1987.

En données corrigées des variations saisonnières, l'excédent courant s'est élevé à 4,95 milliards de dollars en juillet 1988 contre 5,23 milliards en juin 1988 et 6,31 milliards en juillet 1987.

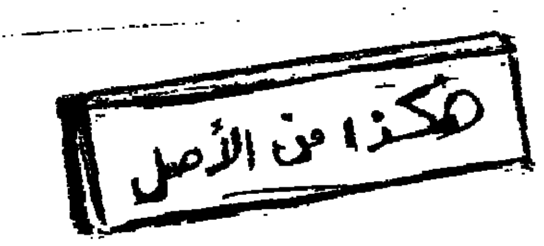
Etats-Unis

Baisse de la productivité...

La productivité dans le secteur non agricole a baissé de 1,4 % au second trimestre aux Etats-Unis, la baisse la plus importante depuis celle enregistrée au troisième trimestre 1986, a indiqué, jeudi 1er août, le département du travail à Washington. D'après les chiffres révisés (une première estimation avait évalué à 1,7 % la chute de la productivité américaine), l'industrie américaine a produit 5,2 % de plus de biens et services mais a dû pour cela travailler 6,6 % de plus en termes d'heures.

... et des salaires moyens annuels

Le transfert aux Etats-Unis des emplois industriels vers les services s'est accompagné d'une baisse importante des salaires annuels moyens, indique une étude préparée pour la commission économique conjointe du Congrès et rendue publique jeudi 1er septembre, à Washington. Dans les industries comme la sidérurgie, la construction mécanique, la machine-outil et la chimie, les rémunérations moyennes atteignaient 32 387 dollars par an, souligne l'étude. Or, ces secteurs ont perdu des millions d'emplois depuis sept ans. En revanche, les postes de travail se sont largement développés dans les services, surtout dans la restauration, où les salaires moyens ne dépassent pas 21 983 dollars par an. – *(AFP.)*



Marchés financiers

L'installation de banques à l'étranger

La Réserve fédérale autorise trois établissements à se développer aux Etats-Unis

La Réserve fédérale – la banque centrale américaine chargée notamment de la surveillance du système bancaire – a autorisé trois banques étrangères (une japonaise, une sud-coréenne et une espagnole) à avoir des activités aux Etats-Unis ou à les étendre, a-t-on appris, le jeudi 1er septembre, à Washington.

Ainsi, le conseil de la Fed a donné son accord au rachat d'Union Bank of Los Angeles (7,8 *milliards de dollars de dépôts*) par le groupe japonais Bank of Tokyo par l'intermédiaire de sa filiale californienne California First Bank (4,7 milliards de dollars de dépôts). Union Bank et California First vont ainsi être fusionnées. L'accord de la Fed a été acquis par cinq voix contre une. L'un des gouverneurs, Mme Martha Seger, a voté contre le projet de rachat, *expliquant, dans un communiqué*, qu'une banque américaine ne serait pas autorisée à faire de même au Japon.

Par ailleurs, la Fed a approuvé une demande émanant de la Bank of Seoul, la plus grande banque de Corée du Sud, de créer une société à Los Angeles : Seoul Bank of California. Mme Seger s'est à nouveau opposée à cette demande.

Enfin, la banque centrale américaine a donné son feu vert à la demande de la première banque espagnole, la Banco Bilbao-Vizcaya, de posséder *une filiale* à Porto-Rico, la Banco Comercial de Mayaguez.

Arrivée en masse des « japonaises » à Francfort

Trois banques japonaises, la Sumitomo Bank, la Fuji Bank et la Mitsubishi Bank vont prendre pied en Allemagne de l'Ouest en vue de l'intégration européenne de 1993, ont annoncé leurs responsables.

La Sumitomo Bank va établir cette semaine une filiale à Francfort, détenue à 100 %, de manière à développer diverses activités, dont la souscription à des obligations en deutschemarks. La Fuji Bank et la *Mitsubishi Bank* prévoient de mettre en place des filiales du même type en octobre.

Des responsables d'autres grandes banques Japonaises, dont la Dai-Ichi Kangyo Bank et la Sumitomo Trust and Banking Co., ont déclaré qu'elles envisageaient de faire de même cette année.

Pernod-Ricard détient 2,8 % d'Irish Distillers

Le groupe français Pernod-Ricard a indiqué le 1er septembre qu'il détenait 2,8 % du capital de la firme *irlandaise de Whiskey Irish Distillers*, se refusant cependant à commenter la nouvelle *(nos dernières éditions du 2 septembre)*. La semaine dernière, le leader mondial des apéritifs anisés avait affirmé détenir une participation, alors inférieure à 1 %, dans Irish *Distillers*, qui fait par ailleurs l'objet d'une OPA *du groupe britannique Grand* Metropolitan. On prête à Pernod-Ricard l'intention de prendre une part significative – de l'ordre de 20 % – dans le capital de la société irlandaise, qu'il pourrait épauler comme « *chevalier blanc* » face à Grand Met. Les dirigeants d'Irish Distillers n'ont jamais caché leur *sympathie pour Pernod-Ricard ni* une certaine aversion pour leur concurrent britannique.

Lafarge Corp. convoité par des actionnaires américains

Un groupe d'actionnaires américains de Lafarge Corp., filiale aux Etats-Unis du cimentier français Lafarge-Coppée, a offert, le 1er septembre, 30 dollars par action Lafarge Corp., qui se traite actuellement autour de 17 dollars. Ces actionnaires ont manifesté leur intention d'acheter à Lafarge-Coppée sa participation de 58 % dans Lafarge Corp. Leur but est, semble-t-il, de relever par cette opération la valeur du titre, qu'ils jugent sous-évalué. Le groupe français indiquait jeudi soir qu'il n'envisageait pas de vendre ses actions Lafarge Corp., ni d'ouvrir une discussion avec quiconque sur ce sujet.

● **Carnaud numéro deux en RFA.** – Le fabricant d'emballage métallique Carnaud vient de prendre une participation majoritaire dans la *firme allemande Züchner*, qui réalise 850 millions de chiffre d'affaires. Avec cette opération, Carnaud, qui était déjà présent outre-Rhin à travers ses deux filiales Eurocan et Kerplast, devient le numéro deux de l'emballage métallique en RFA, juste derrière son concurrent Schmalbach. En trois ans, le groupe français a racheté ou pris le contrôle de vingt-trois sociétés et s'estime, désormais, le deuxième fabricant d'emballage en Europe, derrière le suédois Tetra Pak.

NEW-YORK, 1er septembre ↓

Vif repli

La résistance de la Bourse américaine n'aura pas duré longtemps. *La baisse a repris jeudi* dès l'ouverture. Elle s'est poursuivie durant toute la séance en s'accentuant au point de pousser le Dow Jones en dessous de la barre des 2 000.

Le marché s'est toutefois légèrement ressaisi et a réussi à regagner un peu du terrain perdu. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait tout de même à 2 002,31 (29,34 points), marquant ainsi une baisse de 1,44 %. Le bilan de la *journée a été comparable à ce résultat*. Sur 1 941 valeurs traitées, 1 073 se sont repliées, 374 ont monté et 494 n'ont pas varié. Derechef, la crainte d'une hausse des *taux d'intérêt a empoisonné* l'atmosphère autour du « Big Board ». Certains craignent que le signal ne vienne du Japon dont la Banque centrale pourrait bien être *obligée de relever le taux* d'escompte pour défendre le yen. Mais il pourrait tout aussi bien être donné aux Etats-Unis même, si les statistiques sur l'emploi, dont la publication est attendue ce vendredi, ne répondent pas aux espoirs. L'activité s'est encore un peu accrue avec 144,09 millions de titres échangés contre 130,48 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 août	Cours du 1er sept.
Alcoa	50 3/4	49 5/8
A.T.T.	24 3/4	24 3/8
Boeing	59	58 1/2
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 5/8
Du Pont de Nemours	79 5/8	79 1/8
Eastman Kodak	43	41 1/2
Exxon	46 3/8	45 7/8
Ford	49 1/4	48 3/4
General Electric	40 3/8	39 7/8
General Motors	72 7/8	71 3/4
Goodyear	59 5/8	58 1/4
I.B.M.	111 1/2	110 1/4
I.T.T.	48 3/8	47 1/8
Mobil Oil	43 3/8	43
Pfizer	50 3/4	50
Schlumberger	32 7/8	32 1/4
Texaco	45 7/8	46
UAL Corp. ex-Allegis	88 3/4	87 1/8
Union Carbide	22 3/4	21 7/8
U.S.X.	28 1/4	27 3/8
Westinghouse	50 1/8	49 1/4
Xerox Corp.	53 7/8	52 3/8

LONDRES, 1er septembre ↓

Nouveau recul

La chute de Wall Street dès son ouverture jeudi a encore provoqué un nouvel accès de pessimisme à la Bourse de Londres, qui était déjà traumatisée par le plongeon de la Bourse de Tokyo quelques heures auparavant. Encore et toujours c'est la crainte d'une nouvelle hausse généralisée des taux d'intérêt qui a pesé sur un marché où personne « *n'ose s'aventurer* ».

Vendredi, les opérateurs auront de nouvelles données en main avec la publication des chiffres du chômage aux Etats-Unis en août. L'indice Footsie des cent valeurs a abandonné 23 points à 1 730,5 soit une baisse de 1,3 %. Les valeurs de la distribution ont fortement reculé après l'annonce du retrait de l'australien Goodman Fielder de Rank Hovis. A l'électronique, Racal s'est affaibli. Cadbury Schweppes n'a guère profité de l'annonce de résultats encourageants. Hausse des pétrolières.

PARIS, 1er septembre ↓

Repli

Triste temps, triste Bourse. Le marché parisien, qui ne s'était pas trop mal tenu ces derniers jours, a eu, jeudi, un petit accès de faiblesse. *La matinée s'était ouverte sous* le signe de l'effritement (– 0,28 %). L'après-midi suivait, avec un léger repli des cours.

Dans l'après-midi, l'indicateur instantané de tendance s'établissait à 0,7 % environ au-dessous de son niveau précédent.

Sur le parquet, les professionnels s'ennuyaient ferme. Tous se plaignaient du manque d'affaires. La *veille, le volume des transactions* sur les valeurs françaises avait tout juste atteint 592 millions de francs. « Une misère », soupirait un ancien agent de change. Le mal, il est vrai, est international. Partout, tant à New-York qu'à Tokyo, les échanges *sont au plus bas. Partout également* les investisseurs s'interrogent sur les intentions japonaises en matière de taux. Apparemment les autorités monétaires du pays du Soleil Levant ne veulent rien tenter pour enrayer la baisse du yen vis-à-vis du dollar.

D'autre part, tout le monde attend avec impatience la publication *vendredi à Washington des dernières* statistiques sur le chômage aux Etats-Unis. Le niveau de l'emploi revêt une importance énorme pour le monde de la finance, non pas à cause de la misère qu'il dénonce, mais du rythme de *l'expansion qu'il soutient. Beaucoup* souhaitent, pour le moins, qu'il se stabilise. Cela atténuerait la menace de surchauffe tant redoutée pour ses effets sur les taux.

Le calme est revenu sur Perrier (moins de 8 000 titres échangés), très recherché la veille (63 678 titres).

Pernod-Ricard annonce détenir 2,8 % du capital d'Irish Distillers.

D'après une rumeur, Canal Plus s'intéresserait à Pathé-Marconi.

TOKYO, 2 sept. ↑

Modeste reprise

Le Kabuto-Cho s'est un peu ressaisi à la veille du week-end. Lourdement tombé la veille en dessous de la barre des 27 000 points après une chute de 431,69 points, l'indice Nikkeï a regagné la moitié du terrain perdu. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est graduellement développé et, à la clôture, le Nikkeï enregistrait une avance de 182,24 points à 27 116,50.

La déclaration du ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, *excluant toute hausse des taux* d'intérêt, a, semble-t-il, un peu rassuré la communauté financière.

Tout le monde attend le chiffre du chômage américain et comme les trois jours de chômage à New-York (célébration du Labor Day lundi 5 septembre) n'invite pas à prendre des initiatives, l'activité a été relativement faible avec 500 *millions de titres échangés.*

VALEURS	Cours du 1er sept.	Cours du 2 sept.
Akaï	600	598
Bridgestone	1 270	1 270
Canon	1 440	1 450
Fuji Bank	3 060	3 060
Honda Motors	2 050	2 080
Matsushita Electric	2 590	2 580
Mitsubishi Heavy	820	828
Sony Corp.	6 770	6 800
Toyota Motors	2 580	2 570

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le Club sort des Wagons-lits.** – Le Club Méditerranée, qui était le quatrième actionnaire de la compagnie internationale des Wagons-lits (CIWLT) derrière la Caisse des dépôts et consignations (26,2 %), Bruxelles-Lambert (16,5 %) et Rolaco (9,6 %), a vendu à ces partenaires les 4,6 % du capital qu'il détenait depuis *trois ans. M. Gilbert Trigano, PDG du* Club, n'est pas parvenu à infléchir dans le sens d'une synergie de leurs entreprises de tourisme, la politique de M. Antoine Veil, administrateur délégué des Wagons-lits.

● **Natwest sollicite son introduction à la Bourse de Tokyo.** – La National Westminster (Natwest), première des grandes banques de dépôt britanniques va être introduite prochainement à la Bourse de Tokyo. Natwest se propose d'émettre 20 millions de titres ordinaires représentant 2,6 % du capital émis actuel. L'introduction de Natwest à Tokyo est conditionnée à l'approbation du ministère japonais des finances. L'émission des titres devrait avoir lieu début octobre, et le début des transactions vers la fin de ce même mois. La banque britannique avait dû renoncer à la fin 1987 à son introduction au Tokyo Stock Exchange en raison de la crise boursière de l'automne.

● **Dumez : émission d'un emprunt convertible de 750 millions de francs.** – Dumez, un des principaux groupes français des BTP va procéder à l'émission d'un emprunt de 750 millions de francs. Cet emprunt sera divisé en 1 million d'obligations émises à 750 F et portant intérêt au taux de 6,40 % l'an. Ces obligations pourront être converties à tout moment au gré du porteur, à raison de 11 actions pour 10 obligations entre le 28 septembre et le 31 décembre 1988 et de une action pour une obligation à compter du 1er janvier 1989. Cet emprunt, d'une durée de huit ans et trois mois, sera remboursé en trois tranches égales le 1er janvier des années 1995, 1996 et 1997 au prix de 825 F par obligation. Par cette émission, le groupe Dumez souhaite renforcer ses capitaux permanents pour poursuivre la politique actuelle de développement et désire d'autre part étendre son implantation dans le secteur de la distribution, en particulier en Amérique du Nord.

● **Volvo : résultats semestriels affectés par une grève.** – Le groupe Volvo (automobiles, poids lourds, autobus) a enregistré un bénéfice net de 3,803 milliards de couronnes (autant de francs français) au cours du premier semestre de cette année, soit une baisse de 11,4 % par rapport à la même période de 1987. Cette diminution des résultats serait due principalement à une grève de plusieurs semaines dans l'industrie suédoise au premier trimestre, qui aurait coûté à Volvo 1,1 milliard de couronnes. Le bénéfice dégagé au premier trimestre s'est établi à 1,4 milliard de couronnes, soit une chute de 47,5 % par rapport à la période correspondante de 1987. En revanche, le deuxième trimestre de cette année à constitué le « *meilleur résultat trimestriel* » jamais réalisé par Volvo avec un solde de 2,4 milliards de couronnes. Le chiffre d'affaires consolidé de Volvo (automobiles, poids lourds, autocars, moteurs d'avions et de bateaux, courtage, produits alimentaires et autres secteurs diversifiés) a progressé au total de 3 % au premier semestre, totalisant 45,759 milliards de couronnes contre 44,352 pour la période correspondante de 1987.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	312	....	Int. Metal Service	....	371
Arnault & Associés	....	....	La Commande Electro.	310	321
Asystel	255	256	Le gd livre du mois	261	268
B.A.C.	420	420	Loca Investissement	259	259
B. Demachy & Assoc.	447	447	Locamic	....	165
B.I.C.M.	527	532	Merlin Immobilier	....	....
B.I.P.	....	526	Metallurg. Minière	115 20	115
Boiron	378	375	Métrologie Internat.	403	403
Bolloré Technologies	850	855	Microservice	115	110
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	500	500
Câbles de Lyon	1380	1370	Molex	212 10	220
Calberson	729	725	Navale-Delmas	....	650
Cardif	850	860	Olivetti-Logabax	....	165
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	259	Ors. Gest.Fin.	....	311
C.A.T.C.	129 50	132 50	P.F.A. S.A.	435	435
C.D.M.E.	926	925	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C. Equip. Elect.	291	....	Présence Assurance	405	405
C.E.G.I.D.	709	737	Publicat. Filipacchi	....	425
C.E.G.E.P.	....	....	Razel	781	775
C.E.P.-Communication	1445	1440	St-Gobain Emballage	....	1270
C.G.I. Informatique	725	715	St-Honoré Matignon	179	180
Ciments d'Origny	512	500	S.C.G.P.M.	....	300
C.N.I.M.	....	339	Segin	371	375
Concept	255	255	Seine-Matra	480	480
Conforama	....	800	S.E.P.	1303	1303
Creeks	390	395	S.E.P.R.	....	1190
Dafsa	218	202 90 o	S.M.T.Goupil	....	284 50
Dauphin	919	914	Sodinforg	806	775
Devanlay	875	890	Sopra	....	285
Deville	601	601	TF 1	231	228
Dunénil-Leblé	1075	1085	Unilog	152 50	....
Editions Belfond	106	108	Union Financ. de Fr.	382	370
Elysées Investiss.	27	26 90	Valeurs de France	319 50	319 50
Finacor	249	250			
Gentoli	415	....			
Guy Degrenne	765	770			
I.C.C.	....	214			
IDIA	210	208			
I.G.F.	116	110 40			
IM2	165	162			

Marché des options négociables le 1er septembre 1988

Nombre de contrats : 9 406.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	400	–	–	3,50	12
CGE	280	40	44	1,50	6
Elf-Aquitaine	320	5	18,10	7,50	–
Lafarge-Coppée	1 300	33	82	31	58
Michelin	200	2,50	10,50	14	18,50
Midi	1 258	52	–	30	65
Paribas	400	8,50	25	8	17,25
Peugeot	1 100	55	100	25	55
Saint-Gobain	450	13	–	8	16
Société générale	360	37	–	1,50	–
Thomson-CSF	180	3	12	9	15

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er sept. 1988
Nombre de contrats : 37 009

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,20	101,85	100,80
Précédent	103,25	101,90	100,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
98	3,90	–	0,14	0,62

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3750 F ↓

Le dollar a légèrement faibli à la veille du week-end, se dépréciant par rapport à toutes les monnaies, sauf vis-à-vis du yen. Il a ainsi coté 6,3750 F (contre *6,3810 F la veille). De son côté*, le deutschemark s'est raffermi au sein du système monétaire européen au point que des rumeurs de réalignement en septembre-octobre se sont remises à courir. Les affaires ont été actives.

FRANCFORT	1er sept.	2 sept.
Dollar (en DM)	1,8788	1,8750
TOKYO	**1er sept.**	**2 sept.**
Dollar (en yens)	136,70	136,75

MARCHÉ MONÉTAIRE *(effets privés)*

Paris (2 sept.)	7 1/16-7 3/16 %
New-York (1er sept.)	8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	31 août	1er sept.
Valeurs françaises	121,7	
Valeurs étrangères	116,2	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	347,7	348,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 284,36	1 292,81

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	31 août	1er sept.
Industrielles	2 031,65	2 002,31

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	31 août	1er sept.
Industrielles	1 409,4	1 391,6
Mines d'or	194,1	193,1
Fonds d'Etat	86,54	86,48

TOKYO

	1er sept.	2 sept.
Nikkeï Dow Jones	26 934,26	27 116,50
Indice général	2 093,20	2 096,22

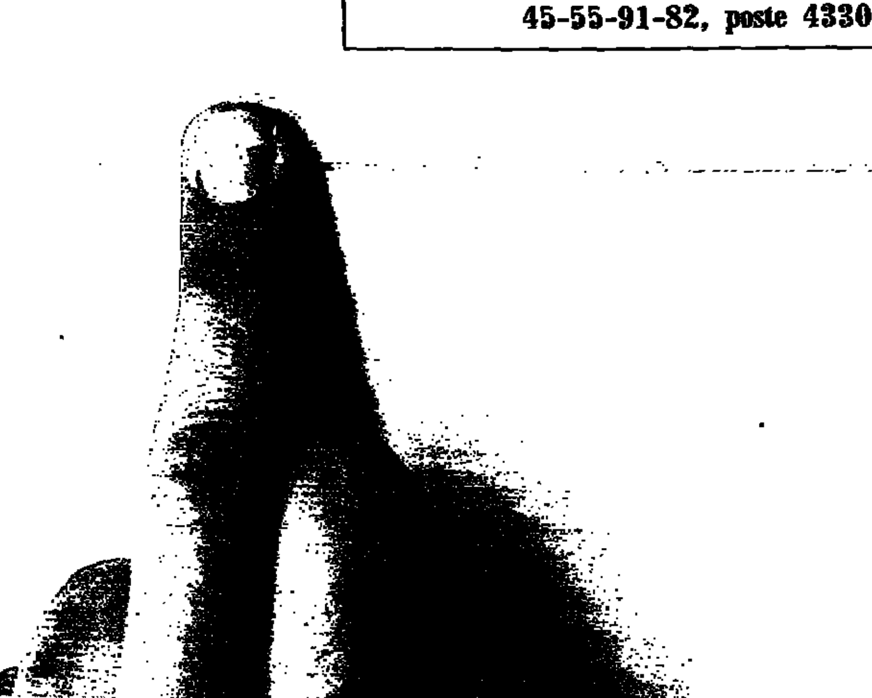
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,3750	6,3780	– 47	– 32	– 90	– 60	– 250	– 170
$ can.	5,1511	5,1556	– 113	– 84	– 218	– 177	– 646	– 550
Yen (100)	4,6499	4,6555	+ 88	+ 109	+ 203	+ 236	+ 671	+ 749
DM	3,3973	3,4001	+ 64	+ 81	+ 143	+ 168	+ 426	+ 489
Florin	3,0092	3,0120	+ 49	+ 60	+ 106	+ 126	+ 337	+ 388
FB (100)	16,2049	16,2288	+ 58	+ 129	+ 89	+ 223	+ 303	+ 655
FS	4,0284	4,0321	+ 121	+ 138	+ 263	+ 291	+ 781	+ 856
L (1 000)	4,5593	4,5647	– 143	– 109	– 272	– 228	– 764	– 669
£	10,6316	10,6430	– 416	– 379	– 850	– 776	–2 201	–2 027

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.			8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 7/8	9
DM	4 5/8	4 7/8	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 7/16	5 9/16
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	6 15/16	7 1/4	7 3/16	7 1/2	7 5/8	7 15/16
F.S.	3 3/8	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	10 1/4	10 3/4	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 1/4	11 3/8	11 3/4
£	11 3/4	12	12 3/16	12 5/16	12 3/8	12 1/2	12 1/2	12 5/8
F. franç.	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 1er SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

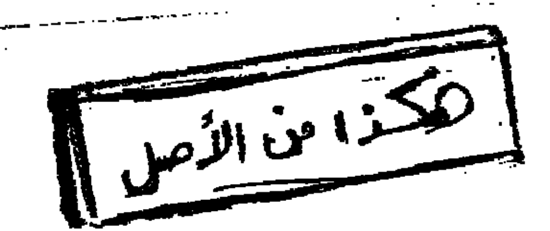
1/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 84	814 48
Action	207 75	202 19
Actions France	426 93	411 50
Actions sélectionnées	532 03	512 80
Aedificandi	569 86	549 28
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1028 83	1003 54
A.G.F. 5000	527 53	514 66
A.G.F. ECU	1064 85	1054 31
A.G.F. Foncier	99 57	99 57
A.G.F. Interfonds	418 71	408 50
A.G.F. Invest	108 08	105 44
A.G.F. OBLIG.	1056 98	1051 72
A.G.F. Sécurité	10520 23	10520 23
Agfimo	589 75	565 85
Altefi	210 70	203 08
A.L.T.O.	181 19	174 64
Amaxi-Gan	5237 08	4999 60
America-Valor	668 06	649 81
Amplitude	521 61	506 32 ◆
Arbitrages court terme	5516 45	5510 94
Associc	1164 87	1164 87
Atout Futur	284 72	275 36
Aurecic	1444 82	1402 74
Axa Europe	113 49	108 34
Axa Investissements	107 30	102 43
Bred Associations	2617 98	2610 15
Bred International	82 32	80 71
Capital Plus	1704 55	1704 55
Cadence-Pierre	26 70	25 56
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5044 99	5037 43 ◆
Compterovale	109 17	105 99 ◆
Convertimmo	336 10	323 17
Credister	483 23	469 16
Drouot-France	639 33	610 34
Drouot-Investiss.	949 09	906 05
Drouot-Sécurité	248 63	237 36
Drouot-Sélection	136 91	129 75
Ecucic	1183 39	1165 90
Ecureuil Monétaire	30493 07	30493 07 ◆
Ecureuil Privatisations	341 68	331 73 ◆
Energie	229 26	218 86
Epacic	2765 41	2765 41
Eparcourt Sicav	4208 04	4197 55 ◆
Epargne Associations	24857 58	24820 35
Epargne-Capital	8107 35	8027 08
Epargne Croissance	1458 14	1419 11
Epargne-Industr.	70 52	67 32
Epargne Inter	593 25	577 37
Epargne J	53980 53	53980 53 ◆
Epargne Long-Terme	171 70	167 10
Epargne Monde	1107 99	1078 34
Epargne Première	12867 76	12771 97
Epargne-Oblig.	192 88	187 72
Epargne-Quatre	1105 50	1075 91 ◆
Epargne-Unie	1178 31	1133 78
Epargne-Valeur	411 53	400 52
Eparoblig	1293 43	1280 86
Epsilon	1099 25	1068 37 ◆
Eurinvest Croissance	1145	1093 08
Eurinvest Rendement	1128 31	1077 15
Eurocic	9174 64	9089 05
Eurodyn	1004 38	971 33
Euro-Gan	5074 87	4844 74
Euro-MaïF	25 74	25 36
Finord Placement	60259 61	60258 61
Finord Valorisation	13622 74	13355 63
Fonsicav (div. par 10)	10949 60	10949 60 ◆
Foncival	242 12	234 50
France-Gan	6128 65	5950 74
France-Garantie	275 17	274 62
France-Investiss.	376 66	359 58
France-Obligations	447 02	442 59 ◆
Francic	369 27	358 51
Francic Pierre	95 38	92 60

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

ÉTRANGER

3 La situation en Pologne.
– La fin du congrès du SPD en RFA.
4 Le discours du président de La Madrid devant le Parlement mexicain.
– Les négociations de paix entre l'Iran et l'Irak.
5 Les élections du 4 septembre à Singapour.

POLITIQUE

6 Le remodelage de la droite et le débat au sein du RPR.
– M. Barre veut constituer une force de gouvernement capable de réussir une coalition avec les socialistes.
7 M. Fabius assure le premier ministre de son soutien.

SOCIÉTÉ

8 La rentrée scolaire.
9 Le « baron noir », clandestin du ciel.
10 « Rythmes scolaires et rythmes de vie », un point de vue du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck.
– Tennis ; voile.

CULTURE

15 Cinéma : *Légende du saint buveur*, d'Ermanno Olmi à La Mostra de Venise.
16 Mode : la haute couture à Séoul.
– Communication : M. Quilès à l'université d'été de Carcans-Maubuisson.

ÉCONOMIE

20 Le rapport annuel de la CNUCED.
– Shell renonce à l'exploitation d'un gisement de gaz au Pérou.
21 La direction de Michelin invite les syndicats à négocier.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 19
Annonces classées 7
Carnet 19
Jeux 14
Loto 18
Météorologie 14
Mots croisés 14
Philatélie 19
Radio-Télévision 18
Spectacles 17

TÉLÉMATIQUE

● *Le marché de l'art sur minitel* .... ARTLINE
● *Le mini-journal nouveau est arrivé* .... JOUR
36-15 tapez LEMONDE
● *La cote en direct, les portefeuilles, les commentaires du Monde* .... BOURSE
36-16 tapez LMBOURSE
● *Les jeux du Monde* ..... JEU
36-15 tapez LM

50 000 francs pour un bébé

François Levistre, le chômeur rouennais qui avait, l'hiver dernier, annoncé son intention de donner, faute de pouvoir l'élever, l'enfant qu'attendait sa compagne, a annoncé que le bébé venait d'être « cédé » à un industriel ouest-allemand contre 50 000 F.

Selon François Levistre, l'accouchement aurait lieu au mois d'août en Espagne. Incitant sa compagne à refuser l'avortement pour des raisons religieuses et l'accouchement « sous X. » qui permet d'abandonner un enfant, dans l'anonymat, à la naissance, François Levistre avait lancé un appel d'offres tapageur qui aurait donc été entendu.

Devant cette situation, les autorités judiciaires françaises semblent bien embarrassées. Il y a quelques jours une information judiciaire était ouverte par le parquet de Rouen pour proxénétisme aggravé, vol avec effraction, vol simple et falsification de chèque, Levistre ayant été reconnu par une jeune femme lors d'un passage à la télévision puis dénoncée par elle. Le parquet a requis un mandat d'arrêt contre lui. Mais pour le moment le chômeur de Rouen semble avoir disparu. Selon certaines rumeurs il aurait quitté Rouen pour le Midi de la France.

La vente d'un enfant est passible de poursuites judiciaires : c'est ce que prévoit l'article 353-1 du code pénal, qui indique que *« sera puni de dix jours à six mois d'emprisonnement et de 500 à 20 000 F d'amende quiconque aura dans un esprit de lucre provoqué les parents ou l'un d'eux à abandonner leur enfant à naître »*. François Levistre peut donc parfaitement être poursuivi en vertu de cet article.

Il reste à savoir si l'enfant a bien été cédé comme il l'affirme, sa réputation de mythomane laissant planer quelques doutes. Il reste aussi à déterminer quel parquet serait compétent pour déclencher des poursuites.

En attendant, si Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, s'est déclarée « révulsée » par la vente d'un enfant, elle a un peu hâtivement déclaré qu'il restait à ce sujet un vide juridique : les autorités judiciaires relèvent en effet que ces faits tombent sous le coup de la loi. Mais une loi qui paraît bien indulgente.

Ag. L.

Les disparitions de Mourmelon

Le ministre de la défense admet l'hypothèse d'une affaire criminelle

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a demandé au garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, d'examiner la possibilité de faire annuler les condamnations pour désertion prononcées contre les disparus de Mourmelon (Marne), annonce le ministère de la défense.

Dans un communiqué publié jeudi 1er septembre dans la soirée, le ministre estime, que, *« en fonction des informations recueillies, les disparitions d'appelés du contingent dans la région de Mourmelon paraissent être de caractère criminel »*.

« Dans ces conditions, ajoute ce communiqué, *le ministre de la défense a demandé au garde des sceaux d'examiner la possibilité de faire annuler les condamnations pour désertion prononcées contre les disparus. »*

Un groupe de parents des jeunes gens ayant disparu entre 1980 et 1987 près de Mourmelon, dans la Marne, avait été reçu, mardi, à Paris, par un collaborateur du ministre de la défense (*le Monde* du 1er septembre).

Les sept jeunes gens – six militaires appelés et un civil – avaient disparu dans des conditions restées mystérieuses alors qu'ils circulaient à pied dans le « triangle » des camps militaires de Suippes, Mourmelon et Châlons-sur-Marne. Un seul corps a été retrouvé.

Les familles des disparus, qui reprochaient notamment à l'armée de maintenir la « *thèse de la désertion* », ont exprimé leur satisfaction devant la de nouvelle position prise par le ministère de la défense.

[Le communiqué du ministère de la défense se réfère à l'article 302 du code de justice militaire. Selon ce texte *« lorque postérieurement à une condamnation non définitive prononcée par défaut contre un insoumis ou un déserteur »* – certains des disparus de Mourmelon se trouvent dans cette situation – *« le ministère public acquiert la preuve que le condamné défaillant ne se trouvait pas en état d'insoumission ou de désertion, il saisit le tribunal aux fins d'annulation du jugement par défaut. Le tribunal statue sur requête du ministère public »*.

Au ministère de la justice, on s'apprête donc à examiner la demande du ministère de la défense. La suite qui y sera donnée indiquera si les charges qui pèsent sur Pierre Chanal éclairent le mystère des disparus de Mourmelon.]

NAMIBIE

Deux morts dans un attentat à Windhoek

Au moins deux personnes ont été tuées et treize grièvement blessées par l'explosion d'une bombe qui a dévasté, jeudi 1er septembre, dans la soirée, un grand hôtel du centre de Windhoek, la capitale de la Namibie. Un second attentat commis le même jour n'a pas fait de victime. L'administrateur général de la Namibie – en fait le représentant du gouvernement sud-africain à Windhoek, – M. Louis Pienaar, a accusé sans hésitation l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement nationaliste, basé en Angola.

La SWAPO avait annoncé le même jour qu'elle cesserait le combat contre les troupes sud-africaines et namibiennes pour se joindre au cessez-le-feu conclu début août à Genève entre Sud-Africains, Angolais et Cubains, et entré en vigueur le 8 août.

Le porte-parole de la police locale a indiqué que les deux victimes étaient un Blanc – un touriste australien selon des informations non officielles – et un Noir. L'attentat le plus meurtrier de l'histoire de la Namibie remonte à février dernier lorsque vingt-sept personnes avaient trouvé la mort dans une banque d'Oshakati, dans le nord du pays. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Inflation : + 100 % depuis le début de l'année

Les prix de détail ont augmenté de 14,7 % au cours du mois d'août en Yougoslavie, portant l'inflation à 98,8 % depuis le début de l'année, a indiqué, jeudi 1er septembre, l'Office fédéral des statistiques. Le pain a ainsi subi deux hausses en août, augmentant de plus de 200 % en trois mois.

La flambée des prix, libérés en mai dernier, conjuguée avec la loi sur l'encadrement des salaires, adoptée vers la même époque par le gouvernement de M. Branko Mikulic, a provoqué une baisse de 8,8 % du pouvoir d'achat de la population au cours des sept premiers mois de l'année, selon la télévision de Belgrade. La présidence des syndicats yougoslaves s'est déclarée favorable à la suppression de la loi sur l'encadrement des salaires élaborée au début de l'année, dans le cadre d'un plan d'austérité et en collaboration avec le Fonds monétaire international, avec pour objectif de ramener l'inflation à 95 % à la fin de l'année. – *(AFP.)*

Les discussions sino-soviétiques sur le Cambodge à Pékin

Un nouveau climat de « compréhension mutuelle »

PÉKIN
de notre correspondant

Les conversations sino-soviétiques sur le Cambodge se sont achevées le jeudi 1er septembre à Pékin sur un résultat tangible : pour la première fois, les deux grands rivaux socialistes ont montré qu'ils étaient en mesure de se parler et, insiste-t-on des deux côtés, de se comprendre.

Le ton est à l'optimisme prudent à l'issue de ces pourparlers entre les vice-ministres des affaires étrangères Igor Rogatchev et Tian Zengpei. La substance des conversations reste, dans l'immédiat, nébuleuse. Mais le plus frappant est une volonté commune de présenter la rencontre comme *« bénéfique »* et d'éviter la polémique directe.

Quittant Pékin vendredi 2 septembre pour Moscou, M. Rogatchev a assuré *« espérer »* que les troupes vietnamiennes se retireront totalement du Cambodge l'année prochaine – sans toutefois donner une date aussi précise que celle que lui auraient demandé les Chinois qui, croit-on savoir, parlaient d'un délai de neuf mois. Jeudi, le ministère chinois des affaires étrangères s'était félicité des quatre *« longues séances »* d'entretiens qui venaient de s'achever , en soulignant leur ambiance *« sérieuse, franche et pragmatique »*.

Moscou et Pékin sont tombés d'accord pour que le conflit cambodgien, *« et en particulier la question du retrait total, le plus rapide possible, des troupes vietnamiennes »*, soit réglé *« d'une manière équitable et raisonnable par des moyens politiques »*. Ils ont exprimé *« leur volonté de faire de leur mieux en vue d'atteindre cet objectif »*, a ajouté le porte-parole chinois. Les conversations ont permis d'identifier *« des zones communes d'accord »*, sans pour autant que soient occultées *« les divergences sur certaines questions majeures »*. Bilan global positif, donc, pour Pékin, qui juge que la rencontre a permis *« d'améliorer la compréhension mutuelle »*.

C'est beaucoup, surtout si l'on considère que les deux pays sont allés jusqu'à s'entendre sur un communiqué conjoint, dont la teneur devait être connue après le départ du vice-ministre soviétique. Ce texte ne dissipera pas pour autant le secret, dans l'ensemble respecté de part et d'autre, dont Chinois et Soviétiques ont entouré ces discussions.

L'hypothèse d'un « sommet »

Courtoisie révélatrice, Pékin n'a pas voulu identifier sur le moment les divergences qui subsistent. Cependant, selon Chine nouvelle, le chef de la diplomatie chinoise, M. Qian Qichen, reçevant le vice-ministre soviétique à l'issue des pourparlers, a prêté au Vietnam l'ambition de réaliser, *« dans le processus d'un règlement politique »*, ce qu'il n'a pu accomplir par les armes depuis presque dix ans, à savoir éliminer les forces de Pol Pot.

On peut trouver à cette accusation deux interprétations possibles et, plus que le communiqué conjoint, ce sont les commentaires qui filtreront de Pékin et de Moscou dans les prochaines semaines qui devraient permettre de trancher : soit les pourparlers sino-soviétiques ont effectivement buté sur le problème concret de la composition d'un gouvernement quadripartite au Cambodge, dans lequel Hanoï cherche à limiter la participation des Khmers rouges. Soit cette difficulté a été contournée, mais Pékin et Moscou sont d'accord pour ne pas se donner l'air de régler le problème indochinois par-dessus la tête de leurs alliés respectifs.

Pressé de donner un avis sur la marge de manœuvre soviétique à l'égard de Hanoï, le porte-parole chinois a rappelé que Moscou constituait *« le seul soutien direct »* dont disposent les Vietnamiens dans leur effort militaire, et que, dans cette mesure, l'Union soviétique *« doit et peut jouer son rôle »* afin d'*« en appeler »* au Vietnam pour qu'il hâte son retrait. Il n'est plus, ici, question de *« pressions »* soviétiques, un terme cadrant mal avec les dehors fraternels des relations entre pays socialistes. Mais c'est une affaire de politesse plus que de fond.

Les Chinois n'ont pas voulu s'engager sur l'hypothèse d'un *« sommet »* sino-soviétique souhaité par Moscou, ni même d'une rencontre des ministres des affaires étrangères, tant que *« les conditions ne sont pas mûres »*. Le fait central demeure que, avec cette rencontre, la Chine et l'Union soviétique se sont dégagées du dialogue de sourds dans lequel elles s'étaient enfermées. C'est l'un des principaux facteurs ayant mené à la troisième guerre d'Indochine qui s'estompe du même coup. On voit mal comment Hanoï pourrait ignorer dans sa stratégie cette évolution, impensable il n'y a pas si longtemps.

FRANCIS DERON.

Le voyage en Asie de M. Jean-François Deniau

La solution du problème cambodgien passe par le renforcement de la résistance non communiste sur le terrain

nous déclare l'ancien ministre du commerce extérieur

Jusqu'à présent, tout projet de solution au drame cambodgien a buté sur la place à accorder aux Khmers rouges. Les Vietnamiens et leurs protégés de Phnom-Penh ne veulent guère en entendre parler ; les Chinois continuent de faire de leur présence dans une coalition à quatre une condition *sine qua non*, se fondant sur le fait qu'ils constituent la force combattante la plus nombreuse contre les Vietnamiens, même s'ils n'estiment guère ces résidus de leur révolution culturelle. Le prince Sihanouk s'en méfie comme de la peste, craignant qu'ils ne mettent à profit un accord pour tenter de reprendre le pouvoir. ce dont personne ne veut, y compris cette fois Pékin, comme l'a dit explicitement la semaine dernière M. Zhao Ziyang.

M. Jean-François Deniau, ancien ministre du commerce extérieur et député UDF, fort au fait des problèmes afghan et cambodgien, et qui revient de la frontière khméro-thaïlandaise et de Bangkok, où il a rencontré le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, propose une solution apparemment toute simple à ce dilemne : *« Tant que la résistance non khmère rouge – c'est-à-dire l'ANS du prince Sihanouk et le FNLPK de M. Son Sann – restera minoritaire sur le terrain, les Vietnamiens pourront avoir une justification de rester au Cambodge. Mais si, sur le terrain, les Khmers rouges devenaient minoritaires, alors Hanoï n'aurait plus ni alibi, ni justification. La solution passe par une arithmétique simple. »*

Son raisonnement est le suivant : les Khmers rouges alignent environ trente mille soldats, contre la moitié pour l'ANS et quelque cinq mille hommes pour le FNLPK, qui paraît renaître de ses cendres après une très grave crise. Les armes ne semblent pas poser de problème insurmontable, les Américains ayant promis une aide militaire, les Japonais un soutien financier au prince Sihanouk. Reste le problème du recrutement, car il ne s'agit pas de réduire les effectifs des Khmers rouges, ce qui serait inacceptable pour Pékin, mais d'augmenter ceux des autres factions antivietnamiennes.

Le rôle de la France

Si ces dernières parvenaient à trouver dans les différents camps de réfugiés de la frontière – c'est-à-dire avec la bénédiction de Bangkok – suffisamment de volontaires pour doubler leurs effectifs de combattants, l'équation du problème cambodgien serait changée. Pékin et Hanoï devraient en tenir compte – les Vietnamiens en particulier – pour comprendre qu'ils ne peuvent pas partir militairement du Cambodge tout en restant politiquement, par le truchement d'un régime à leur dévotion. Coalition ne signifie pas ralliement.

Les Européens doivent faire quelque chose pour résoudre le drame cambodgien, estime M. Deniau, *« car, dans le problème Est-Ouest, les conflits régionaux ont au moins autant d'importance que le désarmement »*. *« Nous, Français, ne pouvons pas nous désintéresser du Cambodge. Nous avons des liens avec lui et l'on attend de nous que nous y jouions un rôle. »* Paris n'a pas fait beaucoup de déclarations sur ce problème ces derniers temps, été oblige. Mais rien ne semble indiquer un changement dans la position française en faveur du prince Sihanouk et contre le retour au pouvoir des amis de M. Pol Pot ; même si elle ne s'affiche pas autant que celle de Mme Thatcher, venue apporter en personne son soutien à la résistance (*le Monde* du 9 août). Le Quai d'Orsay avait néanmoins pris clairement position après l'annonce, erronée, de la réouverture des locaux de l'ancienne ambassade de France à Phnom-Penh (*le Monde* du 13 août), réaffirmant son soutien au prince Sihanouk et se félicitant *« de la décision annoncée par le Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge »*, retrait *« dont l'exécution doit pouvoir être contrôlée. »*

Il est vrai que de plusieurs côtés, en particulier semble-t-il des Chinois, on souhaite que la France soit plus active en paroles et en aide matérielle. Qu'elle profite du séjour à Paris, l'automne prochain, du prince Sihanouk – pour lequel l'ancienne ambassade khmère est en réfection – pour contribuer à relancer des négociations auxquelles la dernière rencontre sino-soviétique de Pékin vient de donner une nouvelle impulsion.

PATRICE DE BEER.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 septembre
Effritement

Le mouvement de baisse se ralentit vendredi matin. Bien secoué la veille, le marché résiste mieux mais s'effrite encore un peu. A 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait un léger repli de 0,34 % (après 0,49 % à l'ouverture).

Baisse de Bellon, Epeda, Electronique S. Dassault, BHV, Olida, Merlin, Béghin, Hachette, Alsthom, Cie Bancaire, Dumez.

M. Pierre Bérégovoy invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« Le grand jury RTL-*le Monde* » reprend le rythme hebdomadaire de ses émissions en recevant le dimanche 4 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30, M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget.

Le ministre répondra aux questions d'André Passeron et d'Eric Izraelewicz du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 2 septembre 1988 a été tiré à 516 955 exemplaires



A B C D E F G